

La Station néolithique de Saint-Saturnin (Savoie)

PAR

Louis SCHAUDEL (de Nancy).

I

La station néolithique de Saint-Saturnin occupe un plateau, situé sur le territoire de la commune de Saint-Alban, sous 3° 36' de longitude est, 45° 36' de latitude nord, et à l'altitude de 430 mètres environ.

Trois chemins différents conduisent de Chambéry au col de Saint-Saturnin (*Fig. 1*).

Par le premier, partant du faubourg du Reclus, on suit la route nationale sur un parcours de 1800 mètres, jusqu'à l'embranchement du chemin de grande communication qui passe à la Croix-Rouge et se dirige sur Méry. Après avoir dépassé le hameau de la Croix-Rouge, un chemin vicinal bifurque à droite vers le nord-est, pour traverser de l'ouest à l'est, en un étroit défilé, le dernier contrefort de la chaîne du Nivolet. Le plateau de Saint-Saturnin s'étend au nord de ce défilé, qu'il domine de 25 à 30 mètres (*Fig. 1*).

Le retour peut s'effectuer par l'un des deux autres chemins qui conduisent à la station. L'un part du faubourg de Montmélian, traverse la Leysse et la voie ferrée à Joppet, pour se diriger sur Bassens. A la sortie de ce village, le chemin bifurque à gauche et s'élève vers le nord, passant devant le château de La Croix et la ferme des Rippes où il tourne au nord-ouest vers le col de Saint-Saturnin (*Fig. 1*).

Le troisième chemin, le plus usité par les piétons et aussi le plus intéressant, parce que sur tout son parcours on jouit d'une vue très étendue, part de *Lémenc*, contourne le plateau de *Sur les Monts*, passant au-dessus de Bassens et de La Clusaz, et va rejoindre le chemin précédent au pied même du plateau de Saint-Saturnin (*Fig. 1*).

Nous nous trouvons là sur l'un des contreforts calcaires de la chaîne du Nivolet, à l'angle sud-ouest du massif des Bauges, formant avec le massif de la Chartreuse au sud, la région subalpine. Les deux massifs sont séparés par une ondulation de la chaîne du Nivolet-Granier, qui a formé la vallée transversale de Chambéry, mettant en communication les vallées longitudinales de l'Isère et du lac du Bourget. Cette vallée de Chambéry a été élargie et pro-

fondément creusée par les puissants courants glaciaires, qui, à différentes reprises, après l'époque pliocène, ont pénétré par ce passage et lui ont imprimé son caractère spécial.

Les masses de glaces descendant des hauts sommets alpins, après s'être heurtées contre la chaîne subalpine où elles n'ont pénétré que par quelques cols, ont fini par se frayer, à travers la cluse de Chambéry, un passage par lequel le grand glacier de l'Arc et de l'Isère a envahi la région jurassienne. Dans sa progression vers la vallée du Bourget, ce formidable courant glaciaire a exercé son action érosive sur les contreforts calcaires, qui reliaient le massif

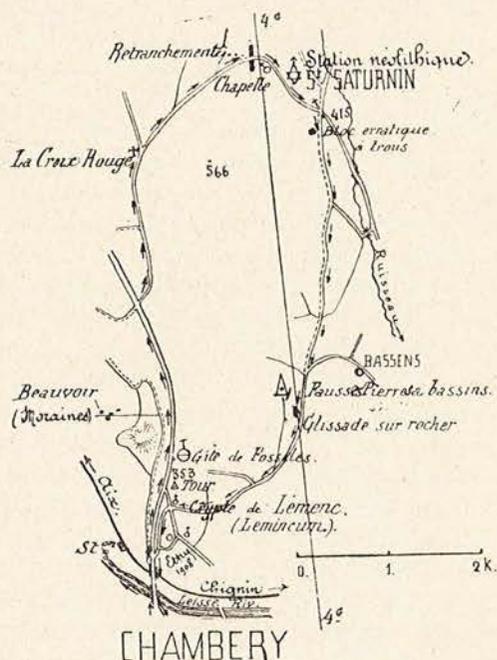


Fig. 1. — LA STATION NÉOLITHIQUE DE SAINT-SATURNIN (Savoie).
Itinéraire type de l'Excursion aux Gorges, au départ de Chambéry

des Bauges à celui de la Chartreuse et qui, à la hauteur de la chaîne du Nivolet, lui offraient un dernier obstacle qu'il a fini par franchir et à entailler sur deux points : au sud et au nord du plateau de *Lémenc* et de *Sur les Monts*. C'est grâce au délitement et à la désagrégation des parties plus friables que le glacier, en venant buter contre cet obstacle, a pu parvenir à entamer ce barrage, et que ses eaux de fonte ont pu s'échapper, au sud, par la cluse de Chambéry, et, au nord, par l'étroit chenal de la gorge abrupte de Saint-Saturnin.

La vallée d'érosion de Chambéry, après le retrait définitif des

glaciers, resta encombré de moraines et d'une série de lacs morainiques aujourd'hui comblés, qui formaient le prolongement du lac du Bourget au sud-est. Le nom même de *Lémenc*, à rapprocher du grec *limne*, qui a la signification de lac ou de port, implique d'ailleurs l'existence d'un lac, voisin du promontoire qui porte encore ce nom. L'absence de tout vestige antique et même romain dans la vallée et notamment sur l'emplacement de Chambéry, vient encore à l'appui de cette thèse.

Aussi, jusqu'à une époque peu éloignée, la communication entre la vallée de l'Isère et la partie orientale du lac du Bourget se faisait, non par la cluse de Chambéry, mais par la gorge de Saint-Saturnin (1). A l'époque gallo-romaine, la grande voie de Milan à Vienne passait par les hauteurs morainiques au nord de Montmélian, Chignin, Saint-Jeoire, Challes, Barby, Leisse, Saint-Alban, Bassens et Lémenc, où elle franchissait la cluse de Chambéry pour se diriger, par le faubourg de Maché, Cognin et la vallée de Couz, sur les Echelles, localité qui, depuis quelques années, est considérée comme l'ancienne station de *Labisco*, figurée sur les itinéraires romains après celle de *Lemincum*.

Au nord de Saint-Alban, un embranchement de cette voie importante s'élevait, en pente douce, jusqu'au col de Saint-Saturnin, d'où il se prolongeait vers le nord sur Sonnaz, Le Viviers et Aix-les-Bains. Le chemin déjà décrit, qui contourne le plateau de *Sur-les-Monts*, mettait *Lémenc* directement en communication avec la voie romaine du col de Saint-Saturnin. Une levée de terre, mélangée de pierres sans mortier, existe encore à l'ouest de la chapelle et barrait sans doute jadis toute la largeur du défilé. On prétend que ce retranchement aurait été élevé en 1564 pour couper la communication avec Chambéry, lorsque le Sénat de Savoie s'était retiré à Aix pour fuir la peste. Il est possible qu'une surveillance ait été établie à cette époque sur ce point de passage ; mais, à mon avis, le *vallum* remonte à une époque plus reculée, et a dû être construit dans un but de défense contre un envahisseur venant, non pas de l'est, mais de l'ouest.

On voit, par ce qui précède, de quelle importance était primitivement ce passage, qui mettait en communication les vallées de l'Isère et du Rhône. A l'époque gallo-romaine, c'est à *Lémenc* que s'était déjà concentré l'activité politique et commerciale de la région, grâce sans doute au relai sur la grande voie consulaire et aux voies secondaires qui venaient s'y greffer. Outre les belles découvertes gallo-romaines faites sur son emplacement, Lémenc a livré également des silex taillés néolithiques ; mais les vestiges de cette époque

(1) La route nationale, par Ragé, ne fut ouverte qu'en 1830.

ont disparu avec l'occupation gallo-romaine et sous les constructions et les cultures modernes.

Il n'en est pas de même au plateau de Saint-Saturnin, où la civilisation gallo-romaine a laissé peu de traces. A l'exception d'une conduite en briques et en ciment de facture romaine, mise au jour lors des travaux de réfection du chemin, aucune autre découverte de cette époque n'a été signalée. Seule la chapelle, avec son pèlerinage sous l'invocation de Saint-Saturnin, où l'on a voulu voir une réminiscence du culte de Saturne, ont continué d'appeler sur ce point l'attention des chercheurs. Il y a là, en effet, un nouvel exemple de superposition de cultes. La chapelle moderne, bâtie contre le rocher, paraît masquer une grotte disparue derrière la construction ; peut-être une grotte sépulcrale, car, malgré les recherches, on n'a pu encore découvrir le lieu d'inhumation de la population néolithique de cette station.

A une cinquantaine de mètres à l'est de la chapelle, à l'entrée d'un pré qui longe le chemin, on remarque un bloc calcaire grossièrement équarri, d'environ un demi mètre cube, qui montre, sur la face supérieure, trois trous cylindriques, disposés en triangle, lesquels ont pu servir à fixer une croix en fer. Ce bloc a donc pu avoir une signification religieuse.

La gorge de Saint-Saturnin, étroite et dominée de chaque côté par des escarpements à pic, inspire au passant un sentiment de crainte, dû sans doute à la solitude actuelle de ce passage peu fréquenté, mais où d'anciennes superstitions pourraient aussi avoir une certaine part. Autrefois, un ermite occupait le petit bâtiment, situé en face de la chapelle ; mais, depuis longtemps, le dernier titulaire a disparu. Toutefois, un pèlerinage annuel amenait encore, jusqu'en ces derniers temps, un grand nombre de personnes des localités environnantes.

II

Le plateau de Saint-Saturnin, qui s'abaisse en pente douce du nord-ouest au sud-est, est limité à l'est par une dépression qui le sépare du plateau de Vérel ; au sud, par la gorge qui donne passage au chemin ; à l'ouest et au nord, par une autre gorge, étroite et profonde qui l'isole de la montagne dominante voisine très escarpée. L'entrée de cette dernière gorge est obstruée par des blocs d'éboulis, peut-être intentionnellement amoncelés ; et, vers le milieu, auprès d'un mur en ruines, sort une source dont la conduite gallo-romaine en briques et ciment, mentionnée plus haut, conduisait l'eau sur un petit plateau situé à quelques centaines de mètres en aval, en face du réservoir d'un moulin placé en contre-bas, au nord du chemin.

D'après A. Perrin, une construction romaine se serait élevée sur ce monticule.

La source dont il s'agit, très facilement accessible du plateau de Saint-Saturnin, alimentait évidemment la station néolithique de son eau limpide et abondante.

Le plateau, incliné vers le nord-est, d'une superficie d'environ six hectares, est aujourd'hui envahi en partie par des broussailles; quelques portions seulement, vers l'est et le sud, forment des prés ou des champs cultivés. De nombreux *murgers*, amoncellements de pierres et de cailloux alpins roulés, dont beaucoup portent encore la trace du feu, se montrent sur toute l'étendue du plateau. Ce sont les seuls indices de l'ancienne occupation.

Quelques trouvailles isolées d'instruments en pierre, faites il y a une quarantaine d'années par MM. Chapouilly, Adrien et Oscar de Kesling, appelèrent l'attention sur la station antique de Saint-Saturnin. André Perrin, prévenu de ces découvertes, se mit à explorer le terrain et pratiqua des fouilles qui lui livrèrent de nombreux silex et des fragments de poteries. Ses recherches portèrent d'abord sur la plateforme qui domine la chapelle, où il recueillit des débris de poteries, des ossements, des haches polies, quantité d'éclats de silex et quelques pointes de flèches. En portant ensuite ses recherches sur l'autre revers du plateau, au-dessus de la dépression qui le limite au nord-est, il découvrit l'emplacement de cabanes avec restes de foyers. Sur l'étroite plateforme, qui s'élève de deux mètres environ au-dessus du champ exploré par nous en 1905, il mit au jour deux compartiments rectangulaires, formés de blocs de pierres juxtaposés. Au centre, une couche de terre arable recouvrait les foyers intacts de deux pièces contiguës, séparées par une rangée de blocs formant cloison et dont les entrées s'ouvraient en sens opposé.

Les deux foyers mesuraient quatre mètres de circonférence et renfermaient, dans un amoncellement de terre noire, grasseuse, mêlée de cendres, un grand nombre d'objets de l'industrie néolithique.

Les objets, recueillis dans ces foyers et sur divers points du plateau, comprenaient des instruments, des outils, des armes, des ornements. Les matériaux employés étaient les schistes cristallins et amphiboliques, la serpentine, le silex, le cristal de roche, le grès lustré. Dans la nomenclature très sommaire, donnée par Perrin, figurent des meules, des broyeurs, des percuteurs, des polissoirs, des grattoirs et des perçoirs. Il signale spécialement une grosse rondelle en granit, percée d'un trou central, considérée comme une arme de jet; des haches de petite dimension, la plus grande mesurant 0^m11.

Ces haches sont en schiste amphibolique ou cristallin, en serpentine, en quartz, ou en grès gris verdâtre. Le plus grand nombre ont été refaites avec les fragments de plus grandes, cassées. Sur quelques-unes, le travail de recoupe est très visible; l'une d'entre elles a un côté rayé de rainures parallèles, qui n'a pas été poli.

Les instruments en silex consistaient en lames d'assez médiocre dimension, de poignards à forme triangulaire, de pointes de lances, de flèches en losange ou en feuilles de saule, un petit nombre triangulaires et avec pédoncule.

Les fouilles de cette époque ont donné aussi des couteaux, grattoirs, pointes de flèches de petite dimension en cristal de roche. De nombreuses pièces brisées avant d'avoir été terminées montrent quelle patience apportaient les ouvriers à ce travail.

Comme ornements, A. Perrin ne signale qu'un fragment de disque en schiste amphibolique, de dimension plus petite que ceux trouvés à la ferme des Combes et déposés au Musée de Chambéry; une rondelle, détachée d'un andouiller, percée de deux trous de suspension.

A l'exception de quelques vases très petits retrouvés en entier, la poterie n'était représentée que par des bords de vases permettant de déterminer leur forme, et des fragments. Les débris de grands vases très épais ont des ourles ou torsades en saillie autour du col, des cannelures horizontales, des dépressions. Les anses sont rondes et à jour, ou à bec relevé en pointe; elles sont remplacées souvent par des ourles variant d'une à cinq et percées de trous pour passer un lien de suspension. Un très petit vase, une petite coupe, une fusaiole et des rondelles sont les seules pièces intactes. Perrin signale encore un fragment de Vaisselle à faire le fromage.

Les ossements recueillis par lui appartiennent au cochon des marais (*Sus scrofa palustris*), l'ours, le bœuf (deux espèces : l'une grande et l'autre petite), la chèvre, le grand cerf (*Cervus elaphus*), le cheval. — Des ossements humains en très petite quantité. — Les os longs ont été cassés en longueur et portent la trace d'instruments ou de dents d'animaux. Deux fragments de crânes de cerf et des bois ou cornes portent des coupures, faites au moyen du silex, probablement en détachant la peau de l'animal.

La plupart des objets, provenant des fouilles de Perrin, sont au Musée de Chambéry, où les Congressistes ont pu les voir.

III

Ces premières explorations ne furent pas poussées plus loin, à cause des difficultés soulevées par un propriétaire, qui voulait se réserver pour lui-même des fouilles qu'il négligea d'ailleurs d'en-

treprendre par la suite. Durant une vingtaine d'années le plateau de Saint-Saturnin, désormais connu cependant comme station néolithique, resta sans nouvelle exploration sérieuse. Ce n'est qu'en 1905 que, de concert avec mon jeune collaborateur et ami, M. le baron Albert Blanc, nous entreprîmes de reprendre les fouilles, à l'endroit où André Perrin avait dû les interrompre. Le nouveau propriétaire du terrain, grâce à l'entremise de M. le Dr Levet, médecin-adjoint de l'asile de Bassens, voulut bien nous autoriser gracieusement à pratiquer nos fouilles. L'endroit choisi est situé en contre-bas de la plateforme où Perrin avait mis au jour ses fonds de cabanes avec foyers.

Nos travaux ne commencèrent qu'à la fin de septembre 1905 et se prolongèrent jusqu'à la fin d'octobre, grâce à un temps exceptionnellement favorable. Pour donner à ce compte rendu toute la précision désirable, et aussi pour attribuer à chacun le mérite qui lui revient, je ne dois pas omettre que M^{me} la baronne A. Blanc, vivement intéressée par nos premières recherches, ce qui n'est pas pour surprendre chez une jeune et spirituelle patricienne romaine, eut l'amabilité de nous encourager par sa présence et de prendre même une part active aux fouilles. Elle eut ainsi l'occasion de faire personnellement la découverte de quelques-unes de nos pièces les plus remarquables, que les Congressistes ont pu examiner lors de leur visite au château du Chaney.

Nos fouilles durèrent ainsi environ un mois, avec le concours de plusieurs ouvriers. La partie explorée mesure 10^m70 de longueur, sur une largeur variant entre 6^m70 et 4^m40; en tout une superficie de 67 mètres carrés 85, qui fut fouillée jusqu'à une profondeur allant de 1^m70 à 1^m60. De plus, une tranchée de 11 mètres de longueur, sur 1^m50 de largeur et 1 mètre de profondeur fut poussée jusqu'à l'extrémité du pré.

Dès le commencement, nous avons pu nous convaincre que le terrain avait déjà été remanié jusqu'à une profondeur d'un mètre environ. Cette première couche contenait néanmoins une assez grande quantité de poteries néolithiques, d'ossements et d'instruments en pierre; mais le silex y était extrêmement rare. Au-dessous apparaissait une couche, épaisse de 0^m60 à 0^m70, de terre noire mélangée de charbons et de cendres provenant évidemment de foyers bouleversés et renfermant les mêmes objets avec, en plus, des instruments et éclats de silex et des haches en pierre à tranchants polis. Mais ces traces de foyers ne montraient nulle part des compartiments séparés comme ceux mis au jour par Perrin sur la plateforme contiguë. Le mur en partie écroulé, qui soutient cette plateforme, a pu limiter ces foyers au sud-ouest; à l'opposé, c'est-

à-dire au nord-est, un mur, construit dans les mêmes conditions, sépare le terrain fouillé de la pièce voisine en contre-bas. Les deux emplacements forment ainsi deux terrasses étagées, avec exposition à l'est et au sud-est. De ce point, la vue est magnifique; elle s'étend, au premier plan sur les derniers contreforts du massif des Bauges et de celui de la Chartreuse, avec une échappée sur la vallée du Graisivaudan, et, au fond, sur le spectacle merveilleux de la chaîne de Belledonne dont les cimes restent tous les ans couvertes de neige jusqu'au milieu de l'été. Nul doute que les derniers habitants du plateau n'aient été frappés, comme nous le sommes encore aujourd'hui, par les jeux d'ombre et de lumière de ce vaste panorama, et par les colorations, sous les derniers feux du soleil couchant, des escarpements plus rapprochés du Nivolet et du Mont Granier. La proximité du lac du Bourget, au nord, les mettait, d'autre part, en relation avec les établissements lacustres, échelonnés sur la rive orientale de ce lac.

Les objets découverts au cours de nos fouilles consistent en d'innombrables fragments de poterie néolithique; en ossements d'animaux; en de nombreux quartzites paraissant taillés par éclats; en instruments et éclats de silex; en haches, percuteurs, polissoirs, broyeurs, la plupart confectionnés avec des cailloux alpins que l'on trouve abondamment répandus dans les moraines et les terrasses glaciaires de la région.

Quelques rares objets en bronze ou en cuivre, notamment un très joli bracelet, un fragment de fibule, une petite et mince garniture ornée de petits cercles concentriques et encore munie de deux petits rivets en fer, un fragment d'aiguille, une pointe de flèche, une petite pendeloque et un fragment de couteau en fer, ainsi que quelques anneaux en cuivre ou en fer, ont été recueillis dans la couche supérieure remaniée; ils paraissent appartenir à l'âge du fer, et quelques-uns même à l'époque gallo-romaine.

Mais la couche inférieure n'a absolument fourni aucun objet en métal; et il ne paraît pas douteux que les foyers appartiennent exclusivement à l'époque néolithique.

La poterie, en grande quantité, n'est représentée par aucun vase entier; ce sont des fragments, provenant de récipients de dimensions moyennes. Quelques-uns sont munis d'anses petites en anneau, d'autres de mamelons latéraux ou d'un bourrelet percé de trous pour la suspension. La pâte, mélangée de paillettes et de grains siliceux, est généralement grossière et de couleur noirâtre. L'ornementation des vases se borne à quelques impressions, faites

avec l'ongle ou au moyen d'une pointe. Les bords sont quelquefois légèrement dentelés.

Mais l'ornementation caractéristique est la torsade, faite à la main au moyen d'un bourrelet qui entoure le col, et a reçu, à intervalles réguliers, l'empreinte du pouce dans la pâte molle, montrant une grande analogie avec les poteries des stations lacustres du Bourget.

Les instruments et outils en pierre, comme ceux signalés par Perrin, consistent en broyons, percuteurs, polissoirs, haches en schiste, en serpentine et autres roches dures des Alpes, et en plusieurs fragments de haches cassées. Les haches ne sont, en général, polies que du côté du tranchant. Un grand nombre de quartzites éclatés ont été recueillis dans la couche inférieure et pu être utilisés comme racloirs et comme perçoirs.

En ce qui concerne les objets en silex, relativement rares et de petite dimension, ils appartiennent à l'industrie robenhausienne. Ils consistent en grattoirs, perçoirs, lames de couteau et pointes de flèches triangulaires, en losange et en feuilles de saule, l'une à pédoncule et barbelures. Les belles pièces sont extrêmement rares et les lames notamment sont presque toutes cassées. C'est que les gisements de silex n'abondent pas dans la région. Il en existe un à plusieurs kilomètres au sud-est, sur la pente du Mont Galopaz ; un autre, au sud, dans la vallée d'Entremont et un troisième dans la carrière de sables réfractaires de Saint-Jean-de-Couz.

Nous avons recueilli quelques débris en cristal de roche et un objet en cette matière, offrant deux crans latéraux et symétriques, sans doute une amulette.

Un petit disque en schiste ardoisier et percé au centre d'un trou de suspension, ainsi qu'un fossile, sorte de petite ammonite percée au centre, avaient peut-être la même destination.

Les ossements, en très grand nombre, appartiennent au bœuf, au cochon des marais, au grand cerf, à l'ours. La plupart n'ont pu encore être déterminés. Quelques fragments, fendus et terminés en pointe, ont pu être utilisés ; mais aucun n'offrait le type bien caractéristique des instruments en os. Quelques morceaux de bois de cerf portaient des traces de coupures.

Tous ces objets sont conservés par M. le baron A. Blanc, au Château du Chaney, où les Congressistes ont pu se rendre compte de l'intérêt qu'ils présentent pour l'étude de l'importante station néolithique de Saint-Saturnin.

**Abri sous roche de Tourtour (Var) :
Station néolithique.**

PAR

L.-C. DAUPHIN (de Carcès, Var).

Pharmacien naturaliste, Officier d'Académie.

I. HISTORIQUE. — Dans une visite faite au domaine de Saint-Pierre, appartenant à M. Carles Ferdinand, de Tourves, le distingué président de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Brignoles, nous avons été intéressé par des objets qui nous parurent néolithiques. Ces débris avaient été recueillis dans l'infractuosité d'un tuf, que l'on nous montra à côté de la maison d'habitation. Nous fûmes très surpris de constater l'existence d'un foyer bien en place ; nous pratiquâmes aussitôt à la hâte une fouille dans la couche néolithique, et nous fûmes assez heureux de recueillir une certaine quantité de tessons de poteries cuites au soleil, avec grains de calcite, ainsi que quelques fragments d'os.

Une seconde visite, faite le 23 juin dernier, en compagnie de notre ami, M. Vernet, professeur d'agriculture à Brignoles, nous donna des résultats plus sérieux, comme on le verra au chapitre des trouvailles.

Ces ossements, ainsi que les premiers soumis à la bienveillante détermination de notre maître, le savant zoologiste, M. Edmond Hue, appartiennent au cerf, au chamois et au mouflon.

Nous nous trouvons donc à une époque presque glaciaire, bien près de l'âge du renne, sinon lui-même, sûrement du Néolithique.

L'abri sous roche de Saint-Pierre n'était certes pas le seul utilisé dans la région, par les populations néolithiques.

Déjà en 1868, M. Dieulefait, le savant géologue, professeur à la Faculté des sciences de Marseille, de retour d'une excursion dans dans le Var, faisait, à l'Académie du Var de Toulon, une communication ayant trait aux couches néolithiques des tufs quaternaires de Tourtour. Il avait recueilli, dans des couches bien en place, des vestiges de l'homme à cette époque reculée (1).

Nous avons retrouvé, à environ cinq cent mètres du village de Tourtour, sur la route d'Amplus, sous des tufs qui avaient été tranchés pour l'établissement de la route, la couche néolithique, signalée par M. Dieulafait. Il nous a été facile d'y ramasser des échan-

(1) *Echo du Var*, 25 octobre 1868.

tillons de poteries néolithiques, pareilles, à celles de Saint-Pierre.

Rien d'étonnant que, dans ces régions privées, par la nature géologique du terrain, de cavernes calcaires, les populations y aient utilisé des cavités qui leur offraient les tufs de formations récentes, qu'ils pouvaient agrandir sans beaucoup de travail, en les appropriant à leurs besoins et pouvoir leur servir ainsi de cavernes ou d'abris sous roche.

C'est de cette façon que nous considérons l'existence de ces divers foyers, qui ont pu conserver intacts soit les débris des vases de cuisine, soit les restes des animaux qui avaient servi à nourrir ces populations, qui vivaient au grand air, se retirant dans ces abris, soit pour se préserver contre les atteintes des températures trop basses, soit pour se garantir des neiges qui devaient être abondantes. Cette observation nous est suggérée par les résultats de nos trouvailles, faites sur le plateau qui domine l'abri de Saint-Pierre, où nous avons recueilli pas mal de petits silex. Ces populations se réunissaient certainement en ce point, lorsque les saisons plus clémentes le permettaient.

Une station gallo-romaine a succédé à ces populations lointaines, puisque nous en relevons des traces par les poteries que l'on rencontre à chaque pas.

Le vocable lui-même de Saint-Pierre, qui avait été utilisé par les premiers chrétiens, nous indique aussi que cette région était habitée aux premiers siècles de notre ère. Nous nous trouvons donc en présence d'un habitat très ancien, où les populations se sont succédées à travers les âges.

Une troisième visite, faite le 28 juillet, en compagnie de l'un de nos meilleurs amis, M. Alexandre DAUNAS, ancien agent voyer à Carcès, qui a bien voulu relever, pour notre travail, l'état des lieux et faire les dessins qui accompagnent notre étude, dont nous le remercions ici tout particulièrement, nous a confirmé dans les opinions ci-dessus exprimées.

II. INDICATIONS TOPOGRAPHIQUES. — *Dénomination.* — Nous lui donnerons le nom d'abri sous roche de Saint-Pierre, étant situé sur le domaine de Saint-Pierre, territoire de la commune de Tourtour, canton de Salernes (Var). Le domaine de Saint-Pierre est porté sur la carte d'Etat-major de 1 à 80 milles.

Propriétaire. — La propriété de Saint-Pierre a été acquise par M. Ferdinand Carles, de Tourves, de M. Blanc Anselme, notaire, à Tavernes. Nous devons des remerciements à M. Carles, qui après nous avoir signalé l'abri, nous a permis de pratiquer des fouilles et nous a même remis les débris de poteries qu'il avait recueilli lui-même à fleur de terre.

Le manque de temps ne nous a pas permis de rechercher dans les livres terriers de la commune de Tourtour, le nom de tous les propriétaires connus. Nous devons cependant mentionner que cette terre a dû appartenir à quelques coseigneurs de Tourtour, comme l'indiquerait les armes qui surmontent la porte d'entrée de l'habitation, dans la cour intérieure, dont l'écu porte deux tours accostées de trois pins, représentant l'espèce très rare du *Pinus uncinata*, Ram., assez répandue dans ces parages.

La proximité de l'ancienne abbaye des Citeaux, Notre-Dame de Florielle, berceau de la célèbre abbaye du Thoronet, nous laisserait croire que les moines avaient dû être propriétaires de Saint-Pierre et y entretenir le service du culte pour les populations environnantes.

Situation. — Les restes de l'abri se trouvent situés à l'intersection des lignes A. B., et C. D., indiquées sur l'extrait cadastral, parcelle n° 363, section B, du plan cadastral de la commune de Tourtour, à l'échelle de 1 à 5,000 que nous représentons réduit de moitié, sur notre *Fig. 1*.

Ces restes sont à 8^m15, côté est de l'habitation actuelle, séparés de cette dernière par une terrasse établie par le coupement du tuf, pour faciliter l'entrée de la campagne.

Orientation. — La coupure du rocher va du nord au sud, et présente sa face verticale complètement ouest.

Coordonnées géographiques. — Les coordonnées géographiques sont les suivants, d'après la carte d'Etat-major au 80 millième.

Longitude, est : 3° 59' 30".

Latitude, nord : 43° 35' 25".

Altitude. — L'altitude de Saint-Pierre est d'environ 628 mètres, en tenant compte de l'altitude des sommets voisins et surtout en se basant sur celle de Tourtour qui est de 640.

Régime des eaux. — De Tourtour à Saint-Pierre, deux bassins se présentent, l'un amenant dans un ravin placé en dessous des tufs signalés par Dieulafait toutes les eaux du nord du village et celles de l'est jusqu'à la bifurcation d'Ampus et l'ancienne route d'Aups à Draguignan. De ce point les eaux du deuxième bassin se rendent

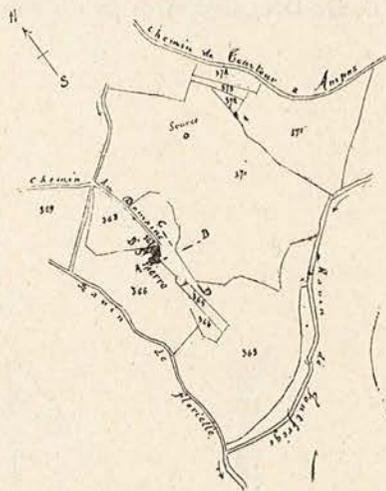


Fig. 1. — Plan du Gisement. — [Échelle : 1/10,000].

toutes dans le torrent de Florielle, situé au bas du versant sud, aussi bien que la partie nord-ouest que celle nord. Quand à celles du versant est, elles se partagent entre le domaine de Saint-Pierre et Fonfreye.

Voies d'accès. — A. Si l'on part de Brignoles, il faut d'abord se rendre à Tourtour. En sortant de ce village, on prend la route d'Ampus, à environ 2 kilomètres, on rencontre sur la droite, l'ancienne route d'Aups à Draguignan, que l'on suit pendant environ 500 mètres, et que l'on quitte pour un chemin rural qui se présente à gauche, conduisant directement à la campagne de Saint-Pierre, contournant celle-ci en passant devant l'abri.

B. De Draguignan, pour un bon marcheur, passer par Flayosc

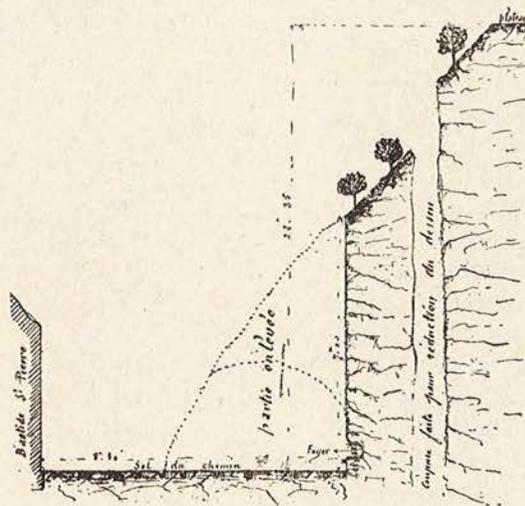


Fig. 2. — Coupe du gisement, suivant la ligne A. B. de la Fig. 1 (Parallèle). — [Échelle : 1/200].

et prendre l'ancienne route de Draguignan à Aups, qui conduit directement à Saint-Pierre par l'ancienne abbaye de Notre-Dame de Florielle. Si les kilomètres effrayent les touristes, il faut prendre la voiture d'Ampus et de là, suivre la route de Tourtour jusqu'à la bifurcation de l'ancienne route d'Aups à Draguignan, qui conduit à Saint-Pierre.

Aspect. Description. — Les restes de l'abri que nous signalons ne sont que la partie la plus profonde de la grotte ou de l'abri qui existait et qui a été enlevé pour l'élargissement des abords de l'habitation.

Toute la partie enlevée, formant abri ou grotte, est représentée, sur notre Fig. 2, par un pointillé.

En sortant de la campagne, on se trouve en présence d'un grand

mur en façade de tuf, tranché verticalement, dont la masse totale de ce tuf atteint une hauteur 22 m. 35, dont nous donnons la coupe ci-dessus. L'ancien sol de l'abri ayant été enlevé, a ramené le sol à une hauteur moyenne en contre-bas du foyer de 0^m42, le foyer lui-même a une hauteur moyenne de 0^m32. La partie tranchée du tuf a une hauteur de 7 mètres, indiquée sur notre coupe A. B (*Fig. 2.*).

A partir de cette côte, le tuf présente un versant de 15 m. 35 de hauteur pour arriver au plateau que nous avons figuré avec une coupure pour en réduire le dessin. Ce versant inculte est parsemé de chênes verts rabougris, qui ne peuvent prendre tous les éléments de végétation dans ce tuf ingrat.

Ce plateau est indiqué sur l'extrait cadastral de notre *Fig. 1*, par la parcelle 370, et désigné sur notre *Fig. 2* par le mot Plateau », est d'une superficie de 51,450 mètres carrés.

La *partie nord* du rocher s'infléchit vers l'est en se relevant sensiblement pour arriver au plateau qui se termine à la source.

La *partie sud* s'infléchit également vers l'est, et le rocher va en s'inclinant pour arriver à niveau de l'ancien sol; cette déclivité se continue jusqu'au ravin de Florielle ou se déversent toutes les eaux qui ont formé ce dépôt.

Nous devons mentionner que là où s'arrête le foyer, dans la partie sud, une grotte naturelle a été utilisée par l'un des propriétaires, qui après l'avoir agrandie, en a fermé l'entrée par un mur et l'a utilisée pour l'établissement de loges à porcs. Lors de ce travail, il aurait été intéressant de voir et d'examiner attentivement les déblais et nous croyons fort que l'on se serait trouvé en présence d'objets précieux qui nous auraient fixé d'une façon indubitable sur l'âge de l'habitat.

III. INDICATIONS STRATIGRAPHIQUES. — *Etudes géologiques des restes de l'abri.* — Les restes de l'abri se présentent sous la forme décrite plus haut, dans un tuf quaternaire, reposant sur l'Infralias dans la base du dépôt.

Dans la partie tranchée on y voit des petites cavités remplies de fines stalactites. Le tuf est plutôt terreux dans la partie nord et devient plus calcaire et plus dur dans la partie méridionale, ce qui s'explique, les eaux étant plus tumultueuses en cet endroit par suite de la déclivité du terrain.

Ces tufs ont été formés par l'eau de la source qui se trouve presque au sommet du plateau à la lettre S, de l'extrait cadastral *Fig. 1.*

Il est reconnu que les eaux ayant formé des dépôts de tufs devaient être plus riches en éléments calcaires, qu'elles ne le sont

aujourd'hui, car ces dépôts auraient plutôt tendance à être dissous par ces mêmes eaux que d'être augmentés (1).

La coloration du tuf est presque uniforme, d'un gris foncé.

Ces tufs sont dissous complètement avec effervescence par les acides, sans laisser de résidu. L'échantillon pour l'étude chimique a été prélevé à 0^m50 au-dessus du foyer.

Ce foyer est formé d'une terre noirâtre contenant des résidus de l'habitat, on y remarque avec les tessons de poteries, des débris d'os et des fragments de charbon. Ce qui prouve bien un séjour prolongé en ce point des populations néolithiques.

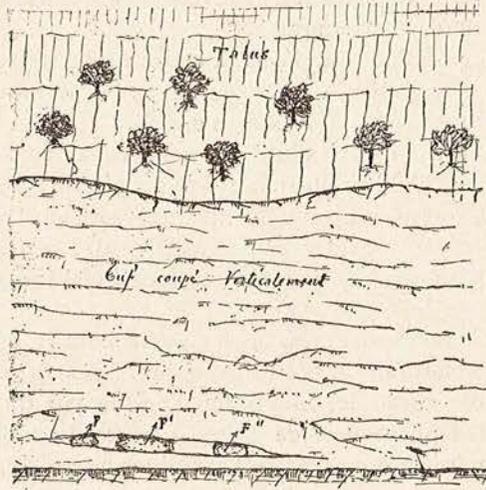


Fig. 3. — Elevation suivant C. D. de la Fig. 1 (Méridien). — [Échelle : 1/200].

Etude géologique du terrain. — La nature du terrain, qui domine la masse tufeuse, est une terre arrable d'apport, avec cailloutis entraînés des montagnes supérieures, lors du creusement des vallées, dont l'épaisseur varie entre un 1 mètre et 0^m25, allant s'amincissant vers la partie supérieure de l'abri où quelques chênes vivent péniblement.

Toutes les terres cultivées du domaine sont de nature argilo-calcaire maigre.

Autres dépôts de tuf. — Dans le ravin qui se trouve au sud, à environ 200 mètres de l'abri et où se rendent toutes les eaux de la propriété, on y rencontre sur la rive droite, un peu vers l'ouest, plusieurs autres dépôts de tuf, d'une coloration jaunâtre, due à un oxyde de fer et reposent sur une zone à cailloutis que l'on pren-

(1) Carte géologique de Zurcher (Notice explicative).

drait au premier aspect pour une moraine et qui n'est que le résultat des cailloux roulés des sommets environnants.

IV. TROUVAILLES. — Pour l'explication et la dénomination des pièces que nous avons l'honneur de soumettre à la bienveillante attention de Messieurs les congressistes, M. DAUNAS a bien voulu nous faire un plan en élévation de l'abri où les points du foyer fouillés sont représentés par les lettres F, F', F'', dans notre *Fig. 3*.

Résultat de la première visite.

POTERIES. — *Divers tessons dans les trois fouilles.*

OSSEMENTS (Déterminations de M. Hue).

- 1^{re} fouille F. Fragment de tibia de Cerf, de grande taille, mesurant 0^m070 de longueur.
2^e — F'. Fragment de calcanéum de Chamois, mesurant 0^m032 de longueur.
3^e — F''. Deux molaires supérieures droites du Mouton.
4^e — F''. Divers petits fragments d'os indéterminables.

Résultat de la 2^e visite (23 juin 1908).

POTERIES. — *Divers tessons dans les trois fouilles semblables à celles déjà recueillies.*

OSSEMENTS (Déterminations de M. Hue).

- 1^{er} fouille F. Divers petits débris d'ossements, reconnus indéterminables.
2^e — F'. 1^o Un fragment d'un tibia gauche d'un Ovin (partie inférieure de la crête tibiale).
2^o Une molaire supérieure gauche de Mouflon.
3^e — F''. Divers petits fragments d'os indéterminables.

Des échantillons du foyer ont été prélevés à chaque point désignés ci-dessus.

Recherches sur le Plateau.

SILEX. — *Les silex, que nous avons recueillis sur le plateau, sont tous d'importation, car aucun terrain donnant des silex ne se trouve dans la région.*

Première visite. — 5 échantillons, plus ou moins éclats de taille différentes.

Deuxième visite. — 4 échantillons, de taille différente également.

Troisième visite. — 5 échantillons, de diverses grandeurs.

Tous ces silex semblent de la même provenance ; ils sont d'une coloration blanchâtre.

**Armes et outils en pierre de la région des Maadid
(Algérie).**

PAR

A. ROBERT (de Bordj bou arréridj, Algérie),

Administrateur principal de Commune mixte,
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

En parcourant les très nombreuses stations préhistoriques de la commune mixte des Maadid, j'ai recueilli beaucoup de silex taillés : lames, scies, ciseaux, gouges, tranchets, grattoirs, burins, pointes de flèches, javelots, zagaies, etc., etc.

Indépendamment de l'industrie du silex, il existait aussi, dans toutes ces stations, l'industrie de la taille des roches trouvées sur place ou sur certains points rapprochés.

L'étude des outils ou armes en silex m'entraînerait trop loin ; je me borne à énumérer certains instruments en calcaire, grès ou autres roches.

A côté d'outils ou armes à formes constantes, fort souvent décrits, j'ai, dans mes recherches, rencontré quelques pièces intéressantes, méritant d'être étudiées, tant en raison de leur état de conservation que de leur configuration et leur usage.

DOUAR SIDI-EMBAREK.

Station d'Oulaoul. — Cette station, située à 2 kilomètres de Bordj bou arréridj, à l'est, m'a fourni les instruments suivants.

1° Un marteau en calcaire à deux branches (une pointue, l'autre plate) ayant 19 centimètres de hauteur. Les branches ont ensemble 15 centimètres de large. Le manche est long de 13 centimètres, large de 8 centimètres dans sa partie inférieure et 3 centimètres $\frac{1}{2}$ dans sa partie médiane. L'épaisseur moyenne de l'instrument est de 2 centimètres.

Cet instrument a été confectionné par un habile ouvrier, qui préféra fabriquer un outil et son manche d'une seule pièce, afin d'augmenter sa résistance, que de faire séparément et manche et outil, qu'il aurait fallu assujettir par des liens quelconques.

D'une préhension parfaite, cet instrument pouvait à la fois servir d'arme ou d'outil. Spécialement fait pour la main droite, les quatre doigts étaient repliés sur la partie incurvée, le pouce en dessus et allongé contre le manche formant ainsi une ligne droite avec le côté anguleux de l'instrument.

Le relèvement de l'extrémité du manche, fort bien compris, empêchait l'instrument de glisser et le maintenait bien en main.

2° Trois haches, en calcaire, de 11, 12, 13 centimètres de long, dont les tranchants ont été endommagés (*Fig. 1*).

3° Couperet ou serpette, en calcaire, de 14 centimètres de long, 6 centimètres de large, et 1 centimètre $1/2$ d'épaisseur.

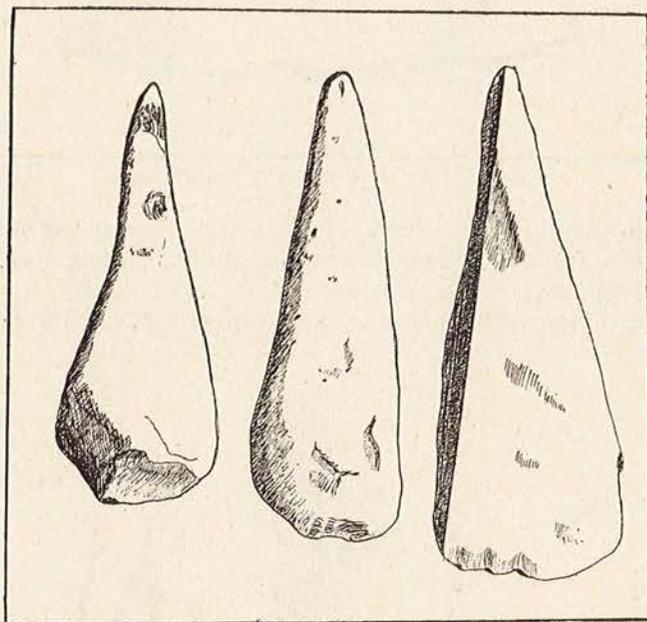


Fig. 1. — Haches en Calcaire. — [$1/2$ grandeur].

Cet instrument est muni d'un tronçon de pédoncule, qui a dû être brisé et n'a plus que 3 centimètres de longueur sur deux de largeur.

La partie coupante est arrondie en demi circonférence, taillée en biseau, et tranchante sur tout son pourtour.

Cet instrument devait être fixé à un manche et pouvait être utilisé pour fendre et équarrir le bois (*Fig. 2*).

Station de Semache. — Située dans le même douar Sidi Embarek, la station de Semache est à une distance de 12 kilomètres est de Bordj bou arréridj.

1° Trois pointes de lances en calcaire. La première de ces pointes a 10 centimètres de long, 4 centimètres de large et 1 centimètre 1/2 d'épaisseur. La pointe de cette lance est taillée à angle droit avec arêtes encore très nettes et cran. Le pédoncule a 7 centimètres

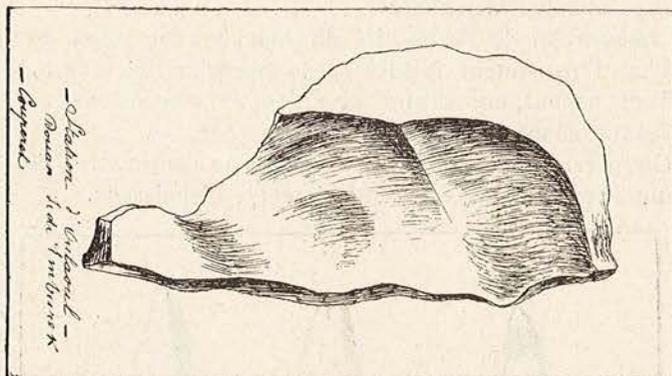


Fig. 2. — Couperet en Calcaire. — [1/2 grandeur].

de long, se termine en pointe, et porte à sa partie droite trois encoches qui servaient à retenir les liens fixant l'arme à une hampe.

La deuxième pointe a 10 centimètres de long, 3 centimètres de large, 2 centimètres d'épaisseur. Finement taillée, la pointe affecte

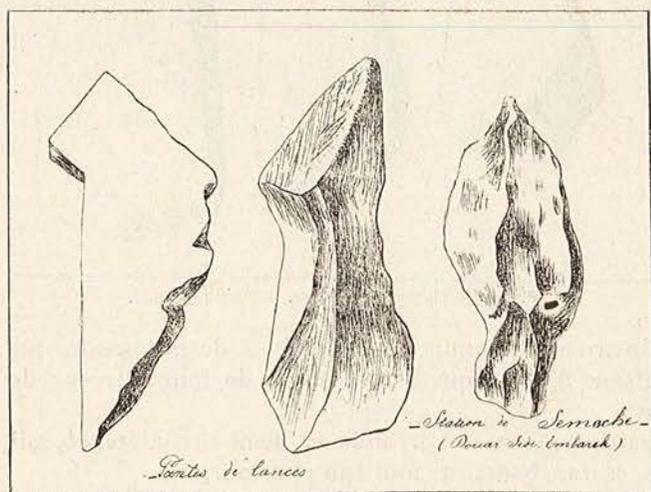


Fig. 3. — Pointes de Lances. — [1/2 grandeur].

la forme amygdaloïde et a été polie. Le pédoncule a 6 centimètres de long et est à sa base plus large, ce qui facilitait la fixation au manche.

La troisième pointe, grossièrement taillée, n'a que 8 centimètres

de long, 3 centimètres $\frac{1}{2}$ de large et un centimètre d'épaisseur. Elle est munie d'un pédoncule qui n'a que 2 centimètres $\frac{1}{2}$ de long, 2 centimètres de large, et devait servir à l'assujettissement sur un manche (*Fig. 3*).

DOUAR AIN-TURC.

Station de Davout. — Station située à 32 kilomètres est de Bordj bou arréridj.

1° Pointe de lance en forme de feuille de laurier en calcaire, longueur 10 centimètres; largeur 4 centimètres $\frac{1}{2}$; épaisseur

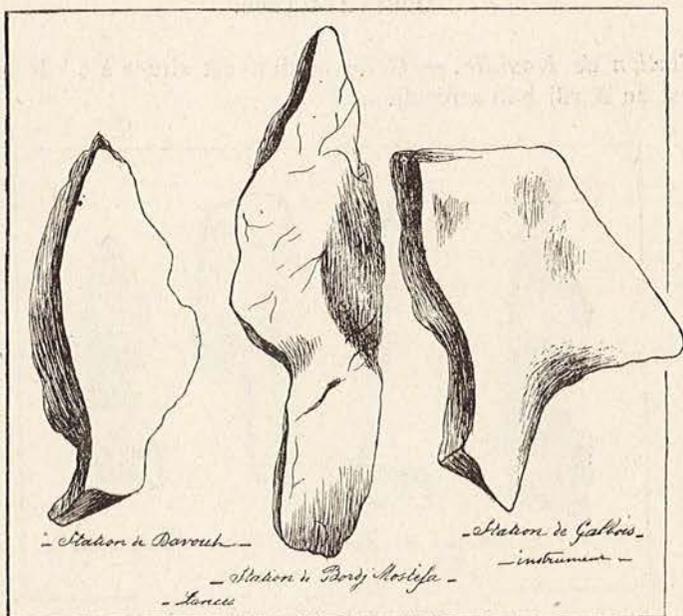


Fig. 4. — Lances. — [$\frac{1}{2}$ grandeur].

1 centimètre. Finement taillée et bien conservée, cette pointe de lance est pourvue d'un petit pédoncule de 1 centimètre, légèrement recourbé à gauche pour permettre l'adaptation à un manche (*Fig. 4*).

DOUAR ZEGGUEUR.

Station de Bordj Mostefa. — Station située à 7 kilomètres sud de Bordj bou arréridj.

1° Pointe de lance en calcaire de 14 centimètres de long, 4 centimètres de large, 2 centimètres d'épaisseur. Cette pointe à cran grossièrement taillée, possède un pédoncule de 5 centimètres de long (*Fig. 4*).

DOUAR SIDI EMBAREK.

Station de Galbois. — Station située à 6 kilomètres est de Bordj bou arréridj.

1° Pointe triangulaire en calcaire de 8 centimètres de long, 9 centimètres de large, 1/2 centimètres d'épaisseur (*Fig. 5*).

Grossièrement taillée, elle est munie d'un pédoncule de 3 centimètres de long. Des traces de gravure existent sur une des faces de l'instrument.

DOUAR ZEGGUEUR.

Station de Nouidir. — Cette station est située à 8 kilomètres ouest de Bordj bou arréridj.

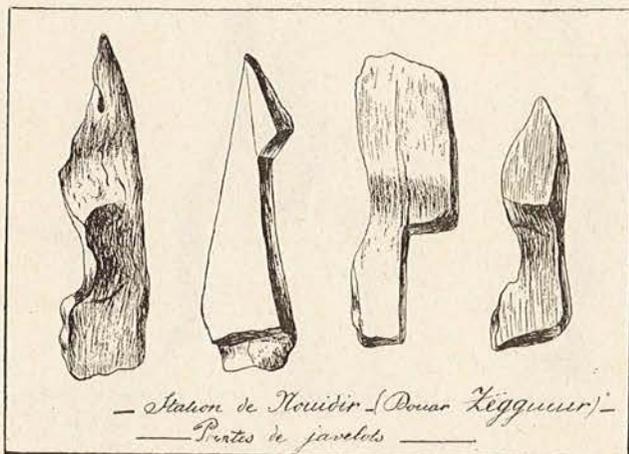


Fig. 5. — Pointes de Javelots. — [1/2 grandeur].

1° Quatre pointes de javelots en grès de 8 et 7 centimètres de long sur 2 centimètres de large.

Toutes les quatre sont à cran et possèdent un pédoncule, afin de les fixer à une hampe. Assez finement taillées, trois d'entre elles sont dans un parfait état de conservation (*Fig. 5*).

2° Deux pointes de lances; elles ont toutes deux 17 centimètres de long, 2 centimètres d'épaisseur et 3 et 6 centimètres de large.

La première est taillée en biseau avec une arête médiane et un cran d'arrêt prononcé, à la base, pour la maintenir à la hampe.

La deuxième, moins large, est plus finement taillée, d'une forme plus élégante, elle a été polie sur son côté droit et possède un petit pédoncule (*Fig. 6*).

3° Quatre ciseaux en grès de 4, 5, 8 et 10 centimètres de long. Ces quatre ciseaux sont parfaitement taillés et bien en main,

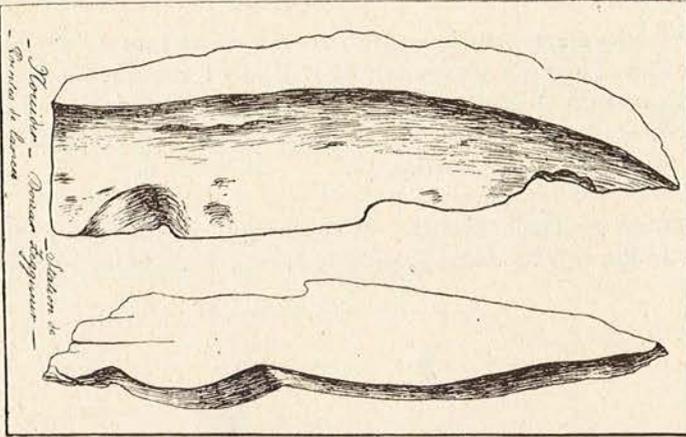


Fig. 6. — Pointes de Lances. — [1/2 grandeur].

faciles à manier, ils offrent toutes les qualités requises pour ce genre d'outil.

DOUAR MEKARTA.

Station de la ferme Trabbia. — Située à 20 kilomètres sud de Bordj bou arréridj.

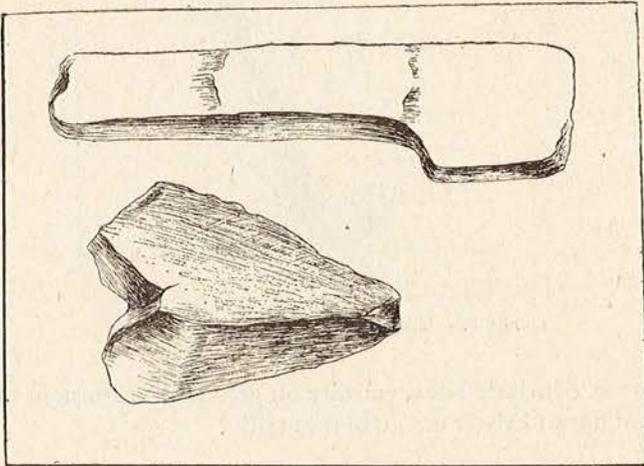


Fig. 7. — Pointes de Lances. — [1/2 grandeur].

1° Deux pointes de lances en calcaire. La première, dont l'extrémité a été brisée, est longue de 13 centimètres, large de 3 centimètres 1/2, épaisse de 2 centimètres.

Elle est à cran et possède un pédoncule long de 9 centimètres. Elle a été polie sur toutes ses faces.

2° La deuxième est triangulaire avec encoche concave prononcée à la base. La pointe a été émoussée. Elle a 8 centimètres de long, 6 centimètres de large et 1 centimètre 1/2 d'épaisseur.

Taillée en biseau à droite et à gauche, elle a une arête médiane et a été également polie (*Fig. 7*).

Station des Oulad Hama. — Cette station est située à 19 kilomètres de Bordj bou arréridj, près de la rivière de l'Oued-Ksob. De

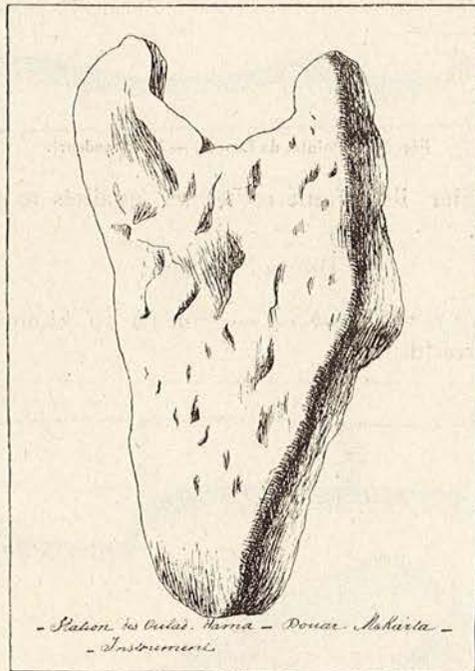


Fig. 8. — Instrument en grès. — [1/2 grandeur].

nombreux débris de silex, calcaire ou grès taillés, attestent que sur ce point devait exister un atelier de taille.

Un instrument en grès, grossièrement taillé, de 19 centimètres de long, 6 centimètres 1/2 de large et 2 centimètres 1/2 d'épaisseur, dont la pointe a été émoussée, devait incontestablement être fixé à un manche par l'encoche supérieure taillée à arêtes vives. Il pouvait servir à équarrir les pièces de bois ou à les fendre (*Fig. 8*).

Les outils ou armes, que je viens de décrire, étaient confectionnés avec les roches des points sur lesquels ces pièces furent trouvées.

Les ouvriers de l'époque néolithique utilisant des calcaires grès ou autres, profitaient de leur forme primitive pour les approprier à l'usage auquel ils les destinaient. Ils ne se limitaient pas aux silex dont l'exiguité des dimensions ne permettaient pas toujours la confection de gros instruments.

Le nombre important d'instruments en calcaire ou autres, que j'ai recueillis dans mes fouilles de grottes de Bouzabaouine, Dekhlet-Zitoune, Ghar-Chott et mes explorations de nombreuses stations préhistoriques algériennes, m'a démontré qu'en Algérie, là où il y a des silex taillés, se rencontrent presque toujours, des instruments plus volumineux, fabriqués avec les roches avoisinantes.

La plupart des palethnologues algériens s'occupent plus spécialement des silex taillés, délaissant l'étude des instruments fabriqués avec des pierres autres que le silex. Je suis convaincu que cette étude fournirait des documents précieux à la Science préhistorique et procurerait de réelles satisfactions aux chercheurs qui voudraient bien s'en occuper.

A ce propos, ne pourrait-il pas être procédé à un inventaire général des principaux types d'outils ou armes en calcaire, ou autres roches, découverts dans le monde entier?

Avec l'aide de tous les savants, on arriverait facilement à avoir la description et l'image du type le plus commun de chaque instrument, alors en usage chez les différentes races primitives.

Ce relevé, indiquant par pays d'origine les divers instruments, permettrait aux palethnologues de se former, par comparaison et rapprochement, une opinion plus exacte des pièces intéressantes qu'ils pourraient découvrir, et donnerait aussi à la science préhistorique l'envergure et l'impulsion qui lui convient.

**Signalement de gravures pédiformes,
d'une Grotte et d'Abris sous roche à la Montagne
de la Balme, au lieu dit « Rocher-des-Tailles »,
Commune de Montailleur (Savoie).**

PAR

l'Abbé BERGERET (Cléry, Savoie).

Du vieux chemin de la Montagne de la Balme (commune de Cléry), à 3/4 d'heure du village de Clermont, se détache un sentier qui traverse du nord au sud les bois de cette région. Ce sentier franchit les deux ruisseaux dont la jonction, à quelques mètres plus bas, forme le Nant de Clermont.

Dans le premier de ces torrents alimentés par les sources de la Balme se dresse une paroi rocheuse, sur la surface de laquelle on remarque cinq empreintes gravées pédiformes dont la pointure est d'environ 0^m16 et la profondeur de 0^m2 à 0^m3. Les gens du pays que j'ai interrogés sur la provenance de ces gravures, m'ont déclaré qu'elles avaient été faites probablement pour aider à franchir à pieds nus le rocher qui barrait le sentier, avant que des travaux effectués en ce point aient détruit l'obstacle. Or, il est aisé de se rendre compte de l'impossibilité de se tenir en équilibre sur le mince appui de ces creux et sur une forte pente de 90 pour 100. Dimensions : pointure 0^m15 à 0^m16, écartement du talon à la pointure 0^m125, écartement des empreintes l'une de l'autre 0^m4.

Le même sentier, dont ces empreintes orientées vers le nord, semblent marquer la direction, mène au Rocher-des-Tailles. On accède à ce rocher formidable, haut de plus de 80 mètres, et long d'environ 100 mètres, par une plate-forme de même longueur et de 3 à 4 mètres de largeur. Orienté au levant, tout le jour baigné par les rayons du soleil, en un site abrité des vents du nord, ouvert aux brises du sud, ce rocher semble être, autant que les grottes de Savigny, du Nivollet ou de Chables, approprié aux habitudes et aux goûts des tribus néolithiques. Elles y trouvaient une grotte naturelle dont le quart antérieur permettait la station droite. Large, à l'entrée, de 12 mètres, elle s'abaisse jusqu'à 0^m15 du sol.

Des deux côtés de la grotte sont creusés de nombreux abris sous roche, naturels ou artificiels. Si maintenant, se plaçant à l'entrée de la grotte, l'on regarde le pied du rocher montant vers le nord, on observe sur une saillie longue de 3 à 4 mètres, une encoche large de 0^m20, par laquelle on accède facilement à une brèche ovale profonde de 0^m20.

Au fond de la grotte coule une source, abondante à l'époque des pluies et de la fonte des neiges ; elle a accumulé sur le plancher rocheux 0^m15 à 0^m20 de terres et de galets, et sans doute, par la suite des temps, elle a entraîné sur la plateforme et les pentes vertigineuses qui tombent vers le Nant de Clermont, les débris et les objets (l'outillage) caractéristiques de l'habitat néolithique.

Deux grottes, plus considérables que celle du « Rocher des Tailles », s'ouvrent dans le « Grand Rocher » qui, couronnant le sommet de la montagne d'Orizan (commune de Cléry), sépare celle-ci de la montagne de la Balme.

Ces observations résultent d'une simple inspection des lieux ; elles n'ont pas encore été suivies de fouilles méthodiques, dont les difficultés sont évidentes !

Recherches préhistoriques à Bougie (Algérie).

PAR

A. DEBRUGE (de Constantine),

Correspondant du Ministère de l'Instruction Publique.

LA GROTTÉ DES SALINES. — A différentes reprises, nous avons décrit la très pittoresque situation de la coquette ville de Bougie. Nous ne nous proposons pas aujourd'hui de nous arrêter longuement sur une nouvelle description de cette localité, pour arriver directement au but qui doit nous occuper, la continuation de nos recherches sur le Préhistorique dans cette région.

Bien des preuves d'habitat à cette époque reculée ont déjà été données ; et nous ne ferons que confirmer la haute antiquité de l'homme au milieu de ces sites sauvages.

Lorsqu'on prend la route menant au grand phare de Carbon, passé le tunnel trouant la montagne, un peu avant d'arriver au bout du premier et grand lacet formé par cette voie d'accès accidentée, on rencontre sur la gauche une grotte naturelle mise à jour par les mines au cours du percement du chemin.

Immédiatement après cette grotte, il convient de gravir un rocher assez abrupt, pour tomber sur un sentier mal indiqué et peu connu, lequel après avoir obliqué à gauche, contourne vers la droite un des pics principaux de cette partie du puissant massif du Gourraya, pour vous amener, après un parcours accidenté du côté des Salines, à une descente presque à pic et périlleuse.

A une époque récente, sur laquelle nous n'avons pu obtenir aucun éclaircissement, une série de marches grossières ont été établies et deux anneaux de fer ont même été scellés dans le roc et à gauche, pour y installer un garde-fou en vue d'éviter le vertige. Nous ne pouvons guère évaluer la hauteur à laquelle on peut se trouver à cet endroit, mais nous estimons que le moindre faux pas pourrait vous précipiter dans les rochers des Salines d'au moins une centaine de mètres.

Au bas de cette première série de marches, d'un secours très appréciable, on en rencontre encore quelques autres, pour enfin déboucher sur la façade de la grande grotte des Salines.

Notre première visite à cette grotte, date de près de quatre années, et nous y avons été conduit par un jeune chasseur de coléoptères cavernicoles, montagnard intrépide qui aimait à aller s'enfermer dans ces solitudes.

Dès le début, nous pressentions des découvertes préhistoriques, mais après un plus ample examen au cours de nos visites postérieures, nous ne pouvions nous cacher les difficultés devant surgir pendant les travaux d'un dégagement méthodique.

Cependant, dans le courant de l'hiver 1906-1907, particulièrement favorable, aidé d'une petite subvention de M. le Gouverneur général, nous avons pu pratiquer une fouille partielle de l'avant grotte.

L'ouverture assez élevée, de près de 8 mètres de façade, regarde le nord-ouest, elle se trouvait en partie obstruée et envahie par de la broussaille, des arbres même, ainsi que par différentes pierres éboulées de la voûte sensiblement en retrait.

Un couloir d'une vingtaine de mètres de longueur et d'une largeur variable de 4 à 6 mètres, donne accès dans l'intérieur où les ramifications se multiplient à l'infini. Sur une bonne partie de ce couloir, en partant de l'ouverture à droite et à gauche, on remarque un mur fait de pierres sèches, calcaires du massif, irrégulièrement aplaties, et simplement posées les unes sur les autres. Il convient de ne voir dans cette construction qu'un simple jeu d'utilisation et sans doute d'une époque récente, car nous avons pu constater à la surface la présence de foyers d'actualité, ainsi que les restes de diverses coquilles marines.

C'est vainement que nous avons exploré les parois accessibles, généralement de formation stalagmitique, nulle part nous n'avons relevé la moindre trace de peinture ou de gravure. Mais il convient de remarquer que depuis la période d'occupation, la disposition de cette grotte a pu varier d'une façon très sensible à la suite des apports, tassements et éboulements.

Les tremblements de terre sont toujours fréquents dans l'Atlas, aussi l'intérieur et les abords se trouvent tapissés de rochers, et dès le début de nos fouilles, nous nous trouvions aux prises avec les plus sérieuses difficultés. Le calcaire, parfois lamelleux, a glissé et forme en maints endroits de véritables remparts, et c'est ainsi qu'à quelques mètres de l'avant grotte, nous rencontrions déjà un bloc volumineux verticalement placé et dans un sens longitudinal au couloir.

A la surface, sous une épaisse couche de poussière, on rencontre un humus noirâtre, puis le sol devient compact, jaunâtre et argilo-cendreuse, avec par places, de véritables empâtements stalagmitiques; les ossements sont très lourds, fossilisés, et forment brèches.

Les charbons sont fort rares à l'entrée, mais le couloir étant large et recevant la lumière jusqu'à une assez grande profondeur, il est probable que le lieu principal d'occupation n'a pas été atteint.

En raison des difficultés — nous avons dû pratiquer une vingtaine de coups de mine, — et aussi nos ressources étant limitées, nous abandonnions après trois semaines ce travail de reconnaissance, non toutefois sans avoir acqui la preuve de la présence de l'homme à une époque très reculée.

A 1^m50 de profondeur, nous avons recueilli une dizaine de silex, quatre quartzites et une pointe en calcaire dur (*Fig. 1*), le tout de taille moustérienne.

Nous possédons également une petite perle discoïde vraisemblablement faite d'un fragment de cardite, ainsi qu'un curieux broyeur percuteur en grès très dur; c'est un galet de 0^m11 de longueur, 0^m07 de largeur et 0^m04 dans sa plus grande épaisseur, de forme elliptique, aplati sur une face, l'autre offrant par usure une con-

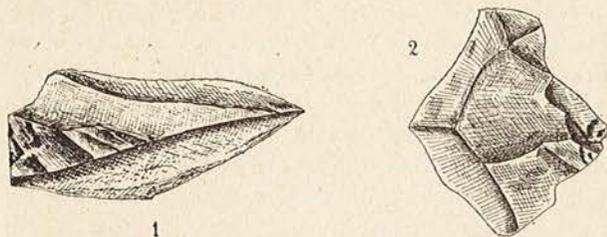


Fig. 1. — Grande grotte des Salines. — 1, Quartzite; — 2, Calcaire.

cavité bien prononcée. Les deux extrémités arrondies ont longtemps servi de marteau, un éclat s'est même détaché et de ce côté existe une gangue de dépôts d'une dureté excessive.

L'exposition nord-ouest fait qu'en plein été, cet endroit est d'une remarquable fraîcheur et en raison de l'isolement, de l'inaccessibilité et du voisinage de la mer, nous estimons qu'il y aurait là, des documents du plus haut intérêt.

RECHERCHES DANS LES AIGUADES. — Afin de pouvoir se guider et pour éviter les confusions avec nos fouilles précédentes de 1903-1904, dans le vaste amphithéâtre des Aiguades, nous donnons ci-contre une carte-guide de ce remarquable lieu dit (*Fig. 2*).

ABRIS DE LA BATTERIE DE SIDI-YAYA (n° 10). — Au-dessus et un peu plus loin que la batterie de Sidi-Yaya, en s'enfonçant vers d'énormes rochers existant à droite, on trouve deux abris contigus assez profonds et découpés dans le poudingue calcaréo-siliceux, for-

mant la base de cette partie de la haute montagne du Gourraya, côté du Pic des Singes. Celui de gauche est en partie effondré; et on constate que des portes véritables pouvaient autrefois les fermer d'une façon à peu près parfaite; des pans de murs en pierres sèches subsistent encore à droite, ne laissant aucun doute à cet égard.

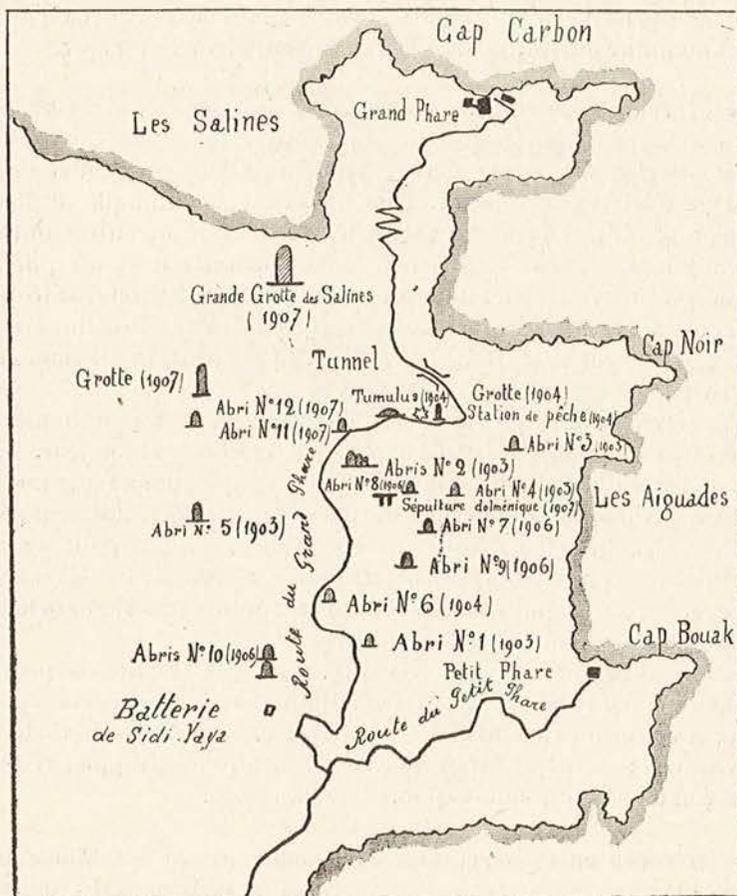


Fig 2. — Carte des Fouilles, faites dans les Aiguades (1905-1907), près de Bougie.

Nous avons pratiqué là une fouille assez conséquente. Presque à la surface, — ainsi que nous avons déjà eu à le signaler dans nos recherches de 1903-1904, — nous avons rencontré un lit de briques irrégulières, faites d'une argile jaunâtre et bien cuite, occupant la surface de deux mètres carrés environ. Rien de préhistorique dans les terres extraites et les débris recueillis sont des époques romaine et arabe.

Après quelques jours, nous abandonnions cette fouille, persuadé que ces abris découpés par les éléments sont de formation impropre pour l'habitat, et récents.

Dans tous les abris des Aiguades, nous avons reconnu la particularité que nous venons de signaler, et, en 1904 (1), nous estimions que ces lits de briques, se présentant dans les mêmes conditions et sur un espace à peu près régulier, avaient été établis en vue d'éviter l'humidité du sol, là où on avait l'habitude de se reposer.

SÉPULTURE DOLMÉNIQUE. — Au cours de nos patientes recherches dans toute la région de Bougie, il ne nous a jamais été donné de rencontrer de dolmen; la pierre cependant ne fait pas défaut et c'est une particularité à signaler. Tout près de l'abri indiqué au plan sous le n° 8, une ouverture assez singulière avait pu attirer notre attention. La partie supérieure seule apparaissait et un pilier naturel du roc à gauche, une forte pierre écrasée à droite, se trouvaient recouverts par une large dalle, disparaissant elle-même sous une couche épaisse de terre descendue de plus haut, le sol étant en déclivité.

L'ouverture, telle que nous l'avions trouvée, ne mesurait guère que 0^m40 de hauteur, 1^m de largeur et 1^m50 de profondeur. Le dégagement opéré, nous pouvions nous rendre compte que nous nous trouvions en présence d'une véritable sépulture dolménique et une disposition particulière du roc avait été utilisée pour recevoir deux corps. Inhumation certainement posthume, car les ossatures sont très incomplètes; et il n'existait nulle symétrie ni orientation dans la disposition des cadavres.

Au tamisage, nous avons recueilli : une quarantaine de petits disques en os, perforés dans les conditions ordinaires à cette époque, et conformes à d'autres trouvés dans des fouilles antérieures et voisines ; un fragment de poterie de facture néolithique, et un poinçon en os poli, dont la pointe est émoussée.

ABRI VOISIN DE LA SÉPULTURE DOLMÉNIQUE (n° 8). — Entre le triple abri n° 2 et l'abri n° 4 dégagés en 1903, nous en avons fouillé un autre, dont le dispositif était admirable et sur lequel nous fondions les plus belles espérances. Un rempart en pierres sèches fermait la partie extérieure jusqu'à une certaine hauteur; et le tout constituait un superbe abri elliptique servant encore de refuge à des pêcheurs, car, à la surface, on remarquait un amas de cendres et de charbons, ainsi qu'un lit primitif fait de feuilles mortes et d'herbes sèches.

(1) *Bulletin de la Société archéologique de Constantine*, 1905.

A une faible profondeur, dans les conditions déjà signalées, nous avons trouvé sur deux mètres carrés environ, des briques accolées d'une façon régulière et sur le sens horizontal.

A 0^m50 en dessous, la terre était cendreuse et nous avons constaté l'existence d'un foyer encore en place : c'était simplement deux fortes pierres choisies, aplaties et dressées, entre lesquelles il y avait de nombreux charbons et un dépôt épais de cendres amalgamées et d'une couleur rougeâtre.

Tout auprès, nous avons recueilli les restes brisés d'un large vase d'argile mal cuite, de facture néolithique, fortement calciné extérieurement. A deux centimètres du bord sur toute la périphérie, court un cordon en relief, sur lequel on a façonné assez régulièrement, une série de crans imprimés au doigt et espacés avec soin (*Fig. 3*). Nous avons également retenu un fort galet de quartzite, allongé et aplati ; l'une des extrémités est taillée en ciseau des deux

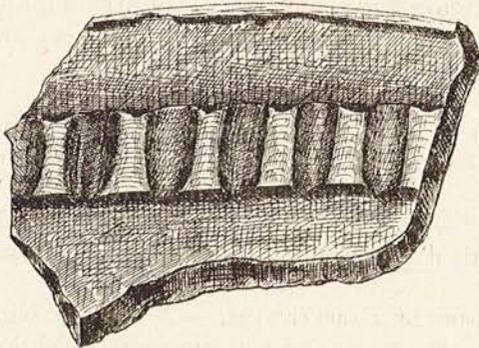


Fig. 3. — Fragment de bordure de vase.

sens, tandis que l'extrémité opposée est fortement martelée et a servi de percuteur. A la profondeur de 0^m70, on tombe sur un cailloutis de calcaire siliceux, provenant de la désagrégation du conglomérat véritable, dont la paroi supérieure est composée ; et on ne trouve plus trace de matières organiques.

ABRIS (n^{os} 7 et 9). — Deux abris, situés entre d'autres antérieurement dégagés (Voir *Fig. 1* ; n^{os} 7 et 9), ont également été fouillés. Rien de particulier à dire sur celui qui porte le n^o 7, sinon que, comme dans tous les autres, nous avons constaté la présence de briques nombreuses et de tessons de poterie d'actualité.

Le n^o 9 se présentait dans des conditions analogues à celui voisin de la sépulture dolménique et un rempart elliptique en pierres sèches en garantissait la partie ouverte sur le vide.

Des éboulements de la paroi supérieure obstruaient la totalité

de la surface, et nous avons dû utiliser quelques mines pour le dégagement.

A 0^m30 environ, nous rencontrons un seuil partiel d'isolement fait de briques; de nombreux débris d'actualité jonchent les décombres. A une assez grande profondeur, nous arrêtons cette fouille, ne trouvant aucun indice d'habitat à l'époque préhistorique.

ABRIS DU BOIS DE PINS (n° 11). — Presque en bordure de la route, à gauche en allant à Carbon, et dans le deuxième bois de pins, existe un bel abri, aux parois fortement noircies par la fumée, mais très incommode, le rocher plongeant en déclivité vers l'extérieur.

Une tranchée de reconnaissance a été pratiquée un peu en avant et dans un sens transversal; elle nous a permis de constater la présence de nombreux charbons, de rares ossements d'animaux divers et récents. Vers la partie inférieure de cette fouille, nous avons recueilli une moitié d'un petit vase, de facture néolithique, de forme demi sphérique, en argile épaisse, rougeâtre et grossièrement cuite.

ABRI (n° 12). — Longeant le même massif sur la gauche et beaucoup plus haut que l'abri que nous venons de quitter, en existait un autre, avec mur de protection en pierres sèches et de forme elliptique; toujours même dispositif, lit de briques, débris nombreux de poterie d'actualité, mais rien de préhistorique.

GROTTE VOISINE DE L'ABRI (n° 12). — A une quinzaine de mètres tout au plus sur la droite et un peu au-dessus de l'abri précédent, il existe une grotte tellement bien cachée par des broussailles, épaisses et peu accessibles, que nous l'avions toujours ignorée. Elle nous a été montrée par un indigène grand chasseur de porcs-épics. Presque comblée jusqu'au faite, il n'était possible de s'y introduire qu'en rampant. Une fouille a été pratiquée un peu en avant jusque la profondeur de 2^m50. On y rencontre quelques charbons ainsi que des ossements anciens; mais nous n'avons, sur cette grotte, que des présomptions d'habitat à l'époque préhistorique, car nous avons dû quitter Bougie sans pouvoir contrôler le fait et laisser le travail à l'état d'ébauche.

STATION DE PÊCHE DU PIC DES SINGES A BOUGIE (Epoque transitoire de la pierre aux métaux). — Le *Bulletin de la Société archéologique de Constantine* (1) comporte le compte rendu détaillé d'une fouille importante que nous avons pratiquée le long de la route

(1) Volume XXXIX, année 1905.

menant à Carbon, à gauche et à 200 mètres avant de parvenir au tunnel. Il existait là une curieuse station de pêche, de l'époque transitoire de la pierre aux métaux.

Arrêté par un bloc énorme de rocher sous lequel se poursuivait la couche archéologique, et possédant assez de matériaux pour venir à l'appui de notre compte rendu, nous avons laissé cette fouille inachevée. Nous signalions, un peu plus haut et sur la droite de cette station, une ouverture énigmatique, obstruée par des éboulis de rocher, d'où avait bien pu descendre tout le mobilier recueilli. Estimant qu'il y avait peut-être encore quelque chose d'utile à faire en cet endroit, nous avons repris les fouilles dans l'état où nous les avons laissées en 1904. Utilisant la mine lorsque le besoin s'en fait sentir, nous avons commencé par dégager à partir de l'ouverture signalée, laquelle se trouve n'être qu'un simple abri aujourd'hui effondré; et nous avons pu acquérir la conviction que le lieu principal d'habitat partait de ce point supérieur, longeait le massif et s'étendait même à droite et à gauche sur des schistes en désagrégation et sur des alluvions torrentielles. En avant devait exister une assez large terrasse; tous les débris ont dû alors descendre naturellement et suivre la déclivité et les sinuosités du sol, épousant sa stratification: ce qui explique les bizarreries signalées au cours de notre première fouille. Après une vingtaine de jours de reprise, le travail était mené à bonne fin; et nous pouvons aujourd'hui passer en revue le produit de la récolte faite, industrie par industrie.

SILEX. — Le silex a encore son utilité et son application à cette époque de l'aurore du cuivre; et, bien que ceux retouchés soient peu nombreux, les éclats s'y rencontrent assez communément.

Nous avons recueilli cinq silex rectangulaires (*Fig. 4; A*), analogues à d'autres déjà signalés et reproduits, et sur lesquels nous avons attiré l'attention.

Bien qu'on ne soit pas encore nettement fixé sur leur usage, nous émettons une idée que nous avons en 1904. Ces silex ne sont pas des ciseaux; ils en diffèrent considérablement. Trois des côtés sont finement retouchés; le quatrième et le plus grand reste nettement tranchant, très mince comparativement à tout le reste de la partie dorsale. Ces retouches intentionnelles devaient avoir une raison et il est facile d'admettre que ces curieux silex géométriques

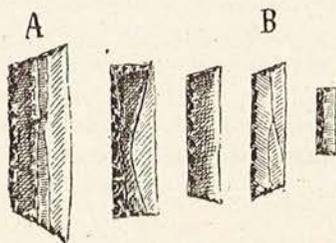


Fig. 4. — Silex géométriques.

peuvent avoir servi à confectionner des faucilles. Emboîtés et solidement retenus dans une rainure par un mastic spécial, les retouches aidant, nos silex formaient alors pour ainsi dire corps avec le bois de la faucille.

On peut remarquer qu'il existe, dans la confection de ces curieux objets, une véritable gamme ascendante et des diversités de taille ; anguleuse opposée (*Fig. 4*) (type A), ou parallèle (type B), ces particularités sont donc intentionnelles ; et on en conçoit immédiatement le but et l'utilité dans la construction.

Nous citerons aussi comme silex un tronçon aplati avec retouches sur les côtés latéraux, de 0^m05 de long et 0^m03 de large, brisé aux deux extrémités, et sur lequel on relève un beau poli sur les deux faces.

Translucide à l'origine, il se trouve aujourd'hui patiné blanc par le calcaire.

OS POLI. — En 1904, nous avons signalé une quantité assez importante d'ossements divers polis ; nous en possédons encore quel-



Fig. 5. — Manche d'os poli (1/2 grandeur).

ques-uns de nos dernières fouilles : deux pointes effilées, deux petits lissoirs, un troisième beaucoup plus fort, une portion d'objet sur lequel on relève de nombreuses stries, puis enfin un tibia de mouton, fort curieusement travaillé et dont nous donnons le dessin (*Fig. 5*).

Il mesure 0^m14 de longueur et se trouve soigneusement évidé. Arrondies aux deux extrémités, les épaisseurs forment deux têtes d'emmanchement, dont la plus grosse surtout très caractéristique est intérieurement préparée en triangle. C'est fort probablement un manche pour une arme ou un outil.

IVOIRE. — Différents morceaux d'ivoire, dont quelques débris de bracelets, sur lesquels on relève les stries laissées par la scie au débitage, viennent encore s'ajouter à la série importante que nous avons déjà recueillie.

ARÊTE DE POISSON. — Une forte arête de poisson se trouve perforée du côté de la tête pour servir vraisemblablement de grosse aiguille ou de harpon. Vers le milieu, l'épaisseur a été sensible-

ment amincie, comme pour recevoir un lien (*Fig. 6*). Dans notre première fouille, nous avons signalé plusieurs arêtes, également perforées, mais plus petites.

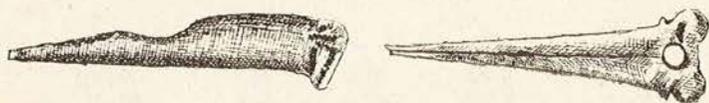


Fig. 6. — Arête de poisson perforée.

DENTS D'ANIMAUX UTILISÉES. — Une assez grande quantité de dents de sanglier ont été utilisées pour la pêche comme hameçons et harpons; soigneusement amincies du côté de la racine, et cette particularité se trouvant répétée sur une quarantaine, nous ne pouvions manquer d'y voir un but d'utilisation. Le côté émail lui-même a parfois été plus profondément attaqué que par l'usure naturelle que l'on relève assez souvent sur les dents de sangliers adultes. Une comparaison, établie entre ces dents et un harpon de cuivre recueilli dans la station de pêche en 1904, nous a permis de faire à cette époque un rapprochement nous autorisant à avancer leur servitude dans le but indiqué.

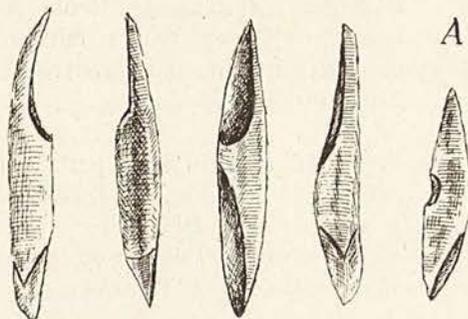


Fig. 7. — Dents de sanglier taillées.

Sur l'une de ces dents (Type A) de la *Fig. 7* et vers le milieu, existe une encoche, laquelle serait bien aussi toute intentionnelle et disposée pour retenir un lien. Dans notre travail pour la Société archéologique de Constantine, nous avons également cité, en 1905, plusieurs défenses de sanglier, fendues dans le sens longitudinal et préparées aussi pour l'utilisation.

Une assez grande quantité de dents de petits ruminants comportent en bordure de la couronne une encoche souvent profonde, selon le relief de cette couronne, pour pouvoir être réunies et portées en colliers ou pendeloques, ainsi que cela se pratique encore de nos jours parmi certaines peuplades arriérées.

L'un des spécimens (Type A, *Fig. 8*) a été soigneusement gratté vers le milieu, en plus de l'encoche ordinaire, sur 0^m01 de largeur et 0^m001 de profondeur, dans un but qui nous échappe.

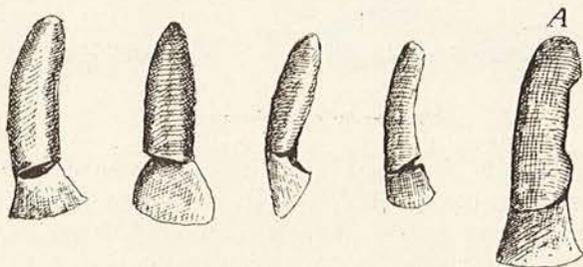


Fig. 8. — Dents de petits ruminants incisées.

INDUSTRIE DU CUIVRE. — Indépendamment des différents hameçons, seuls objets trouvés et décrits en 1905, nous en possédons un de notre dernière fouille qui se rapproche d'une façon spéciale de nos types actuels (*Fig. 9*); fortement patiné, il est d'une bonne conservation. L'analyse du métal, faite par les soins de l'École supérieure des Sciences d'Alger, nous a fait dire, dans notre précédent travail, que le cuivre avait été utilisé dans toute sa pureté.



Fig. 9. — Hameçon de cuivre.

PERLES D'ORNEMENT. — L'industrie de la perle tient dans notre station une place toute particulière; et, par les différentes preuves que nous donnions en 1905, nous faisons ressortir qu'il y avait eu là un véritable atelier pour leur fabrication.

La matière première utilisée est le sable de grès blanc, d'une



Fig. 10. — Perles de sable aggloméré.

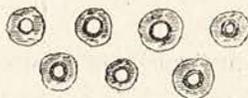


Fig. 11. — Perles en os.

finesse extrême, aggloméré à l'aide d'un enduit, qui leur donnait la consistance voulue.

Généralement, ce sont de petits disques, découpés dans des cylindres préalablement façonnés et durcis; mais il en existait de quelques autres formes que nous avons décrites et auxquelles il convient encore d'ajouter l'olive allongée et coupée vers le milieu (Type A; *Fig. 10*).

Ces curieuses perles ont pour la plupart été émaillées; et cet émail, le plus souvent bleuté ou verdâtre, subsiste sur bon nombre de spécimens.

Nous avons également recueilli une dizaine de disques en os (*Fig. 11*), toujours perforés avec soin à l'aide de la pointe de silex, ainsi qu'une petite valve de pectoncle, trouée par usure sur le sommet de la charnière.

CYLINDRES ET DISQUES EN ARGILE. — A la série déjà longue, signalée dans notre premier compte rendu, en 1905, il nous faut ajouter quelques cylindres : les uns pleins, les autres creux (*Fig. 12*), en

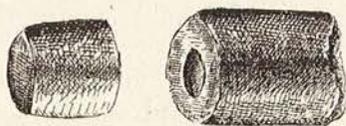


Fig. 12. — Cylindres pleins et creux, ayant pu servir de poids pour filets.

argile rougeâtre, mal cuite, utilisée avec toutes ses impuretés, ainsi qu'un disque de même fabrication. Nous avons pensé que ces divers objets avaient pu servir de poids pour filets de pêche.

POTERIE. — La poterie à cette époque de transition a déjà fait un progrès considérable; et l'argile utilisée est généralement bien choisie et pétrie, quoique conservant parfois encore beaucoup d'impuretés. La cuisson est plus régulière; elle donne à la terre une teinte rougeâtre, avec souvent calcination externe. Un seul fragment de vase, en terre noire, a été rencontré; il comporte — comme la généralité des débris recueillis — des traces de raclage, ainsi qu'on en observe souvent à l'époque néolithique.

Les récipients adoptaient les formes les plus diverses, depuis la terrine évasée, jusqu'au petit vase demi-sphérique encore très répandu; et leurs bords en étaient variés. Pour la préhension, on se servait de perforations, de bourrelets divers, parfois proéminents; exceptionnellement toutefois, nous avons rencontré quelques anses véritables, preuve évidente d'une évolution nouvelle.

BROYEURS ET POLISSOIRS. — Notre première fouille nous avait procuré, en 1904, une certaine quantité de broyeurs et de polissoirs; nous en avons encore recueilli quelques-uns, tous en quartzite, usés de différentes façons, le plus souvent en forme de boulets; ils servaient à une seule main. Un autre, beaucoup plus volumineux, affecte la forme demi cylindrique, coupé par le milieu dans le sens longitudinal et en partie brisé; il se maniait à deux mains.

Nous signalerons encore, pour terminer, un fort fragment de polissoir en granit rouge, assez fortement incurvé par l'usage.

MINÉRAUX. — Les minéraux, rencontrés au cours de nos fouilles, sont, à titre indicatif, les suivants : aragonite, azurite, calcaires divers, cuivre gris, bitume, fer oligiste écailleux, granit, malachite, ocre, quartz, quartzite, turquoise.

FAUNE. — La faune, décrite dans notre compte-rendu (1), comportait une variété considérable de coquilles marines : ce qui avait permis, avec les différents objets et les nombreux ossements de poissons recueillis, de reconnaître que nous nous trouvions sur une véritable station de pêche de l'époque transitoire de la pierre aux métaux.

La faune terrestre aussi était fort variée; et nous mentionnerons : le *Bos opithomus*, le *Bos ibericus*, le cerf, le cheval, le chacal, la chèvre ou le mouton, l'éléphant, le lion, le porc-épic, et le sanglier.

M. Edmond HUE. — J'appelle l'attention du Congrès sur l'importance du travail de M. Debruge. — Je regrette de ne pas avoir vu les originaux des incisives de sanglier dessinées par l'auteur (*Fig. 7*), pour me prononcer sur le travail d'utilisation de quelques-unes.

Je ferai remarquer que le premier dessin de gauche de la *Fig. 7* donne l'impression d'une incisive de lait naturelle. En effet, je possède, dans ma collection, plusieurs mandibules de jeunes *Sus*, dans lesquelles les incisives de lait sont encore enchâssées à demi dans les alvéoles et cèdent la place aux incisives de deuxième dentition que l'on aperçoit dans le fond de l'alvéole. Toutes ces incisives de lait présentent à leur base un *biseau en pointe*, en tout semblable au dessin de l'auteur. Ce biseau est du reste assez effilé pour pouvoir être utilisé, *sans retouches* ou *effilage*.

(1) Bulletin de la Société Archéologique de Constantine, 1905.

**Station préhistorique à Tancon
et trouvailles à Saint-Maurice-les-Châteauneuf
(Saône-et-Loire).**

PAR

Félix GOYOT (Saint-Bonnet-de-Cray, Saône-et-Loire),

Instituteur, Membre associé de l'Académie de Mâcon.

L'an dernier je signalais, à la bienveillante attention du Congrès d'Autun, le résultat de mes recherches à Montagny-sur-Grosne, en Mâconnais. Depuis lors, la facture de certaines pièces, trouvées dans ce pays, m'a autorisé à croire qu'il a été habité par des tribus émigrantes de Solutré, dont la commune de Montagny-sur-Grosne n'est éloignée d'ailleurs que de 18 à 20 kilomètres environ, en ligne directe (1).

Mes investigations m'ont révélé un autre gisement important, et d'autant plus intéressant qu'il se trouve situé dans une des rares parties du Charollais, qui n'ait point encore été signalée par des découvertes préhistoriques.

La commune de Tancon (*Fig. 1*), où ont eu lieu mes recherches, est située dans le canton de Chauffailles et l'arrondissement de Charolles (Saône-et-Loire), à 3 kilomètres de la gare de Saint-Maurice-Châteauneuf. Elle est d'origine fort ancienne et faisait partie autrefois du Mâconnais.

Dans les anciens pouillés du diocèse de Mâcon, on trouve l'*Ecclesia de Tancone*. Le nom latin de Tancon est donc *Tanco*, par conséquent d'origine gauloise, comme Mâcon, Bricon (Haute-Marne), Arcon (Corrèze), etc., etc. (2).

(1) « L'homme qui vit exclusivement de chasse a besoin d'immenses territoires pour subsister, et encore bien souvent ne sont-ils pas suffisants. Il arrivait alors ce qui arrive encore aujourd'hui en pareil cas : des émigrations forcées vers des contrées plus abondantes en gibier ! » — *Discours de réception de M. de Ferry à l'Académie de Mâcon*, lu dans la séance du 26 mars 1868. (*Annales de l'Académie de Mâcon*, t. 8, p. 320).

(2) Renseignements dûs à l'extrême obligeance de M. Lex, le savant et distingué Archiviste du département de Saône-et-Loire. — « L'étymologie de ces noms, ajoute M. Lex, est inconnue ; mais on croit que l'o final équivaut au suffixe *iacus* ; on se trouverait en présence de noms de propriétés formés à l'aide de patronymes ignorés aujourd'hui, quant à leur forme exacte ».

Peut-être est-il permis de reconnaître, dans l'antique origine de Tancon, le lien qui rattache le village protohistorique à l'époque préhistorique, suivant cette hypothèse que « l'homme des époques préhistoriques aussi bien que des époques postérieures, a dû savoir profiter des sites naturels propres à assurer son existence et sa sécurité, ou simplement plaisants par leur beauté » (1).

Le riant coteau au sommet duquel se trouve situé le village de Tancon, et d'où l'on jouit d'une vue magnifique et très étendue sur les environs, était bien de nature à séduire l'homme primitif, encore qu'il ne possédât qu'à l'état bien vague le sentiment esthétique. Que de ce lieu on se dirige au nord vers Châteauneuf (2) embelli, il est vrai, par sa superbe église de style roman de la fin du XII^e siècle, et par son beau château du XVI^e siècle, ou que l'on descende par le hameau de Clair-Matin (3) dans le vallon pittoresque arrosé par le Boret, partout, dans ce pays, la nature se présente au touriste sous ses aspects les plus enchanteurs.

Si, après avoir franchi le ruisseau du Boret, on continue à suivre le chemin rural de Tancon à Coublanc, on arrive en quelques instants au sommet d'un coteau moins élevé que celui de Tancon, mais d'où la vue est cependant assez étendue. A l'est, à peu de distance de là, se dressent les ruines encore imposantes du château féodal de Vertpré (4); plus loin s'étale comme sur une plate forme, le bourg de Saint-Igny-de-Roche (5), au midi, on aperçoit la belle église gothique de Coublanc (6), avec sa flèche svelte; tout près se voit le hameau commerçant du Pont-des-Rigoles (7),

(1) Jean MARTIN. — *La préhistoire et les enceintes préhistoriques dans les cantons limitrophes de Tournus (S.-et-L.)*.

(2) Châteauneuf, canton de Chauffailles. — « On irait à Châteauneuf rien que pour le paysage : au premier plan une prairie verte comme elles le sont en Brionnais, traversée par la jolie rivière du Sornin; au second plan, les maisons du village, claires de ton, d'où émergent le château et ses dépendances; à gauche enfin, dressée sur un escarpement, bien mise en valeur par un fond de feuillage, obliquement éclairée par le soleil du soir, la coquette église dont la couleur chaude et comme dorée se fond si bien dans l'harmonie du tableau.... C'est à peindre ». Jean Virey. — *Excursions à Charlieu et à Châteauneuf*. (*Annales de l'Académie de Mâcon* 1904, p. 291).

(3) Clair-Martin, commune de Tancon.

(4) Vertpré, commune de Tancon.

(5) Saint-Igny-de-Roche, canton de Chauffailles.

(6) Coublanc, canton de Chauffailles. — L'étymologie de Coublanc est *Confluentes*, mot latin désignant une localité située à la jonction de deux cours d'eau; ce mot a donné beaucoup de noms de lieux. C'est le thème de Conflans (écart d'Azé), au confluent de la Mouge et du ruisseau d'Aisne. La forme germanique de *Confluentes* est Coblentz (nom d'une ville située au confluent du Rhin et de la Moselle). Coublanc, nom de commune dans Saône-et-Loire et dans la Haute-Marne, est une forme due certainement à une influence germanique. [Léon Lacomme. *Considérations sur l'origine et la signification des noms de lieux habités du département de Saône-et-Loire*. *Annuaire de Saône-et-Loire pour 1892*, p. 42].

(7) Le Pont-des-Rigoles, commune de Coublanc.

placé à la bifurcation des chemins de grande communication de la Saône à la Loire et de Chauffailles à Charlieu.

Sur le penchant sud de ce coteau, à droite du chemin, au-des-

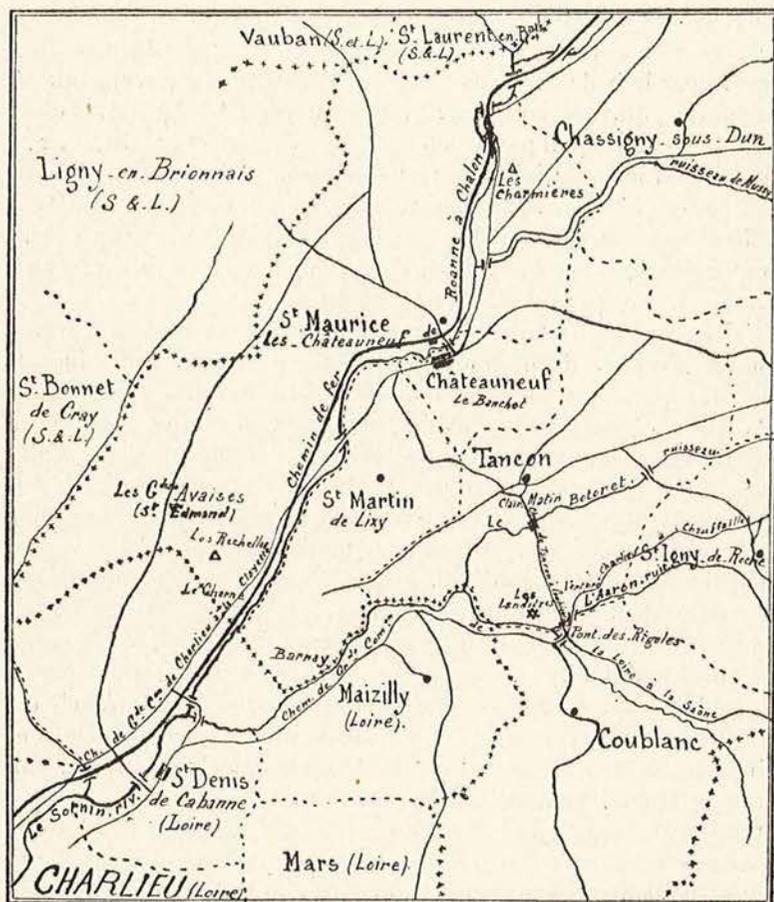


Fig. 1. - Carte de la région de Tancon et Saint-Maurice-le-Châteauneuf (1/60 000)

Echelle : $\frac{1}{60\,000}$



sous du lieu appelé Les Biefs, s'étend un territoire sablonneux de 15 à 20 hectares, désigné au plan cadastral de Tancon, sous le nom de *Les Landières* (Fig. 1), en patois *Les Andières*. C'est sur cette pente ensoleillée comme celle de Clair-Matin et située à 100 ou

1,50 mètres du limpide ruisseau de l'Aaron, que l'homme préhistorique avait fixé son séjour et que l'on retrouve les vestiges de sa présence.

La première trouvaille que j'ai faite en ce lieu date de l'année 1904. En me rendant à Coublanc, je rencontrai sur le chemin un éclat de silex ébréché, que je reconnus de suite pour un racloir. Frappé par la belle exposition du site, j'eus l'idée, en repassant en cet endroit, quelque temps après, de pénétrer dans les terres dans l'espoir d'y faire quelque trouvaille. Mes prévisions ne furent pas trompées et je ne tardai pas à recueillir deux petites lames. Encouragé par ces résultats, j'ai continué mes recherches aux Landières, toujours avec succès, et j'ai acquis la certitude que des tribus contemporaines de l'époque paléolithique, ont habité ce lieu sur une étendue approximative de 10 à 15 hectares.

J'ai été surpris toutefois de trouver dans cette station un si grand nombre d'éclats, de fragments, de pièces de rebut. Sur plus de 400 silex que ce gisement m'a donné, une centaine à peine méritent d'être conservées et d'avoir leur place dans une collection. Aussi, mon opinion est, qu'à la station des Landières, située d'ailleurs à proximité du territoire de Maizilly (1), où abondent les rognons de silex, on devait se livrer à la taille de la pierre et même à des essais, sans crainte d'épuiser la matière première. Les outils que j'ai trouvés aux Landières, sont généralement de facture grossière et révèlent une industrie primitive, se rapprochant du type moustérien. Nous serions alors en présence d'un des lieux les plus anciennement habités de Saône-et-Loire. On y rencontre surtout des racloirs et des lames ou lamelles, des grattoirs, des tranchets, quelques flèches et perçoirs. J'y ai recueilli un sphéroïde en calcaire, semblable à ceux qui ont été trouvés dans la Charente, par M. le Dr Henri Martin et par M. Chauvet.

J'espère, lorsque je me trouverai moins éloigné de cette station, y découvrir encore des documents plus importants que ceux qui sont actuellement en ma possession, mais qui pourtant sont suffisants pour établir que Tancon peut et doit être ajouté à la liste des stations préhistoriques reconnues en Saône-et-Loire.

*
**

Les trouvailles faites à Saint-Maurice-les-Châteauneuf, commune située à peu de distance de celle de Tancon, sont au nombre de trois seulement, et n'ont d'autre valeur que celle de pièces isolées ou dispersées. Elles attestent cependant que ce pays arrosé par

(1) Maizilly, canton de Charlieu (Loire).

la rivière du Sornin et le ruisseau de Mussy, parsemé de coteaux aux pentes douces et bien exposées et où le sol recèle le silex en abondance, a été fréquenté de tout temps par l'homme préhistorique.

En 1888, des ouvriers occupés à un minage pour planter de la vigne au lieu dit Les Rechelles, ont mis au jour une hache polie en silex. M. Coutaudier, propriétaire à Saint-Maurice-les-Châteauneuf, qui passait en cet endroit, reconnut la valeur de cette pièce ; il l'obtint sans peine des ouvriers et l'emporta.

La trouvaille que je vais signaler n'est pas inédite, car elle a fait l'objet d'une relation et même d'une discussion (1) insérées dans les procès-verbaux des séances des 6 juillet 1906 et 7 mars 1907 de l'Académie de Mâcon. C'est une hache en basalte qui mesure, quoique ébréchée, 23 centimètres de longueur, et qui a été trouvée en 1906, dans les terres recouvrant les blocs de granit porphyroïde exploités à Saint-Maurice-les-Châteauneuf, lieu dit Les Charmières.

L'entrepreneur de ces carrières, M. Charles Faga, ayant fait cadeau de cette intéressante trouvaille à M. Battanchon, inspecteur de l'Agriculture et membre titulaire de l'Académie de Mâcon, celui-ci jugea que cet objet préhistorique serait mieux en place dans les vitrines de l'Hôtel Senecé (2), où il se trouve actuellement inscrit comme don de M. Faga, qui souscrivit avec empressement à cette affectation.

Le 10 novembre 1906, en suivant le chemin de grande communication de La Clayette à Charlieu, je m'arrêtai vers le lieu appelé communément La Limite (3), à cet endroit se trouve effectivement la ligne séparative des communes de Saint-Maurice-les-Châteauneuf et de Saint-Denis-de-Cabanne (4), et je me hasardai à examiner quelques-uns des tas de pierres en silex qui se trouvaient sur les accotements du chemin. Quelle ne fut pas ma surprise en découvrant, quelques instants après, un beau coup de poing chelléen, presque intact et mesurant 14 centimètres de longueur ? D'où venait cette arme antique destinée à être brisée comme tant d'autres objets

(1) La discussion qui s'est engagée dans la séance du 6 juillet 1906, au sujet de cette hache, s'était élevée sur le point de savoir si cet instrument devait être considéré comme originaire de la vallée du Sornin. Un des assistants affirma que des filons basaltiques se trouvent assez fréquemment intercalés dans les granits de la vallée du Sornin. M. Faga, lui-même, a précisé qu'il existait dans le voisinage, d'assez nombreux épanchements de basalte, notamment à Melay, à Baugy, à Briant, à Fleury-la-Montagne, puis à Iguerande, où se trouve la plus curieuse manifestation volcanique de ces parages, qui consiste en un dyke de basalte périclétique, situé dans un ravin au lieu dit la « Rivollière ».

(2) Hôtel Senecé, siège de l'Académie de Mâcon.

(3) Ce lieu est désigné sous le nom du *Charne* au plan cadastral de la commune de Saint-Maurice-les-Châteauneuf.

(4) Saint-Denis-de-Cabanne, canton de Charlieu (Loire).

sans doute sous le marteau du casseur de pierres?... J'appris quelque temps plus tard, par un cantonnier travaillant à peu de distance de là, que toutes ces pierres en silex provenaient des minages qui se font dans la région pour la plantation de la vigne; et je me remémorai les calculs auxquels se livra M. Bonnet de Paray-le-Monial et qu'il a publiés dans son ouvrage intitulé : *Etude sur le Charollais préhistorique*. M. Bonnet a évalué à plus de 5.000 le total des pièces qui, pendant trente-cinq années, furent enlevées du seul gisement d'Oudry (1), et transportées sur les chemins pour être écrasées par les roues des voitures et les pieds des chevaux. Etait-ce exagéré?...

S'il est une chose qui attriste profondément le collectionneur, l'homme dévoué à la science, le patriote, c'est bien cette destruction de tant d'objets précieux qui s'est faite et qui, malgré la récente circulaire ministérielle (2), se fait encore de nos jours sur tant de points divers, mal qui peut être enrayé pourtant par l'instituteur rural. Nul mieux que lui n'est en situation de participer avec fruit aux recherches archéologiques, car il peut y associer ses élèves et faire œuvre d'éducation. Il peut sauver de l'anéantissement ou tirer de l'oubli, beaucoup de choses qui méritent d'être recueillies ou signalées pour éclairer l'histoire des premiers âges de l'humanité.

Pour ma part, dévoué à une idée qui m'est chère, je serais heureux si je pouvais susciter des vocations, et si, en venant faire connaître dans ces assises scientifiques et mettre en valeur les découvertes qui se font dans ma région, je contribuais, si peu que ce soit, à servir les intérêts de la Science préhistorique.

(1) Oudry, canton de Palinges.

(2) Circulaire, en date du 6 juin 1908, de M. le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur, à MM. les Préfets, et concernant les fouilles et les mesures à prendre pour la conservation des trouvailles anatomiques et archéologiques.

Atelier du Bois de la Roche, à Igé
(Saône-et-Loire).

PAR

Edmond HUE (de Paris).

BIBLIOGRAPHIE. — Je ne connais aucune publication concernant cet atelier.

I. — INDICATIONS TOPOGRAPHIQUES.

NOM. — L'atelier qui fait l'objet de cette communication est situé sur le territoire de la commune d'Igé (Saône-et-Loire), au lieu dit *Bois de la Roche*, d'où le nom que je lui donne.

PROPRIÉTAIRE. — Le bois de la Roche est une propriété communale.

SITUATION. — Le gisement se trouve sur la face sud et à la base de la colline du bois de la Roche, lieu dit *Bois de la Roche*, section E, dite de la Roche, deuxième feuille du cadastre de la commune d'Igé, canton de Cluny, département de Saône-et-Loire. Il est situé à une cinquantaine de mètres au nord-ouest du point de jonction de la route d'Igé à Hurigny et de la route de Verzé à Hurigny. Au niveau face du gisement se trouve la borne kilométrique 11 k. 900, et l'entrée de l'exploitation forme l'angle nord du petit pont jeté sur le Talenchant pour le passage de la route d'Igé à Hurigny.

La base de la colline du bois de la Roche vient jusqu'au petit ruisseau le Talenchant. C'est dans le glacis de cette colline que l'exploitation de graviers et de silex a été creusée au milieu de l'atelier néolithique. Cette exploitation, entreprise il y a quelques années par les Ponts et Chaussées pour l'empierrement des chemins de la commune d'Igé, est actuellement abandonnée.

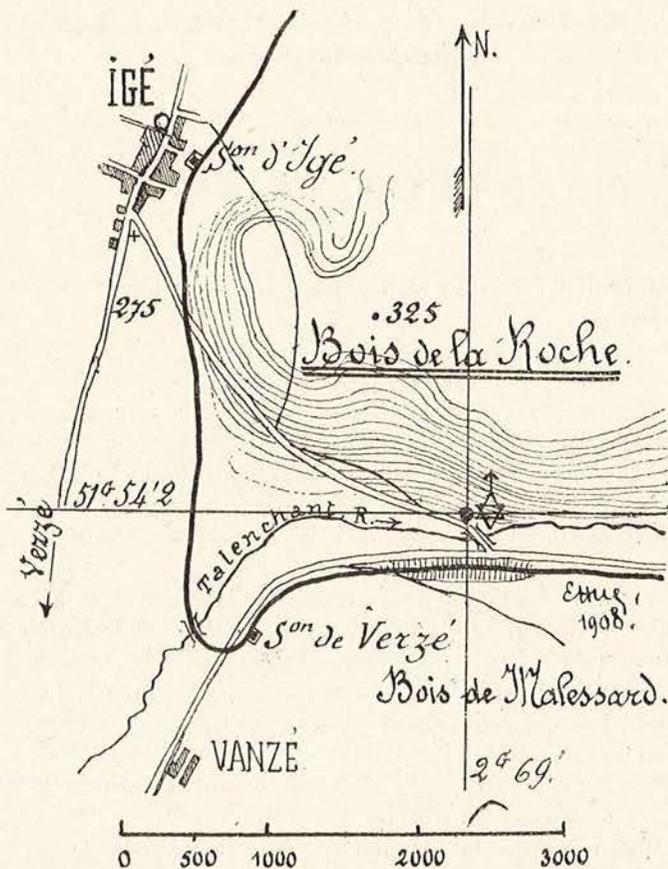
COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES. — Les coordonnées géographiques sont les suivantes, d'après la Carte d'Etat-major au 1/80.000.

Longitude est: 2°69'.

Latitude nord: 51°54'2.

ALTITUDE. — L'altitude n'a pu être déterminée exactement: mais elle doit être d'environ 270 mètres au-dessus du niveau de la mer.

VOIES D'ACCÈS. — A. — En partant de l'Eglise d'Igé. — Laissant



Atelier néolithique du Bois de la Roche.
Igé. (Saône-et-Loire).

Fig. 1. — Situation de l'Atelier néolithique du Bois de la Roche, à Igé (S.-et-L.).
Voie d'accès.

l'église à droite, on suit la grand rue du village (route de Saint-Sorlin à Azé), direction sud, pendant 300 mètres environ jusqu'à l'embranchement de la route d'Igé à Hurigny, qui se détache à gauche.

Une plaque indicatrice se trouve à l'angle de cette route, à côté de la borne kilométrique 9, en face d'une croix en pierre.

La route traverse la ligne du chemin de fer de Fleurville à Mâcon, puis elle contourne la colline du bois de la Roche pour aller passer sur le ruiseeau de Talenchant, et 40 mètres plus loin, faire sa jonction avec la route de Verzé à Hurigny. Il y a environ 3 k. 200 de l'église d'Igé au gisement (*Fig. 1*).

B. — *En partant de la gare la plus proche.*

C'est la station de Verzé, sur la ligne de Mâcon à Fleurville, qui est la plus rapprochée du gisement. En sortant de la station de Verzé, prendre à sa droite la route de Verzé à Hurigny. Cette route est latérale à la voie ferrée. On suit cette route jusqu'à sa jonction avec celle d'Igé à Hurigny, à 1400 mètres de la gare de Verzé. On tournera à gauche, direction ouest; la borne kilométrique 11 k. 9 est à 30 pas de cette jonction, sur le côté droit de la route; le pont du Talenchant est à 40 pas plus loin, presque à l'entrée du chemin d'exploitation de la carrière de silex et graviers qui constitue le gisement (*Fig. 1*).

La route de Verzé à Hurigny suit la voie ferrée ainsi que je l'ai dit plus haut; il est inutile d'en décrire les différentes particularités topographiques, puisqu'il est impossible de se tromper. Néanmoins, à 600 mètres de la gare, on remarque à droite un embranchement de chemin forestier qui traverse la voie ferrée pour monter assez rapidement le talus et entrer sous bois. A partir de ce chemin forestier jusqu'au niveau de la jonction des deux routes d'Igé et de Verzé à Hurigny, la voie ferrée a été établie en tranchée sur un de ses côtés, en entaillant dans la lisière nord de la colline du bois de Malessard. Cette coupe offre des quantités de rognons siliceux de toutes formes et de toutes grosseurs, englobés dans l'argile; malgré mes recherches, je n'ai pu y trouver une seule pièce préhistorique, même discutable. J'appelle l'attention des chercheurs sur ce point spécial que le flanc sud du bois de la Roche, bien exposé au soleil, m'a fourni des quantités d'éclats et quelques pièces entières, tandis que le flanc nord de la colline du bois de Malessard, exposé aux vents froids, ne m'a donné jusqu'à ce jour aucun silex à faciès préhistorique. Et cependant, les deux flancs du vallon sont également riches en matière première siliceuse; et ils sont à peine à 100 mètres l'un de l'autre. Conditions d'habitat ou conditions d'extraction des rognons siliceux? Probablement les deux.

DESCRIPTION DU GISEMENT. — L'exploitation, telle qu'elle se présente actuellement, occupe une largeur d'environ 50 mètres à flanc de coteau, sur une longueur d'une centaine de mètres. En raison

de la pente très accentuée du sol, l'extraction présente trois étages disposés en gradins au flanc de la montagne.

La distance verticale entre la base de l'étage inférieur et le sommet de l'étage le plus élevé est d'environ 12 mètres.

Les éclats de débitage et les rares pièces entières se trouvent dans la couche de terre végétale, entre les nombreuses racines des arbrisseaux et des fougères dont la colline est tapissée. On en trouve aussi, mais en moins grand nombre, dans la zone supérieure de la couche de cailloutis sous-jacente: ils sont empâtés dans une gangue argilo sablonneuse, parfois très compacte. Je n'en ai pas trouvé dans la couche à gros rognons, ni dans la couche de sables et graviers qui est au-dessous. On en trouve également à la surface du sol où ils ont été ramenés par le creusement des terriers de lapins.

Le gisement et les bruyères environnantes pourront donner lieu à de fructueuses *chasses aux vipères*.

II. — INDICATIONS STRATIGRAPHIQUES.

ETUDE GÉOLOGIQUE DU TERRAIN. — L'ensemble du gisement est dans l'argile à silex (e_v), dont un affleurement occupe tous les sommets des bois de Gourtaine, de la Roche, de Malessard, de Verzé et des Grands Bois, décrivant un vaste secteur à l'ouest et au sud de Satonnay et de Verchiseuil. Un autre affleurement, à direction générale nord-sud, situé au levant, occupe les sommets à l'est de Hurigny, il se prolonge par les bois de Naisse jusqu'au nord de Charbonnières.

L'atelier se trouve à la limite ouest des argiles à silex, presque au contact de l'astartien.

L'ensemble du dépôt est assez facile à étudier sur toute la hauteur de l'exploitation.

J'en ai relevé deux coupes. La première coupe (*Fig. 2*), prise au sommet de la carrière, présente en haut une couche de terre (A), d'environ 0^m30, avec de nombreux éclats de débitage, des pièces ébauchées, brisées et très peu de pièces finies. Au-dessous se trouve la couche (B), constituée par un cailloutis contenant des silex de la grosseur du poing avec des éclats de débitage, empâtés dans une gangue argilo-sableuse assez dense, parfois compacte, de couleur rougeâtre. Son épaisseur moyenne est de 0^m60. Les éclats de débitage se trouvent à la zone supérieure de cette couche et au contact avec la couche A.

La couche B repose sur un banc irrégulier et très tourmenté de gros rognons siliceux, englobés dans une argile sableuse. L'épaisseur de ce banc est d'environ 0^m50. Pas de silex travaillés. Au-

dessous, se trouve un banc de gravier et de sable fortement argileux, d'une puissance moyenne de 1^m40. Pas de silex travaillés.

La deuxième coupe (Fig. 3) a été prise à la base de la colline et à la partie inférieure de l'exploitation. Nous y retrouvons les couches A', B' et C', correspondantes à la première coupe et se présentant avec les mêmes caractères géologiques et préhistoriques. La couche D' diffère essentiellement de la couche D de la première coupe; elle est composée de sable fin, non mélangé, et légèrement ocreux. Les épaisseurs des différentes couches de cette coupe se

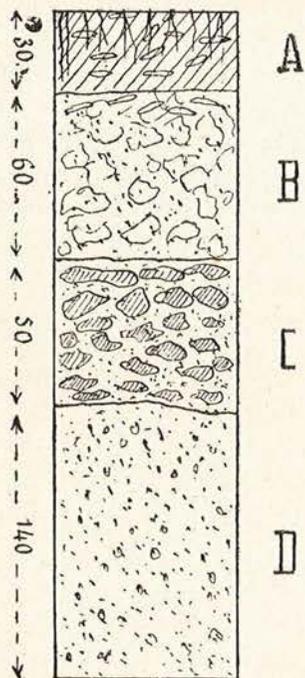


Fig. 2. — Stratigraphie de la station du Bois de la Roche. — 1^{re} Coupe.

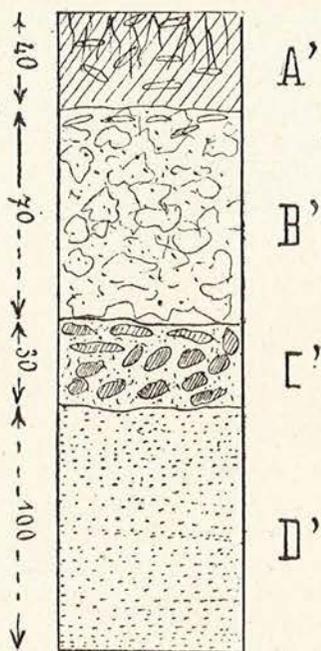


Fig. 3. — Stratigraphie de la station du Bois de la Roche. — 2^e Coupe.

rapprochent sensiblement de celles de la première, ainsi qu'on peut le voir en comparant les deux figures.

Silex. — Les outils que l'on trouve dans le gisement sont le plus communément patinés en blanc-grisâtre, parfois bleuâtre, avec de petites mouchetures blanches. La coupe fraîche est laiteuse. Quelques rares fragments sont translucides; d'autres sont jaunâtres, sans toutefois arriver à la teinte ocreuse.

J'y ai trouvé quelques outils complètement patinés en blanc avec de nombreuses taches ocreuses.

III. — ÉTUDE DES TROUVAILLES.

Tous les types d'outils, plus ou moins achevés, se rencontrent dans l'atelier; mais ce sont les éclats de débitage qui dominent. On y trouve des grattoirs grossiers, d'autres très fins avec retouches, des pointes brisées, des lames, de gros racloirs type moustérien, de longs outils ellipsoïdaux à dos bombé, retouchés sur leurs bords et sur la face convexe seulement.

Quelques échantillons rappellent les éclats Levallois. J'y ai trouvé des grattoirs concaves, des percuteurs, des nuclei et plusieurs ébauches de hachettes.

En examinant l'ensemble de l'outillage et les patines différentes quant à leur intensité, il faut admettre que le gisement a été exploité très activement dès la période moustérienne, et que les Néolithiques continuaient d'en extraire leurs matériaux d'outillage.

**Le Néolithique dans la Vallée du Largue
(Basses-Alpes).
Notes et documents complémentaires.**

PAR

Marc DEYDIER

Notaire à Cucuron (Vaucluse).

Nous croyons devoir compléter notre premier travail sur la vallée du Largue néolithique, qui avait pour but principal la description des maillets à rainure et qui avait été présenté aux Congrès de Périgueux et de Cherbourg (1), par quelques observations et documents nouveaux que nous avons recueillis depuis lors.

Une communication sur le paléolithique de la même région vous a été présentée par nous, dans la séance d'hier, lundi, du présent Congrès. Il ne sera pas inutile pour le lecteur d'en prendre connaissance en ce qui concerne le paléolithique supérieur et les conclusions, nos deux travaux se complétant l'un l'autre.

Nous ferons ici remarquer que pour nos gisements en plein air et sans stratification, des régions vauclusiennes et bas-alpines, il est très difficile de préciser le point où finit le paléolithique et où commence le néolithique; cela est d'autant plus difficile que, ainsi que nous sommes porté à le croire, la belle industrie magdalénienne qui sert de terme au paléolithique supérieur, manque presque complètement et que l'industrie solutréenne passe insensiblement dans le néolithique et se confond avec lui dans beaucoup de nos gisements. La plupart des remarques que l'on faisait pour distinguer ces deux époques, ne suffisent pas toujours à faire cette démarcation, puisque certains auteurs font aujourd'hui remonter assez haut dans le paléolithique la poterie, ainsi que certains outils, les pointes de flèches à pédoncule et barbelées, par exemple, qui marquaient d'ordinaire exclusivement le néolithique.

(1) M. DEYDIER. — *La Vallée du Largue Néolithique. Nouveau type de Maillet de pierré*; (A F A S) Congrès de Cherbourg, 1905.

M. DEYDIER. — *La Vallée du Largue Néolithique. Ses silex, ses maillets; nouveaux types* (Premier Congrès Préhistorique de France, session de Périgueux, 1905, avec tirage à part, 1906).

Nous ajouterons que le changement de climat sur lequel on se base aussi pour fixer la démarcation entre ces époques (en dehors des considérations touchant à l'agriculture, etc.), ne présente pas le même intérêt chez nous que dans les contrées plus avant dans le nord. A nos gisements, constamment en plein air, devait, en effet, correspondre un climat tempéré qui a été à peine un peu plus froid vers l'époque moustérienne dont quelques stations nous paraissent à peine un peu à l'abri des pluies, telles : le Baou de l'Aubésier et la Baoume des Peyrards en Vaucluse. L'absence de traces de glaciers et du renne, jusqu'ici, prouve assez ce que nous avançons sur le climat.

Ces observations faites, voici les quelques nouvelles pièces néolithiques que nous avons pu recueillir dans la vallée du Largue.

Pierres de jet. — On prend souvent des pierres de jet, pour des percuteurs dégrossis qui n'ont pas encore été utilisés. En la vallée du Largue, à Nouvenièrre, Aurifeuille, etc., nous trouvons nombre de pièces de ce genre, plus ou moins globuleuses, garnies de facettes irrégulières, d'arêtes vives ou angulaires, ressemblant de loin à des nucléus, qui ne sont ni des percuteurs préparés, ni des nucléus : sûrement ce sont des pierres de jet qui, lancées avec force, devaient faire beaucoup de mal par leurs aspérités. Nous trouvons de ces pièces dans beaucoup de nos stations du sud-est, mais nous ne les croyons pas exclusivement néolithiques. Voir les *Fig. 1* et *2* et peut-être *3* de la Pl. III, mais une base plate que possède la pièce *Fig. 3*, qui n'est pas non plus un nucléus, la ferait plutôt classer parmi les racloirs horizontaux dont nous allons parler.

Racloirs horizontaux. — Le racloir horizontal, ainsi que nous l'appelons dans notre précédente communication, est une forme de silex d'une certaine épaisseur, à base plate, à contour irrégulier, avec des bords vifs taillés plus ou moins perpendiculairement à cette base; mais avec la face supérieure irrégulière, traitée grossièrement à grands éclats. Ce n'est pas le racloir plat que l'on connaît, et nous ne voyons cependant pas qu'il pût servir à autre chose qu'à râcler des corps plats, comme des bois plats, des peaux étendues sur une surface plane, etc., en tenant la pièce dans la main ou entre les trois premiers doigts. V. Planche III, *Fig. 3, 4, 5, 6, 7* et *8*; les *Fig. 4, 7* et *8* représentent le côté plat, surface de percussion. V. aussi Pl. III, de notre communication d'hier, sur *la vallée du Largue paléolithique*, où cet instrument a été plus amplement traité.

Grattoirs. — Nous trouvons notamment aux ateliers de Nouvenièrre et Aurifeuille une forme de grattoirs ou racloirs convexes, munis quelquefois d'une pointe taillée et voulue (*Fig. 9* et *10*,

Pl. III). La *Fig. 11*, même Planche, est un éclat très grossier présentant un bord concave qui a été utilisé comme racloir.

Tranchet. — Le tranchet reste rare et médiocrement caractérisé. Voir cependant les pièces représentées *Fig. 21* et surtout *20* de la Planche I, que nous avons trouvées dans les nouveaux ateliers de la Nouvenière et d'Aurifeuille, parmi ceux que nous avons décrits à la suite de notre communication d'hier sur le paléolithique, et auxquels nous renvoyons le lecteur dans l'intérêt de la présente communication et des pièces que nous passerons en revue.

La pièce triangulaire figurée au numéro *22* de la Pl. I, n'est pas un tranchet; elle est bien taillée tout autour et même sur son tranchant qui est mousse.

Couteaux et Lames. — Les lames et couteaux restent en l'état où nous les avons laissés dans nos précédents travaux, mais la *Fig. 19* de la Pl. I, représente un fragment de couteau terminé en pointe émoussée.

Pièces à pointes multiples. — Nous avons décrit ces pièces dans notre communication d'hier sur le paléolithique et nous y renvoyons le lecteur, mais nous les figurons dans la Planche I, *Fig. 1* à *17*, parce que nous les croyons aussi néolithiques. Ajoutons seulement que sauf de très rares exceptions, les pointes et les biseaux latéraux sont tous taillés sur l'arête supérieure de la pièce et non sur la face inférieure dont le plat, les bords et l'arête restent vifs et non taillés.

Amygdalines. — Cette petite pièce plate, taillée en amande, que nous avons appelée « amygdaline », en la décrivant longuement (1) et que nous avons cru exclusivement néolithique, nous paraît aujourd'hui appartenir aussi bien au paléolithique supérieur qu'au néolithique, et nous la trouvons commune aux ateliers de la Nouvenière, d'Aurifeuille, etc., de même qu'en la vallée du Largue (*Fig. 1* à *8*, Pl. II). Les pièces *7* et *8* présentent respectivement une fine encoche et une dépression dans le bas, qui sont bien voulues.

Pointes de flèches en silex. — Les pointes de flèches barbelées et pédonculées nous paraissent assez rares dans la Vallée du Largue, mais nous les trouvons moins rares et mieux formées, sous diverses variétés, à l'atelier de la Nouvenière et à celui d'Aurifeuille (Pl. II, *Fig. 19* à *24*). Une pièce représentée par la *Fig. 18*, même Planche, est une grande pointe de flèche asymétrique, probablement manquée, quoique assez bien taillée.

Haches et maillets à rainure. — Nous ne dirons rien de nou-

(1) M. DEYDIER. — *La vallée du Largue Néolithique. Ses silex, ses maillets; nouveaux types.* (Premier Congrès préhistorique de France, session de Périgueux, 1905, avec tirage à part, 1906).

veau sur les maillets à rainure que nous avons étudiés dans nos précédents travaux, sinon que l'aire s'en étend un peu, puisque nous en avons recueilli quelques fragments aux ateliers de la Nouvenière et d'Aurifeuille; mais nous croyons devoir mentionner deux nouvelles haches typiques à rainure. Elles sont l'une et l'autre parfaitement bien caractérisées par un tranchant net et large, par des faces plates et par une rainure très prononcée.

Molettes. — Les molettes et broyons en grès, piqués, qui nous étaient inconnus lors de notre premier travail, n'étaient pas trop rares dans la vallée du Largue et plusieurs fragments nous sont tombés sous la main.

Pierres polies. — Les pierres polies, soit de formes ordinaires, soit sous diverses variétés, ont été communes en la vallée du Largue et aux divers ateliers que nous avons nouvellement décrits, notamment à celui de la Nouvenière où nous en avons trouvé aussi bien dans l'intérieur de la couche autrefois arable, qu'à la surface du sol (*Fig. 12 et 13, Pl. III*, l'une à section circulaire, l'autre à section oblique).

Poterie. — La poterie, très rare en la vallée du Largue proprement dite, est très commune, à l'état de fragments, aux nouveaux ateliers que nous avons fait connaître : Nouvenière, Aurifeuille, Le Moulin-à-Vent, etc.; les exemplaires que nous avons dénotent une poterie à anses en petits mamelons, à bords simples et sans ornements; sa pâte paraît assez grossière, mais généralement assez bien cuite; beaucoup de grains calcaires blancs ont disparu sur les parois, qui sont, par suite, criblés de petits trous (*Fig. 15 et 16 de la Planche III*).

Cristal de roche. — Quelques fragments de cristal de roche, sommairement taillés, ont été trouvés à la Nouvenière et en la vallée du Largue.

BRONZE. — Dans nos publications antérieures, nous avons signalé le bronze dans la vallée du Largue; nous possédions déjà, alors, quelques petits objets de ce métal ancien et un fragment de scorie de bronze.

Aujourd'hui, nous possédons plusieurs flèches en bronze, munies de pédoncule et barbelures; nous disons *bronze*, bien que ne les ayons pas fait analyser; mais elles pourraient être en cuivre, ce que nous ne croyons pas.

Ces pièces ont été coulées et quelques-unes ont une face tout à fait plate; la tige ou pédoncule et les barbelures ne sont pas arrondies ni biseautées de ce côté, tandis qu'elles le sont à la face opposée.

Nous figurons trois de ces flèches, les plus intéressantes, à la Planche II, *Fig.* 25, 26 et 27.

La *Fig.* 25 représente une flèche de forme à peu près ordinaire; son pédoncule, ses barbelures et sa pointe sont bien formés et symétriques; cette flèche a été bien moulée et la nervure de la tige se poursuit régulièrement jusque vers la pointe, ses bords sont minces et bien tranchants; elle est médiocrement patinée d'une teinte plutôt noirâtre que verte; sa longueur totale est de 0^m03 et sa plus grande largeur est de 0^m02; cette pièce a été trouvée à la station ou atelier du Moulin-à-Vent que nous avons décrit, au terroir de Saint-Michel, et nous la tenons de M. Daniel Laugier, qui l'a trouvée lui-même.

La *Fig.* 26 est une flèche, très mince, à pointe très émoussée ou usée, à barbelures irrégulières, beaucoup plus longues et plus fortes l'une que l'autre; son pédoncule dépasse très peu la barbelure de droite; la face inférieure est plate et la tige et les barbelures ne sont arrondies ou ne portent de biseau que sur l'autre face; cette pièce mesure, en longueur, depuis la pointe : jusqu'au bout du pédoncule, 0^m02; jusqu'au bout de la barbelure droite 0^m019, et jusqu'au bout de la barbelure gauche, 0^m026 (elle a donc une barbelure beaucoup plus longue que l'autre); sa plus grande largeur atteint 0^m018. Cette pièce paraît très peu usée et à peu près entière; elle présente donc une variété intéressante ou curieuse et rare de pointe de flèche.

Elle est recouverte d'une jolie patine verte et nous la tenons de M. Marius Brémond, qui l'a trouvée à la station de Sastre, à Villemus.

La *Fig.* 27 représente la flèche la plus intéressante et la plus curieuse, en même temps qu'une variété très rare, peut être unique.

C'est la première, en effet, que nous voyons de ce genre et personne encore, parmi ceux à qui nous l'avons montrée, n'en avait vu de pareille. La *Fig.* 1088 du *Musée Préhistorique*, par Gabriel et Adrien de Mortillet, 2^e édition, donne bien une flèche pourvue de trois barbelures; mais ce n'est pas du tout notre variété (1).

Sa pointe et ses barbelures sont assez régulières, mais son pédoncule forme une tige longue terminée par une bifurcation formée par deux tiges plus faibles qui s'écartent à peu près à angle droit. Malheureusement, l'une de ces tiges de bifurcation est

(1) Une pièce analogue est cependant signalée par AUGUSTE DEMMIN : *Guide des Amateurs d'Armes...*, 2^e édition, Paris, 1879, page 145, parmi six ou sept pointes de flèche qui auraient été trouvées dans la principauté de Hohenzollern et seraient conservées au musée de Sigmaringen (note ajoutée pendant l'impression).

cassée vers la moitié de sa longueur, mais l'autre est entière et se termine en s'affaiblissant en pointe.

Nous croyons que cette bifurcation de la tige, qui pour nous ne représente pas deux barbelures, avait été créée en vue de l'emmanchement et pour assujettir la flèche dans sa monture ou son fût.

Les mesures de cette flèche sont :

De la pointe au bout des barbelures, 0^m028.

De la pointe à la bifurcation de la tige, 0^m05.

Longueur de la tige entière de la bifurcation, 0^m014.

Longueur totale de la pièce, 0^m06.

Largeur de la pièce, d'une barbelure à l'autre, extérieurement, 0^m019.

Poids, 3 grammes.

Comme la précédente, cette flèche a une face plate; et le biseau, pour arrondir les tiges et l'intérieur des barbillons, est à la face opposée seulement; il n'était tracé, par conséquent, que sur une des deux pièces dont se composait le moule.

Elle est recouverte d'une patine ou d'une couche de vert-de-gris verdâtre, à laquelle se trouvent mêlés de petits grains terreux; cette couche a sauté et disparu récemment sur quelques points de la pièce, notamment vers le bout de la petite tige de bifurcation, sur la pointe de la barbelure droite, etc.; sur ces points, la couleur du bronze reste néanmoins verte par oxydation.

Cette flèche nous a été cédée par notre ami Marius Brémond qui l'a trouvée dans sa propriété, à Aubenas, quartier des Bôles (vallée du Largue).

Abri sous roche néolithique. — Deux de nos amis du Revest-des-Brousses, MM. Coll et Leroy, zélés chercheurs, qui sont parvenus à former une belle collection préhistorique locale, ont annoncé en février 1906, au Ministère de l'Instruction publique (1) que parmi leurs trouvailles se trouvaient un lot d'objets provenant d'un abri sous roche, situé au terroir du Revest-des-Brousses, quartier de la Grange-Neuve, rive gauche du Largue, au haut du penchant, dans le roc aquitainien. Ces Messieurs ont bien voulu nous montrer les objets trouvés sous cet abri que nous connaissons bien.

Avec quelques crânes ou partie de crânes et quelques ossements humains, ils ont trouvé dans cet abri, notamment des pointes de lance en silex très finement taillées et une plaque de bronze que l'on prend pour un brassard.

Le savant M. Salomon Reinach, qui a vu ces objets, pense avec

(1) *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques* 1906. Rapport de M. Salomon Reinach, p. CXXXVI.

raison que, s'il n'y a pas eu mélange et remaniement, cet abri sous roche appartient à l'âge du bronze.

L'industrie que présentent ces objets annonce, en effet, une civilisation très avancée, mais c'est évidemment le brassard en bronze qui en fixe la date.

Il est donc certain que l'homme a fréquenté aussi la vallée du Largue pendant l'âge du bronze, ainsi que nous l'avions annoncé dans nos précédents travaux.

M. A. DE MORTILLET prend la parole à ce sujet.

M. H. MÜLLER (de Grenoble) estime que la pointe de flèche, à pédoncule bifide, de M. Deydier, montre l'emploi probable pour sa fixation du jet de fonte et du jet d'évacuation de l'air. Ces deux jets se rejoignent au pédoncule.

On voit (page 20 de la *Suisse à travers les âges*, par H. Vuilliet), un moule en pierre, façonné pour obtenir sept pointes de flèches en bronze, toutes greffées par leur queue sur le jet de coulée central. Il y a des événements ménagés aux pointes pour l'évacuation des gaz.

Ce moule est au musée cantonal de Lausanne.

Il est évident, comme le dit M. A. de Mortillet, que ces barbelures ont été souvent employées pour augmenter la valeur meurtrière de l'arme.

J'insiste néanmoins, pour soutenir :

1° Qu'il y a avantage en fonderie à mettre le jet de fusion au pédoncule (pour une flèche);

2° Qu'il y a obligation dans l'opération du moulage et du coulage à ménager des événements ou trous d'air;

3° Que, dans un moulage soigné au coulage du métal, si celui-ci est bon et qu'il y ait une charge proportionnée, le bronze ira garnir les moindres sillons, événements, etc., creusés dans le moule.

M. J. PAGÈS-ALLARY. — Au sujet de l'intéressante pointe de flèche à deux pédoncules de notre aussi aimable que dévoué collègue Deydier, M. A. de Mortillet a (à mon avis) plus raison, cette fois par le côté scientifique, que notre technique M. Müller par le côté pratique. Car, si je reconnais qu'il est dans ce cas (comme dans bien d'autres) l'homme le mieux placé et le plus capable pour raisonner la question, il me permettra pour cette fois-ci de lui offrir le concours de mes deux yeux qui me font lui signaler que la pointe de jet a été martelée (et non coupée!) : ce qui aurait été plus facile et radical !

Si donc elle a été conservée et martelée, c'est bien pour être utilisée.

En général, le jet d'une pièce n'est pas la partie meilleure du métal; c'est, au contraire, souvent l'écume ou la partie soufflée, donc non homogène, dans le cas d'une pièce unique dans un moule. Dans le cas de plusieurs petites pièces coulées dans un même moule, avec le même creuset de métal de la même fusion, le pseudo-jet est quelquefois, *en même temps que le remplissage de l'évent, le conduit communiquant*, qui permet de faire arriver le métal fondu aux différentes pièces à obtenir. Dans ce cas, le métal étant bon (car ce n'est plus un jet proprement dit), on peut, comme dans l'exemple qui nous occupe, le marteler, l'étirer, lui donner une forme, *pour le rendre utile à la pièce à obtenir finie*. C'est, je crois, ce qui a été fait.

M. Maximilien GEORGES rappelle, au sujet de la fonte des pointes de flèche, que cette opération est assez délicate et assez difficile, surtout pour les populations primitives, et que les ouvriers qui étaient chargés de ce travail avaient à prendre de très grandes précautions pour le coulage du métal. Il est absolument indispensable, en effet, pour obtenir un bon résultat à la fonte, que l'air puisse s'échapper facilement du moule; les événements qu'ils ont dû ménager dans ce moule ont bien pu être l'origine des barbelures qui existent sur ces flèches.

M. DEYDIER.

LE NÉOLITHIQUE DANS LA VALLÉE DU LARGUE
(BASSES-ALPES).

Notes et Documents complémentaires.

Description des Planches et des Figures.

PLANCHE I. — PIÈCES DIVERSES [Grandeur 4/5].

NOTA. — Les figures 1 à 17 représentent des pièces à pointes multiples sur noyaux ou éclats de débitage; la face supérieure plus ou moins bombée, taillée sommairement; la face inférieure, d'éclatement, lisse, non retouchée, portant le bulbe de percussion sur un point ou l'autre de la surface. Les pointes sont, tantôt aiguës, tantôt obtuses, plus ou moins droites ou obliques, sur le pourtour de la pièce. Sauf de très rares exceptions, les pointes et aussi les biseaux sont tous taillés sur l'arête supérieure de la pièce, et non sur la face inférieure dont le plat, les bords et l'arête restent vifs, non retouchés. Beaucoup de ces pièces, vues de près, ne peuvent guère être considérées comme des poinçons ou des perceurs; un certain nombre, au contraire, pourraient être prises pour des burins se tenant de champ entre les trois premiers doigts de la main, l'index placé sur le petit côté.

Description particulière des Figures.

Fig. 1. — Pièce vue sur la face d'éclatement, à une seule pointe, fine, déliée, triangulaire, longue, légèrement oblique. Les côtés latéraux de la pointe (évasements), légèrement concaves.

Fig. 2. — Pièce allongée, vue sur la face supérieure. Une seule pointe, fine, longue, moins triangulaire; à large évasement des deux côtés de la pointe.

Ces deux pièces peuvent se tenir soit à plat, entre le pouce et l'index, comme un perceur; soit de champ, entre les trois doigts, l'index appuyé sur un côté.

Fig. 3. — Pièce vue de face supérieure encroûtée, se tenant à plat, entre deux doigts, comme un perceur. Une seule pointe, forte, épaisse, émoussée, à large évasement, c'est-à-dire ayant les deux côtés de la pointe concaves.

Fig. 4. — Pièce forte, vue de la face supérieure; peut se tenir à plat et de champ. Une seule pointe, épaisse, mousse; côtés de la pointe, rectilignes, ou très légèrement évasés, concaves.

Fig. 5. — Pièce allongée, forte, taillée grossièrement, vue par-dessus; se tenant de champ entre trois doigts. Une seule pointe, mousse, très épaisse, à demie arrondie; les deux bords latéraux ayant été utilisés comme grattoirs.

Fig. 6. — Pièce arrondie, forte, vue sur la face supérieure en partie encroûtée, en partie taillée, se tenant plutôt à plat. Une seule pointe, très forte, peu aiguë, à côtés concaves.

Fig. 7. — Petite pièce, longue, à trois faces d'éclatement: une dessous et deux dessus. Ne se tient qu'avec le concours des trois premiers doigts. Une seule pointe, courte, épaisse, taillée presque en forme d'accolade. Les bords latéraux, tranchants, ont été utilisés comme grattoirs.

Fig. 8. — Pièce presque identique à la précédente, mais plus forte, vue par-dessus; la pointe courte, épaisse, taillée encore plus en accolade; les bords latéraux, tranchants, n'ont pas été utilisés.

Fig. 9. — Petite pièce plate, vue sur la face supérieure; se tenant à plat entre le pouce et l'index, comme un perceur. A deux pointes bien formées, l'une plus longue et plus mousse que l'autre.

Fig. 10. — Petite pièce vue en dessus, plate, à deux pointes rapprochées, et à talon pointu par enlèvement d'éclats; sans taille ni retouches.

Fig. 11. — Petite pièce à deux faces plates, mais pouvant se tenir à plat et de champ; vue sur la face inférieure. Deux pointes fortes, rapprochées, une plus courte que l'autre.

Fig. 12. — Pièce vue sur la face supérieure en partie encroûtée; à trois pointes échelonnées presque toutes sur le même côté de la pièce: l'une très mousse, arrondie; une autre très mousse, mais moins arrondie; celle du milieu courte, mais plus pointue. Pièce en silex zoné, se tenant à plat et de champ.

Fig. 13. — Pièce assez plate et assez circulaire, à trois faces d'éclatement: une en dessous et deux par dessus. Quatre pointes dont une cassée, une épaisse et forte, et deux plus prononcées, taillées en accolade, alternant avec les premières. Pièce se tenant à plat pour certaines pointes et obliquement pour d'autres.

Fig. 14. — Pièce un peu triangulaire, plate, vue sur la face inférieure; se tenant à plat et de champ. Face supérieure, irrégulière. Le pourtour, retouché partout, avec des sinuosités formant quatre ou cinq pointes dont une au sommet, très prononcée ayant des côtés non concaves; les autres plus ou moins prononcées, courtes et épaisses.

Fig. 15. — Petite pièce vue sur la face inférieure; face supérieure renflée, presque en pointe; se tient à plat (pour percer) et de champ (pour buriner). Trois pointes (dont deux opposées) bien prononcées, avec une sinuosité presque en pointe. Silex légèrement patiné.

Fig. 16. — Pièce vue sur la face supérieure; face irrégulière d'éclatement en dessous; noyau peu plat, se tenant plutôt à la façon d'un perceur; son pourtour est pourvu: de deux pointes distinctes, courtes, larges; de deux aspérités taillées pour former deux échancrures latérales; d'un petit grattoir rectiligne dont les angles forment deux pointes obtuses; et de cinq échancrures ou concavités alternant avec les pointes ou aspérités.

Fig. 17. — Pièce épaisse, vue sur sa face supérieure; se tenant à plat entre le pouce et l'index. Cinq pointes dont une cassée, une autre ébréchée, une aiguë, les autres obtuses.

Fig. 18. — Racloir concave et convexe, à encoches; a été utilisé sur tous ses bords.

Fig. 19. — Fragment d'un ancien couteau patiné, dont un bout a été transformé en grattoir pointu non patiné.

Fig. 20. — Tranchet à côtés retouchés, à tranchant oblique usé.

Fig. 21. — Pièce affectant la forme d'un tranchet, vu par dessus.

Fig. 22. — Pièce triangulaire, épaisse, à bords obtus, bien retouchée sur toute sa surface, sauf une partie encroûtée. Jolie pièce que l'on prendrait, à tort, pour un tranchet.

NOTA. — Les pièces des figures 5, 9, 21 et 22, proviennent de l'atelier d'Aurifeuille; toutes les autres, sont de l'atelier de la Nouvenière.

PLANCHE II. — [Grandeur 1/1]

Feuilles de Saule ou de Laurier, Amygdalines, Pointes de Flèches en Silex et en Bronze. — Ateliers de la Nouvenière, Aurifeuille, Le Moulin à Vent, Sastre. — Les n^{os} 25, 26 et 27 sont en bronze, les autres sont en silex. — Les pièces dont la provenance n'est pas indiquée sont de la Nouvenière.

Fig. 1. — Jolie Amygdaline, allongée, aiguë.

Fig. 2. — Autre jolie amygdaline, allongée, très aiguë. Silex patiné. Sastre.

Fig. 3. — Amygdaline moyenne, aiguë.

Fig. 4. — Petite amygdaline allongée, non aiguë.

Fig. 5. — Petite pièce en forme de feuille de laurier minuscule, ou amygdaline.

Fig. 6. — Amygdaline large presque ronde, très peu pointue, mousse.

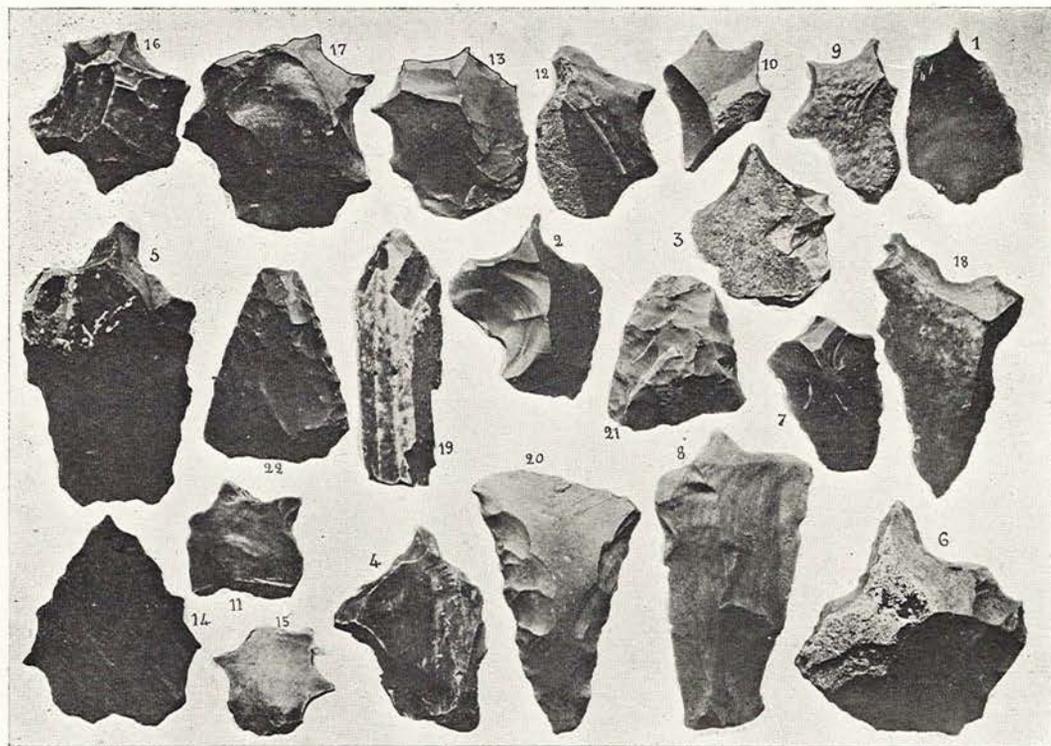
Fig. 7. — Amygdaline de grandeur moyenne, portant à sa base une petite encoche taillée sur l'épaisseur de l'arête supérieure, laissant à la face inférieure une arête vive faisant un minuscule grattoir concave destiné à un travail fin et délicat, par exemple à affûter des aiguilles ou épingles en os, ou autres objets effilés. Silex brun-clair à moitié transparent, zoné vers sa base.

Fig. 8. — Petite amygdaline pointue, bien formée, mais ayant vers sa base une section oblique taillée en grattoir sur une arête.

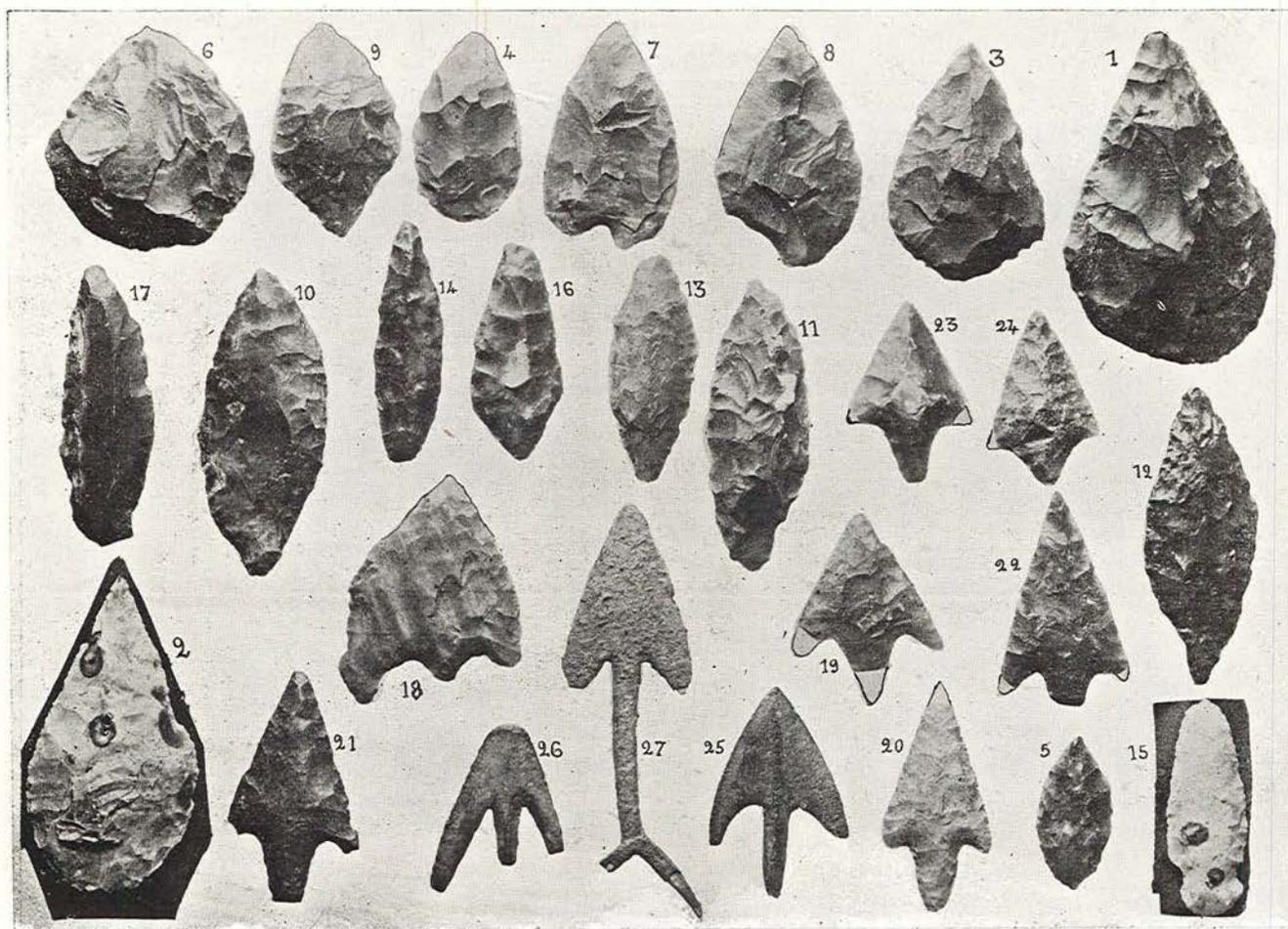
Fig. 9. — Petite pièce bien taillée, un peu losangique vers sa base.

Fig. 10. — Pièce taillée en forme de petite feuille de laurier, à pédoncule légèrement renflé. Aurifeuille.

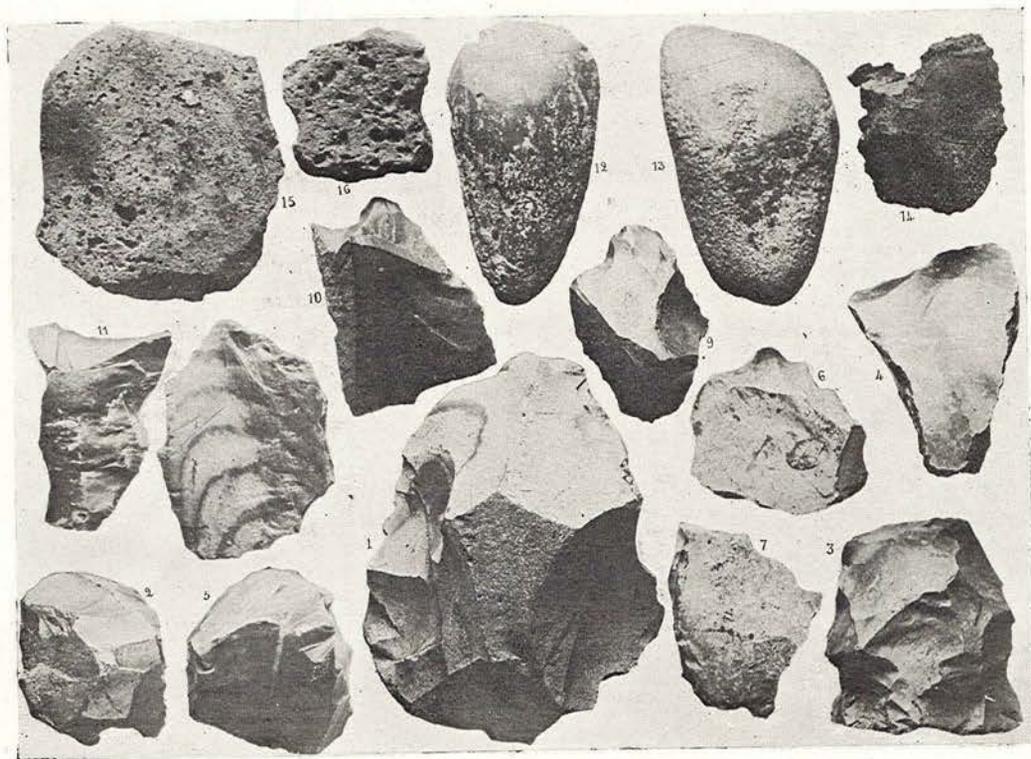
Fig. 11. — Pièce taillée en grande feuille de saule, épaisse, renflée vers le 1/4 de sa hauteur.



[Grandeur 4/5].



[Grandeur 1/1].



[Grandeur 4/7].

Fig. 12. — Autre pièce bien taillée, ayant un peu la forme d'une feuille de saule élargie vers son milieu. Silex gris foncé.

Fig. 13. — Pièce affectant un peu une famille de saule, presque plate, à nervure élevée, à la face supérieure. Silex brun-clair. Aurifeuille.

Fig. 14. — Pièce taillée en feuille de saule, à nervure un peu épaisse à la face supérieure.

Fig. 15. — Très jolie pièce affectant quelque peu une feuille de saule arrondie des deux bouts, et portant deux fines encoches latérales tout près de sa base. Silex quartzeux blanc.

Fig. 16. — Silex très allongé, taillée en feuille de saule? Losangique vers la base qui finit en pointe obtuse; non pointu de l'autre bout; peu travaillé à sa face inférieure.

Fig. 17. — Couteau pédonculé d'un bout, pointu de l'autre bout. Une facette occupée par une légère crôte du silex.

Fig. 18. — Large pointe de flèche curviligne, assez bien taillée, mais asymétrique, ayant un pédoncule très court et une barbelure plus longue que l'autre. On dirait une ébauche de flèche.

Fig. 19. — Pointe de flèche large, bien taillée, régulière; pédoncule et un aileron cassés. Silex brun-clair à demi transparent.

Fig. 20. — Pointe de flèche allongée, finement taillée, barbelures courtes, étroites. Pointe cassée. Silex gris-blanc opaque.

Fig. 21. — Points de flèche allongée, plus épaisse, bien taillée, barbelures courtes et minces. La pointe du pédoncule et celle d'une barbelure sont cassées.

Fig. 22. — Jolie pointe de flèche à pédoncule cassé, à deux barbelures courtes légèrement cassées. Aurifeuille.

Fig. 23. — Pointe de flèche courte à pédoncule; barbelures droites, légèrement cassées.

Fig. 24. — Pointe de flèche, moins déliée, plus petite, à pédoncule obtus, à ailerons ou barbelures droites peu prononcées, pointues; une d'elles, cassée.

Fig. 25, 26 et 27. — Pointes de flèche en bronze (en voir plus haut, v° bronze, la description et la provenance).

PLANCHE III. — [Grandeur 4/7]

Pièces diverses provenant de l'atelier de la Nouvenière, sauf le n° 10 qui est d'Aurifeuille.

Fig. 1. — Pierre de jet, de forme ovoïde, taillée à grands éclats et de manière à produire beaucoup d'aspérités voulues, déterminées.

Fig. 2 et 5. — Autres pierres de jet, plus sphériques, plus petits, toujours avec nombreuses aspérités.

Fig. 3. — Sorte de racloir horizontal, taillé à grands éclats, nombreuses aspérités, — affectant un nucléus à face intérieure aplatie, pour racler en tenant la pièce dans la main.

Fig. 4. — Autre espèce de racloir horizontal, triangulaire, à la face inférieure lisse, bombée (surface d'éclatement).

Fig. 6. — Racloir plus ou moins horizontal, à arête sineuse.

Fig. 7. — Racloir horizontal, à bords sinueux formant une pointe.

Fig. 8. — Racloir vu sur la surface inférieure concave. Silex zoné.

Fig. 9. — Racloir-rabot d'un bout, racloir à encoche de l'autre bout.

Fig. 10. — Racloir à encoche et pointu d'un bout, utilisé sur ses bords latéraux.

Fig. 11. — Eclat de débitage très rudimentaire, mais avec un bout concave très utilisé comme grattoir.

Fig. 12. — Pierre polie, à tranchant arrondi. Serpentine.

Fig. 13. — Pierre polie, à tranchant oblique. Serpentine.

Fig. 14. — Fragment de terre cuite, rouge-grisâtre, portant l'empreinte d'une feuille, en creux. Provient peut-être d'un clayonnage de fonds de cabane.

Fig. 15. — Fragment de poterie bien cuite à rebord droit et à parois: intérieure rouge, extérieure noire; pâte noire, garnie de grains calcaires blancs, dissous ou détachés par les intempéries, laissant des creux. Anse en petit mamelon.

Fig. 16. — Autre fragment de poterie bien cuite, à surface extérieure rougâtre; pâte noire peu dure, criblée de petits trous jadis occupés par des grains calcaires blancs.

Tranchets néolithiques.

PAR

Charles SCHLEICHER (de Paris).

J'ai l'honneur de vous présenter une série de tranchets néolithiques provenant de diverses régions de France et de l'étranger.

Je les ai divisés en trois catégories : la première comprend les petits tranchets (dits aussi flèches à tranchant transversal) (*Fig. 1*); la seconde, les tranchets moyens, et la troisième quelques échantillons de gros tranchets.

Ces outils néolithiques affectent généralement la forme d'un trapèze, plus rarement celle d'un triangle. Ils sont taillés à grands éclats sur toutes leurs faces, sauf à l'extrémité inférieure qui est la plus large, et qui se termine en biseau uni, tranchant comme les couteaux, par le fil naturel de la pierre : cette base coupante n'est presque jamais retouchée ou polie. Le biseau est habituellement simple : cependant, exceptionnellement, il y a des tranchets à biseau double.

Parfois le sommet est retouché en pointe pour pénétrer profondément dans un manche, ce qui donne à certaines pièces un faux air de perçoir. Les petits tranchets appelés aussi flèches à tranchant transversal, sont faits avec des morceaux de lames, cassés par le travers, retouchés sur les deux côtés, et allant en s'amincissant vers le sommet (*Fig. 2*). Nous retrouvons ce même genre de travail, dans la fabrication de nos pierres à fusils, aux ateliers de Porcherioux, près Meusnes (Loir-et-Cher).

Les retouches latérales permettaient un emmanchement facile avec adhérence parfaite, soit dans de petites gaines en corne de cerf, soit dans des manches en bois, ou encore entre deux lames de bois ligaturées fortement à l'aide de fibres végétales. Certains tranchets présentent également sur leurs côtés, deux crans pour faciliter l'emmanchement.

Les pièces recueillies emmanchées sont excessivement rares. On a trouvé au Danemark un petit tranchet en silex, fixé à l'extrémité de deux demi-tiges ou petites lattes de bois attachées ensemble au

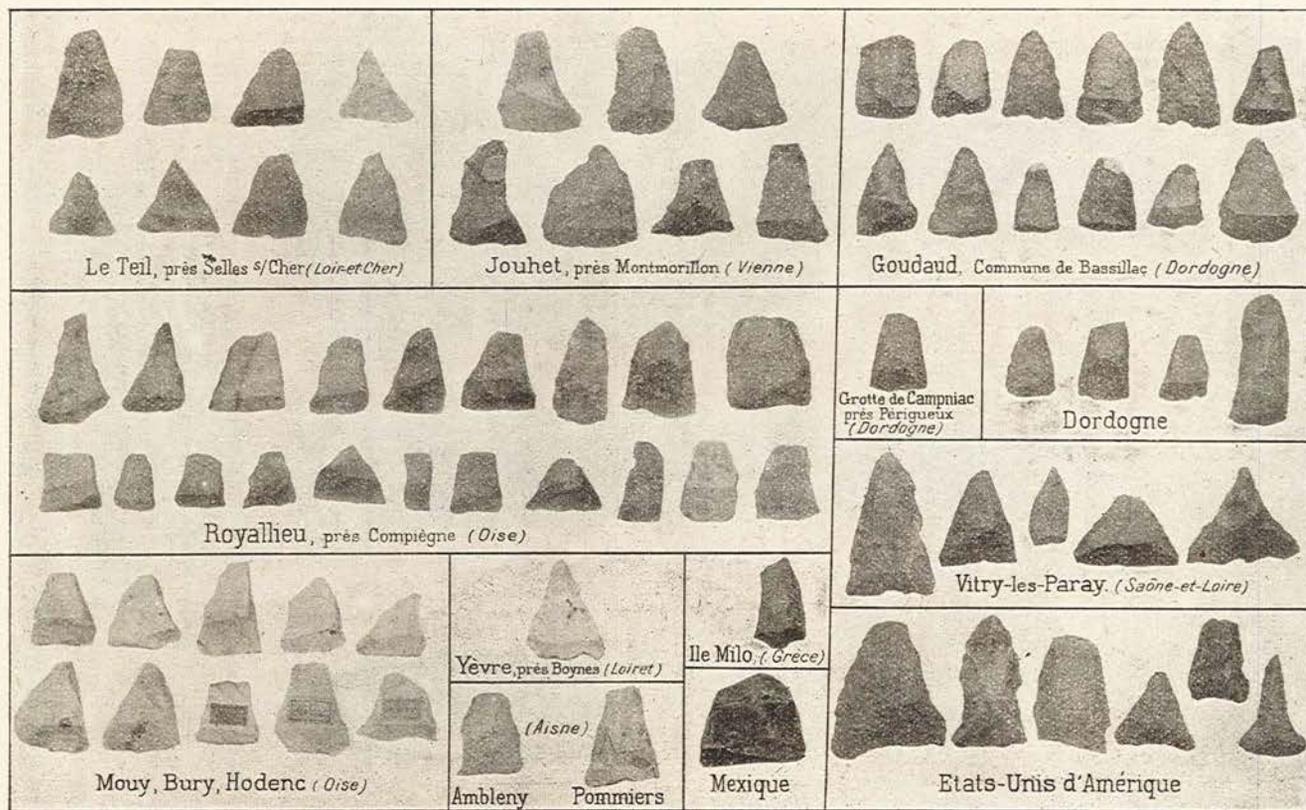


Fig. 1. — Petits Tranchets de diverses provenances. — [Réduction 1/2].

moyen d'un ruban d'écorce (Fig. 3). M. Vauvillé a trouvé dans une sépulture néolithique du département de l'Aisne, à Montigny-l'Engrain, un petit tranchet engagé dans un manche en corne de cervidé (Fig. 4).

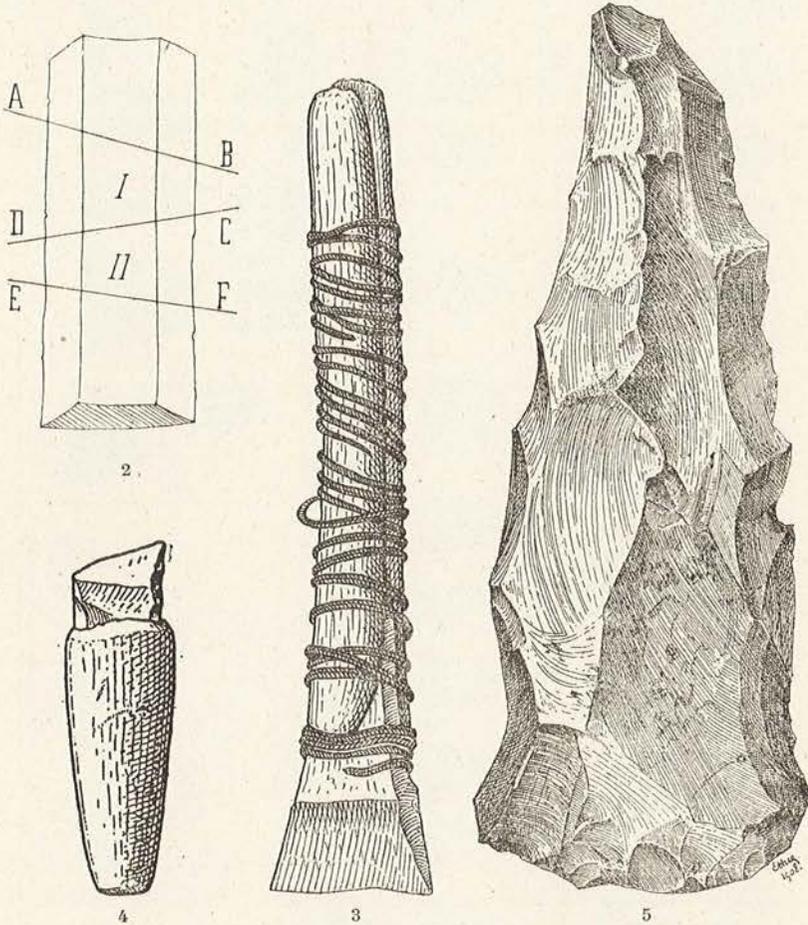


Fig. 2. — lame de silex. — Les sections en A, B, C et D, donnent un Tranchet, I; — les sections en C, D, E et F, un autre, II; — etc.

Fig. 3. — Tranchet en silex, avec son manche de bois, lié au moyen d'écorces, trouvé dans un tombeau. (Danemark).

Fig. 4. — Tranchet emmanché dans une gaine en corne de cervidé, trouvé à Montigny-l'Engrain (Aisne), par M. O. Vauvillé.

Fig. 5. — Grand Tranchet de Troche (Dordogne), [Réduction 1/2].

Ces rares vestiges d'outils trouvés au complet, peuvent nous permettre de conclure, que presque tous les petits tranchets, et tous les tranchets moyens étaient emmanchés, et devaient être employés par

les Néolithiques, comme le sont de nos jours les tranchets en acier pour le travail du cuir.

Il est toutefois possible que quelques petits tranchets, très plats, et taillés très régulièrement, à retouches verticales sur les deux côtés, aient pu servir de pointes de flèches, après avoir été ligaturés à l'extrémité d'une baguette fendue. M. de Baye a fait dans les grottes de la Marne, une abondante moisson de ces belles petites pièces : nous avons pu les admirer au Musée de Saint-Germain, mais, dans la même vitrine, se trouvent également plusieurs petites gaines en corne de cerf, semblables à celles du département de l'Aisne, dont nous parlons plus haut, et qui ont, évidemment, été employées comme manches.

Quant aux grands tranchets, taillés à gros éclats, et dont les deux côtés sont rabattus, ils devaient être tenus en main (*Fig. 5*).

Ces instruments n'étaient jamais polis : ceux qui portent des traces de polissage proviennent de fragments de haches.



Fig. 6. — Double Tranchet en silex, trouvé à Pommiers (Aisne). —
(Collection O. Vauvillle).

Le biseau tranchant est plus ou moins oblique : dans les petits tranchets, il est produit par l'empreinte des autres lames : dans les moyens et les grands, par un coup intentionnel frappé sur un des côtés, vers la base et perpendiculairement à l'axe, de façon à enlever un éclat sur toute la largeur de la pièce.

La plupart des tranchets sont en silex, quelques-uns en calcédoine, jaspe, obsidienne et quartzite.

Certains, de forme rectangulaire (particularité qui se rencontre rarement), ont deux tranchants et ont pu être utilisés des deux côtés (*Fig. 6*).

« Les tranchets sont tout à fait caractéristiques des *Kjækken-mæddings* du Danemark (*Fig. 7*). Ils abondent dans ces dépôts, « qui passent pour les plus anciens de l'époque robenhausienne, « de ces régions » (1).

(1) G. DE MORTILLET. — *Le Préhistorique*. 1^{re} édition 1883, page 517. C. Reinwald, éditeur.

En France, on en rencontre un peu partout : les départements de l'Oise, de la Marne, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne, de l'Aube, de l'Yonne, du Calvados, de la Dordogne, de l'Ain, de la Haute-Saône, de Saône-et-Loire, de la Seine-Inférieure, de la Gironde, etc., en ont livré une très grande quantité, et dans certaines stations, comme celles du Camp Barbet (Oise), et du Campigny (Seine-Inférieure), les tranchets se trouvaient en très grande abondance.

Les dimensions des tranchets sont très variables. On en a recueilli de un centimètre et demi de longueur, jusqu'à vingt ou trente centimètres.

Les tranchets recueillis dans les grottes sépulcrales, dans les dolmens, sont toujours de petites dimensions : dans les stations de

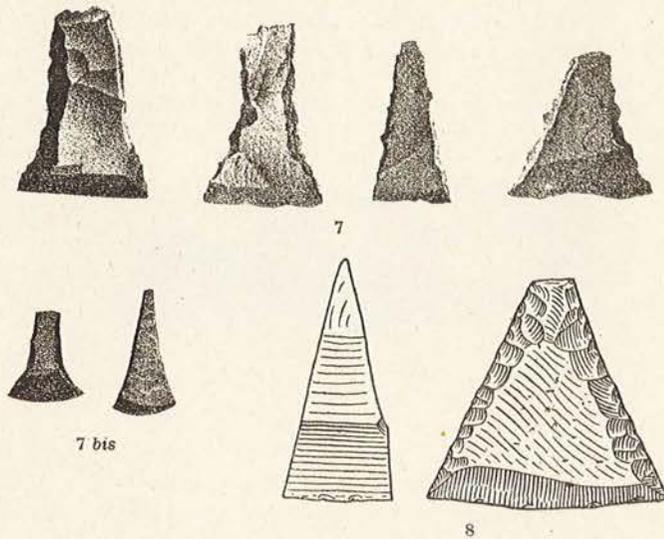


Fig. 7 et 7 bis. — Petits Tranchets du Danemark.

Fig. 8. — Tranchets en silex, du Camp de Chassey (Saône-et-Loire),
(Musée de Saint-Germain)

surface (fonds de cabanes, camps, etc.) on en trouve de toutes les dimensions, les grands mêlés aux moyens et aux petits : on ne peut donc leur assigner une date, d'après leur grandeur : celle-ci dépendait souvent de la qualité du silex. Ainsi, « à Arcachon (Gironde), « il n'y a que de petits échantillons : cela tient à ce que dans cette « localité, la matière première est très petite. Mais, dans certains « gisements, au milieu de régions riches en grands et gros silex, « on ne trouve également que de très petits tranchets » (1).

(1) G. DE MORTILLET. — *Le Préhistorique*, 1^{re} édition 1883, page 518.

De nombreux archéologues, depuis 1860, se sont occupés de cet intéressant outil : je crois utile de donner ici la nomenclature de quelques ouvrages, dans lesquels le lecteur trouvera des renseignements et des études très détaillées.

- 1858-1860. — MORLOT. Etudes géologico-archéologiques en Danemark et en Suisse (*Société Vaudoise des Sciences naturelles*).
1868. — NILSSON. Les Habitants primitifs de la Scandinavie, 1^{re} partie. L'Age de la Pierre, trad. française (*C. Reinwald*).
1875. — JOHN LUBBOCK. L'Homme Préhistorique (*Germer-Baillièrre*).
1878. — JOHN EVANS. Les Ages de la Pierre (*idem*).
1881. — G. et A. DE MORTILLET. Musée Préhistorique. 1^{re} édition (*C. Reinwald*).
1883. — G. DE MORTILLET. Le Préhistorique, 1^{re} édition (*C. Reinwald*).
1884. — DE BAYE. Un Dépôt de Flèches à tranchant transversal, dans les Stations du Petit-Morin (*Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, tome VII, 3^e série).
1886. — DICTIONNAIRE DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES. Article : Tranchets, par Ph. Salmon (*O. Doin et Flammarion*).
1888. — DE BAYE. Archéologie préhistorique (*J.-B. Baillièrre et fils*).
1888. — O. VAUVILLÉ. Sépultures à incinérations de l'époque de la Pierre polie, sur la commune de Montigny-l'Engrain (Aisne) (*Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*).
1889. — SOPHUS MULLER. Instruments tranchants de l'ancien âge de la Pierre (*Mémoires de la Société Royale des Antiquaires du Nord. Copenhague*).
1889. — CAPITAN. Armes de jet à tranchant transversal, concave et convexe. (*Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*).
1889. — O. VAUVILLÉ. Tranchets et Flèches préhistoriques, du département de l'Aisne (*Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*).
1891. — PH. SALMON. Age de la Pierre (*Société d'Anthropologie de Lyon*).
1892. — SCHMIT. Objets néolithiques, recueillis dans le dolmen de la Croix-des-Cosaques, à Châlons-sur-Marne (*Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*).
1896. — E. CARTAILHAC. La France préhistorique, 2^e édit. (*F. Alcan*).
1898. — PH. SALMON, D'AULT-DU-MESNIL ET CAPITAN. Le Campignien (*Revue de l'Ecole d'Anthropologie*, tome VIII).
1899. — AD. DE MORTILLET. Campigny et le Campignien (*Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*).
1900. — MUSÉE NATIONAL DE COPENHAGUE. Affaldsdynger fra Stenalderen i Danmark (*C. A. Reitzel*, édit. Copenhague) (1).
1903. — G. ET A. DE MORTILLET. Musée préhistorique, 2^e édit. (*Schleicher frères*).
1905. — A. DOIGNEAU. Nos Ancêtres Primitifs (*Clavreuil*).
1908. — J. DÉCHELETTE. Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine. I. Archéologie préhistorique (*A. Picard et fils*).

M. Marcel BAUDOIN. — Je suis heureux d'entendre mon ami Ch. Schleicher soutenir que les grands tranchets n'ont jamais été polis, et que ceux qui portent des traces de polissage ont simple-

(1) Voir page 334.

ment été fait avec des *fragments de Haches polies*, usées ou cassées. Il y a longtemps que je soutiens cette opinion, que j'ai d'ailleurs exprimé publiquement (1).

J'ajoute que j'ai trouvé des *petits tranchets* en *silex bleuté*, en Vendée, en particulier à l'Allée couverte du Grand-Bouillac, à Saint-Vincent-sur-Jard (2) (Fig. 9). — Par contre, je n'en ai pas découvert

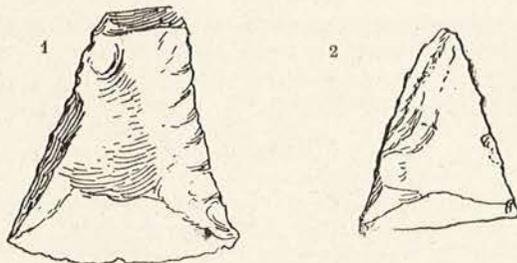


Fig. 9. — Tranchet en lame et en flèche, trouvés au Grand-Bouillac.
[Grandeur naturelle].

un seul dans le *Kjökkenmödding* que j'ai fouillé en 1907 à l'Île d'Yeu (Vendée), et qui n'était pas seulement un *skaldynger* (amas de coquilles), ou un *affaldsynger* (amas de détritius), puisque nous y avons trouvé des *Percuteurs-broyeurs* et de la *Poterie*.

(1) Marcel BAUDOIN. — *Etablissement par la Société préhistorique de France d'un Répertoire général des Haches polies de France*. — Extr. Bull. Soc. Préh. de Fr., Paris, 1908, tiré à part, p. 3.

(2) Marcel BAUDOIN. — *L'Allée couverte du Grand-Bouillac, à Saint-Vincent-sur-Jard (Vendée). Fouilles et Restauration*. — II^e Congrès préhistorique de France, Vannes, 1906. — Paris, 1907, in-8° [Voir p. 467, Fig. 8].

Les Jouets préhistoriques.

PAR

E. TATÉ (de Paris).

Le terme dont je me sers, « jouets », ne rend pas exactement l'expression de ma pensée; mais, faute d'autre mot, j'ai dû m'en contenter; l'explication qui va suivre en complètera le sens.

Aussi loin que nous remontions dans l'*Histoire*, nous voyons, dans l'écriture aussi bien figurée qu'écrite, que les enfants et les jeunes gens se livraient aux jeux les plus divers et qu'un grand nombre de ces jeux sont même encore en honneur chez nous.

Les peuples sauvages qui nous représentent jusqu'à un certain point ce que pouvaient être nos ancêtres préhistoriques, nous permettent avec l'aide de l'Éthnographie de constater que leurs jeux sont assez semblables à ceux des Égyptiens des Grecs et des Romains.

Les jeux comme les *Jouets* peuvent se diviser en : 1° jeux pacifiques ; 2° jeux guerriers.

Je constate avec regret que rien jusqu'à présent n'a été étudié ou écrit, au point de vue préhistorique, au sujet de ces jeux et de ces jouets. Il semblerait, en lisant tous les ouvrages s'occupant de préhistoire (du moins je n'en connais pas), que l'homme préhistorique était né adulte ! Il ne me semble pas, que je sache, qu'il ait été traité des enfants et des jeunes gens avant qu'ils fussent des hommes ! Si je tiens à signaler cette lacune, c'est pour provoquer des études dans ce sens.

Nous avons peut-être, là un moyen de donner une explication de certains objets dont la compréhension nous échappe, et que l'application à des jeux de l'enfance expliquerait d'une façon satisfaisante.

Prenons, si vous le voulez bien, l'enfant moderne jusqu'à son âge d'homme, et procédons par comparaison en envisageant certains jeux qui se sont perpétués de générations en générations. Cherchons parmi les jeux et les *jouets* les plus simples et qui ont pu être utilisés par les paléolithiques et les néolithiques.

Les *osselets*, par exemple, ont été utilisés depuis le commencement de l'époque historique. Les a-t-on rencontrés ou les rencontrera-t-on dans des stations séparément et de telle façon qu'on puisse en inférer que ce sont des jouets ?

Les *palets*, les *dames*, les *pions*, etc., peuvent être ces pierres plates rencontrées avec des marques diverses en couleurs par M.

Piette au Maz-d'Azil, ou encore ces petits disques en craie avec des signes gravés trouvés à Nesles (Somme) et signalés par nos collègues MM. Baudon et Stalin (*L'Homme préhistorique*, n° 4, 1908).

Certains disques en pierres dures étaient des armes ou simplement des jouets (certains tout au moins).

Les dés, à cause de la numération, bien que connus depuis une antiquité très reculée ont peu de chance d'être rencontrés dans nos stations.

Mais par contre c'est couramment que les stations les plus diverses nous laissent mettre à jour des *boules* en pierre dure, en pierre tendre et en matériaux de toutes sortes. Leur grosseur qui est souvent supérieure à 10 ou 12 centimètres de diamètre voisine avec de véritables billes.

Nous les nommons souvent *percuteurs*, mais pour une certaine quantité leur forme *absolument ronde*, autant qu'il est possible de l'obtenir sans l'aide du tour, ne permet pas de nier qu'il y ait eu *intention de forme*.

Je sais bien que pour certaines grosses boules on a voulu y voir des *bolas*? Mais d'autres sont trop grosses ou trop petites.

Il serait plus simple à mon avis d'y voir des jouets. Car enfin, il faut bien admettre que l'existence de nos primitifs ancêtres ne devait pas être absolument et exclusivement consacrée à la pêche, à la chasse et à la guerre!

Si l'on tient malgré tout à leur prêter une existence aussi sérieuse, on voudra bien me laisser penser que leurs enfants étaient joueurs comme les nôtres; et je m'en figure sous la surveillance de leur mère se livrant à toutes sortes de jeux *sans jouets*, comme sauter, nager, courir, grimper aux arbres, enfin toute la gymnastique enfantine.

Ils devaient aussi utiliser les *jouets pacifiques* cités plus haut et bien d'autres sans doute.

Si ces jouets indiqués comme pacifiques pouvaient être mis en doute, on reconnaîtra sans contestation possible que les enfants des préhistoriques devaient posséder des *jouets guerriers* ou autrement dit des armes ou des outils en *réduction*, c'est-à-dire de dimensions appropriées à leur taille et à leur vigueur. Comme nos enfants possèdent des réductions de nos fusils, de nos sabres, comme également de nos instruments aratoires, bèches, râtaux, etc. Il est de toute évidence que les enfants de nos antiques ancêtres n'étaient pas conformés autrement que les nôtres et que l'esprit d'imitation existait chez eux comme chez nous!

Le fait de voir sortir son papa, avec son attirail de chasse ou de pêche, incite *l'enfant* à réclamer ces mêmes objets comme jouets pour son usage personnel.

Le *jeune homme* lui les obtient pour faire son apprentissage de pêcheur ou de chasseur, car à cette époque lointaine, c'était pour lui-même une *nécessité* : il fallait qu'il fut armé dans la lutte pour l'existence où le « *primum vivere* » était à défendre, puis pour aider les siens, avant d'être à même de se créer lui-même une famille.

L'héritage n'existait pas, ou consistait en armes ou outils, qu'il fallait savoir manier soi-même et qui n'avaient de valeur que par l'habileté de son possesseur à s'en servir.

Il n'en est pas moins vrai que le papa devait être heureux et fier des instincts de son fils et qu'il ne pouvait résister au désir exprimé par son enfant. Il lui confectionnait une *petite* hache, lui taillait un arc, etc...; et s'il ne savait pas lui-même, fabriquer ces outils, il se les procurait par voie d'échanges. Il devait arriver aussi souvent que l'enfant réclamait la hache ou l'outil cassé et que de ses propres mains ou avec l'aide des siens il s'efforçait de les réparer et de les adapter à son usage.

Ne trouverons-nous pas, en y prêtant notre attention, bien des explications au sujet d'outils dont le but nous échappe présentement? Nous avons, pour ne parler que des haches ou herminettes, toute une série de ces outils dont le sens nous échappe. C'est la série intermédiaire entre la hache dite *votive* et l'instrument courant dont par sa forme et ses dimensions nous comprenons l'usage pratique. Cette série intermédiaire ne comporte-t-elle pas le jouet et aussi l'arme de l'apprenti chasseur? La même observation peut s'appliquer à d'autres armes et outils que nous connaissons.

On m'objectera certainement que je navigue dans l'hypothèse, et que, si les objets dont je parle étaient trouvés auprès des squelettes d'enfants ou de jeunes gens, le doute pourrait seulement être levé. Je le sais; aussi mon but n'est-il pas de déclarer que tel objet a servi de jouet ou a été l'outil d'apprentissage du jeune préhistorique; mais d'attirer l'attention des chercheurs et des fouilleurs dans ce sens et de poser un point d'interrogation sur un sujet que je ne prétends pas avoir résolu.

Si dans le passé nous n'avons rien (?) ou du moins rien de certain avec des preuves absolues, l'avenir du moins peut, en attirant l'attention sur ce point spécial, nous réserver la surprise de la *certitude* qui nous manque encore; et, il est probable que des pièces, trouvées en place dans des stations, permettront d'établir le bien fondé d'une déduction logique en elle-même.

M. TABARIÈS DE GRANDSAIGNE (de Paris). — Dans les palafittes d'Europe, on a trouvé quelques objets, qui sont certainement des *jouets d'enfants* : des bateaux minuscules en bois; des petites représentations d'animaux en terre cuite, etc.

Casse-tête en pierre taillée.

PAR

E. TATÉ (de Paris).

M. TATÉ présente un *disque en pierre*, avec trou central.

M. RENAULT signale un casse-tête ou hache circulaire percée, tout à fait semblable à celle présentée, qui se voit au Musée de la Société d'histoire Naturelle de Loir-et-Cher à Blois; et un autre, ovalaire, exposé dans une vitrine du Musée de Vendôme, mais dont la perforation commencée des deux côtés n'est pas achevée.

Ces deux belles pièces proviennent du territoire d'Averton, près Blois. Une troisième y aurait été découverte, mais aurait disparu.

M. le P^r ISSEL (Gênes). — On a trouvé, dans la caverne à ossements dite « delle Avene Candide », près de Zinalmarina (province de Gênes), plusieurs exemplaires de casse-tête à bord tranchant en jadéite vert poli, d'un travail parfait. Ils sont percés d'un trou circulaire, dont la paroi est très lisse; ce trou est un peu élargi des deux côtés.

La caverne dont il s'agit a livré une trentaine de tombeaux avec un riche mobilier funéraire, ayant un caractère franchement néolithique; cependant, dans les couches supérieures du terreau bien stratifié qu'elle contient, on a découvert quelques objets en bronze, et tout à fait à la surface des poteries romaines.

J'ai signalé dans mes ouvrages sur le « Préhistorique de la Ligurie » la ressemblance de ces objets avec les *testes di majja*, recueillis par M. L.-M. d'Albertis à la Nouvelle-Guinée et décrits par M. Mantegazza.

Sur les anses de poterie à trous verticaux.

PAR LE

D^r A. GUÉBHARD (Saint-Vallier-de-Thiery, A.-M.).

[L'extension prise par cette étude l'ayant fait sortir de la section du *Néolithique*, l'a fait présenter au Congrès sous le titre plus large : *Des trous de suspension dans la poterie préhistorique*, qui la classe dans les *Généralités*, où nous renvoyons].

**Ateliers et stations, paléolithiques
et néolithiques, de Dixmont,
Canton de Villeneuve-sur-Yonne (Yonne).**

PAR

Hippolyte MARLOT (de Martigny, par Marmagne, S.-et-L.)

La chaîne de petites et verdoyantes collines, bordant le cours de l'Yonne, dans les arrondissements de Sens et de Joigny, connue sous le nom de Forêt d'Othe, ont été très habitées et fréquentées par les populations primitives, pendant la durée des époques Paléolithique et Néolithique. Ce qui semble surtout avoir attiré les primitifs habitants de ce pays aux aspects très variés au voisinage du cours de cette belle rivière, ce sont les terrains entièrement composés de ces riches vallons appartenant aux étages moyen et supérieur de la craie sénonienne, renfermant en abondance des *silex pyromaques* créacés de bonne qualité, pour la fabrication des instruments en pierre qui se montrent partout, soit sous forme de lits de cailloux remaniés à la surface du sol, soit dans les falaises ou déclivités des pentes, en place, en différents cordons horizontaux, superposés, noyés au milieu des masses crayeuses et tranchantes, dans la partie blanche, par leurs aspérités noduleuses et couleur grisâtre.

L'extraction en était des plus facile; on pouvait soit les ramasser soit les arracher; et il est fort certain que ce sont tous ces avantages réunis qui ont été les principales causes de ce long habitat et des fréquentations successives, rendues évidentes par les quantités d'objets en silex taillés, éclatés ou polis, que l'on trouve partout sur ce vaste territoire, s'étendant à une partie de l'Aube limitrophe du département de l'Yonne, et surtout aux cantons de Sens, Villeneuve-sur-Yonne, Villeneuve-l'Archevêque, Cerisier, Joigny, etc., etc.

La quantité d'objets qui ont été recueillis est énorme et a formé entièrement les magnifiques collections des Musées de Troyes, Sens, Auxerre, Dijon, et de très nombreuses collections particulières, dont l'énumération serait des plus longues; mais nous ne pouvons passer sous silence celles formées par

M. Millon, conseiller à la Cour de Dijon, de M. Francis Pérot de Moulins, et surtout une autre, composée absolument de pièces hors ligne, de M. le Dr Leriche (de Joigny), ces pièces sont de premier choix, sous tous les rapports; la taille des objets, parfaitement intacts, et leur étonnante conservation en font un ensemble merveilleux et des plus caractéristique.

De nombreuses publications ont été faites sur ces stationnements ou ateliers, et ont préoccupé nombre de Préhistoriens amateurs, qui ont tenu à les étudier et à en posséder des spécimens dans leurs collections. Nous devons surtout mentionner : Gabriel de Mortillet; Philippe Salmon, notre excellent et regretté ami, qui venait passer ses vacances dans sa propriété de Beauregard, près Cerisiers, au centre du pays, et qui les a observés attentivement et en a relevé les gisements dans ses *Inventaires préhistoriques de l'Aube et de l'Yonne*; MM. Francis Pérot (de Moulins); Feineux (de Sens); et beaucoup d'autres, qui leur ont consacré des communications variées dans les sociétés savantes. Le sujet d'observation est tellement vaste qu'il n'est pas près d'être épuisé et apportera encore bien des contributions à la connaissance de la Préhistoire et de la satisfaction aux personnes désireuses de former de nouvelles collections, comme nous l'avons fait au cours de l'année 1903, pendant notre séjour à Dixmont, grosse commune du canton de Villeneuve-sur-Yonne, où nous avaient appelé des sondages et investigations géologiques, pour établir la délimitation des gisements de lignite tertiaire; cela nous a permis d'y récolter de très nombreux objets en silex et d'examiner attentivement les conditions des gisements, où je les ai ainsi recueillis, en y portant toute l'attention et les soins possibles.

Précédemment à mes recherches, M. d'Eichtal, ancien président du conseil d'administration de la compagnie du chemin de fer du Midi, était venu se fixer dans cette commune de Dixmont, au château de l'Enfourchure. M. d'Eichtal, auquel les études scientifiques et surtout des origines de l'homme n'était pas indifférentes, encourageait les paysans à lui apporter ce qu'ils trouvaient de ces pierres travaillées, qu'ils rencontraient si fréquemment en cultivant leurs champs. M. d'Eichtal put ainsi réunir un ensemble très important, trouvé sur le territoire de ce village. Après sa mort, sa fille, M^{lle} d'Eichtal, remit cette importante collection de belles pièces à M. Cunisset-Carnot, premier président à la Cour d'appel de Dijon, qui s'en est dessaisi très libéralement, avec tous les objets préhistoriques qu'il possédait, réunis par lui et trouvés dans la Côte-d'Or, mais surtout dans les alluvions du canton de Pouilly-en-

Auxois, au profit du Musée de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, comblant ainsi un véritable vide ; ils remplissent toute une vitrine et constituent des objets superbes et des plus remarquables.

Les chineurs et marchands d'antiquités les ont aussi fait rechercher, et sont devenus les pourvoyeurs des collectionneurs, soucieux d'en posséder des séries aujourd'hui perdues, dans des cabinets particuliers avec la provenance d'intermédiaires souvent imprécis : ce qui leur fait perdre une grande partie de leur intérêt, malgré les caractères particuliers de provenances qui les distinguent pourtant suffisamment pour toute personne s'étant occupée de paléontologie préhistorique.

A notre arrivée à Dixmont, après l'examen géologique des terrains du pays, craie moyenne et supérieure sénonienne, recouverte par des argiles, sables et conglomérats, nous avons étudié les traînées de cailloux noduleux, encore enrobés de leur écorce, de ces silex entraînés, arrachés aux différentes assises de la craie où ils forment plusieurs couches et lignes de cordons noyés au milieu de ces dépôts crayeux, puissants, et dont, par des érosions et dénudations successives, le chariement s'est continué depuis l'éocène pendant toute la durée des temps quaternaires et récents, formant des couches plus ou moins stratifiées au pied des pentes et ces vastes sablières des fonds de la vallée où coule la rivière ; ils ont livré des ossements et dents d'*Elephas primigenius*, de Chevaux, et de Bovidés, à n'en pas douter associés à des silex paléolithiques.

Autrement, tous les objets et instruments en silex taillés que nous avons recueillis, se rencontrent indistinctement à la surface des champs labourés ou des vignes, où tous les âges et types d'outils sont mélangés. Les amandes de Saint-Acheul ou de Chelles voisinent avec les hachettes les mieux polies ; mais, avec un œil exercé et l'habitude, on arrive à rétablir leur chronologie respective. Au lieu dit Gumeris, j'ai remarqué de véritables dépressions dans le sous-sol incomplètement comblé, que je n'ai pu fouiller, et qui m'ont bien semblé d'anciens *Puits d'extraction de Silex*, où il est de qualité fine, exceptionnelle en cet endroit pour obtenir de belles lames, que j'ai vivement regretté n'avoir pu fouiller. Ce qui me le fait croire, c'est la plus grande quantité d'éclats et produits éclatés que l'on trouve dans le voisinage, dénotant l'emplacement d'un atelier sur les lieux mêmes où la matière première était extraite et mise aussitôt en œuvre.

Dans l'angle de la route de Cerisiers et le mauvais chemin descendant plus rapidement au village de Dixmont, j'ai reconnu une véritable surface, très limitée, où se montraient abondamment les

tranchets, qui sont assez rares partout ailleurs et dénotant un atelier spécial. Les objets se trouvent ainsi répandus sur les communes voisines de Dixmont, Joigny, les Bordes, Dillois, Arces, Vaudeurs, Villechétive, où l'on a constaté, dans un marais, des traces d'*habitations sur pilotis*, semblables aux palafites, ayant livré des objets néolithiques. A Vaumort, il y a un beau menhir, etc., etc. Sur certains points de la grande vallée, Bourbuisson, les Brûleries, les silex se montrent en abondance; et, sur les pentes, en affleurements, les objets et déchets de fabrication ou de rebuts se trouvent en plus grand nombre qu'ailleurs.

AGE PALÉOLITHIQUE. — Les amandes, ou coups de poing lancéolés de Saint-Acheul et de Chelles, admirablement taillés, ovalaires ou quadrangulaires, forment le passage à l'époque moustérienne, ainsi que de grandes pointes élancées, massives à la base, dénotant une grande sûreté de main, de la part d'ouvriers exercés qui ont fabriqué ces armes et outils de toutes grandeurs, infiniment nombreux, sur lesquels nous ne nous étendrons pas davantage, leur description n'ayant absolument rien d'anormal et particulier, il y a des formes suivies et rencontrées partout ailleurs, dans le stationnement de cette époque chelléo-moustérienne, d'où ils étaient exportés au loin dans les contrées manquant de silex, notamment, dans l'Auxois, sous les alluvions venant de cette provenance et à la surface du sol pour le néolithique, où cet approvisionnement s'est continué pendant toute sa durée.

Une forme, qui semble faire absolument défaut, est celle des pointes solutréennes qu'il ne nous a pas été possible de rencontrer au milieu de cette énorme quantité d'objets moustériens et magdaléniens bien caractérisés. Pourquoi cette absence absolue, au milieu de toutes ces pointes taillées d'un seul côté, raclours ou rabots discoïdes, grandes lames, perçoirs, grattoirs convexes, perceurs : le tout mélangé dans la plus grande promiscuité, et avec une véritable confusion inextricable pour toutes ces époques que l'on arrive à classer avec méthode, à la suite d'examen méthodiques; ce désordre a été amené par la culture; certains silex sont plus cacholonnés ou patinés que d'autres et montrent des retailles successives, accusées par des nuances différentes et une nouvelle utilisation à des époques subséquentes. D'autres sont recouverts d'une sorte de vernis, provenant de leur séjour dans un milieu argileux et humide. Enfin, certains portent des rayures rouillées, accusant un choc dû à des outils de fer moderne. Une remarque que j'ai faite est celle d'un éclatement plus long de ces belles lames délicates, minces et filiformes, détachées de rognons fraîchement extraits du sol, où, par la suite, le durcissement l'ayant privé de son

eau de carrière, en rendait le clivage plus difficile et sans donner le bulbe caractéristique de percussion. Cela porterait à penser que toutes les plus belles et longues pièces, comme les javelines par exemple, étaient confectionnées ou ébauchées sur place, avant d'être emportée dans les contrées dépourvues de roches siliceuses, surtout en remontant le cours de l'Yonne et ses affluents, véritable route commerciale vers les plateaux de la Haute-Seine, de l'Yonne, Côte-d'Or, ou même de la Nièvre et de Saône-et-Loire.

AGE NÉOLITHIQUE OU DE LA PIERRE POLIE. — La facture des objets néolithiques ou de la Pierre polie se distingue bien suffisamment dans ce milieu mélangé, attestant un séjour des populations humaines, où, avec une plus grande attention, on arriverait à rencontrer des foyers, des fonds de cabanes, dans des lieux circonscrits, que nous n'avons jamais eu la chance de pouvoir retrouver, et qui pourtant doivent exister par cette fréquentation prolongée, sans avoir laissé quelques vestiges. Un fait assez extraordinaire et curieux que nous avons constaté est la grande rareté des petites pointes de flèches aux formes variées, à pédoncules échancrés, ovales, triangulaires, que nous avons trouvées et qui abondent ailleurs dans les stationnements des pays privés de silex naturels, où ces petits objets sont si communs, dans la Côte-d'Or, l'Yonne, Saône-et-Loire et dans les plaines, ou au voisinage des cours d'eaux. Faut-il y voir une fabrication sur place, lorsque le besoin s'en faisait sentir, en détachant des nucléi de réserve, de ces petites pièces, qui se perdaient si facilement en raison de leur volume et exigeaient un continuel renouvellement par leur perte à la chasse.

Les tranchets et surtout les pics genre Campigiens, gros et massifs, servant à l'extraction des silex naturels, sont assez communs; et nous en possédons, d'une taille exceptionnelle, dépassant 25 centimètres de longueur.

Mais, de beaucoup, l'objet le plus commun et remarquable de cette partie du pays, connu sous le nom de la forêt d'Othe, est cette spécialité de hachettes taillées, qu'on ne rencontre plus ailleurs, réunies du fait d'y avoir été apportées, et qu'on y trouve avec une grande abondance, avec une facture si particulière et constante, qui est bien leur véritable pays d'origine, leur présence dans d'autres contrées décelant ainsi leur provenance rattachée à la vallée de l'Yonne.

Tout fait croire à de véritables ateliers, où ces hachettes étaient confectionnées sur place et où elles recevaient même un commencement de polissage ou dégrossissement des rugosités des arêtes de la taille, ou parfois exportées, entièrement polies. On en trouve de toutes dimensions et de très grande taille, assez plates, d'un

polissage admirable, ayant jusqu'à 20 centimètres de longueur ; et de toutes petites, étroites, en formes de ciseaux, très allongés ; ce sont les moins communes, avec les grandes haches aux grandeurs exceptionnelles et taillants parfois un peu obliques et des plus remarquables. La quantité de rebuts de ces hachettes cassées est prodigieuse ; il y en a qui, après avoir été fracturées, ont reçu plusieurs rainures de polissages successifs et présentent une retaille partielle les amoindrissant.

Une autre cause ayant aussi concouru à les terminer sur place, ce sont ces énormes blocs de grès tertiaire, existant sur nombre de points et éminemment propre au polissage, dont le plus grand nombre a été utilisé plus tard, comme matériaux de construction et empiècement ; dans les défrichements des champs, un certain nombre de ces blocs ainsi détruits portaient des cuvettes, des rainures, ou des coches, semblables à ceux de Marcilly-le-Haye (Aube), décrites par MM. Ray et Lenoir, dont plusieurs ont été sauvés d'une destruction presque certaine et amenés dans la cour du Musée de la ville de Troyes. Nous avons trouvé quelques débris de ces polissoirs, cassés, fracturés, dont les grosses masses auraient existé, avant d'être détruites, sur le territoire de Dixmont. Les haches polies, de roches dures étrangères, mais toutes petites, en roches amphiboliques, serpentines, dioritines ou schistes primaires que l'on trouve en place dans le massif du Morvan, sont très rares, tandis que nous en avons vu d'autres qui, taillées et intactes ; ainsi que des haches-marteaux percés, qui ont été trouvées en assez grand nombre dans les dragages provenant des sables de l'Yonne ; elles sont possédées par MM. le docteur Leriche (de Joigny) et Mothré, ancien instituteur retraité, à Villeneuve-sur-Yonne.

Les cours des rivières et des petits ruisseaux, leurs affluents, étaient remontés jusqu'à leurs sources pour ainsi dire, formaient les passages propices pour communiquer d'une contrée à une autre ; ils étaient la véritable voie commerciale d'échange des produits dont les silex devaient tenir la première place, par l'Yonne, l'Armançon, le Serin, la Cure, car partout sur les bords des moindres ruisseaux apparaissent des silex taillés. Sur les plateaux de Meilly-sur-Rouvre, Sainte-Sabine, Chazilly, Thoisy-le-Désert, formant le point de partage des deux versants de la Seine et de la Loire par l'Arroux à Culètre, et sur l'Armançon à Essey, au buisson de Tagny, lieux consacrés par la tradition à l'époque gallo-romaine, nous avons trouvé, sous les alluvions anciennes, non remaniées, de ce limon jaune, d'apport quaternaire, une quantité extraordinaire de silex, surtout des époques moustérienne et magdalénienne, où abondaient les coups-de-poing chelléens, pointes taillées sur une

seule face, grattoirs, rabots ou racloirs discoïdes, à côté de nombreuses lames retouchées, avec absence totale des pointes solutréennes. Tous ces silex, entièrement passés à l'état de cacholon et d'un blanc mat de porcelaine, fragile, d'une pâte fine, provenaient à n'en pas douter des terrains crétacés des bords de l'Yonne, où les peuplades primitives les avaient apportées. Une autre particularité assez topique a été aussi constatée dans d'autres produits de l'époque néolithique, recueillis dans les sables des dragages de l'Yonne vers Joigny et Sens. Ce sont de fort belles hachés polies, ou marteaux percés, en roches étrangères, avec bois de cerf travaillé, ainsi que des objets de l'âge du bronze, haches et épées rencontrées dans le lit de cette rivière, à l'exclusion de celles fabriquées avec les silex de la contrée. Ces objets se trouvent dans la couche de sable des chariements modernes, tandis que celles plus profondes de l'âge paléolithique échappent aux investigations, enfouies à une plus grande profondeur non atteinte par la drague au dessous des courants d'affouillements.

La commune de Dixmont ne renferme guère d'autres vestiges préhistoriques. On a trouvé à l'entrée du village, sous un petit tertre, de grosses pierres avec charbon et un vase en terre grossier, qui a été brisé et détruit. On y a aussi rencontré au nord de l'église, près de l'ancienne enceinte du moyen âge, un certain nombre de bracelets de bronze, ornés de pointillés et traits croisés du genre hallstalien, que le Musée de Saint-Germain a acquis; nous n'avons pu obtenir que de très vagues détails sur cette découverte toute fortuite, remontant à une vingtaine d'années. Un groupe de gros rochers de grès, sur les ruisseaux en allant de Dixmont à la Grange, Pourain, est l'objet de légendes et d'histoires de diables, dénotant une origine antéhistorique.

Enfin, on trouve principalement dans les bois, vers les Brûleries, de nombreux crassiers ou amas de scories, ayant dû faire l'objet, depuis la haute antiquité, de traitement sidérurgique du fer dans de petits fours à la catalane, surtout à l'époque gallo-romaine et même au moyen âge. J'ai aussi remarqué, dans les grandes fosses ou terriers, des briqueteries (lieu dit la Tuilerie), d'anciennes excavations comblées, où se trouvaient des débris céramiques, samiens ou à reflets métalliques, dénotant une fabrication avec cette argile dont les briquetiers modernes ont su reconnaître les qualités en continuant de nos jours cette fabrication sur place. Le moyen âge est aussi représenté par une curieuse église gothique et les ruines pittoresques de l'abbaye de l'Enfourchure, montrant une chaîne non interrompue de toutes les époques de l'humanité qui se sont succédées sur le territoire de cette contrée.

**La station et les fonds de cabanes néolithiques
du Mas-Bourguet,
Commune de Foissac (Gard).**

PAR

Ulysse DUMAS (Baron, Gard).

Le gisement du Mas-Bourguet, signalé par le Dr P. Raymond, d'après nos indications (1), a été découvert par nous, il y a une quinzaine d'années.

L'ayant exploré longuement depuis, nos recherches nous ont permis d'établir que son emplacement avait été occupé à différentes reprises.

C'est ainsi que, sur un point, les labours profonds ramènent au jour des pièces incontestablement moustériennes : telles que : coups de poing grossiers (*Fig. 1, n° 1*) ; racloirs (*Fig. 1, n° 2*) ; disques ; pointes ; éclats type Levallois, et autres.

Sur un autre, à une centaine de mètres du précédent, et à l'extrémité est du gisement, on trouve l'industrie microlithique, caractéristique du Tardenoisien : perçoirs minuscules ; grattoirs concaves ; flèches à tranchant transversal, etc. (*Fig. 1, nos 3 à 10*).

Et nous ne parlons pas des pièces magdaléniennes : burins (*Fig. 1, nos 11 et 12 ; Fig. 2, n° 26*), que l'on trouve jusque dans les fonds de cabanes, certaines de ces pièces pouvant être des types de survivance.

L'industrie néolithique se trouve à la surface du sol sur 4 ou 5 hectares d'étendue ; mais c'est surtout à l'extrémité ouest du gisement qu'il est possible de bien l'étudier ; et cela grâce aux fonds de cabanes, qui existent sur ce point, et qui l'ont admirablement conservé.

Ces fonds de cabanes sont situés derrière le Mas-Bourguet, dans une oliveraie. On en voit sept nettement marqués, ou plutôt les

(1) P. RAYMOND. — *L'Arrondissement d'Uzès avant l'Histoire*. — Alcan, Paris, page 106.

vestiges de sept, consistant en pierres plates, que la charrue ramène à la surface, après chaque labour.

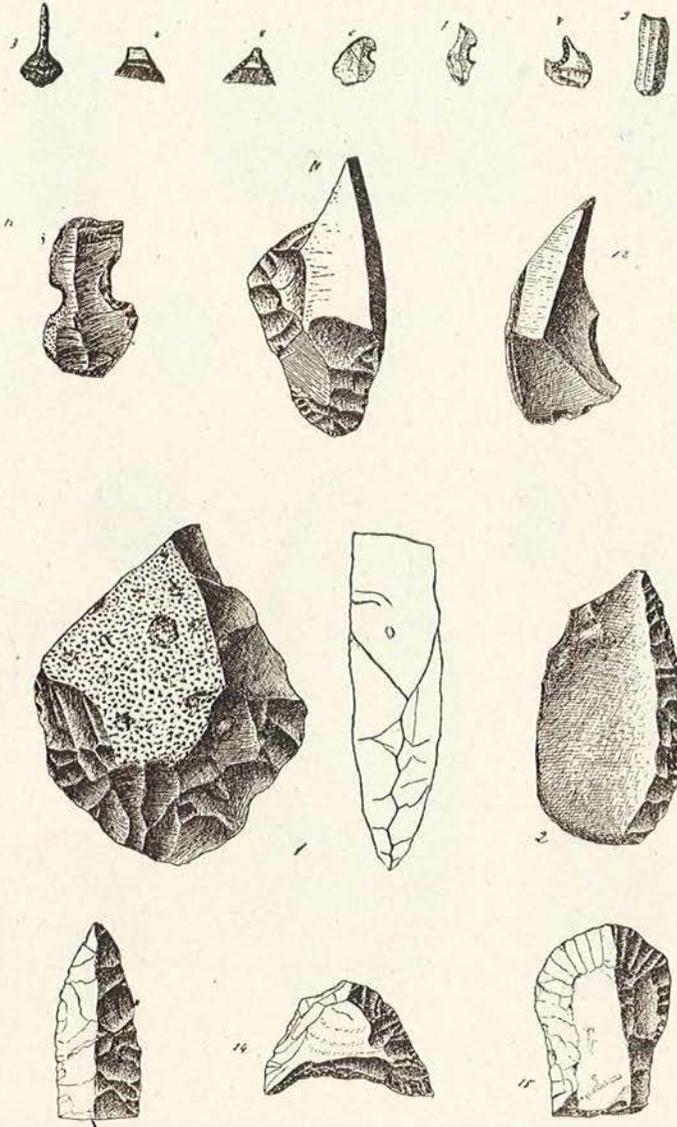


Fig. 1. — Les objets du Gisement du Mas-Bourguet à Foissac (Gard). — Légende : 1, 2, Moustérien ; — 3 à 10, Tardenoisien ; — 11, 12, Magdalénien ; — 14, 15, Néolithique.

Le propriétaire nous ayant donné l'autorisation de faire des fouilles, nous avons pu voir que ces fonds de cabanes consistent

en une excavation à peu près circulaire de 0^m95 à 1^m10 de profondeur, sur 2^m20 à 3 mètres de diamètre.

Le pourtour est formé par une rangée de grandes dalles, enton-

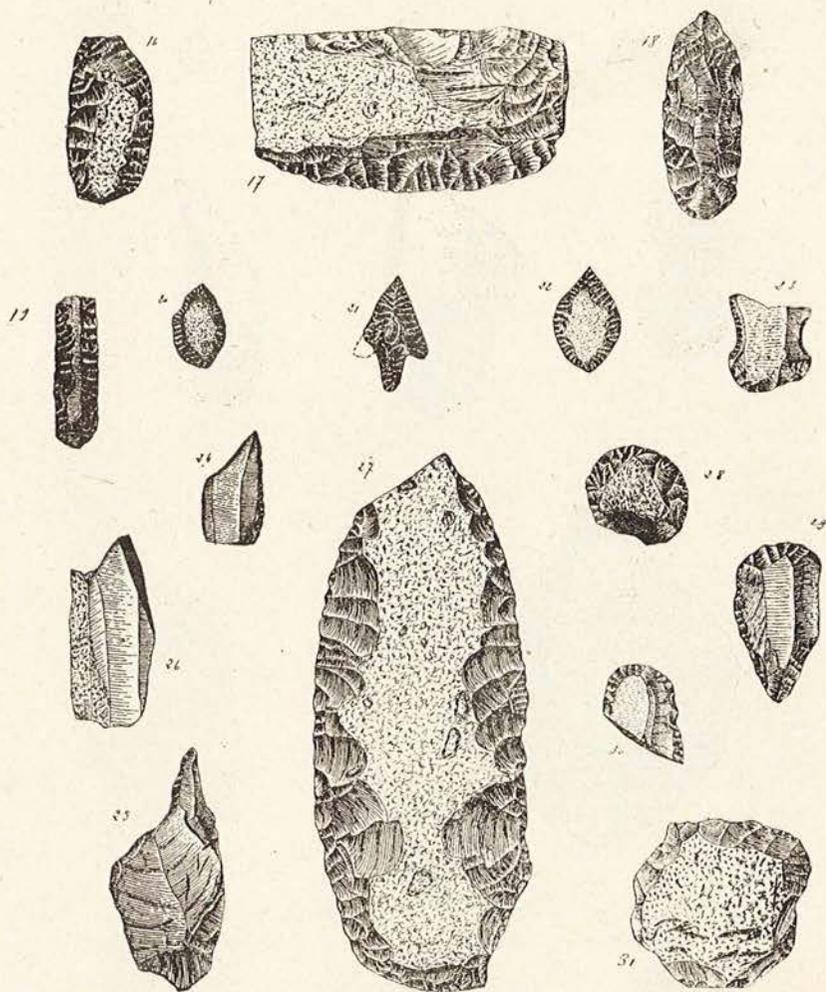


Fig. 2. — Objets provenant des *Fonds de Cabanes* du Mas-Bourguet, à Foissac (Gard). — 16 à 25, pièces néolithiques : — 26, burins Magdaléniens.

cées verticalement dans le sol, au-dessous du niveau du fond et arrivant au niveau du sol de l'époque.

■ S'appuyant à la fois sur ces dalles et sur le sol naturel, un mur circulaire s'élevait et constituait la cabane. Celle-ci, si l'on en juge par les pierres plates, évidemment choisies, devait être couverte par

encorbellement, tout comme les *capitelles*, qui existent encore de nos jours dans nos parages.

Ces cabanes ont un mobilier fort riche; et, dans une seule, nous avons pu trouver, parmi les vestiges d'un important foyer, une

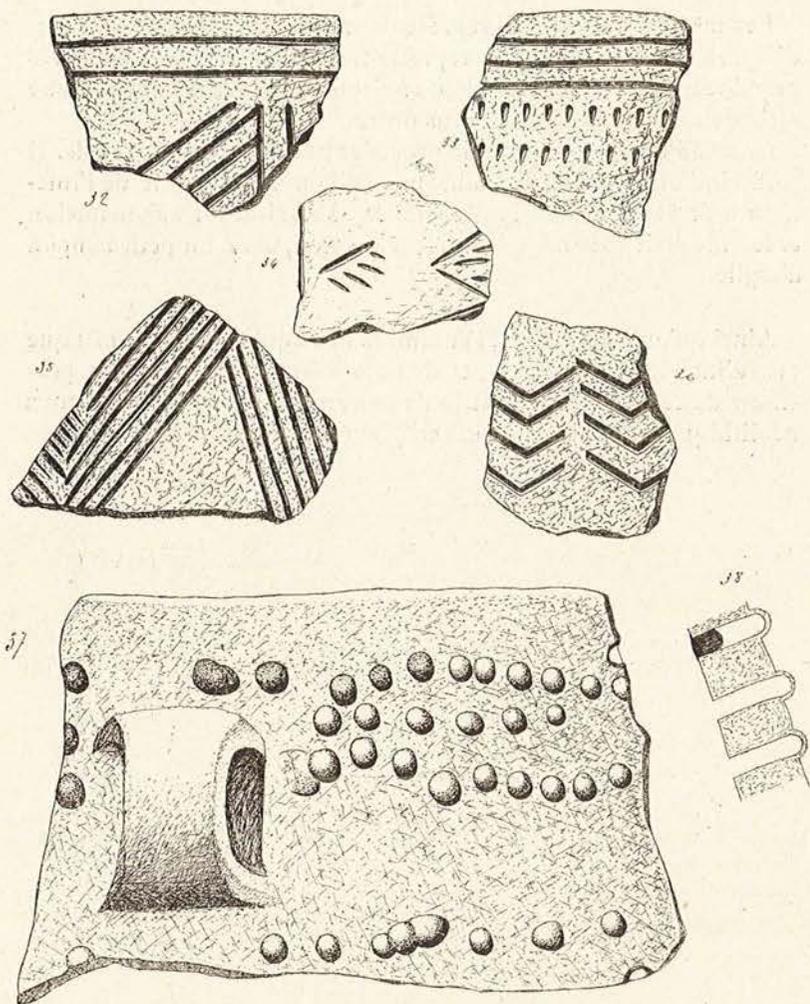


Fig. 3. — Poteries néolithiques des Fonds de Cabanes du Mas-Bourguet à Foissac (Gard).

hache polie, plusieurs percuteurs, de nombreux éclats de silex, plus les objets reproduits dans la *Fig. 2*.

Il y a là : deux scies (*Fig. 2*, n^{os} 16 et 17); une pointe en feuille (n^o 18); une lame retaillée des deux côtés sur une seule face (n^o 19); trois pointes de flèche (n^{os} 20, 21, 22). Cette dernière est polie sur les

deux faces; un double grattoir concave (n° 23); un perceoir ou burin, (n° 24); un perceoir (n° 25); un vrai burin (n° 26); une grande et belle pointe polie sur les deux faces, puis retaillée (n° 27); trois grattoirs (n° 28, 29 et 30); enfin, un disque (n° 31).

Les n° 32 à 36 (*Fig. 3*) représentent des fragments de poterie diversement ornés; le n° 37 représente un gros fragment d'un très grand vase devant mesurer 0^m40 environ de diamètre, et orné d'une série de mamelons disposés sans ordre.

Le n° 38 montre la façon de procéder pour obtenir ces reliefs. Il suffisait d'un bâtonnet cylindrique que l'on introduisait de l'intérieur à l'extérieur, dans la pâte fraîche. La saillie formait mamelon et le vide était bouché, à l'intérieur du vase, avec un petit tampon d'argile.

Ainsi qu'on a pu le voir, l'ensemble de ce qui précède ne manque pas d'intérêt. Il nous permet de nous faire une idée à peu près exacte de ce qu'était l'industrie de nos ancêtres, à la fin des temps néolithiques, dans les stations en plein air de nos parages.

**Extension en France, en Belgique, en Angleterre
et en Allemagne de l'Industrie flénusienne.**

PAR

A. RUTOT (de Bruxelles).

Le fascicule de mars du *Bulletin de la S. P. F.* de cette année renferme deux communications, l'une de M. Gillet, l'autre de M. G. Romain, deux confrères qui me sont également sympathiques.

La communication d'ordre le plus général est celle de M. Romain et elle a rapport à la présentation d'une série de silex utilisés, à facies primitif et rudimentaire récoltés par lui aux environs du Havre, dans la forêt de Mongeon, au lieu dit « Les Sapinières » ; notre confrère signale, en même temps, que son collègue M. A. Cahen a rencontré la même industrie sur le flanc des coteaux en pente douce conduisant au sommet du plateau de Sandouville, non loin du Havre, également.

MM. Romain et Cahen ayant eu l'amabilité de faire don au Musée de Bruxelles de bonnes séries d'instruments provenant des Sapinières et de Sandouville (1), je puis, bien que n'ayant pas assisté à la séance de la *Société préhistorique de France*, parler en connaissance de cause de l'industrie que ces stations représentent.

M. G. Romain a, du reste, parfaitement caractérisé l'industrie et il en a aussi indiqué l'âge ; il rapporte, à juste titre, l'ensemble industriel rudimentaire qu'il a découvert aux Sapinières au « Néolithique à facies éolithique ».

Ce nom est, en effet, celui que j'avais donné provisoirement, il y a plusieurs années, à un groupe autonome et parfaitement caractérisé, rencontré par l'ingénieur G. Neyrinck, vers 1868, au Flénu et à Jemappes, près de Mons (Hainaut), mais qui, semble-t-il,

(1) Ces séries seront exposées dans la nouvelle salle de Préhistoire mondiale, destinée aux comparaisons, que j'installe en ce moment au Musée royal d'histoire naturelle.

Je compte ouvrir cette salle au public au commencement de l'année prochaine (1909). Grâce à des dons généreux, la France sera brillamment représentée au Musée de Bruxelles.

n'avait spécialement impressionné personne, à l'époque de la découverte, car les instruments recueillis, au nombre de six mille environ, avaient été versés dans les collections du Musée se rapportant à l'époque de la Pierre polie.

Moi-même je connaissais à peine leur existence et peut-être resteraient-ils encore actuellement incompris, si je n'avais pas refait personnellement la découverte d'un gisement semblable, mais tout autrement situé, car il se trouve à Spiennes, dans une position excentrique par rapport au « Camp à Cayaux » ou atelier de la Pierre polie, et il s'étend *sous* ce dernier (1).

L'étude approfondie de la station de Spiennes me montra que ce que j'avais pris tout d'abord pour un véritable gisement éolithique mis à découvert, à la surface du sol, par l'effet des dénudations, n'était autre chose qu'une station reposant sur le sommet de la terre à briques de l'Ergeron, et datée ainsi comme Néolithique.

C'est alors qu'il me vint à l'esprit de comparer l'ensemble des instruments à facies éolithique de Spiennes à ceux recueillis par G. Neyrinck au Flénu; et, aussitôt, l'identité s'imposa.

L'antériorité de l'industrie à facies primitif, à celle de la Pierre polie, constatée à Spiennes, signifiait que la première devait être du Néolithique ancien, n'ayant aucun rapport avec la Pierre polie et ainsi se confirme l'autonomie du nouveau groupe.

« Néolithique à facies éolithique » était donc un nom provisoire, qui ne pouvait durer; aussi n'hésitai-je pas à remplacer cette dénomination par celle de « Flénusien », en souvenir de la première découverte faite par G. Neyrinck au Flénu.

Une comparaison du Flénusien de Belgique, avec l'industrie rudimentaire des Sapinières et de Sandouville, montre immédiatement leur identité, de sorte qu'il est préférable, à mon avis, de donner franchement le nom de *Flénusien* aux industries rencontrées par nos confrères Romain et Cahen aux environs du Havre.

Si nous passons maintenant à la communication de notre confrère Gillet, relative à deux grands perçoirs identiques et de provenance différente, l'un ayant été recueilli dans l'Oise et l'autre en Eure-et-Loir, je puis déclarer, grâce aux photographies, que je me trouve encore ici en pays de connaissance.

Les deux perçoirs sont vraisemblablement des instruments flénusiens, en tout semblables à leurs équivalents du Flénu, de Jemappes, de Spiennes, etc., et aussi à ceux que le Musée de Bruxelles,

(1) A. Ruvor. — Sur la découverte d'un nouveau gîte de silex taillés à Spiennes (Bull. Soc. d'Anthrop. de Brux., t. XV, 1896-97); et Note complémentaire. (Bull. Soc. Anthropol., de Brux., t. XVI, 1897-98).

possède de belles stations flénusiennes de la Dordogne, aux environs de Creysse.

Le même établissement possède aussi des grands perçoirs semblables, provenant du Grand-Pressigny.

Ce genre de perçoir est du reste largement répandu partout dans le Flénusien.

Une des caractéristiques du Flénusien est d'être composé de grands instruments : percuteurs, couteaux, racloirs, grattoirs et perçoirs, dépassant souvent de beaucoup la taille moyenne des outils des autres industries néolithiques ; tous ont naturellement aussi un facies plus rudimentaire ; et les deux pièces présentées par M. Gillet montrent bien cette particularité.

Malgré l'apparente relation de l'une des deux, avec des monuments mégalithiques, la vérité est qu'il y a là une simple circonstance fortuite.

Depuis la reconnaissance de l'industrie flénusienne en Belgique, nous avons pu voir, par de nombreux exemples, qu'elle est très bien développée dans le Nord et dans le centre de la France jusque dans la Dordogne.

En Belgique, les principales stations semblaient d'abord confinées aux environs de Mons, c'est-à-dire au Flénu, à Jemappes, à Spiennes, à Saint-Symphorien ; mais, l'an dernier, cette même industrie a été reconnue également, très bien représentée, dans la Hesbaye et aux environs de Liège.

C'est l'un de nos plus zélés chercheurs, M. Rousseau de Schœnowsky, qui a fait cette découverte, et qui a bien voulu me soumettre le résultat de ses recherches.

L'un de ces gisements se trouve sur la haute terrasse de la Meuse, à Grace-Berleur, à Pouest de Liège ; l'autre a été rencontré, aux environs d'Avennes (Hesbaye), ce dernier mélangé partiellement à un atelier de taille caractéristique de l'âge de la Pierre polie ; depuis lors, d'autres stations ont encore été découvertes dans la Hesbaye, à Thines, Embresin, Jauche, Folx-les-Caves, etc.

Les deux groupes de stations, bien qu'éloignés de 25 kilomètres, fournissent des matériaux identiques pour ce qui concerne le Flénusien et ils sont d'un grand intérêt, car cette industrie néolithique à facies éolithique s'y présente sous l'aspect le plus rudimentaire et le plus primitif.

En effet, au Flénu et à Spiennes, les instruments flénusiens dérivent en grande majorité d'éclats de débitage intentionnel, portant le bulbe de percussion.

A Grace-Berleur, à Avennes, et le long de la Méhaigne, les outils dérivent de l'utilisation directe, après retouche d'accommodation sommaire, d'*éclats naturels*, tirés du tapis de silex couvrant la surface de la craie blanche à silex noirs.

Or, ces éclats naturels, formés depuis des temps très reculés, sont entièrement recouverts d'une patine blanche lustrée assez épaisse. Les retouches, soit d'accommodation, soit d'utilisation, ont enlevé cette patine, et, comme depuis l'abandon des outils, les circonstances ne lui ont pas permis de se reconstituer, ces retouches apparaissent nettement en noir sur le fond blanc de la surface de l'éclat.

Fait étrange — qui se reproduit toutefois en bien des points, — à Avennes, tous les instruments et éclats de débitage de l'âge de la Pierre polie, sont fortement patinés en blanc mat, retouches comprises (1).

Cela prouve — et je l'avais remarqué depuis longtemps, — que l'âge d'un silex et la patine sont deux choses distinctes et indépendantes, sans relations entre elles.

Il me paraît certain que la continuation des recherches amènera la découverte de stations flénuisiennes dans toutes les régions de France et de Belgique où existe le silex utilisable.

*
* *

Les choses en étaient en cet état, lorsque, coup sur coup, j'ai eu connaissance de plusieurs découvertes nouvelles faites, les unes en Angleterre, les autres en Allemagne.

En effet, récemment, je recevais d'un des plus zélés collectionneurs d'Eolithes de l'Angleterre, M. A. Schwartz, professeur à l'Université de Manchester, avec des Eolithes tertiaires du Chalk Plateau du Kent et des instruments semblables provenant des alluvions quaternaires des vallées de divers cours d'eau, au sud de l'Angleterre, des séries de pièces recueillies, les unes à la surface du Chalk Plateau, les autres dans le Surrey.

Je fus aussitôt frappé de l'aspect de ces instruments qui reproduisent, avec une identité étonnante, les pièces flénuisiennes de Grace-Berleur et d'Avennes.

Non seulement les instruments dérivent de l'utilisation directe d'éclats de silex naturels, mais la nature de la matière première,

(1) Au « Camp à cayaux » de Spiennes, les instruments flénuisiens, situés nettement en dessous de la masse des éclats de débitage de l'atelier de la Pierre polie, sont toujours beaucoup moins patinés et présentent un aspect lustré tout différent des instruments et débris de la Pierre polie, fortement patinés en blanc mat.

la patine, les traces ferrugineuses produites par les instruments aratoires, sont absolument les mêmes.

La comparaison de pièces non marquées était positivement dangereuse, tant la ressemblance entre les silex anglais et les silex belges était frappante et complète.

Force fut de se rendre à l'évidence ; bien que recueillis sur le Chalk Plateau du Kent, et en d'autres points assez éloignés, les Éolithes néolithiques d'Angleterre ne pouvaient se confondre avec les Éolithes tertiaires, ceux-ci étant de couleur jaune brun foncé à cause de leur long séjour sous l'alluvion pliocène (Red clay and flints), et toujours plus ou moins roulés, tandis que les premiers sont intacts, à bords tranchants, à patine blanche ou grise bleuâtre, avec traînées ferrugineuses montrant un long séjour à la surface du sol.

Il n'y a donc pas à hésiter, la présence du Flénusien est maintenant nettement constatée en plusieurs points distincts du sud de l'Angleterre.

A première vue, cela peut paraître très naturel, mais en réfléchissant le fait est, au contraire, assez extraordinaire.

N'oublions pas, en effet, que le Flénusien est Néolithique, et que le Pas-de-Calais était ouvert dès la fin du Quaternaire.

Or, le Flénusien nous apparaît comme une invasion de peuplades barbares, qui en étaient encore au stade purement éolithique et nous ne voyons pas très bien comment elles ont fait pour traverser le Pas-de-Calais, soit qu'elles vinsent d'Angleterre, soit qu'elles s'y rendissent.

Une seule hypothèse me paraît plausible pour expliquer la possibilité de ce voyage.

A mon avis, l'invasion flénusienne s'étant produite peu de temps après l'installation des Tardenoisien dans les stations à l'air libre (1), cet envahissement a dû avoir lieu alors que l'époque néolithique venait à peine de commencer et, dès lors, peu après le percement du Pas-de-Calais. Il s'en suit que la distance qui séparait la Grande-Bretagne du continent, devait être assez réduite, et la traversée à pied possible à marée basse et dans certaines circonstances favorables.

Plus tard, à l'époque du Campignyien et à plus forte raison à l'âge de la Pierre polie, la traversée s'est faite en radeaux ou en canots.

(1) Je crois devoir insister encore ici sur les découvertes, faites de manière tout à fait indépendante, par des explorateurs belges, et démontrant que le Tardenoisien a pris naissance dans les cavernes à la fin du Magdalénien, alors que le Renne habitait encore la Belgique. C'est l'écroulement des plafonds des cavernes, nettement constaté tout à la fin du Quaternaire, qui a obligé les Tardenoisien à abandonner les cavernes et à s'installer à l'air libre aux premiers moments des temps modernes.

La dernière découverte qui vient de m'être signalée est celle faite par M. le recteur Rademacher dans les environs de Cologne.

Là aussi une industrie flénusienne, constituée d'outils d'assez petite dimension, mais dérivant de l'utilisation directe d'éclats de silex naturels, est répandue à la surface du sol.

Si nous nous rappelons que des stations à faciès flénusien ont été rencontrées en divers points de l'Allemagne du Nord, depuis l'île de Rügen jusqu'en Bohême, nous pouvons constater que l'aire couverte par cette étrange et intéressante réapparition de peuplades éolithiques à l'aurore du Néolithique, comprend actuellement l'Europe centrale, Angleterre incluse.

D'où venaient ces Flénusiens, Tasmaniens du Néolithique de nos régions? C'est ce que nous ne savons pas encore; mais l'éveil est donné, bon nombre d'excellents et éminents observateurs sont à la recherche, et nul doute que le lieu d'où sont parties ces peuplades, isolées du reste du monde pendant tout le Paléolithique, sera tôt ou tard découvert.

M. Marcel BAUDOUIN. — Je serais reconnaissant à M. Rutot de dire comment, puisqu'il place le Tardenoisien au *début du Néolithique*, d'ailleurs suivant en cela les idées de la plupart des Préhistoriens, il expliquerait les constatations faites dans le marais de la Grande Brière, en Loire-Inférieure, au lieu dit appelé *La Butte des Pierres*.

En ce point précis, M. Henry Quilgars (1), élève de l'École du Louvre, a constaté ce qui suit; et je cite ses propres termes: « Quand on fouille le sol *sablonneux* de la Butte des Pierres, il arrive un moment où l'on ne rencontre plus d'instruments géométriques; et où l'on continue, cependant, à trouver de la *Pierre polie*. » Et cet auteur en conclut que la *Civilisation Tardenoisienne est postérieure à la civilisation Robenhausienne!*

Pour moi, je ne puis souscrire, — du moins à l'heure présente —, à cette conclusion; et voici une explication provisoire.

La Butte des Pierres est un *îlot de Calcaire éocène*, recouvert de sables marins au milieu de l'ancien golfe romain de la Grande Brière; il a dû s'y produire des *remaniements énormes* des couches archéologiques et alluvionnaires modernes (sable de plage); les pièces lourdes du Robenhausien sont restées au fond du sable, et

(1) M. QUILGARS. — *Les silex à contours géométriques des environs de Guérande*. — Saint-Brieuc, 1900, in-8°.

les silex géométriques, très légers, sont passés à la surface sous l'influence des eaux marines et du vent.

Pour comprendre ce phénomène, qui a, à mon sens, une importance capitale au point de vue de la *Stratigraphie préhistorique* — et partant *géologique*, — et semble enlever une certaine valeur aux données de cet ordre, il faut savoir que le golfe de la Grande Brière est de *formation postnéolithique* par *effondrement* d'un sol *calcaire*, mais antérieure à l'Époque romaine et même du Bronze, et qu'il est par suite de la *fin du Néolithique*.

Une autre constatation de M. Quilgars (trouvaille de *Poteries, faites au tour*, à la *station Tardenoisienne* (2) de Gras, assez voisine) s'expliquerait par le même phénomène, puisque Gras correspond à un grand golfe, existant à la même époque.

Je termine, en demandant à M. Rutot si ma théorie lui paraît acceptable.

M. Rutot, je le sais, admet la *poterie tardenoisienne*; par conséquent le cas de M. Quilgars ne peut pas l'embarrasser. — Mais cette poterie, *faite au tour*, me laisse rêveur... Je ne connais pas le tour à la fin du Paléolithique! Je suppose ces tessons d'*origine gallo-romaine* plutôt que Néolithique.

M. A. RUTOT ne peut qu'approuver entièrement ce que vient de dire M. le Secrétaire général.

C'est bien certainement une différence de densité des divers éléments en présence qui a, par un mouvement d'eau oscillatoire, amené un classement artificiel non conforme à celui qui existait antérieurement.

Enfin, si M. Rutot admet l'existence d'une poterie tardenoisienne, il doit être bien entendu que, parmi les nombreux fragments qu'il a vus, provenant du haut plateau d'Insemont près Hastière (Vallée de la Meuse), aucun n'indiquait un vase fait au tour. Bien au contraire, les tessons étaient très grossiers, épais et irréguliers, sans ornements et de type très rudimentaire.

(1) *Bull. Soc. Préh. France*, 1908, novembre, n°9, p. 452.

III. — Le Préhistorique sur la falaise du Thelle.

**Des puits d'extraction de silex
de Champignolles, commune de Flavacourt (Oise),
et des outils destinés à l'extraire
à l'Époque Néolithique.**

PAR LE

D^r Th. BAUDON,

Président de la *Société Préhistorique de France*.
Membre de la Sous-Commission des Monuments préhistoriques
institué auprès du Sous-secrétariat d'État des Beaux-Arts.

PRÉFACE.

Comme suite à notre travail sur le Préhistorique de la falaise du Thelle, nous avons l'intention, cette année, de publier une brochure relative aux différentes stations néolithiques et aux mégalithes de cette région.

Déjà, nous avons réuni les matériaux que nous avons puisés dans les anciens ouvrages, aujourd'hui difficiles à trouver, qui nous avaient fourni des renseignements précieux sur les fouilles opérées dans des dolmens qui n'existent plus, et sur des menhirs détruits; nous avons rassemblé des documents sur les lieux dits qui nous donnaient des indications du plus grand intérêt.

Les nouvelles découvertes faites à Champignolles, nous ont obligé de remettre à plus tard les études commencées.

La monographie que nous publions sur les puits d'extraction de silex, rentre du reste dans l'étude du Néolithique que nous voulons entreprendre, puisque Champignolles qui contient sur son territoire un menhir, un dolmen, des puits d'extraction de silex et un atelier, peut être considéré comme un des points les plus importants du pays que nous étudions au point de vue des dernières périodes de la Préhistoire.

C'est en 1867, à Spiennes (Hainaut), qu'on observa pour la première fois les puits d'extraction de silex.

On découvrit que c'était au moyen de pics en bois de cerf que les Néolithiques contemporains des dolmens, creusaient des galeries souterraines pour retirer de la craie les rognons de cette matière qui y étaient enclavés.

Plus de vingt-cinq de ces puits ont été signalés par les Ingénieurs Cornet et Briand, dans la tranchée du chemin de fer ouverte sur le territoire de cette commune. Dans les remblais de ces puits, on trouva des éclats de silex, des débris d'ossements et de poteries, des pics en silex et en cornes de cerf.

M. le baron A. de Loë et M. E. de Munck, firent une notice sur les fouilles qu'ils y pratiquèrent. Ils en communiquèrent la relation au Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie Préhistoriques de Bruxelles, en 1894, et publièrent, la même année, un travail sur d'autres puits d'extraction qu'ils avaient découverts à Avennes (Province de Liège).

MM. Boule et Cartailhac rencontrèrent des puits semblables à Mur-de-Barrez (Aveyron). Ils constatèrent, là aussi, d'après les traces qu'ils avaient laissées sur la roche crayeuse, que c'était au moyen de pics en corne qu'on les entamait. Dans ces puits, on trouva des marteaux et des marteaux-pioches munis de douilles, ainsi que des haches polies.

D'autres puits d'extraction ont été signalés : en Angleterre, aux Grime's Graves et à Cissbury. On y trouva des omoplates de bœuf qu'on utilisa comme pelles, et aussi, des cornes de cerf servant de pics et de marteaux, qu'on employait simultanément avec la hache taillée et polie.

Nous rappelons que c'est à Cissbury qu'on a recueilli dans un des puits, une lampe en craie (1), dont la présence indiquait que, pour s'éclairer, nos ancêtres avaient recours à cet objet. Nous remarquons, à ce sujet, la communication que nous avons faite au premier Congrès Préhistorique de France, à Périgueux (2), d'une

(1) *Guide des antiquités de l'âge de la Pierre du British Museum.*

(2) *Premier Congrès préhistorique de France, Session de Périgueux, 1905.* — Communication du Dr Th. Baudon.

lampe également en craie noduleuse, qui provient de Villers-sous-Erquy (Oise), et qui gisait côte à côte avec une hache polie.

Cette trouvaille nous fait connaître qu'on utilisait cette matière comme les autres roches, malgré son peu de consistance, pour fabriquer cet ustensile.

Notre lampe de Villers n'avait pas été utilisée pour éclairer les extracteurs de silex dans les puits et les galeries minières; elle devait être employée aux usages domestiques.

Nous en décrivons une seconde, d'une autre forme (Pl. XIV, Fig. 20, 21), également en craie, que nous avons rencontrée sur le territoire de Champignolles, et qui, comme celle de Cissbury, aurait pu suffire pour donner un peu de lumière dans les puits d'extraction.

L'exploitation du silex au moyen de puits, à l'époque Néolithique, a été signalée par M. Orsi, en Sicile.

En France, malgré leur présence certaine dans de nombreux endroits, on les a peu observés. Il semble que ce soit surtout dans l'Oise qu'on en ait fait mention.

Dès 1884, l'abbé Barret signalait ceux de Nointel (arrondissement de Clermont), à proximité du camp de Catenoy, et l'abbé Renet, dans les *Mémoires de la Société Académique de l'Oise*, publiait sur cette découverte une publication intéressante.

M. Collin, en 1891, au *Congrès de l'Association pour l'Avancement des Sciences*, signalait ceux qu'il avait découverts à Champignolles, commune de Flavacourt, arrondissement de Beauvais, et M. Fouju en faisait la description, la même année, dans la revue de M. Cartailhac, *l'Anthropologie*.

Enfin, MM. Thiot et Stalin publiaient aussi, en 1902, dans les *Mémoires de la Société Académique de l'Oise*, une plaquette sur les puits préhistoriques à silex de Velennes (arrondissement de Beauvais). Ils rappelaient que M. Vauvillé en avait découvert de semblables à Froncourt, commune de Saint-Romain, dans la Somme.

C'est à la suite de visites aux nouveaux puits rencontrés à Champignolles, faites avec MM. Stalin et Groult l'année dernière, et dans le courant de cette année, qu'il nous a semblé utile de publier quelques observations sur le mode d'exploitation du silex à l'époque Néolithique et sur les outils qui servaient à l'extraire.

La colline crétacée où ils se trouvent est littéralement criblée de ces ouvertures. Nous reproduisons (Pl. I et II) quelques photographies de ces puits d'extraction.

M. Foubert, agriculteur très distingué, qui exploite actuellement cette carrière, en découvre constamment.

A la surface, la terre est couverte d'éclats et de silex, ayant l'apparence d'outils grossièrement taillés. Il est probable qu'il a existé

là, pendant très longtemps, une industrie minière, et que les Néolithiques emmagasinaient en cet endroit les rognons de silex qu'ils venaient d'extraire et qu'ils débitaient.

Dans le voisinage de cette mine et sur une grande étendue, environ cinq hectares, on ne rencontre que des débris et des outils rudimentaires.

A quelques centaines de mètres de là, sont un menhir et un dolmen intéressants. Ce dernier, découvert par M. Foubert en 1903 a été fouillé par M. Besnard, de Gournay, membre de la Société Préhistorique de France et de la Société Académique de l'Oise.

Nous ne reviendrons pas sur la description qu'il a faite dans les Mémoires de cette Société ; nous rappellerons seulement que le menhir découvert et quelques-uns des supports du dolmen, sont constitués par des grès dans lesquels sont enclavés des galets de silex, espèces de poudingues volumineux ; que l'un d'eux provient d'un polissoir (Pl. III, *Fig. 3*), dont on aperçoit aujourd'hui très distinctement les cuvettes et les rainures ; et qu'un autre (Pl. IV, *Fig. 4*), n'est qu'un débris d'un mégalithe détruit sur lequel étaient gravés des signes et des entailles que nous reproduisons.

Quelques-uns de ces supports s'étaient affaissés et ont été relevés par M. Foubert avec beaucoup de soin. C'est probablement pour cette raison, que M. Besnard n'avait pu remarquer les petroglyphes que nous signalons.

Ils sont caractérisés par des doubles lignes parallèles formant crochet à l'une de leurs extrémités. Une des lignes inférieures est tangente à un cercle d'un diamètre de sept centimètres environ, entaillé d'un centimètre, qui a quelque analogie avec les cupules.

Que signifient ces signes ? Nous l'ignorons. Ce n'est qu'en les signalant chaque fois qu'on les rencontre, qu'on pourra peut être un jour déchiffrer leurs caractères encore énigmatiques. Le dolmen de Champignolles offre cette particularité qu'il est constitué, en partie, par des restes de monuments mégalithiques ; ce qui indiquerait assez qu'il date de la fin de la Pierre polie.

Pas plus que le menhir, il ne doit être isolé. La forêt de Thelle qui est voisine, aux abords de laquelle le dolmen est situé, en renferme vraisemblablement d'autres enfouis sous terre.

Leur voisinage près des puits d'extraction donne une nouvelle preuve que cette région a été très habitée, et pendant longtemps, par nos ancêtres.

*
**

Tous les puits servant à l'exploitation du silex, d'après les mémoires que nous avons lus et que nous avons cités plus haut, paraissent avoir été creusés suivant les mêmes principes.

Nous allons en résumer la description dans ses parties essentielles.

A Champignolles qui nous occupe plus particulièrement, M. Fouju avait découvert onze puits d'extraction.

« D'une façon générale, dit-il, les puits se présentent dans la coupe de la carrière sous la forme d'une bouteille allongée ayant, en moyenne, 0^m60 de large en haut, 1 mètre de large au milieu, et 1^m50 en bas.

« A 0^m80 du banc de silex exploité, ils s'élargissent tout à coup sous forme de calotte dont la largeur varie de 1^m75 à 2 mètres et, c'est de cette calotte, que partent les galeries communiquant parfois avec un puits voisin, ou se terminant brusquement en cul-de-sac.

Elles ont une largeur moyenne variant entre 0^m70 et 0^m80; leur hauteur, limitée par le banc de silex supérieur, présente les mêmes dimensions.

« Le remplissage des galeries se compose entièrement de blocs de craie ayant peu souffert des infiltrations; leur blancheur étonne; leurs arêtes sont à peine émoussées.

Sur quelques-uns de ces blocs et sur les parois de différentes galeries, nous avons remarqué des éraflures, sortes de stries parallèles, larges de 0^m01, peu profondes, ne pouvant être produites que par les extrémités des cornes de cerf, qui, il nous semble, devaient être employées comme coins ou comme leviers plutôt qu'à entamer la craie. »

Nous ne reviendrons sur cette description que pour mettre en relief certaines particularités qui, peut-être, ont échappé à M. Fouju.

Cet auteur décrit ensuite les pics en corne qu'il a rencontrés, dont quelques-uns avaient des traces de sciage.

La plupart de ceux que nous avons entre les mains et que M. Foubert a eu la générosité de nous offrir, présentent des éraflures nombreuses, principalement sur les andouillers dont les extrémités sont polies.

Évidemment, ces bois de cerf pouvaient être employés pour creuser les puits et les chambres. La craie, pleine d'humidité, se laissait entamer avec facilité et des blocs que nous avons recueillis portent encore les traces de leur action; mais les éraflures seraient plutôt occasionnées par le silex dont les rognons étaient soulevés au moyen des pics utilisés comme leviers. Nous ne pensons pas, du reste, que tous les bois de cerf trouvés dans les puits d'extraction aient servi d'instruments.

Parmi les silex qu'il a rencontrés, M. Fouju parle d'un outil, taillé en tranchant aux extrémités, se tenant parfaitement en main et qui pouvait servir à entamer la craie; il mentionne d'autres

silex, ébauches de haches, portant près de la cassure, sur le côté, deux encoches assez profondes produites par un long martelage.

Nous regrettons que l'auteur n'ait pas cru devoir nous donner les figures de ces outils ; nous croyons voir, dans la description qu'il en fait, des instruments semblables à ceux que nous avons trouvés et que nous considérons comme particulièrement affectés à l'extraction du silex dans les puits préhistoriques.

M. Baret décrit ainsi les puits de Nointel :

« Plusieurs chambres furent vidées ; elles rayonnaient autour d'un point central. Ce point central était le fond du puits qui avait été primitivement percé à ciel ouvert.

« Plus de vingt chambres ont été ainsi déblayées. Elles formaient différents groupes rapprochés, mais séparés, et communiquaient toutes à l'extérieur par un puits.

« C'est au niveau d'une belle couche de silex formant, avec la marne qui les empâte, un banc continu d'un niveau constant, que descendent et s'arrêtent les puits et les galeries. Leur profondeur varie de 2 à 4 mètres, suivant le point de la côte où ils ont été pratiqués. Le banc de silex a été traversé dans toute son épaisseur, dans tous les puits et dans toutes les galeries ; et, pourtant, les exploiters se sont arrêtés à la base de cette couche de silex en rognons.

« Les silex étaient taillés ou plutôt ébauchés sur place. »

Dans ce travail, M. l'abbé Renet parle surtout des pics en bois de cerf ; il dit bien qu'on trouve autour des puits quelques silex provenant des stations voisines, mais il ne semble pas avoir recueilli dans ces puits, ou du moins, il ne le dit pas, des instruments spéciaux destinés à extraire le silex.

A Velennes, canton de Nivillers, arrondissement de Beauvais, MM. Thiot et Stalin ont aussi découvert des puits d'extraction établis sur les mêmes plans ; ils ont trouvé quelques pics en bois de cerf, mais ils n'ont remarqué aucun outil de forme spéciale.

Nous avons reproduit les descriptions et nous donnons les schémas de différents puits d'extraction (Pl. IV, *Fig.* 5, 6, 7, 8), pour montrer que partout où on les a rencontrés, les mines de silex étaient exploitées par nos ancêtres néolithiques, à peu près de la même façon.

Voici, d'après nous, comment opéraient ceux de Champignolles (Pl. IV, *Fig.* 8).

Ils creusaient, à une profondeur variable, dans la masse crayeuse, suivant la position du banc de silex utilisable, un puits d'un diamètre de 0^m80 environ.

Ce puits constituait une cheminée d'aération qui s'ouvrait directement et perpendiculairement dans une vaste chambre, continua-

tion du puits, large de 3 à 4 m. et d'une hauteur de 2^m50 à 3 m.

Son plancher dépassait le banc de silex à exploiter. A son niveau et sur les parois de cette chambre centrale, se voient des ouvertures très étroites, n'offrant qu'une largeur suffisante pour laisser passer un homme et qui correspondent avec des galeries ou plutôt avec des espaces de forme et de grandeur indéterminées et variables, mais qui n'ont guère que 0^m60 de hauteur.

Ces cavités se terminent en cul-de-sac; quelques-unes, cependant, semblent communiquer avec d'autres cavités, de même hauteur et de grandeur à peu près analogue, qui aboutissent à une autre vaste chambre en communication avec l'extérieur par un autre puits d'aération.

Ces puits de mine paraissent creusés tous les cinq ou six mètres. Chacun d'eux, comme nous venons de le dire, donne accès à une chambre assez vaste. Les cavités, qui en sont les prolongements, sont dues au vide laissé par l'extraction du silex dont nos ancêtres détachaient les blocs, sans creuser de véritables galeries, probablement pour éviter les éboulements.

Le peu de hauteur des cavités d'extraction obligeaient le mineur à se tenir dans une position couchée ou à genoux.

Il ne pouvait, en ce cas, utiliser le pic en corne, si ce n'est comme levier, une fois que le rognon de silex avait été désagrégé de sa gangue de craie.

Le pic en bois de cerf qui lui avait servi, simultanément avec d'autres outils en grès et en silex, pour creuser le puits d'aération et la chambre qui le prolongeait, ne pouvait guère lui être utile dans un espace aussi resserré.

Pour dégager le bloc de silex de la craie qui l'entourait, dans laquelle il était pour ainsi dire enclavé, il employait le pic à main, le marteau, la hachette en silex; puis, ce travail accompli, il pouvait de nouveau utiliser le pic en corne plus petit et plus ramassé, comme levier, pour le soulever et l'extraire.

Telles sont les observations que nous a suggérées l'examen du puits de Champignolles. Elles ont beaucoup d'analogie avec celles qu'ont faites les différents auteurs qui ont écrit sur cette matière; nous avons cru, cependant, qu'il n'était pas inutile de donner quelques nouvelles explications sur le mode d'extraction du silex.

Les outils que nous avons recueillis dans ce puits et autour de ces puits ne font que corroborer notre manière de voir.

PICS EN CORNE DE CERF.

Nous ne nous appesantirons pas sur les pics en corne de cerf dont nous reproduisons quelques spécimens (Pl. VI, VII; Fig. 9;

10, 11, 12, 13), et qui ont été décrites par tous les auteurs. Il en est de grands qui servaient de pioches et d'autres, plus courts, qu'on pouvait utiliser dans les galeries pour ébranler les blocs de silex.

Ainsi que nous l'avons déjà indiqué, nous ne pensons pas que tous les bois de cerf rencontrés dans les puits d'extraction aient été utilisés comme pics. Parmi eux, on trouve des bois présentant deux et trois andouillers qui n'auraient pu que gêner les travailleurs.

D'autres portent des traces de sciage; quelques-uns ont subi l'action du feu. Enfin, nous avons rencontré un fragment de bois de cerf nettement découpé pour faire une emmanchure de hache (Pl. VI, *Fig.* 11, 12).

Nos ancêtres qui travaillaient à la mine, vivaient et mangeaient sur son emplacement. Ils y séjournèrent, dégrossissaient les blocs de silex qu'ils extrayaient des puits, et y ébauchaient grossièrement leurs outils.

Ils y dépeçaient les animaux qui servaient à leur nourriture, détachaient de la tête du cerf les bois qu'ils voulaient utiliser comme pic et comme emmanchure, et rejetaient dans les trous qu'ils avaient à combler, en même temps que les déchets de silex, les bois qui ne pouvaient leur servir.

De là cette quantité de bois plus ou moins brisés qu'on rencontre dans les puits d'extraction.

Il en est, cependant, qui ont été utilisés comme pics et comme pioches; ceux-là ont leur extrémité, et même une partie de leur corps, polis par l'usage. Nous reproduisons (Pl. VII, *Fig.* 13), un andouiller dont l'extrémité a été taillée probablement parce qu'il avait été brisé:

On lui a fait une nouvelle pointe.

Plusieurs, du reste, sont comme écrasés, ce qui prouve qu'ils ont servi.

Quelques cornes de cerf portent à l'extrémité de leurs andouillers des éraflures occasionnées par le silex. Ceux-là servaient certainement de leviers pour désagréger le bloc de la craie qui l'entourait.

OUTILS EN SILEX.

Les outils en silex peuvent se diviser en différents genres.

On remarque d'abord de gros maillets en grès, dont les martellures indiquent de longs services. Nous n'avons recueilli que des échantillons brisés. Ces instruments ont dû être employés à débiter les blocs de silex une fois qu'ils étaient sortis de la mine plutôt qu'à les extraire. C'est pour cette raison que nous signalons seulement leur présence.

Les autres outils destinés à détacher les rognons de silex et à les désagréger de la gangue de craie qui les enclavait, peuvent se diviser en pics, en marteaux et en marteaux-hachettes.

Avant de les décrire, nous avons à présenter une observation générale. Trouvés dans les puits, ces outils sont restés enfouis depuis le moment où ces derniers ont été remplis par les déchets d'extraction. Ils étaient entourés de craie très chargée d'humidité, qui a maintenu dans le silex son eau dite de carrière ; aussi beaucoup d'entre eux paraissent-ils avoir été fabriqués depuis peu de temps.

La même observation a été faite par le Baron Alfred de Loë, Secrétaire de la *Société d'Archéologie de Bruxelles*, dans son mémoire « *Sur la découverte et fouille de puits et galeries Préhistoriques d'extraction de silex à Avennes, province de Liège* » (1).

On y lit, page 9, au sujet de la patine : « Le peu et parfois l'absence de patine sur les pièces provenant des puits et des galeries, semble démontrer que le silex n'a guère été exposé à l'air, mais qu'à peine sortant et remonté à la surface, il était taillé tout près de l'orifice du puits, et les résidus de taille, les ébauches abandonnées, les blocs non utilisables étaient rejetés aussitôt dans ceux-ci ».

Pics.

Le pic que nous reproduisons (Pl. VIII, *Fig. 14*), est un outil de 0^m150 de long ; sa largeur est de 0^m055.

Il est un peu courbe suivant sa longueur et taillé en dos d'âne. Sa pointe devient triangulaire à quelques centimètres de son extrémité ; elle présente, à ce niveau, une épaisseur d'au moins 0^m040 qui lui donne une grande résistance.

Cet outil peut être considéré comme un pic ou une pioche à main. Il pouvait servir à briser la craie qui entourait les blocs de silex.

On a rencontré ces sortes d'instruments tout particulièrement dans les puits d'extraction de Spiennes.

« Ils ont servi, disent M. le Baron de Loë et M. de Munck, dans leur ouvrage (2) sur *Les ateliers et les puits d'extraction de silex en Belgique, en France, en Portugal et en Amérique*, au creuse-

(1) *Découverte et fouille de puits et de galeries préhistoriques d'extraction de silex à Avennes (Province de Liège)*, par le Baron Alfred de Loë, Secrétaire de la *Société d'Archéologie de Bruxelles*. Alfred Wromant et C^{ie}, Imprimeurs-Editeurs, 3, rue de La Chapelle, 1894.

(2) *Les ateliers et les puits d'extraction de silex en Belgique, en France, en Portugal et en Amérique*, par le Baron Alfred de Loë. Paris, Ernest Leroux, 26, rue Bonaparte, 1892.

ment des puits et à dégager de la craie les blocs de silex brut qu'elle renferme; ils sont le plus souvent triangulaires à leur extrémité pointue, et taillés à la façon des haches.

Dans les galeries d'Avennes, M. de Loë n'a pas trouvé dans les remblais, ni ailleurs, de ces pics triangulaires en silex, si fréquents, dit-il, aux *Champs à Cayaux* de Spiennes.

Marteaux.

Les marteaux sont très gros. Ils ont l'aspect d'énormes grattoirs dont le bord inférieur, arrondi, est légèrement tranchant. Leur talon, très épais, est bien en main.

Ceux que nous reproduisons (Pl. IX-X, *Fig.* 15-16), ont de 0^m120 à 0^m170 de long; leur épaisseur est de 0^m070.

Un d'eux (Pl. VIII, *Fig.* 14) paraît avoir été brisé au talon. Quant à l'autre (Pl. IX, *Fig.* 15), il présente en cet endroit une dépression qui permet de l'empoigner fortement.

Ces outils pouvaient servir à briser les blocs de silex; l'un d'eux (Pl. VIII, *Fig.* 14), présente sur son bord des ablations qui témoignent de l'usage auquel il a servi.

Marteaux-Hachettes.

Les marteaux-hachettes sont des instruments particuliers dont nous reproduisons trois spécimens (Pl. XI-XII-XIII, *Fig.* 17, 18, 19).

Ils présentent comme caractère général une extrémité dont le bord, qui devait être primitivement aminci et presque tranchant, est devenu obtus par l'usage et à la suite de nombreuses ablations d'esquilles de silex.

Ils offrent également un autre caractère; on remarque sur ces marteaux-hachettes des encoches latérales destinées à rendre la préhension de l'outil facile.

Ces encoches sont très régulières, très nettement accusées sur le marteau-hachette de la Pl. XI, *Fig.* 17. Il n'en existe qu'une sur le marteau-hachette de la Pl. XII, *Fig.* 18.

Quant à la hachette de la Pl. XIII, *Fig.* 19, son talon présente une dépression naturelle qui permet de la saisir très facilement, aussi n'a-t-on pratiqué sur elle aucune encoche.

Ces marteaux-hachettes ont de 0^m180 à 0^m200 de longueur; leur épaisseur de 0^m030 à 0^m040.

Ils étaient employés à désenclaver les rognons de silex, à enlever la craie qui les entourait et pouvaient être aussi bien utilisés comme leviers que les pics en corne de cerf.

PROCÉDÉS D'ÉCLAIRAGE.

Nous avons figuré (Pl. XIV, *Fig.* 20-21), la petite lampe en craie que nous avons trouvée près du puits de Champignolles.

Son long séjour à la surface de la terre a produit sur le bloc de craie dont elle est formée, une croûte de couleur gris-noirâtre qui lui donne l'aspect du calcaire.

Elle a 0^m080 de long; son bord postérieur, épais de 0^m050, mesure 0^m070 de large; son bord antérieur a 0^m050.

Sa face supérieure est inégale; sa base, qui paraît avoir été brisée depuis très longtemps, est assez stable.

Le godet de la lampe s'ouvre à peine à 0^m001 de son bord antérieur; sa cavité est cylindro-conique, mais son axe est dirigé de haut en bas et d'avant en arrière. Les parois qui la constituent n'ont pas la même obliquité; l'antérieure est beaucoup plus oblique que la postérieure.

A l'ouverture qui est légèrement évasée en forme de bec en avant, son diamètre a 0^m035 d'avant en arrière et 0^m025 transversalement.

Son fond est arrondi; sa surface interne présente de très légères rugosités.

Nous ne doutons pas un instant que cet objet ait servi de lampe.

Il est d'autant plus intéressant qu'il n'a pas la forme de ceux qui ont été employés à cet usage.

Sa présence auprès des puits d'extraction de silex permet de supposer que les Néolithiques s'éclairaient dans les chambres, parfois profondes de 6 mètres, où ne pénétrait guère la lumière du jour.

Du reste, comme nous l'avons rappelé au début de ce travail, des exemplaires de cet ustensile ont été trouvés en Angleterre, dans les puits d'extraction de Cissbury.

Il n'existe aucune raison pour qu'il n'en existe pas dans les nôtres.

M. de Loë, dans son travail sur les puits d'Avennes, regrette de n'avoir pu recueillir le moindre fait, concernant l'intéressante question de l'éclairage des galeries et de la remonte des matériaux extraits et des hommes.

Nous engageons les Palethnologues qui se livrent à l'étude de la Préhistoire, à examiner de très près, dans leurs recherches, tous les silex ou calcaires présentant une cavité naturelle ou artificielle. Il est à craindre que beaucoup aient été rejetés qui avaient été utilisés par nos ancêtres.

La question de l'éclairage dans les puits d'extraction a, comme

on le voit, préoccupé tous ceux qui ont étudié cette intéressante question de la Préhistoire.

Comme elle est encore controversée, nous ne croyons pas inutile de reproduire les documents que nous avons sous les yeux.

Dans le *Guide des Antiquités de l'âge de la pierre* du British Museum (1), à la page 81 de l'âge Néolithique, est figurée une lampe en craie, dont nous reproduisons le dessin (Pl. XV, Fig. 23).

Cette lampe provient des puits d'extraction de silex de Cissbury, près Worthing (Sussex), qui ont été fouillés par le lieutenant-colonel Lane Fox, puis par le général Pitt Rivers en 1868, par M. E.-H. Villet en 1874, et par le Comité des fouilles de l'Institut Anthropologique de la Grande-Bretagne et d'Irlande en 1876.

Parmi les objets remarquables qui y ont été découverts, on cite des omoplates du *Bos longifrons* qui ont servi de pelles, une lampe en craie semblable à celle qui a été trouvée à Grime's Graves et des pics en bois de cerf destinés à détacher les blocs de craie.

Il nous est agréable de reproduire la lampe de Grime's Graves dont nous devons le dessin à l'obligeance de notre ami A. de Mortillet, et quelques passages de l'article que M. William Greenwell (2) a rédigé sur les puits d'extraction de silex réunis par des galeries assez étendues, au lieu dit Grime's Graves, paroisse de Weeting (Norfolk), à trois milles N.-E. de Brandon et à un mille au N. de la rivière d'Ouse.

Ces puits et galeries contenaient de nombreux pics en corne de cerf et les instruments en silex qu'on rencontre à Spiennes et à Champignolles.

Voici les passages de l'article de William Greenwell qui est extrait du *Journal de la Société Ethnologique de Londres* (nouvelle série, volume II, session 1869-70, page 419).

« Les galeries devaient être obscures et nécessiter l'emploi de lampes. Il est probable que quelques grossières pièces en craie, en forme de godets, ont servi à cet usage. Il en a été trouvé quatre : une dans un puits, les autres dans les galeries. L'une d'elles était placée sur un soubassement de craie, sur une saillie de la craie parfaitement située pour éclairer la partie entamée de la couche. La seule objection qu'on puisse faire est l'absence de toute trace de fumée, de la mèche, et d'huile ou de suif. Elles peuvent cependant difficilement avoir rempli un autre emploi; et depuis le temps fort long qui s'est écoulé de l'époque de leur enfouissement à nos

(1) *British Museum*. — A guide to the antiquities of the stone age.

(2) WILLIAM GREENWELL. — On the Opening of Grime's Graves in Norfolk.

jours, tout indice de coloration provenant de matière grasse a pu disparaître; et si la mèche flottait sur l'huile, elle a pu ne pas laisser de marques de fumée sur le bord du récipient.

« Trois de ces lampes presque complètes (dont nous reproduisons l'une Pl. XV, *Fig. 22*) et un fragment d'une quatrième ont été recueillis.

« L'une d'elles et le fragment, gisaient dans un puits, à une profondeur de 7^m80. Une autre était, comme nous l'avons dit, sur un rebord au bout de la seconde galerie; la troisième dans une autre galerie. Elles ont été, toutes, façonnées et creusées avec des lames de silex, et les traces de coupures sont aussi distinctes que si elles venaient d'être faites. Elles sont grossièrement formées, circulaires, avec un fond plat.

« Une, a environ, 0^m056 de diamètre, une autre, environ 0^m062, la première ayant 0^m037 de hauteur et la seconde 0^m050.

« Dans chacune d'elles, la partie excavée n'a pas tout à fait 0^m025 de profondeur. La troisième est un peu plus grande et beaucoup plus irrégulièrement faite. »

C'est par ces citations que nous en terminons avec ce travail. Il n'apprendra rien de bien nouveau aux Préhistoriens.

En décrivant les outils spéciaux à l'extraction du silex, nous avons voulu montrer que les hommes de la période Néolithique, comme ceux, du reste, qui les ont précédés aux différentes époques Paléolithiques, et comme ceux qui les ont suivis pendant l'âge du bronze, savaient diversifier leur outillage suivant leurs besoins.

Ce n'est que par une étude très attentive qu'il sera possible, un jour, de bien classer les outils des différentes industries primitives. Ce champ d'investigation reste ouvert. Pendant longtemps encore il exercera la sagacité des Préhistoriens.

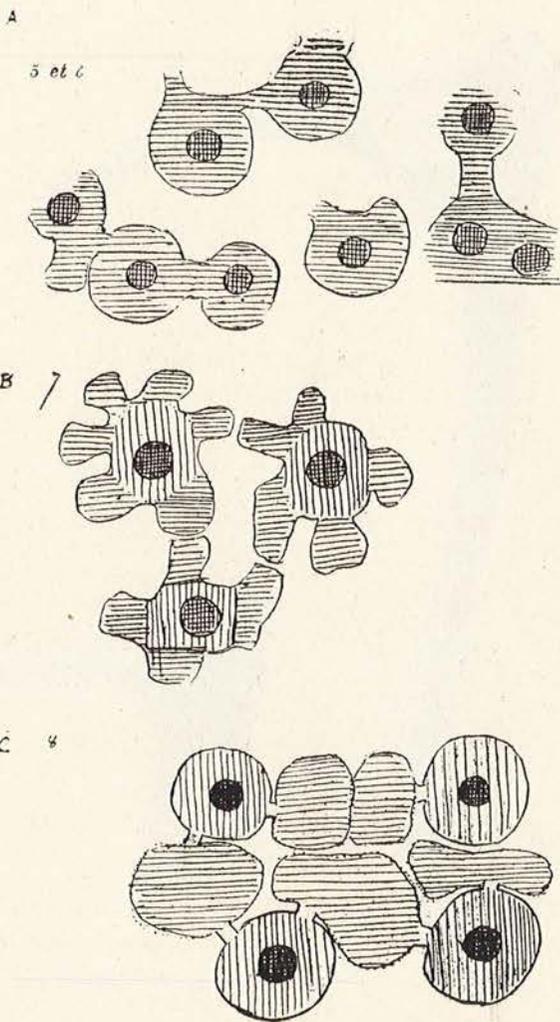


Fig. 5, 6, 7 et 8. — Schéma de différents Puits d'extraction. — Les hachures quadrillées indiquent les cheminées d'aération; les lignes perpendiculaires figurent les chambres et les lignes horizontales les galeries.

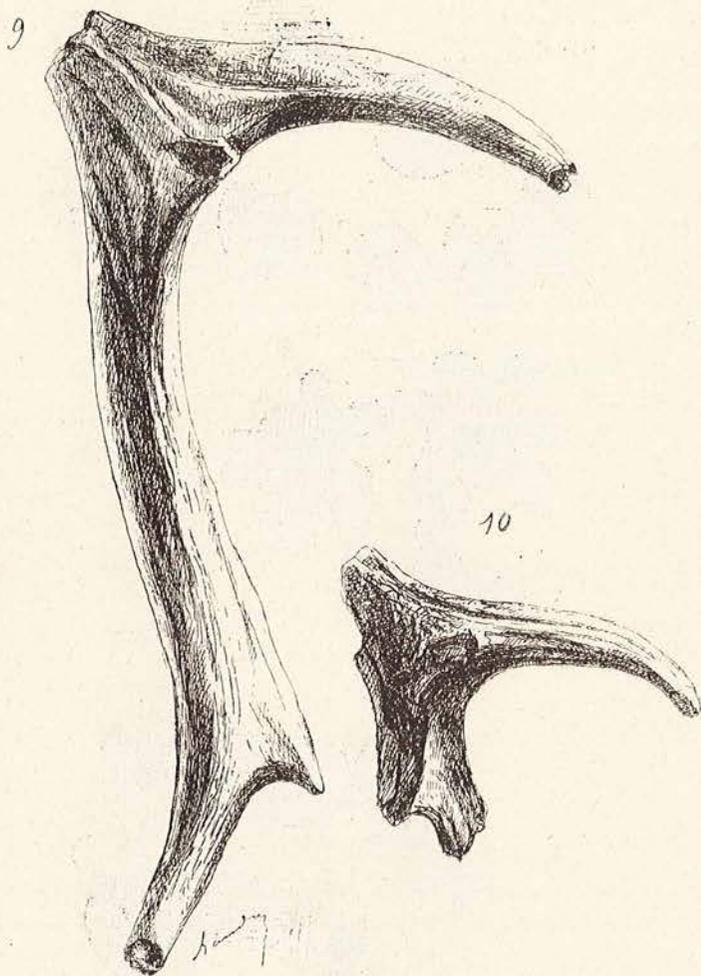


Fig. 9 et 10. — Pies en corne de cerf.

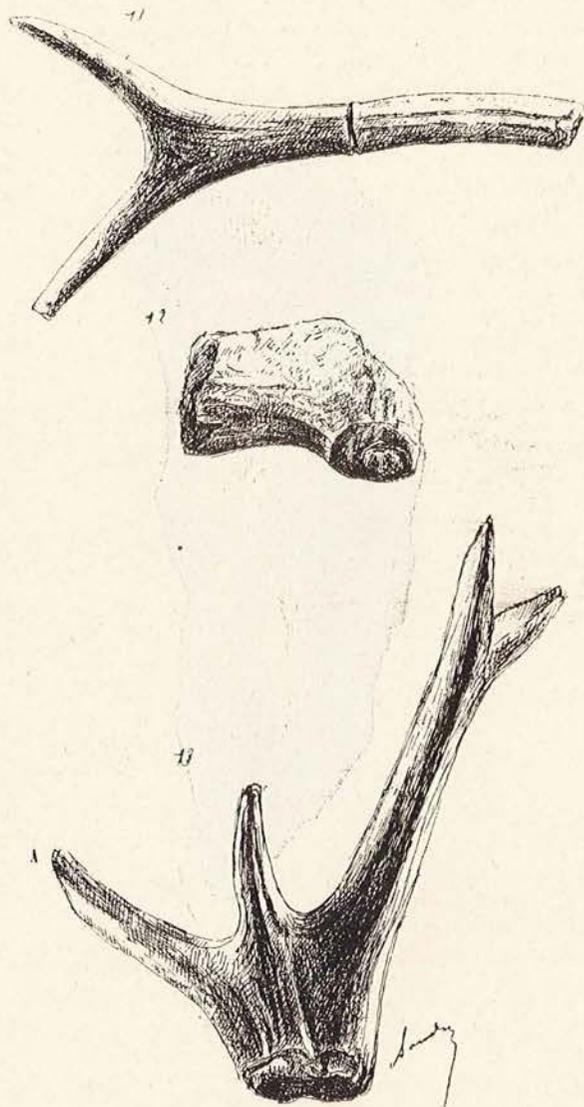


Fig. 11 et 12. — Cornes de cerf, sciées et coupées, pour être utilisées comme emmanchures.

Fig. 13. — Pic usé et retaillé en A.

14

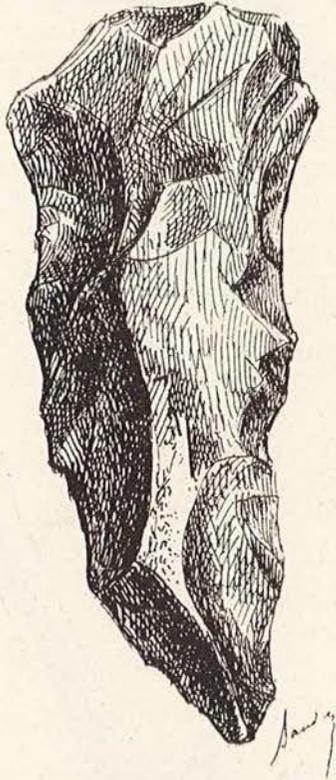


Fig. 14. — Pic en Silex.

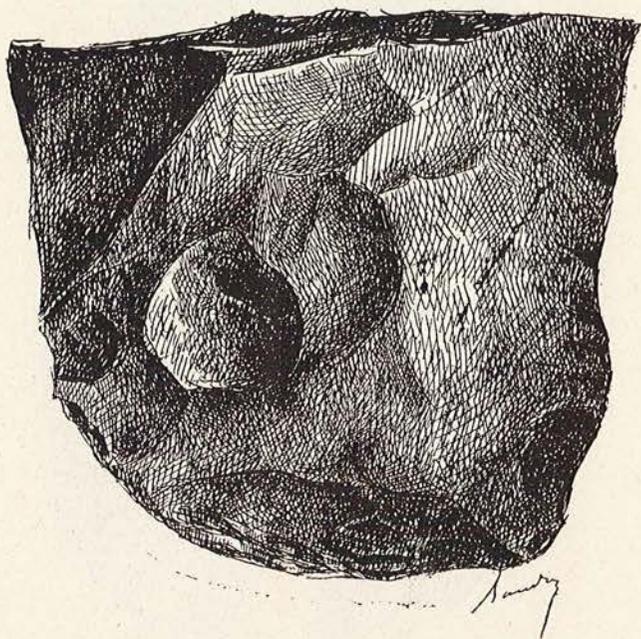


Fig. 15. — Marteau en forme de gros grattoir.

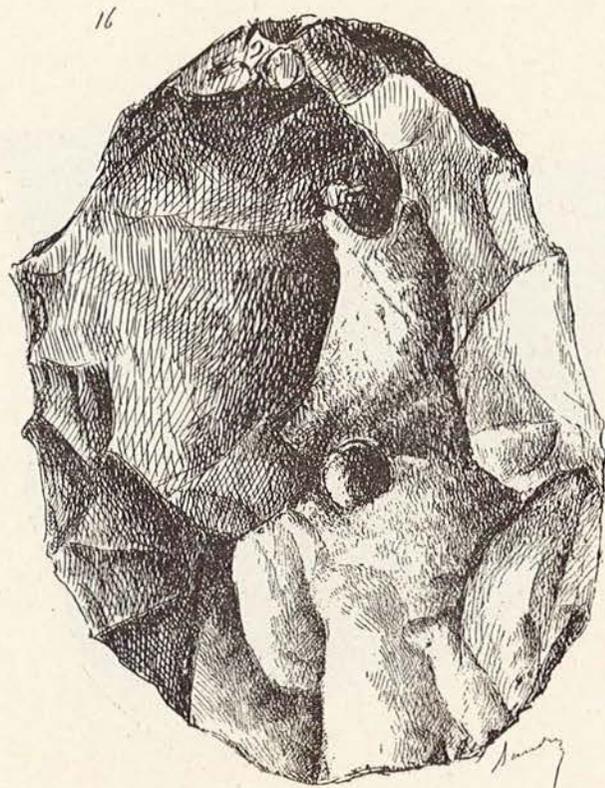


Fig. 16. — Marteau en forme de gros grattoir.

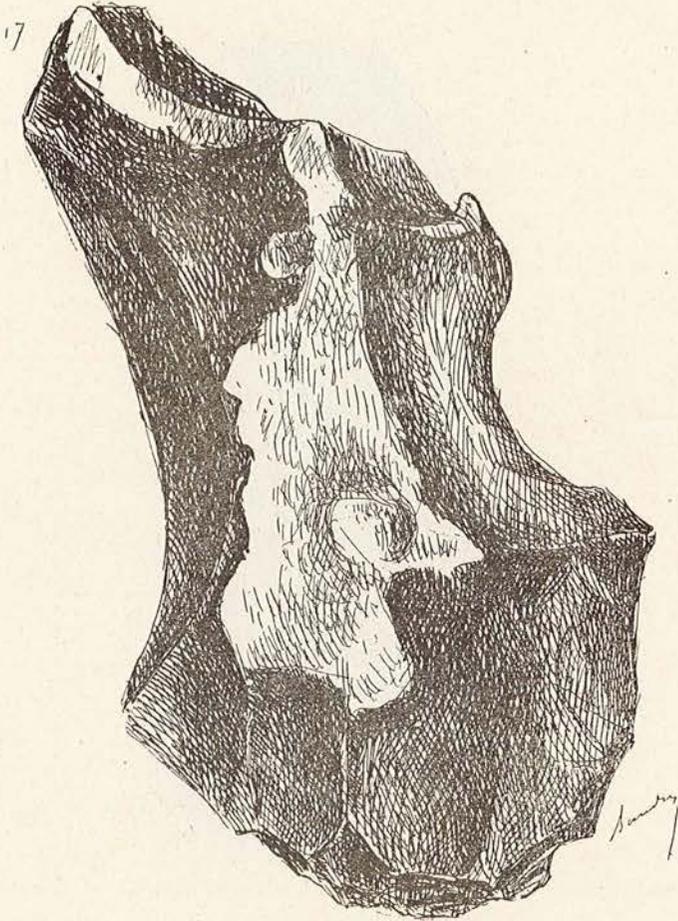


Fig. 17. — Marteau-Hachette à double encoche.



Fig. 18. — Marteau-Hachette à une seule encoche.

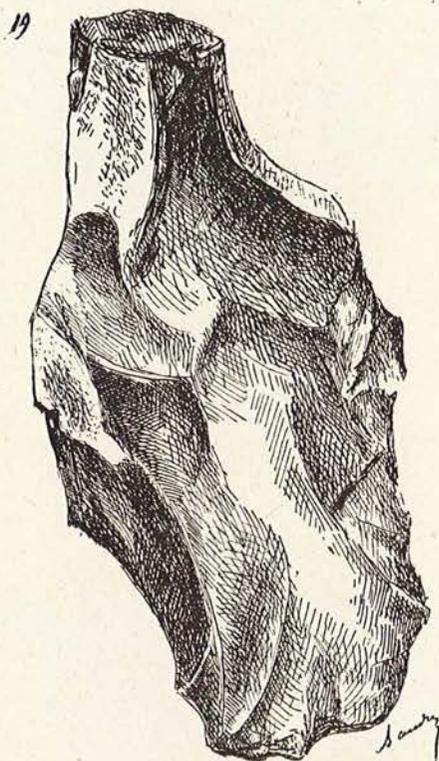
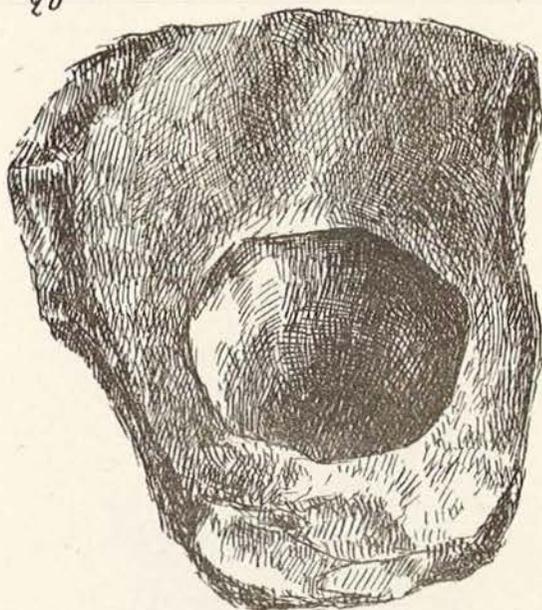


Fig. 19. — Marteau-Hachette portant une dépression naturelle, qui remplace les encoches et qui facilite la préhension.

20



21

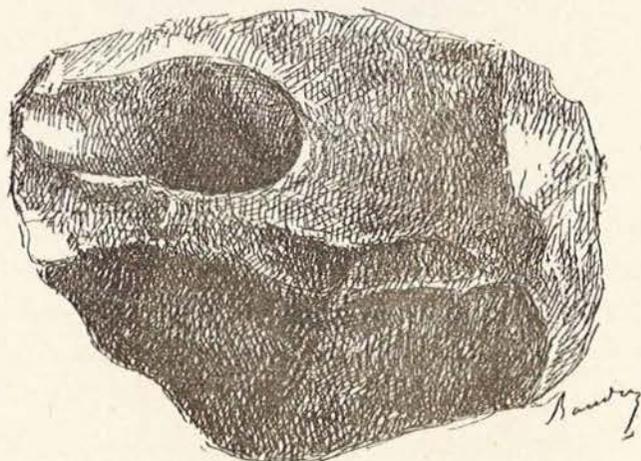


Fig. 20 et 21. — Lampe en craie, des Puits d'extraction de Champignolles, sous deux aspects différents.

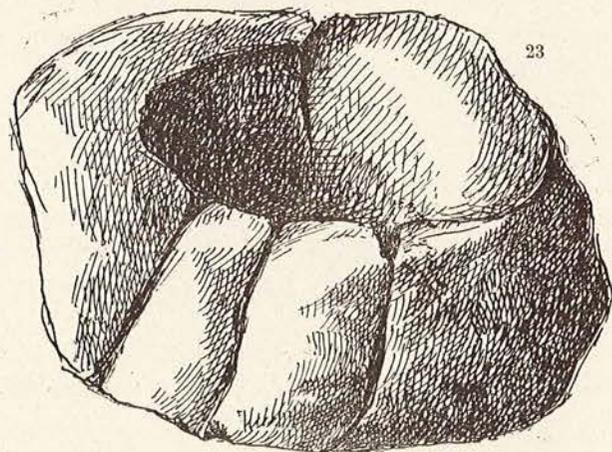
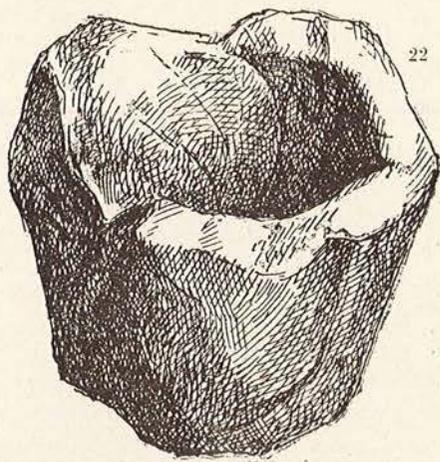
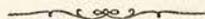


Fig. 22. — Lampe en craie de Grime's Graves.

Fig. 23. — Lampe en craie de Cissbury.



L'Homme primitif dans les Alpes-Maritimes.

PAR

Émile RIVIÈRE (de Paris),

Directeur à l'École des Hautes-Études au Collège de France.

L'auteur adresse, sur ce sujet, la première partie d'un mémoire dont il présentera la fin au prochain Congrès préhistorique de France et dont voici un court résumé :

Des recherches que j'ai poursuivies pendant près de dix ans, de 1870 à 1879, soit *proprio motu*, soit en vertu des missions scientifiques officielles du Gouvernement français, dont j'ai été chargé dans les Alpes-Maritimes, tant en Italie qu'en France, il résulte, en résumé, que l'Homme est apparu, pour la première fois, dans cette région, au commencement de l'époque moustérienne, ainsi que me l'ont démontré mes fouilles de 1879 dans une grotte de Nice, la *Grotte Lympia*.

J'ai bien trouvé en 1873, en Italie, sur la route de la Corniche, une grotte beaucoup plus ancienne de par la faune, dont les restes la remplissaient (*Elephas meridionalis*, *Hippopotamus major*, *Rhinoceros Merckii*, etc.), mais je n'y ai découvert aucune trace de l'homme ni de son industrie primitive. Cette grotte, que j'ai entièrement vidée de son contenu, est la SEULE véritable *Grotte de Grimaldi*, ainsi que je l'ai dénommée (1), au moment même de sa découverte, du nom du village où elle était située, sur la route même de la Corniche, je le répète, tandis que les Grottes des *Baoussé-Roussé* sont pour ainsi dire au bord de la Méditerranée, soit à quelques mètres à peine au-dessus du niveau de la mer.

C'est donc par un véritable démarcage, contre lequel je ne saurais trop énergiquement protester de nouveau, que d'aucuns s'efforcent depuis plusieurs années, dans un but que je ne veux pas qualifier, de substituer le nom de *Grimaldi* à celui de *Baoussé-Roussé* (2) sous lequel ces grottes de *Menton*, que j'ai fouillées pendant cinq années consécutives (1870-1874), ont toujours été connues dans le pays. Ce nom de *Menton* et non de *Grimaldi* est

(1) Emile RIVIÈRE. — *Grotte de Grimaldi, en Italie; comparaison de la faune de cette grotte avec celle des cavernes des Bouassé-Roussé, dites de Menton*. — Br. in-8°, 16 pages et 2 planches doubles. (*Association française pour l'Avancement des Sciences*. — Congrès de Paris, 1878).

(2) *Baoussé-Roussé*, en patois du pays, ou *Balzì Rossi*, en italien, c'est-à-dire les *Rochers Rouges*.

aussi celui qui fut donné aux six squelettes humains que j'ai découverts dans ces grottes, — le premier, le 26 mars 1872 — squelettes d'adultes et d'enfants appartenant à la fin du moustérien et au commencement du solutréen, soit solutréo-moustériens.

C'est à cette même période des temps paléolithiques qu'appartient la station préhistorique du Cap Roux de Beaulieu ou *Baus Rous*, que j'ai découverte à la même époque et fouillée en 1872 et 1873.

Dans son mémoire, M. Émile Rivière rappelle aussi ses recherches et ses fouilles de 1873 à 1879 :

Dans les brèches osseuses de Nice, de Grasse et de Saint-Vallier-de-Thiery ;

Dans la grotte de l'Albaréa, à Sospel (âge du bronze), en 1877. d'abord, puis en 1879 ;

Dans les grottes des Clapières, des Deux-Goules, de la Combe, dans la grotte Obscure, etc., sur le territoire de Saint-Vallier-de-Thiery et celui de Saint-Cézaire ;

Dans les dolmens et les enceintes préhistoriques, dites alors cyclopéennes ou enceintes à gros blocs, de la même région ;

Dans les grottes des Baumas et de Saint-Martin (communes de Bails et d'Escragnoles) ;

D'autre part, l'auteur appelle l'attention dans son travail, sur son exploration, en 1877, de la région du Lac des Merveilles, au Val d'Enfer, en Italie, non loin du col de Tende, région célèbre par les très nombreuses gravures sur roche qu'il y a trouvées et estampées et dont l'antiquité *préhistorique*, qu'il leur avait attribuée dès le premier jour, mais longtemps contestée *contre toute évidence* par certains archéologues, ne fut admise comme parfaitement exacte qu'après la découverte de gravures identiques, dans une région des Alpes italiennes peu éloignée de celle-ci, par un savant anglais, M. Bicknell.

Il rappelle, à ce propos, l'incident par suite duquel il faillit être empêché de remplir la Mission scientifique, dont il était officiellement chargé par le Ministère de l'Instruction publique de France pour cette étude, et, par suite, être dépouillé ultérieurement des résultats scientifiques de cette mission.

Enfin, M. Émile Rivière termine son mémoire par quelques détails sur des grottes de la région d'Ollioules (département du Var) : la grotte de la Poudrière, la grotte de la Clavelle et celle de la Reppe, qu'il a fouillées en 1879 avec M. Casimir Bottin. Cette dernière, située dans les gorges mêmes d'Ollioules, renfermait des ossements humains et des ossements d'enfants.

Briquets paléolithiques et néolithiques

PAR

A. DE MORTILLET (de Paris).

Parmi les différents procédés, employés par les primitifs pour produire le feu, les deux principaux sont :

- 1° La méthode par *frottement*.
- 2° La méthode par *choc*.

Nous retrouvons les deux systèmes encore en usage chez les populations actuelles les plus arriérées. Ils ont évidemment tous deux des origines fort anciennes. Cependant nous ignorons si le premier, qui consiste à frotter énergiquement la pointe d'une baguette de bois contre une autre pièce de même substance, était connu de nos ancêtres préhistoriques. Nous n'en avons, du moins, pas la preuve directe. Il est vrai que, comme dans ce procédé on se sert uniquement d'une matière peu durable, le bois, toute trace de son emploi a pu rapidement disparaître.

Le second système consiste à frapper, l'un contre l'autre, un morceau de fer et un éclat de pierre siliceuse pour en faire jaillir des étincelles, qu'on recueille sur une substance facilement inflammable. C'est ce qu'on appelle : *battre le briquet*.

Cette manière d'obtenir du feu est en usage depuis des temps fort reculés. Elle est bien antérieure à la connaissance de la métallurgie du fer. Pour produire du feu à l'aide de ce procédé, il n'est pas, en effet, indispensable d'être en possession du métal même. Un simple fragment de minerai suffit. Le minerai, particulièrement employé dans ce but, à défaut de fer ou d'acier, ou même conjointement avec ces derniers, a toujours et partout été la *pyrite*, sulfure de fer, dont le nom vulgaire indique suffisamment l'antique usage.

Dès les temps préhistoriques, les habitants de nos contrées savaient déjà que la pyrite possède la propriété d'étinceler sous le choc d'un corps dur. Ils n'ont pas manqué de tirer un utile parti

de cette merveilleuse propriété, en employant comme briquets des morceaux du précieux minéral, qui est d'ailleurs fort répandu dans la nature.

C'est ce qu'attestent les quelques échantillons que j'ai l'honneur de présenter au Congrès de Chambéry.

NÉOLITHIQUE. — Quelques-uns d'entre eux datent des temps néolithiques. Ils ont été trouvés en Seine-et-Marne, à Montigny-Esbly, non loin de Meaux, dans une importante sépulture, explorée par Émile Collin.

Au cours des fouilles, qui donnèrent, en même temps que de nombreux ossements humains, un très riche mobilier funéraire,

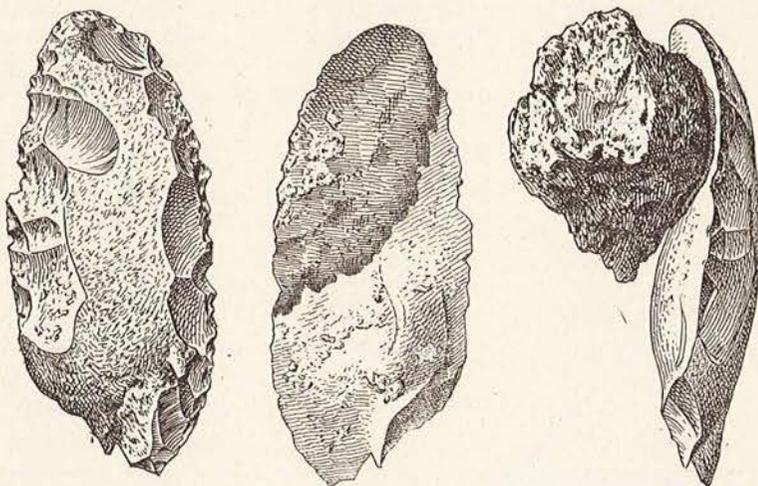


Fig. 1. — Briquet néolithique. — Montigny-Esbly (Seine-et-Marne). — [5/4 grandeur].

appartenant à l'époque robenhausienne, mon ami Émile Collin fut surpris de rencontrer quelques débris de fer oxydé, ayant rougi la terre environnante. Il les recueillit avec le plus grand soin (Fig. 1).

En examinant ces restes, je n'eus pas de peine à reconnaître qu'il ne s'agissait pas de fragments de fer altéré, mais bien de fragments de sulfure de fer décomposé. Par suite du départ du soufre et sous l'action de l'humidité, le minéral s'est lentement transformé en oxydes rougeâtres ou jaunâtres.

Il n'y a pas de doute à avoir sur la nature primitive de ce minéral. Certains morceaux, moins profondément modifiés, ont simplement perdu leur soufre et sont restés à l'état de fer métallique. Ces échantillons, qui ont entièrement conservé leur ancienne forme, sont, ainsi que leur vue seule le montre, soit des portions

de croûte ou écorce mamelonnée de rognons de pyrite, soit des quartiers de masses globulaires de pyrite à structure fibreuse radiée tout à fait caractéristique.

A côté de ces pyrites, Emile Collin a récolté un briquet complet, qui démontre on ne peut plus clairement qu'elles servaient à la production du feu.

Ce briquet (*Fig. 1*) se compose de deux parties :

1° Une masse ferrugineuse d'environ 0^m04 de diamètre, profondément oxydée.

2° Un éclat de silex, mesurant 0^m08 de longueur, sur à peu près 0^m04 de largeur, dont une face est plane avec conchoïde de percussion, tandis que l'autre est retaillée, et présente, des deux côtés ainsi qu'au sommet, d'assez nombreuses ébréchures. De fortes traces de rouille sont visibles sur la face lisse, dans la partie qui était en contact avec la pyrite.

Les deux pièces étaient, au moment de la découverte, fixées l'une contre l'autre.

Elles constituaient sans conteste un nécessaire à feu, en tout point semblable à ceux qu'on retrouve entre les mains de certains Indiens de l'Extrême Nord Américain.

PALÉOLITHIQUE. — Voici enfin un fragment de minerai de fer rentrant dans la même catégorie que les précédents, mais remontant à une époque beaucoup plus reculée. Il provient de l'abri sous

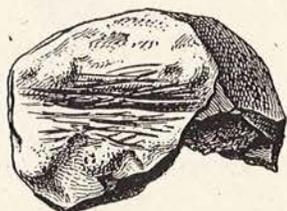


Fig. 2. — Briquet paléolithique. — Laussel (Dordogne). — [3/4 grandeur].

roche de Laussel, sur la rive droite de la Beune, affluent de la Vézère, dans la commune de Marquay (Dordogne), et m'a été remis par notre sympathique secrétaire, Charles Schleicher. Cette station a donné des instruments en silex et en os solutréens et magdaléniens, ainsi qu'une intéressante gravure sur pierre. Elle date donc de la fin de la période paléolithique.

Le fragment de minerai de fer, que vous avez sous les yeux, est de forme irrégulière et creux à l'intérieur. Sa surface extérieure est très dure. Une de ses faces présente de nombreuses et très nettes stries produites par le choc violent d'un éclat de silex (*Fig. 2*).]

En comparant les dites incisions avec celles qu'on observe sur les briquets en pyrite des Indiens des bords de la rivière Mackenzie, on constate qu'elles ont entre elles une telle identité qu'on ne peut hésiter à attribuer à la pièce du Périgord la même destination.

M. FEUVRIER. — J'ai relevé dans le foyer magdalénien du *Trou de la Mère Clochette* (Rochefort, Jura), trois fragments de pyrite de fer. — Je ne les ai pas encore étudiés au point de vue de leur utilisation pour la production du feu.

M. TABARIÈS DE GRANDSAIGNES. — Il est bon de distinguer la pyrite de fer cubique (qui se trouve dans les terrains cristallins), et la pyrite prismatique (qui se rencontre dans les terrains sédimentaires). La première seule, dure et qui conserve bien sa dureté et son éclat, a dû servir à produire le feu. Les figures présentées par M. A. de Mortillet se rapportent bien à des rognons de cette variété.

SÉANCE DU MARDI 25 AOUT 1908 (SOIR).

Présidence d'honneur de M. FOREL (de Morges).

Présidence de M. TABARIÈS DE GRANDSAIGNES.

III. — PÉRIODE MÉGALITHIQUE.

Correspondance.

M. Charles SCHLEICHER, au nom de M. Sophus MULLER, Directeur du Musée National de Copenhague, présente un très important et intéressant ouvrage de cet auteur.

Il a été publié, à l'instigation du Musée National, par un groupe de savants, chargés de faire une étude approfondie des gisements, connus, depuis 1837, sous les désignations d'amas de détritits (*Affaldsdynger*), de rebuts de cuisine (*Kjækkenmøddinger*), ou d'amas de coquilles (*Skaldynger*). Les auteurs de ce remarquable ouvrage sont : MM. A. P. Madsen, Sophus Müller, et Carl Neergaard, archéologues ; C. G. Joh. Petersen, à titre de zoologiste ; E. Rostrup, botaniste ; H. J. V. Steenstrup, minéralogiste ; et Herluf Winge, zoologiste.

Ils mentionnent les 563 importantes fouilles, exécutées soit en Jutland, soit en Seeland ; dans l'une de ces fouilles, à Ertebølle (Jutland), on a mis à nu 314 mètres carrés de terrain. On a recueilli plus de 8500 pièces intéressantes et 20.300 os d'animaux. — L'ouvrage de grand format (in-4° carré) est illustré de nombreuses photographies, prises au cours des fouilles, et de 10 belles planches hors texte ; des cartes, des plans et des figures accompagnent le texte, et nous montrent les principaux objets recueillis, et l'emplacement de leur découverte.

Cette luxueuse édition fait le plus grand honneur à nos savants collègues du Danemark.

Lieuxdits et Mégalithes de France

(Deuxième Note).

PAR

Émile RIVIÈRE (de Paris),

Directeur à l'École des Hautes-Études au Collège de France.
Président-Fondateur de la *Société préhistorique de France*.

I.

L'année dernière, au Congrès préhistorique de France, session d'Autun, j'avais, dans une première note, intitulée, comme celle d'aujourd'hui : *Lieuxdits et Mégalithes*, j'avais, dis-je, cru devoir appeler l'attention de mes Collègues sur l'intérêt qu'il y aurait à relever, partout en France (1), le nom de tous les lieuxdits, afin d'extraire de ce premier travail tous ceux leur paraissant indiquer l'existence autrefois audit lieu ou dans ses parages de monuments préhistoriques : tumulus, dolmens, menhirs, cromlechs, alignements, pierres dites à empreintes de pas, pierres à bassin, pierres à cupules, etc., monuments aujourd'hui disparus ou encore debout, mais restés jusqu'à présent insoupçonnés.

J'ajoutais qu'il serait utile, si le vœu que j'émettais était pris en considération par mes Collègues, comme je l'espérais, que le Congrès nommât une Commission spéciale, laquelle serait chargée d'établir un programme de recherches, qui serait adressé à toutes les Sociétés historiques, archéologiques et géographiques des départements, ainsi qu'à tous nos confrères de Paris et de la province. Ladite commission centraliserait à Paris les résultats obtenus et les listes des mégalithes établies sur le modèle préparé par elle, au fur et à mesure qu'ils lui parviendraient. Elle les grouperait par régions et par genre de monuments, de telle sorte que, à un moment donné, une carte générale de tous les mégalithes de France, comprenant à la fois et ceux existant encore et ceux que le temps et l'homme ont détruits, puisse être dressée par la *Société*

(1) Ce travail, que je demandais à mes compatriotes d'entreprendre pour les régions de la France où il n'a pas encore été fait, ne pourrait qu'être heureusement complété, selon moi, par les recherches du même genre que mes confrères de l'Étranger en Préhistoire voudraient bien faire dans leur pays respectif, et ce au plus grand profit de la science.

préhistorique de France, dans une publication spéciale, avec documents à l'appui.

Mon absence du Congrès et les ordres du jour de chaque séance, presque toujours des plus chargés, n'ayant pas permis de donner lecture de ce vœu pendant le cours de la session, je crois devoir le renouveler dans ma communication d'aujourd'hui, avec l'espoir non seulement que, cette fois, il sera adopté par le Congrès de Chambéry, mais encore qu'il recevra immédiatement la suite qu'il comporte. Il serait d'un haut intérêt, selon moi, je le répète, pour la Préhistoire de la France, de faire, sans plus tarder, pour les monuments mégalithiques, ce que mon savant collègue et ami, le D^r Guébbard, et ses dévoués collaborateurs ont si bien réussi pour les enceintes préhistoriques.

J'ajoute que je suis incité aussi à renouveler mon vœu de l'année dernière par plusieurs de mes confrères ou collègues, parmi lesquels je citerai : M. Gasser (de Mantoche) qui a déjà recueilli personnellement, dans la région qu'il habite, de nombreuses indications pour la préhistoire, comme il me l'écrivait le 4 août dernier; M. Philibert Lalande qui, de son côté, a mentionné aussi, à maintes reprises et depuis longtemps, un certain nombre de lieuxdits indicateurs de mégalithes (Lettre du 4 août 1908); M. Louis Robert de Pont-à-Mousson) qui, dans une lettre du 17 août de cette année, veut bien insister sur l'utilité des recherches relatives aux lieuxdits, « lesquelles ne peuvent que rendre de grands services à l'étude des temps pré-romains », et sur le vœu qui les concerne, comme répondant, dit-il, au désir de beaucoup d'archéologues.

Notre collègue rappelle les études déjà faites et publiées sur le même sujet par l'ancien et regretté professeur Bleicher (de la Faculté des sciences de Nancy), mort lâchement assassiné il y a quelques années, victime du devoir professionnel, et par notre collègue, le comte J. Beaupré. La lettre de M. Louis Robert est accompagnée d'une liste de nombreux lieuxdits relevés en Lorraine par ces deux savants. Je citerai enfin notre autre collègue M. Georges Renault, conservateur du Musée de Vendôme, qui « partage entièrement mon vœu, m'écrit-il à la date du 1^{er} août, de voir se constituer des catalogues de monuments mégalithiques français disparus, par l'étude des lieuxdits. C'est le seul moyen, ajoute-t-il, de reconstituer la France néolithique avec le relevé des stations et des ateliers de cette époque ».

Je rappellerai également ici que les principales sources où chacun devra puiser sont non seulement les Archives nationales, mais aussi et avec tout autant de soin, les Archives départementales, urbaines, cadastrales et autres, les Minutiers des notaires qui voudront bien s'y prêter, je l'espère, les dictionnaires et répertoires, les

Dictionnaires topographiques et les Répertoires archéologiques, dont les volumes, parus jusqu'à présent, sont malheureusement en bien petit nombre encore, etc.

Personnellement, j'ai dépouillé depuis l'année dernière : 1° en partie, le *Recueil d'actes notariés relatifs à l'histoire générale de Paris et de ses environs au seizième siècle* de M. Ernest Coyecque ; soit, une à une, 2260 pièces ; 2° à peu près entièrement et un à un aussi les 5382 documents du *premier* volume de l'*Inventaire des Registres des Insinuations du Châtelet de Paris sous les règnes de François I^{er} et de Henri II*, de MM. Émile Campardon et Alexandre Tuetey (1), inventaire qui comprend dix-neuf autres volumes manuscrits (2), dont je vais continuer le dépouillement ; 3° l'ouvrage de M. Émile Caron, intitulé : *A travers les minutes de notaires parisiens* ; soit encore, de 1559 à 1577, 963 pièces.

Ces 8605 actes appartiennent tous au xvi^e siècle, et sont relatifs à la période s'étendant de l'année 1498 à l'année 1577.

Enfin, j'ai complété ce travail par des recherches sur quelques *Plans terriers*, dans certains *Aveux* et *Dénombrements*, de même que chez différents historiens d'autrefois, tels entre autres que : Piganiol de la Force, Jaillot, Sauval, l'abbé Lebeuf et Fernand Bournon, son continuateur ; du Breuil, Poullain de Sainffoix et autres, ainsi que dans les Dictionnaires des rues et monuments de Paris, comme celui de Félix et Louis Lazare, celui de Gustave Pessard, celui de Beek, etc.

Le nombre des lieuxdits que j'ai ainsi relevés — et je me suis efforcé de n'en omettre aucun, car, si quelques-uns seulement touchent à la Préhistoire, les autres, pour la plupart, peuvent fournir des indications utiles au point de vue de l'histoire générale et de la géographie de la France (3) — ce nombre, dis-je, est considérable : il s'élève à plusieurs centaines.

Mais je n'ai à m'occuper ici que des lieuxdits pouvant évoquer l'existence de monuments mégalithiques, disparus ou existant encore à l'heure actuelle.

II.

Tout d'abord, j'ai découvert l'existence, à Paris, d'un second *Gros Caillou*. Mes Collègues connaissent tous, ou à peu près tous,

(1) Ces deux ouvrages font partie de la collection de l'*Histoire générale de Paris*, publiée par la Ville, et ont paru en ces dernières années.

(2) Il est des plus regrettables pour l'Histoire, non seulement de la capitale, mais de la France entière, que la publication de ces *Registres*, dont l'analyse est terminée, et le manuscrit achevé, n'en soit pas continuée. La dépense, il est vrai, en est grande, dit-on, mais que n'est-elle répartie sur plusieurs années, car les documents à préserver d'une destruction toujours possible sont de beaucoup plus importants encore et valent bien quelques sacrifices d'argent.

(3) J'en ferai plus tard l'objet d'une étude spéciale.

le quartier du VI^e arrondissement de Paris, ou vingt-huitième quartier, dit du *Gros Caillou*, voisin de l'Hôtel des Invalides, et dont la dénomination provient du menhir qui s'y trouvait jadis, ainsi que tous les Préhistoriens le savent bien. Ce nom est aussi celui d'un des ports de la Seine, voisin dudit quartier, et situé entre le pont des Invalides et le pont de l'Alma.

Or, il existait, en 1772, à Paris, dans l'un des quartiers du XIII^e arrondissement actuel, — le quarante-neuvième quartier ou quartier de la Salpêtrière —, aussi une *rue du Gros Caillou*. Cette rue, dit Jaillot (1), « fait la continuation de la rue du *Marché aux Chevaux*, et aboutit à celle du *Banquier*. On ne la trouve « désignée sous aucun nom sur les Plans du siècle passé » — il « s'agit du XVII^e siècle — « et du commencement de celui-ci — « (XVIII^e siècle) — : le premier où je la voie nommée du *Gros Caillou* « est celui que l'Abbé de la Grive publia en 1737. On ne la « connoissoit auparavant que sous le nom de *Chemin de Gentilli* » (2).

Quelques pages auparavant, Jaillot, parlant de cette rue du *Banquier*, disait que « elle conduit de la rue *Moufétard* (3) à celle du « *Gros Caillou*, vis-à-vis la Tour ou Moulin de la Barre. Au « milieu du siècle passé » — le XVIII^e — « ce n'étoit qu'un chemin, qui « conduisoit à celui de *Villejui* (4); mais, dès 1676, il portoit le nom « de rue du *Banquier*. Je n'ai pu découvrir » — ajoute l'auteur — « à quelle occasion, ou pour quelle raison, on le lui a donné » (5).

J'ajouterai, de mon côté, que la rue du *Banquier* existe toujours. Elle commence actuellement rue *Duméril* n° 22 et finit avenue des *Gobelins* n° 53. Sa longueur est de 390 mètres. Elle est située dans le XIII^e arrondissement de Paris, quarante-neuvième quartier.

Voici donc un second *Gros Caillou parisien*, qui, jusqu'à ce jour, me paraît être resté ignoré de tous.

Quant au premier *Gros Caillou*, celui du VI^e arrondissement actuel de Paris, qui, « de menhir qu'il fut aux temps préhistoriques, devint, au Moyen-âge », comme je le rappelais l'année

(1) JAILLOT. — *Recherches critiques, historiques et topographiques sur la ville de Paris depuis ses commencements connus jusqu'à présent, avec le plan de chaque quartier*. — Paris, 1772, tome IV. — XVI^e Quartier ou de la Place Maubert, page 23.

(2) *Gentilli* pour *Gentilly* (par un *y*), commune de la banlieue parisienne, arrondissement de Sceaux (Seine).

(3) La rue *Moufétard*, aujourd'hui *Mouffétard* (par deux *f*), sise dans le V^e arrondissement de Paris, commence rue *Thouin* et finit rue *Censier*. D'après Beck, elle était, au XIII^e siècle, un chemin qui traversait le lieudit *Mont-Cétard* (*Mons Cetarius*), dont on a fait par corruption *Mouffétard*.

(4) *Villejui* pour *Villejuif*, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Sceaux (Seine). — Ce chemin est tracé sur le plan de *Jouvin de Rochefort* de 1672.

(5) JAILLOT. — *Loc. cit.*, pages 7 et 8.

dernière (1), « une des bornes qui servoit à distinguer les limites « des Seigneuries de Sainte-Geneviève et de Saint-Germain-des-Prés », j'ai trouvé, dans Jaillot également (2), d'une part la date de sa destruction au xvii^e siècle, et, dans Piganiol de la Force (3), d'autre part, comment et dans quelles circonstances il fut détruit.

Le Gros Caillou, « terrain couvert de maisons et de jardins « situé à l'extrémité du quartier S. Germain-des-Prés et le long de « la Rivière (4), vis-à-vis l'Isle Macquerelle (5) qui n'en étoit séparée que par un petit courant d'eau n'occupoit qu'une partie du « terrain qu'on nommoit il y a trois ou quatre cents ans la longue « Raie (6). Or, dans le lieu où est aujourd'hui sise l'Eglise, étoit une « maison publique de débauche, dit Piganiol, à laquelle un caillou « énorme servoit d'enseigne, et l'on fut obligé d'employer la poudre « pour le détruire et élever en sa place la Croix qui y est aujourd'hui, et l'Eglise à la place de la maison. » Quant à la date à laquelle la destruction eut lieu, nous pouvons, grâce à Jaillot, la fixer très approximativement, c'est-à-dire au milieu du xvii^e siècle, puisque, d'après lui, la croix qui remplaça « l'énorme caillou » fut plantée le 14 septembre 1652 (7), tandis que la sudite « maison publique de débauche » disparaissait à son tour et que, sur son emplacement, on érigeait, peu de temps après, l'église actuelle du Gros Caillou.

Nous voyons donc ainsi le *Gros Caillou*, menhir aux temps préhistoriques, servir, au Moyen-âge et à la Renaissance, de borne-limite aux censives de deux grandes Seigneuries parisiennes, celle de Saint-Germain-des-Prés et celle de Sainte-Geneviève, qu'elle séparait l'une de l'autre, puis se transformer en une sorte de *phallus*, — l'enseigne susdite — jusqu'au milieu du xvii^e siècle, époque à laquelle il disparaît définitivement.

(1) ÉMILE RIVIÈRE. — *Lieuxdits et Mégalithes*. Première note (*Congrès pré historique de France*, session d'Autun, 1907).

(2) *Loc. cit.*, tome V.

(3) PIGANIOLE DE LA FORCE. — *Description de la ville de Paris et de ses environs*. 2^e édition, tome VIII, Paris, 1765.

(4) La Seine.

(5) L'Isle Macquerelle, Maquerelle ou Malequerelle, ainsi dénommée dès 1494, portait encore ce nom sur le Plan de Paris gravé en 1756 par Dheulland d'après le Plan de Ducerceau (ÉMILE RIVIÈRE. — *Nigeon et Passy, leurs seigneuries et leurs habitants au seizième siècle*. — Paris, 1907).

(6) Ou *Lalongray*, en un seul mot, d'après Piganiol de la Force, tome VIII, pages 339-340. Je reviendrai, dans mon travail de l'année prochaine, sur les mots de *Longray*, *Lalongray*, la *Longue-Raie*, les *Longs-Grès*, que j'ai retrouvés donnés à des lieuxdits ou à des champs sur lesquels on rencontre soit des monuments mégalithiques, soit des stations ou des ateliers néolithiques, lieux-dits et champs appartenant à des localités situées dans des départements différents tels que ceux de la Seine, de Seine-et-Oise, du Calvados, etc.

(7) JAILLOT. — *Loc. cit.*, tome XV. — XX^e Quartier, Saint-Germain-des-Prés page 83.

Après les deux lieuxdits ci-dessus du nom de *Gros Caillou* vient celui du *Caillou rouge*, à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, ainsi dénommé dans l'acte notarié (1) suivant, en 1528 : « Bail, pour neuf
« ans, par Jean Petit, l'aîné, libraire-juré en l'Université, bour-
« geois de Paris, à Denis Myot, laboureur à Saint-Germain-des-
« Prés, de vingt-huit arpents un quartier de terre, sis audit lieu,
« dont douze arpents un quartier sis aux lieuxdits la Pointe, les
« Glaisées, le *Caillou rouge*, près de la Fosse à l'Aumônier, la
« Tuilerie du Bailli, le Closiau, ..., moyennant 20 livres tournois
« par an... ».

Cet acte, daté du 10 décembre 1528, porte le numéro 987 ; il figure dans la « Lyace des nottes ou mynutttes des contraictz receuz par feu maistre Pierre Crozon, comme notaire ou Chastellet de Paris, en l'année mil cinq cens vingt huit ».

Puis ce sont les *Cailloux*, un lieudit également, à Belleville-sur-Sablon (2), que j'ai relevé dans l'*Aveu* ci-dessous, pour ne rien omettre, mais sans y attacher plus d'importance qu'il ne mérite au point de vue préhistorique, les mots *Sablon* et *Cailloux* (au pluriel) pouvant très bien se rapporter à quelque carrière du voisinage. Quoiqu'il en soit, voici le document — l'*Aveu* en question :

1573.

FANIN, CHANTEMERLE, COCHIN, DAMESME, NOTAIRES.

4 juillet. — Aveu par Jehan Saulnier, ouvrier de la monnoie du serment de France, demeurant rue du Temple, et Antoine Aubin, laboureur, demeurant à la Villette-Saint-Ladre (3), que sur un demi-arpent, sis à Belleville-sur-Sablon, lieudit *les Cailloux*, et autres immeubles, sis audit Belleville, il est dû à dame Agnès de Sougnie, veuve de Thomas Houlin, 100 livres tournois de rente et 20 sous parisis aussi de rente (4).

J'ai découvert aussi, depuis la session du Congrès préhistorique d'Autun, l'origine du nom de *Pierre Levée*, donné à la rue située dans le XI^e arrondissement de Paris, entre celle des *Trois-Bornes*

(1) ERNEST COYECQUE. — *Recueil d'actes notariés relatifs à l'histoire général-de Paris et de ses environs au seizième siècle*, cote XIII, n^o 987, page 201, col. 1.

(2) *Belleville-sur-Sablon*, ou simplement *Belleville*, aujourd'hui un des faubourgs de Paris, situé dans le XX^e arrondissement. Le nom de *Sablon*, comme lieudit, se rencontre assez communément. Je l'ai trouvé dans plusieurs autres quartiers de Paris et de sa banlieue.

(3) Certain acte des *Registres des Insinuations du Châtelet de Paris*, portant le n^o 2290 et la date du 10 septembre 1544, nous apprend que *La Villette-Saint-Ladre* était, à cette époque, un lieudit sis au « terrouer du Pré-Saint-Gervais ». Voir plus loin, p. 349).

(4) ÉMILE CARON. — *A travers les minutes de notaires parisiens, 1559-1577*. — (Page 165, n^o 687.

— dénomination encore à retenir — et celle de la Fontaine-au-Roi, ainsi que l'époque des fouilles qui l'ont fait appeler ainsi. En effet, tracée en 1782, elle ne fut terminée qu'en 1830 et ouverte par ordonnance royale du 26 décembre de cette même année. « Son nom lui vient », nous dit Gustave Pessard (1), et nous le répète Beck (2), des « fouilles qui furent faites dans ces terrains, en 1782, « et qui amenèrent la découverte d'une *Pierre levée*, sorte de « *menhir*, qui, autrefois, avait fait partie, disent-ils, d'un autel druidique ». Je cite textuellement mes auteurs sans y ajouter aucun commentaire. Je me bornerai à dire que la pierre du prétendu *menhir* ou du soi-disant *autel-druidique*, n'était autre, selon toute vraie ressemblance, que la table ou l'un des supports de quelque *dolmen* parisien.

Ce nom de *Pierre Levée* n'appartient pas seulement, comme celui de *Pierre fitte* ou *fritte* (3) d'ailleurs, qu'à des lieuxdits, mais encore à certaines communes de France. Je peux citer notamment celle de *Pierre-Levée en Brie*, dans le canton de La Ferté-sous-Jouarre, arrondissement de Meaux (Seine-et-Marne), qui portait déjà ce nom au XVI^e siècle. J'ai trouvé cette localité ainsi désignée dans l'*Inventaire des Registres des Insinuations du Châtelet de Paris*, sur un acte de donation (4) daté du 7 juin 1544 et portant le n^o 1407.

Enfin le nom de *Pierre Levée* est aussi bien donné à des dolmens qu'à des menhirs. Je citerai notamment le Dolmen de Breitgnolles (Vendée), dit le *Dolmen de Pierre-Levée*.

Si, comme le dit Gabriel de Mortillet dans son article *DOLMENS* du *Dictionnaire des sciences anthropologiques*, la dénomination de *Pierre lée*, synonyme de *Pierre levée*, « appliquée à des lieuxdits, peut servir à dévoiler l'existence d'anciens dolmens sur des points où il n'en existe aucune trace », en est-il de même du nom de *Pierre Lay* ou *Pierrelay* (en un seul mot), la syllabe *lay* étant écrite par un *a* et un *y*, au lieu de l'être par deux *e*? Et ce nom, donné à une commune de l'arrondissement de Pontoise (Seine-et-Oise), doit-il être considéré aussi comme l'indicateur d'un dolmen ou de quelque autre monument mégalithique ayant existé autrefois dans la région? Cela me paraît assez probable. Par contre, je n'oserais pas affirmer

(1) GUSTAVE PESSARD. — *Nouveau dictionnaire historique de Paris*. — Paris, 1904.

(2) BECK. — *Nomenclature des voies publiques et privées de Paris*, p. 516. — Paris, 1898.

(3) Pour *Pierre fichée*.

(4) Il est ainsi analysé : « Abel Le Roy, écuyer, seigneur de Nolongue-en-Brie, donation à Louis Ferragu, huissier, sergent à cheval au Châtelet de Paris, et à Marie Boucquet, sa femme, demeurant à Paris, de biens en la paroisse de *Pierre Levée en Brie* (près de La Ferté-sous-Jouarre), à condition « de les garder pour leurs enfants ». (fol. 355, v^o).

qu'il en est ainsi également de la *Pierre au Layt* ou *Lait*, citée en 1545 dans l'acte suivant et transformée quelques années plus tard en *Pierre-au-lard* ou *lart* par un *t*, dont le nom était celui d'une rue du vieux Paris qui existe encore aujourd'hui, avec cette seconde dénomination, dans le quatrième arrondissement (1). Voici le passage dudit acte qui s'y rapporte, extrait des *Registres des Insinuations du Châtelet de Paris* (2), où il figure sous le numéro 1849, à la date du 13 aout 1545.

« Charles Pichon, notaire au Châtelet de Paris, seigneur de Bressoy (3), et Claude Maugué, fille de Guérin Maugué, commissaire ordinaire en l'artillerie du Roi, et de Marie de Brisebarre, demeurant à Paris, donation mutuelle. Par cet acte Claude Maugué donne à Charles Pichon... De son côté Charles Pichon donne à Claude Maugué une maison contenant plusieurs ouvroirs sur rue, sise rue Saint-Jacques-de-la-Boucherie, « devant la *Pierre au layt* » « faisant le coing de la dicte rue Saint Jaques et de la rue de la « Savonnerie (4), en laquelle est pour enseigne contre le mur l'Y- « maige Nostre Dame, du costé de la dicte rue Saint Jaques,... — « (fol. 117 et 119).

Un deuxième acte (n° 2542) des mêmes *Registres du Châtelet de Paris* parle, page 301, colonne 1, non plus simplement de la susdite *Pierre au layt*, mais bien de la *rue* du même nom, à la date du 17 septembre 1547, dans les termes suivants : « Robert Nourry, marchand orfèvre, bourgeois de Paris : donation à Michel Nourry, « écolier, étudiant en l'Université de Paris, son fils, du tiers de la « maison, qu'il habite à Paris, *rue Pierre au Lait*, à l'enseigne des « Trois Corbillons, attenante à la rue de la Heaumerie,... » (fol. 147).

Par contre, cette même rue porte le nom : 1° de *Pierre au Lart*, (par un *t*), dans l'acte n° 1315 du même recueil (page 141, colonne 1) : « Colette Hurtevent, veuve de Colinet Harle, laboureur « à Laversine en Beauvaisis (5), demeurant à Paris, *rue Pierre au « Lart*, près la fontaine Maubuée » (fol. 253); — 2° de la *Pierre au Lard* (par un *d*) : *a.* à la date du 11 février 1550, dans l'acte n° 3511 (page 437, colonne 1) « Philippe du Moulin, femme de

(1) La *rue Pierre-au-Lard* actuelle commence rue Saint-Merri n° 12 et finit rue Brjsemiche n° 22.

(2) ÉMILE CAMPARDON et ALEXANDRE TUETÉY. — *Loc. cit.*, p. 205, col. 1.

(3) *Bressoy*, commune du canton de Mormant, arrondissement de Melun Seine-et-Marne).

(4) La *rue de la Savonnerie* n'existe plus aujourd'hui. Elle allait autrefois de la rue Saint-Jacques-de-la-Boucherie à la rue de la Heaumerie. Elle est actuellement représentée par la clôture occidentale de la Tour Saint-Jacques, laquelle s'appelait aussi autrefois la Tour Saint-Jacques-de-la-Boucherie.

(5) *Laversine*, commune du canton de Nivillers, arrondissement de Beauvais, (Oise).

« Charles de Fleurigny, chevalier, seigneur dudit lieu, capitaine « et bailli de Sens, momentanément logée à Paris, *rue de la Pierre au lard* » (fol. 434); *b.* le 15 octobre 1553, dans l'acte n° 4910, acte de confirmation de donation « de Jean Basannier, bourgeois « de Paris, à... de la moitié de la maison qu'il habite à Paris, rue « Neuve-Saint-Merry (1), donnant par derrière sur la rue *Pierre au Lard*,... » (fol. 199 v°).

Quant aux *Grosses Pierres* ou *Grandes Pierres* et aux *Petites Pierres*, voici ce que jusqu'à présent j'ai trouvé dans les ouvrages que j'ai dépouillés.

1° Un acte de donation (2) par Geneviève Le Fèvre, veuve de Guillaume Paincton, garde et compteur du poisson de mer aux Halles de Paris, en 1549, d'une maison avec jardin à Montmartre, rue des Rosiers, de vignes derrière cette maison, aboutissant à « la « sente tendant dudit Montmartre à la Bonne fontaine, d'une « vigne au terrouer de Montmartre au lieudict *la Grosse Pierre* », sur les chemins de Clignancourt et de Bellefontaine, d'une autre vigne au même terroir au lieudit « Clignancourt, aboutissant par « hault au chemyn par lequel l'on va de la Chappelle Saint « Oyn (3),... » (fol. 211). La pièce porte le numéro 3316 et la date du 22 décembre 1549 ;

2° Parmi les actes relatifs à l'ancienne abbaye de Longchamp, laquelle était, comme on le sait, située sur la commune de Boulogne-sur-Seine, il en est un daté du 2 avril 1683, où figure la *Grosse Pierre* de Boulogne (4), un menhir détruit comme tant d'autres ;

3° Je rappellerai aussi que certain fief des environs d'Épernay portait, en 1552, le nom de *la Grand Pierre*.

Il est mentionné ainsi qu'il suit dans *les Registres des Insinuations du Châtelet de Paris*, sous le numéro 4480 : « Denis Roche-« reau, écolier, étudiant en l'Université de Paris : acceptation de « la donation à lui faite, le 7 décembre 1552, par Denis Rochereau, « écuyer, seigneur du fief de *la Grand Pierre*, près Épernay, et de « Hauteville (5), prévôt pour le Roy à Reims et trésorier général

(1) *Rue Neuve-Saint-Merry* aujourd'hui *rue Saint-Merri* (par un *i*). Elle est située entre la rue du Temple et la rue Saint-Martin, dans le quatrième arrondissement de Paris.

(2) ÉMILE CAMPARDON et ALEXANDRE TUETEV. — *Inventaire des Registres des Insinuations du Châtelet de Paris, sous les règnes de François I^{er} et de Henri II.* Tome I, page 405, col. 2.

(3) *La Chapelle Saint-Oyn*, dont une partie du territoire n'est aujourd'hui qu'un des faubourgs de Paris, dans le XVIII^e arrondissement, après avoir porté autrefois le nom de *La Chapelle Saint-Denis*, et dont l'autre partie appartient à la commune actuelle de *Saint-Ouen*, arrondissement de Saint-Denis (Seine).

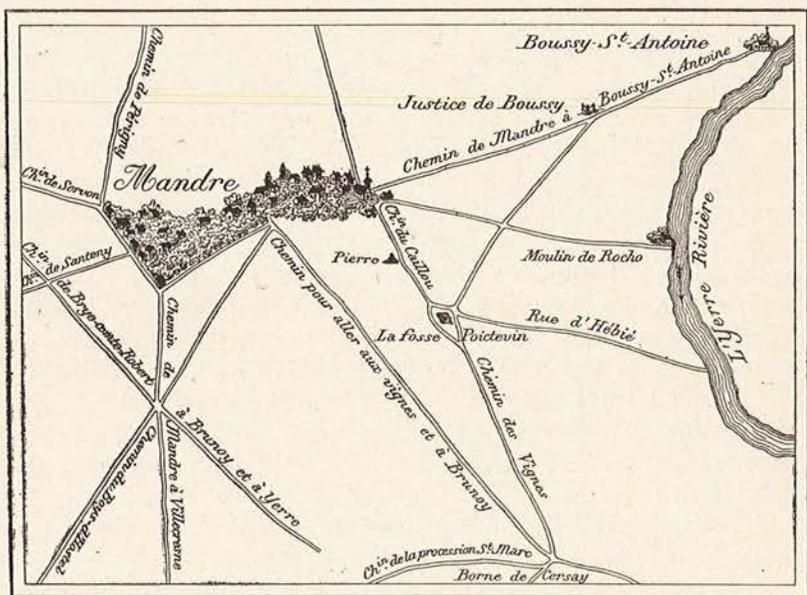
(4) PENEL BEAUFIN. — *Histoire de Boulogne-Billancourt*, tome I, page 50. Boulogne, 1904.

(5) *Hauteville*, canton de Guise, arrondissement de Vervins (Aisne).

« de la duchesse douairière de Guise (1), son père au finage de Hauteville (2), d'une terre. — 23 décembre 1552 (folio 191 v^o) ».

4^o Enfin, il existe encore à Paris, dans le onzième arrondissement, le même que celui où se trouve la *rue Pierre-Levée*, dont je parle un peu plus haut, une *rue de la Petite-Pierre*. Elle commence rue Neuve-des-Boulets et finit rue de Charonne.

Un plan du xvii^e siècle, qui figure dans les *Archives du département de Seine-et-Oise*, dressé par Migon (3) en 1637 — il serait, d'après l'abbé Lebeuf, du 22 février 1637 — et intitulé : *Plan des villa-*



Ch. Mottheau del.

Echelle en pas géométriques, pas de cinq pieds.

E. Morieu sc.

Fig. 1. — LA PIERRE OU MENHIR DE MANDRES.
(Extrait du Plan dressé en 1637 par Migon).

ges de Mandre (4) et Villecresnes, porte, comme on peut le voir sur la reproduction que nous en donnons ci-dessus (Fig. 1) l'indication :

1^o D'un *Chemin du Caillou*, lequel prend un peu plus loin le nom

(1) Antoinette de Bourbon, femme de Claude de Lorraine, duc de Guise.

(2) ÉMILE CAMPARDON et ALEXANDRE T UETÉY. — *Loc. cit.*, tome I, page 571 col. 2, n^o 4480.

(3) Migon « étoit professeur en mathématiques, mesureur et priseur-juré des terres, boys et forests ».

(4) Mandres, commune du canton de Boissy-Saint-Léger, arrondissement de Corbeil (Seine-et-Oise), est écrit ici avec un *a* et sans *s*, comme dans tous les documents de l'époque relatifs à cette commune, quelques-uns exceptés où l'*a* est remplacé par un *e* (*Mendre*).

(5) Villecresnes, commune du même canton que Mandres.

de *Chemin des Vignes* (1) et conduit de Brunoy à Mandres (2);

2° Sur le côté gauche du susdit chemin, à peu de distance du village de Mandres, d'une pierre représentée par un dessin triangulaire, peint en rouge sur le plan, et dénommée *Pierre* (Fig. 1).

Cette double désignation de *Caillou* et de *Pierre* me paraît devoir ne laisser aucun doute sur l'origine préhistorique de ce mégalithe qui, détruit depuis la publication du Plan de Migon, m'a été révélé par lui, il y a une dizaine d'années (3).

Les menhirs d'ailleurs sont loin d'être rares dans la région qui nous occupe ici, soit qu'ils existent encore aujourd'hui, les uns restés en place, les autres tombés dans la rivière d'Yères, soit qu'ils aient disparu depuis un temps plus ou moins long et que j'aie découvert, il y a une dizaine d'années, leur existence au temps jadis, dans certains documents où ils figurent sous les divers noms de *Borne*, de *Grès*, de *Pierre fitte*, de *Pierre fritte*, etc.

Je ferai remarquer encore que la *Pierre* ou *Caillou* de Mandres se trouvait presque au sommet du plateau qui domine l'Yères. Quant à l'époque à laquelle elle a disparu, s'il ne m'est pas permis de la fixer avec certitude, je peux cependant l'indiquer approximativement. En effet, un autre plan de la même région existe, qui porte la date de 1786, sur lequel on retrouve bien, toujours dessiné et désigné sous le même nom, le *Chemin du Caillou*; mais la *Pierre* n'y figure plus. Ce deuxième plan accompagne le *Terrier du duché-pairie de Brunoy* (4). Il me paraît vraisemblable, par suite, que le *Menhir de Mandres* n'existait plus à l'époque où le dit plan a été dressé; il aurait donc été détruit entre 1637 et 1786.

J'ajoute que sur le plan de Migon une borne se trouve également indiquée à l'entrecroisement du *Chemin des Vignes*, ci-dessus mentionné, et de deux autres voies dites l'une : *Chemin pour aller aux vignes et à Brunoy*, l'autre *Chemin de la procession Saint-Marc*. Cette borne, appelée, la *Borne de Cersay* (5), ne me paraît avoir aucun caractère préhistorique; elle n'est qu'une borne-limite du territoire de Mandres et de celui de Cerçay ou mieux, aujourd'hui, de celui de Brunoy, car elle existe encore et porte sculptées en creux les deux lettres M (Mandres) et B (Brunoy), ainsi que je l'ai constaté moi-même, il y a quelques années (6).

(1) Ce chemin du *Caillou* et des *Vignes* porte aujourd'hui le nom de *Route de Brie*.

(2) *Brunoy*, commune du même canton que *Mandres* et *Villemesnil*.

(3) ÉMILE RIVIÈRE. — *Le menhir de Mandres (Seine-et-Oise)*. — *Association française pour l'Avancement des Sciences*. Compte-rendu du Congrès de Nantes, 1898.

(4) *Archives de Seine-et-Oise*, série A, n° 712.

(5) *Cersay* par un *s*, aujourd'hui *Cerçay* par un *c*, village situé entre les communes de Mandres et de Villemesnil (canton de Boissy-Saint-Léger, arrondissement de Corbeil, département de Seine-et-Oise).

(6) ÉMILE RIVIÈRE. — *Le menhir de Mandres (Seine-et-Oise)*. — *Loc. cit.*, 1898.

D'autre part, nombre de lieuxdits portent les noms de *Bonne* et de *Bourne* pour *Borne* et de *Haulte* ou *Haute-Borne*, noms indicatifs de menhirs pour la plupart détruits. Je dis « pour la plupart », car j'ai trouvé, il y a plusieurs années, deux menhirs encore debout dans une propriété de Brunoy, la propriété Verdier, sise sur le bord de l'Yères, dont le terrain portait, dans un acte de la fin du quinzième siècle, le nom de *Haulte Borne*. Il s'agit d'anciens « *Aveux au Roy* » par Rogerin de Lannoy, seigneur de Brunoy » (1), portant la date du 9 janvier 1480. Le passage qui nous intéresse est le suivant : « Les hoirs (2) ou ayant cause de feu Maistre Jehan de Haultencourt, pour une pièce de pré que l'on dit la *Haulte Borne* ou la *Maistresse*, tenant d'une part à la rivière (3), d'autre part à la voie des Plan-tes ». (4)

Ces deux menhirs, encore debout, bien que plongeant plus ou moins profondément par leur base dans l'eau, tiennent à la rive. D'ailleurs, le terrain sur lequel ils se trouvent n'était, il y a cinquante ans, qu'une sorte de marais presque entièrement submergé pendant une grande partie de l'année. L'un d'eux, tombé jadis dans la rivière, eût été perdu pour la Préhistoire, si un sieur Parrot, alors propriétaire du marais, ne l'eût fait relever à la place qu'il avait autrefois occupée. Si ce terrain, comme je l'ai dit, s'appelait la *Haulte Borne*, les deux menhirs portaient le nom de *Pierres frites* (5), dans d'autres actes de la même époque. A côté d'eux gisait encore, en 1898, au fond de l'Yères, où je l'y ai vu, un troisième mégalithe, lequel était encore désigné, il y a dix ans, sous le nom de *Gros Caillou* (6), dénomination que nous retrouvons une fois encore ici.

J'ajoute que ces trois menhirs sont des grès, et, comme j'en parlerai plus loin, que plusieurs lieuxdits de Brunoy; sont indiqués sous le nom de *le Grès* ou *les Grès* dans d'anciens actes faisant partie des *Archives de Seine-et-Oise*. Ils nous révèlent ainsi l'existence, dans la région, d'un certain nombre d'autres mégalithes, détruits depuis un temps plus ou moins éloigné.

Un autre lieu dit, désigné sous le nom de *Haulte Bourne* pour *Haute Borne*, se retrouve encore indiqué au cadastre dans la même région. Le plus ancien titre qui en fasse mention est l'*Aveu*

(1) *Archives nationales*, p. 32, cote n° 235.

(2) *Les hoirs*, c'est-à-dire les héritiers.

(3) L'Yères, qui se jette dans la Seine à Villeneuve-Saint-Georges.

(4) La *voie des Plantes* est actuellement la *rue des Vallées* de Brunoy.

(5) Les anciens *Terriers* portent fréquemment le mot *Fritte* pour *Fitte* ou *Fite*, avec indifféremment un ou deux t.

(6) ÉMILE RIVIÈRE. — *Les Menhirs de Brunoy (Seine-et-Oise)*. — Association française pour l'Avancement des Sciences, Compte rendu du Congrès de Bordeaux, 1895.

au Roy par Arthur de Braye en 1411. Les anciens *Aveux au Roy par Rogerin de Lannoy, Seigneur de Brunoy*, datés du 9 janvier 1480, en parlent aussi à plusieurs reprises et, de plus, nous fixent sur l'emplacement du menhir ainsi dénommé. C'est pourquoi je crois devoir reproduire les passages suivants qui s'y rapportent :

« *Item*, plusieurs cens mitoyens, etc... Gillet Heudé pour trois « quartiers de terre tenant à la *Haulte Bourne*.

« *Item*, environ, onze livres douze sols de menus cens... Jehan « Grimault pour sa part de demi-quartier de terre seant à la *Haulte* « *Borne*. Thomas Grimault pour sa part de demi-quartier de terre « seant à la *Haulte Borne*. Jehanne vefve de feu Symon Grimault et « les hoirs de Symon Grimault pour 20 arpens de terre en une pièce « seant entre la *Haulte Borne*, et l'Ormetel, tenant au chemyn par « lequel on va de l'Abbaye d'Yerre (*sic*) à Braye-Comte-Robert (1), « aboutissant au chemyn de ladicte *Haulte Borne*. Eux pour leur « part de demi-quartier de terre seant à la *Haulte Borne*. Jacques « Grimault pour demi arpent de terre seant à la *Haulte Borne*, « aboutissant à la sente de la *Haulte Borne*. Les hoirs de feu « Huguet Heudé, à cause de leur mere-grand, en son vivant femme « de Gillet Heudé, pour un quartier de terre à la *Haulte Borne* « aboutissant à la ruelle du Donjon, Jehan Ogier, pour un ar- « pent de terre seant à la Croix de Revillon (2), tenant au sen- « tier par lequel on va de ladicte Croix à la *Haulte Borne*, etc., « etc. » (3).

Enfin cette *Haulte Borne* ou *Bourne* est également citée, soixante-quinze ans plus tard, dans le passage suivant d'un *terrier* de Brunoy (4), daté de l'année 1555 :

« Trois quartiers de terre assis audict terrouer près la Croix de « Revillon, tenant d'une part à la Cente (5) des processions, abou- « tissant par bas à la grand' rue (6), tirant droit à Yeure (7). — La « *Haulte Borne* tenant d'un bout au Chemyn des processions et « d'aulture bout sur le Chemyn de Donjon » (8).

(1) *Braye-Comte-Robert*, aujourd'hui Brie-Comte-Robert, chef-lieu du canton de l'arrondissement de Corbeil (Seine-et-Oise).

(2) *Revillon*, aujourd'hui *Réveillon*, du nom d'un petit cours d'eau qui se jette dans l'Yères.

(3) *Archives nationales*, p. 32, cote 235.

(4) *Archives de Seine-et-Oise*. — Série A, n° 706. *Terrier* de la seigneurie de Brunoy, 1555, fol. 84, n° 67.

(5) *Cente*, pour sente ou sentier.

(6) La *Grand'rue*, c'est-à-dire la *Grande Rue* actuelle de Brunoy.

(7) *Yeure* pour *Yères*, commune voisine de Brunoy, dépendant aussi du canton de Boissy-Saint-Léger.

(8) *Archives de Seine-et-Oise*. — Série A, n° 706, *Terrier* de la Seigneurie de Brunoy, 1555, fol. 148.

En résumé, ce second lieudit, nommé *Haulte Borne* ou *Haulte Bourne*, en raison de l'existence d'un menhir en cet endroit, doit être considéré comme situé dans l'espace compris entre la Grande Rue, la place Saint-Médard de Brunoy et la rue du Réveillon actuelle d'une part, et la rue Donjon (1) et la voie du chemin de fer de Paris à Melun d'autre part. Je peux d'autant mieux en indiquer l'emplacement que j'ai habité, de 1894 à 1898, la propriété Pierron, dont les terrains font partie de ce lieudit (2).

Les autres lieuxdits que j'ai trouvés dénommés *Bonnes* ou *Bornes*, *Hautes* ou *Grandes* sont les suivants :

1° *La Bonne* à Wissous, canton de Longjumeau, arrondissement de Corbeil (Seine-et-Oise). Il s'agit de la « Vente par Jacques Engoulien, laboureur à Wissous, à Jean Royer, marchand, bourgeois de Paris, d'un demi-arpent de vigne, sis à Wissous, lieudit « *la Bonne*, moyennant 32 livres tournois.... » L'acte, daté du « 24 janvier 1528, fait partie de la « Lyace des nottes ou mynutes des contractz receuz par feu maistre Pierre Crozon, comme notaire ou Chastellet de Paris », du 23 avril 1527 au 31 décembre 1529 (3).

2° *Haultebonne*, en un seul mot, pour *Haulte Borne*. C'est encore dans un acte notarié du xvi^e siècle que ce lieudit, parisien cette fois, est mentionné ainsi qu'il suit : « Vente, moyennant « 100 sols tournois, par Colas Chevalier, laboureur, à Saint-Marcel (4), rue de Bièvre (5), à son cousin Claude Chevalier, « compagnon teinturier, à Saint-Marcel, de 6 sols parisis de rente « sur un quartier et demi de vigne, sis au terroir de Saint Jehan « de Latran (6), lieudict *Haultebonne*, appartenant aux veuve et « héritiers de François de Colines » (7). Cet acte porte la date du 27 juin 1542 ; il provient du « Registre de Katherin Far-

(1) Du nom d'un descendant des anciens seigneurs d'Yères, qui fut évêque de Carcassonne vers 1196. *Donjon*, *Dongeon* ou *Dongion* (*Antiquités nationales*, tome II, page 17).

(2) Ces terrains sont en partie couverts aujourd'hui d'un certain nombre de maisons donnant sur la rue du Réveillon, en partie devenus la propriété Houry ; cette dernière est située à la fois dans cette même rue et sur la place Saint-Médard, où elle porte le numéro 8.

(3) ERNEST COYECQUE. — *Recueil d'actes notariés relatifs à l'histoire générale de Paris et de ses environs au seizième siècle*, cote XII, fol. 453, n° 862, page 173, col. 2.

(4) Un des « faulxbourgs » de la banlieue parisienne du temps.

(5) La *rue de Bièvre* existe encore de nos jours ; elle commence au quai de la Tournelle et finit aujourd'hui au boulevard Saint-Germain.

(6) Le terroir de « Saint Jehan de Latran, sis à Saint-Marcel-lez-Paris ». Il existe à Paris, dans le cinquième arrondissement, une rue Saint-Jean-de-Latran, qui va de la rue Fromental jadis *Fromenteau* et *Froidmanteau*, à la place du Collège-de-France.

(7) François de Colines était laboureur à « *Coippeaulx-lez-Paris* » ou *Coippeaux* sans *l* et *Copeaux*, c'est-à-dire à Saint-Marcel, aujourd'hui V^e arrondissement de Paris.

deau... du Roy nostre Sire ou Chastellet de Paris,... par la grace de Dieu, après Pasques l'a [n mil] cinq cens quarente deux, continué jusques au derrenier de septembre en [suivant] dudict an mil cinq cens quarente et deux (1) ».

3° *La Haulte Borne*, lieudit du département de la Seine, indiqué dans l'acte suivant : « donation par Jeanne Danetz, veuve de Nico-
« las Dudré, marchand, bourgeois de Paris, à Bertrand Preste-
« selle (2), marchand, bourgeois de Paris, et Jeanne Dudré, sa
« femme, ses gendre et fille,... d'une terre au terroir du Pré Saint
« Gervais (3), ou lieu dict la *Villette Saint Ladre*, d'autres terres,
« de vignes, de saussaie et de bois taillis aux *terrouers du Pré*
« *Saint Gervais*, aux lieux dicts le *Cerisier*, la *Baronnye*, la
« *Haulte Borne le Saulteau*, les *Maisonnettes*,... » (4). La pièce est
« datée du 10 septembre 1544 (fol. 222, v°).

4° *Haulte bonne*, nouveau lieudit parisien, écrit sans *r* et avec deux *n*. Il est mentionné dans un acte du même recueil que le précédent (5), portant la date du 30 aout 1550, et est ainsi conçu :
« Antoinette Fleury, veuve de Garnault de La Salle, laboureur à
« Vaugirard, demeurant à Notre-Dame-des-Champs-lez-Paris,
« près la *faulce porte*, dans la maison de son fils, laboureur audit
« lieu : donation à Pierre de La Salle, écolier, étudiant en l'Uni-
« versité de Paris, son petit-fils, en faveur de ses études, de *vignes*
« au terrouer de *Nostre Dame des Champs*, ou lieu dict *Haulte*
« *bonne*, sur le chemyn aux *Prebstres* et le grand chemyn
« *royal*,..... » (fol. 267, v°).

5° *La Haulte Borne*, citée également comme lieudit en 1573, dans un Minutier de notaires parisiens (6), me paraît bien n'être autre que le précédent, tous deux étant sis au même terroir de Notre-Dame-des-Champs-lez-Paris et sur le même « chemyn », le grand chemyn royal et le grand chemyn de Bourg-la-Royne, n'étant, si je ne me trompe, qu'une seule et même voie. Voici d'ailleurs la pièce où j'ai trouvé mentionnée la susdite « *Haulte Borne* :

1573

FANIN, CHANTEMERLE, COCHIN, DUMESME, NOTAIRES.

(1) ERNEST COYECQUE. — *Loc. cit.*, cote XXII, fol. III^{XXII}, n° 2324, page 435, col 1.

(2) Ou *Prestecelle* par un *c*, comme il est écrit dans d'autres actes du même *Inventaire des Registres du Châtelet*.

(3) *Le Pré* ou les *Prés-Saint-Gervais*, canton de Pantin, arrondissement de Saint-Denis (Seine).

(4) ÉMILE CAMPARDON et ALEXANDRE TUETÉY. — *Inventaire des Registres des Insinuations du Châtelet de Paris, sous les règnes de François I^{er} et de Henri II*, tome I, page 264, col. 1-2, n° 2290.

(5) *IBID.* — *Loc. cit.*, tome I, page 691, col. 2, n° 5326.

(6) ÉMILE CARON. — *A travers les minutes de notaires parisiens, 1559-1577* pages 172-173, n° 718.

21 décembre. — Aveu par les héritiers Girard, propriétaires d'un quartier et demi de vigne au terroir de Notre Dame des Champs, « au lieu dict *la Haulte Borne*, sur le grand Chemyn du Bourg la « Royne », que ledit quartier et demi est chargé d'une rente de 37 livres 6 deniers tournois.

6° Les *Grandes Bornes*, autre lieudit cité récemment dans un journal parisien, comme étant sis à Châtenay-en-France (Seine-et-Oise).

III.

En résumé, les lieuxdits dénommés *cailloux*, *pierres* ou *bornes*, que j'ai trouvés, au nombre de vingt-trois, mentionnés dans les documents cités et analysés ci-dessus et dont cette dénomination m'a paru susceptible d'évoquer l'existence, dans leur voisinage, de monuments mégalithiques détruits depuis un temps plus ou moins long et pour la plupart à une époque que nous ignorons, ou bien existant encore, soit debout à l'heure actuelle, soit reposant au fond d'une rivière, mais facilement visibles néanmoins, sont les suivants :

A. — PARIS ET DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

- Le Gros Caillou du VI^e arrondissement.
- Le Gros Caillou du XIII^e arrondissement.
- Le Caillou Rouge du XX^e arrondissement.
- Les Cailloux (?) du XX^e arrondissement.
- La Grosse Pierre à Montmartre, XVIII^e arrondissement.
- La Grosse Pierre à Boulogne (Seine).
- La Petite Pierre du XI^e arrondissement.
- La Pierre Levée du XI^e arrondissement.
- La Pierre au Layt (?) du IV^e arrondissement.
- La Haulte Bonne à Saint-Jean-de-Latran, V^e arrondissement.
- La Haulte Bonne à Notre-Dame-des-Champs, VI^e arrondissement.
- La Haulte Borne à Notre-Dame-des-Champs, VI^e arrondissement.
- La Haulte Borne au Pré-Saint-Gervais (Seine).

B. — DÉPARTEMENTS.

- Le Caillou ou la Pierre de Mandres (Seine-et-Oise).
- Le Gros Caillou de Brunoy (Seine-et-Oise).
- La Haulte Borne de Brunoy (Seine-et-Oise).
- La Haulte Borne ou la Maistresse de Brunoy (Seine-et-Oise).
- La Haulte Bourne de Brunoy (Seine-et-Oise).

La Bonne de Wissous (Seine-et-Oise).

Les Grandes Bornes de Châtenay-en-France (Seine-et-Oise).

Pierre Lay ou Pierrelay (?) (Seine-et-Oise).

Pierre-Levée-en-Brie (Seine-et-Marne).

Grand Pierre (Marne).

Dans une nouvelle communication, je ferai connaître, l'année prochaine, la série des monuments mégalithiques, dont j'ai également relevé les lieuxdits dans certains documents, sous les noms de *Grès*, *Grais* ou *Grecs*, en Seine-et-Oise principalement; de *Roches*, dans le département de la Seine; de *Pierres fittes* ou *frites*, dans plusieurs départements et notamment dans celui de Seine-et-Oise (à Brunoy et autres localités); de *Mesnils*, de *Monceaux*, de *Tartres* ou *Tertres*, de *Mardelles* et *Murgers*, tous lieuxdits que j'ai relevés, dis-je, mais dont il ne m'a pas été possible de dresser à temps la liste avec les actes et les *pièces* qu'elle comporte, pour le présent Congrès, vu les nombreuses recherches qu'ils me nécessitaient encore.

M. Marcel BAUDOUIN. — Dans les nombreux travaux que j'ai consacrés depuis dix ans aux Mégalithes de la Vendée, on trouvera une foule d'indications relatives à des *Lieux-dits mégalithiques* anciennement connus, et à des *Monuments mégalithiques disparus*.

Je suis donc tout à fait de l'avis de mon confrère et ami, M. E. Rivière; il y aurait un intérêt majeur à dresser de suite des listes régionales, non seulement pour la France, mais pour toute l'Europe.

Si, en ce qui me concerne, je ne l'ai pas encore fait pour la Vendée, malgré les documents accumulés pour ce département par des chercheurs comme Benjamin Fillon, l'Abbé F. Baudry, A. Bitton, etc., c'est que je suis encore assez vigoureux pour consacrer à des *recherches sur le terrain* et à des *fouilles scientifiques* dans le sol, plus précieuses encore, à mon avis, que les fouilles dans les vieux papiers, les rares instants dont je dispose pour mes travaux préhistoriques. Mais, quand l'âge me forcera à ne plus travailler en plein air, et à me borner aux livres ou aux manuscrits, je me mettrai, moi aussi, à la tâche, et suivrai avec d'autant plus de conviction l'exemple si vivifiant donné par l'ancien Président du Congrès de Périgueux, que sur cette question, pour la Vendée, j'ai recueilli un nombre considérable de documents cadastraux.

**Notes sur des Monuments mégalithiques
de la province de Constantine.**

PAR

Le Lieutenant Ch. MENNETRIER (d'Algérie),

du 3^e Tirailleurs Algériens.

Au cours de ces six dernières années, des séjours dans les régions du littoral méditerranéen et du Haut-Plateau de la province de Constantine nous ont permis de reconnaître un certain nombre de dolmens et de monuments mégalithiques, funéraires ou non.

La présente notice aura donc pour objet de décrire les monuments reconnus, de présenter à leur sujet certaines remarques, et de comparer entre eux ceux de la région littorale et ceux du Haut-Plateau.

En outre, cette même notice comprend des pièces à l'appui illustrées (photographies, croquis ou cartes), cataloguées dans un but de documentation et d'authenticité.

Dans l'Afrique du Nord, s'il n'a pas encore été, pour l'époque quaternaire ancienne, découvert de restes humains, on a du moins, pour cette même période, recueilli des vestiges de l'industrie humaine. Ces instruments, en pierre éclatée, appartiennent au type chelléen. On sait ainsi que l'Afrique du Nord était habitée dès l'âge de la pierre.

On sait également, grâce aux nombreux vestiges de la période néolithique, que ces mêmes régions étaient visitées et parcourues par des hommes étrangers au pays (hache en jade néphrite, roche très dure dont les gisements seraient encore inconnus en Europe et en Afrique).

Sur les temps qui suivent, les renseignements font défaut. Quelle antiquité, donc, attribuer aux monuments mégalithiques qui nous occupent? Ni Salluste, d'après Hiempsal, ni l'historien Josèphe, ni Ibn Khaldoun ou le rabbin Maïmonide, ou Léon l'Africain, d'après Hérodote et Strabon, qui nous parlent avec détails des

migrations ou invasions de l'Afrique du Nord, ne nous fixent à ce sujet.

Quant aux historiens modernes, ils émettent généralement l'opinion que ces monuments mégalithiques sont d'origine relativement récente, postérieure peut-être à l'ère chrétienne. Ces hypothèses n'ont pas encore résolu le problème mégalithique.

APERÇU SOMMAIRE DE LA RÉGION DE COLLO.

La région de Collo, où nous avons reconnu un nombre important de dolmens et de monuments circulaires, est formée par un soulèvement montagneux, limité par la mer et par les Oued Guebli et el Kebir (l'Ampsaga des anciens) (*Fig. 1*) (1).

Des chaînes de hauteur très enchevêtrées, et dont l'altitude maxima, au Djebel Goufi, atteint 1.183 mètres, font de ce massif, boisé de fort belles forêts de chênes et de pins, une région accidentée et d'accès particulièrement difficile.

Son passé n'est défini par aucun document précis. Cependant nous savons que, probablement douze siècles avant notre ère, il y avait, à Collo même, une colonie phénicienne, venue sans doute directement d'Asie mineure (les vases anthropoïdes trouvés au cimetière phénicien à peine exploré du Coudiat es Snad, près de Collo, le prouveraient), et que cette colonie portait le nom de Chullu.

Dans la suite, Chullu fut colonie carthaginoise, pour devenir romaine en Collops. Mais les Romains ne la pénétrèrent pas; à l'intérieur du massif, ils n'ont laissé, sur les pentes du Goufi, que les ruines d'un petit poste militaire.

Après l'invasion vandale, Collo vécut d'une vie lente avec les Arabes et les Turcs. Ces derniers s'établirent seulement sur la côte à El Koll (Collo).

Aujourd'hui, cette région montagneuse est habitée par une population assez dense, où se retrouvent les types les plus divers: berbères blonds et sémites bruns, aux traits généralement assez fins. Les uns et les autres parlent un arabe qui est loin d'être pur.

Si l'on excepte le petit centre de colonisation de Cheraïa (à 6 kilomètres de Collo) et l'usine de lièges de Bessombourg (12 kilomètres), on remarquera que, malgré nos neuf expéditions entre 1843 et 1871, la région de Collo n'a pas encore été pénétrée par l'occupation française.

(1) Se reporter, pour la lecture des notes qui vont suivre, aux cartes et croquis ci-joints.

LES MONUMENTS MÉGALITHIQUES DE LA RÉGION DE COLLO.

Ces monuments se rencontrent à la périphérie comme à l'intérieur du massif. Ils sont en pierres non façonnées ; et la plupart sont entourés d'une enceinte circulaire de pierres debout.

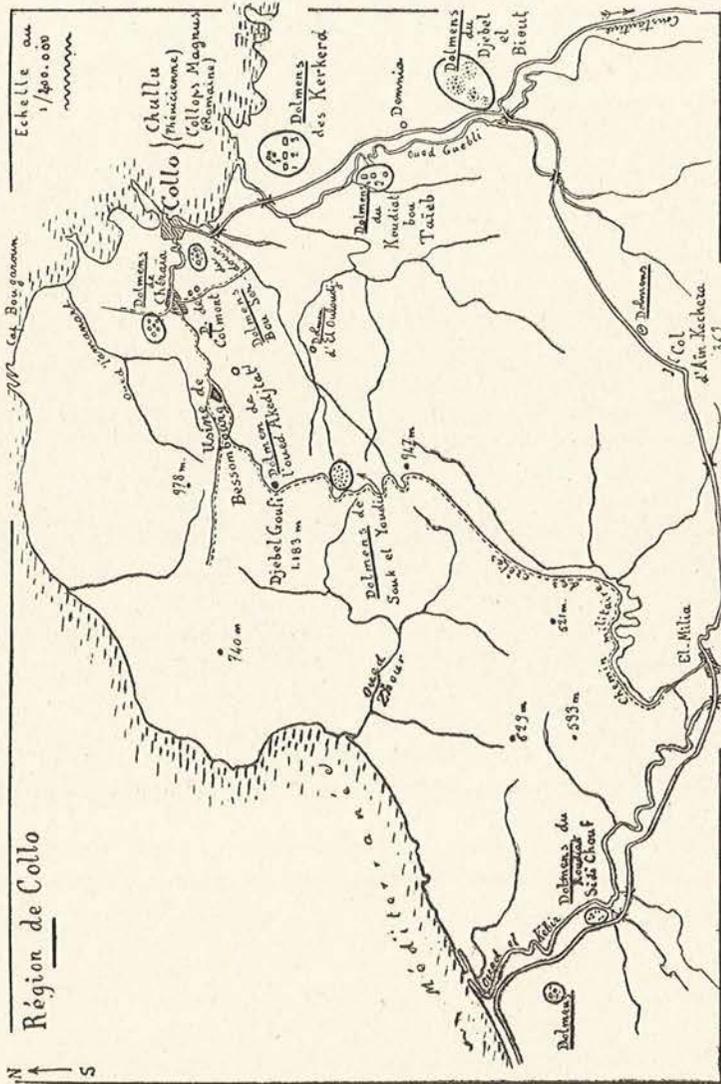


Fig. 1. — Carte de la Région de Collo (Algérie). — Echelle : 1/400.000.

En raison de leur nombre, de leurs formes et de leurs dimensions, nous mentionnerons d'abord ceux de la périphérie, c'est-à-dire ceux qui s'échelonnent dans les vallées des oued Guebli et El Kebir.

1° *Dolmens des Kerkera* (13 kilomètres sud-est de Collo, vallée de l'oued Guebli). — Ils sont au nombre de trois (*Fig. 1*), et, par leurs dimensions, sont très remarquables. Les tables sont des monolithes de grande taille, en roche granitique brune, de même nature que celle du Coudiat Sidi Ahmed qui est plus haut à l'est, et à 600 mètres.

La table du dolmen n° 1 (Voir *Fig. 2*) repose sur deux pierres debout; et celles des dolmens n°s 2 et 3 sont, au contraire, suppor-

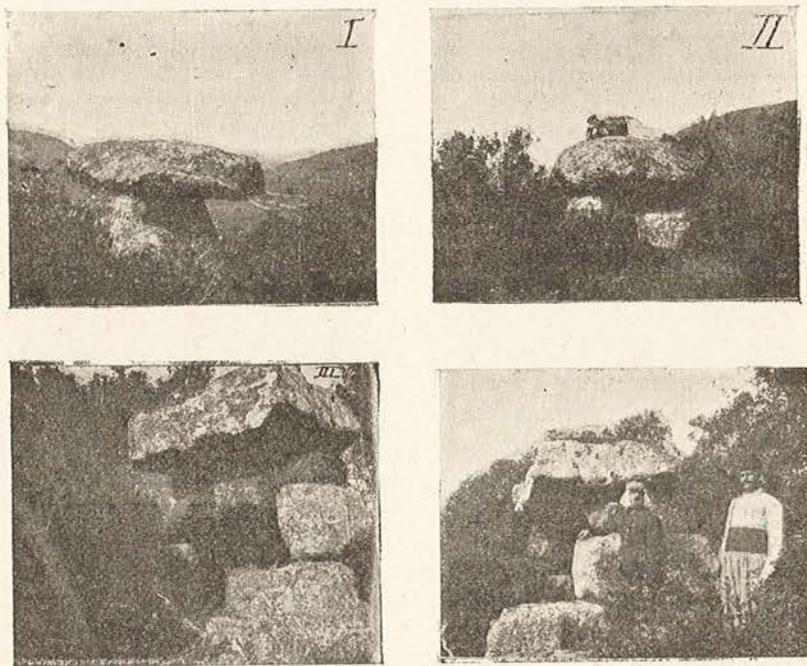


Fig. 2. — Les trois Dolmens de Kerkera. — N° I, Dolmen fouillé. — III et IV, même Dolmen

tées par plusieurs pierres posées debout ou à plat. Elles constituent ainsi les parois très régulières de la chambre intérieure.

Ces chambres, qui sont dallées de pierres plates de même nature, ont, pour le n° 1, 1^m80 de hauteur entre dalles et table; et 2^m10 et 2^m25 pour les n°s 2 et 3 (*Fig. 3*).

Elles portent sur leurs parois des traces d'instruments en métal; et leur agencement intérieur témoigne un sens marqué de la symétrie.

Nous n'avons pas fouillé les dolmens 2 et 3, qui sont utilisés comme écuries, par les Indigènes de la mechta voisine.

Quant au n° 1, et bien que bouleversé par des fouilles antérieu-

res, nous avons déblayé sa chambre et avons constaté, sous des pierres en désordre, la présence d'une première couche d'humus, semblable à l'humus voisin, puis d'une seconde couche de terre, épaisse et grisâtre, immédiatement au-dessus des dalles. Nous

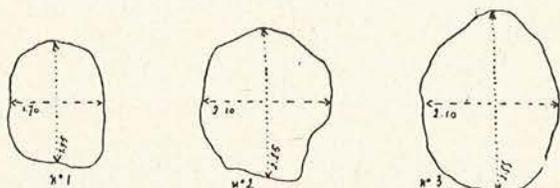


Fig. 3. — Dessins des Tables des trois Dolmens de Kerkera.

avons trouvé, dans cette seconde couche, des débris très petits d'ossements et des fragments de poterie gris-noir, dont un avec rebord.

Les trois dolmens sont en ligne droite et placés sur un éperon très en vue. Aucune couronne de pierres ne les entourent. Les grands axes des chambres sont orientés nord-sud.

A 300 mètres au nord de ce groupe, et cachés sous les lentisques fort abondantes en cet endroit, nous avons relevé les restes de cinq monuments circulaires (Fig. 1), deux d'entre eux possèdent des petits dolmens écroulés.

Ces monuments sont en pierre calcaire grise, c'est-à-dire en pierre d'une nature différente de celle des trois grands dolmens précédents. Par ce détail, comme par leurs dimensions, il y a lieu de les considérer comme appartenant sans doute à une époque et à un type sensiblement différents des premiers dolmens.

2° Dolmens du Koudiat bou Taïeb (vallée de l'oued Guebli, à 16 kilomètres sud-est de Collo).

Ces monuments comprennent : 1° deux dolmens; et 2° les restes d'un groupe de monuments circulaires.

Les dolmens se caractérisent par les belles dimensions de leurs tables et de leurs chambres intérieures (Fig. 4 et 5).

Les tables, dont nous donnons les dimensions sont d'une épaisseur variant entre 0^m45 et 0^m80. Elles doivent être d'un poids considérable. Or, elles ne sont pas de la même roche que celle de la colline qu'elles couronnent (Fig. 6).

On juge par là du travail spécial qu'ont dû nécessiter leur transport et leur mise en place. Les ouvriers qui ont édifié ces dolmens, au haut de cette colline qui domine de 250 mètres le lit même de l'oued Guebli, avaient des moyens d'action qui dénotent

une intelligence de travail que nous ne retrouverons pas souvent, sur le Haut-Plateau en particulier.

Les chambres de ces dolmens attireront notre attention. Leurs dimensions sont, pour le n° 1 : $1^m70 \times 2^m90 \times 1^m40$; et pour le n° 2 : $1^m15 \times 2^m25$, avec, comme hauteur, 1^m85 et 1^m25 , soit des hauteurs inégales pour cette dernière chambre. Il faut, en effet, noter que cette chambre est divisée en deux compartiments par

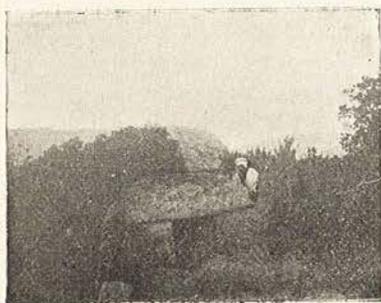


Fig. 4. — Dolmen du Koudiat bou Taieb. — N° I.

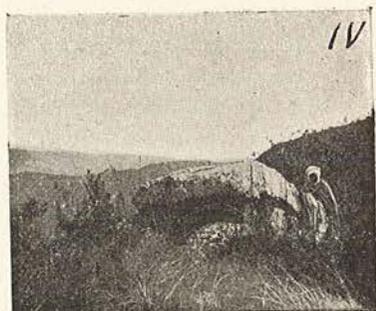


Fig. 5. — Dolmen du Koudiat bou Taieb. — N° II.

une pierre assez régulière, qui dépasse le dallage du tiers de la hauteur intérieure (Fig. 6).

Ces chambres sont également remarquables par l'agencement des pierres de paroi, qui, à l'intérieur, sont bien perpendiculaires au sol, et portent du reste des traces en stries, parallèles et obliques (par rapport à l'horizontal), d'instruments en métal. L'intérieur

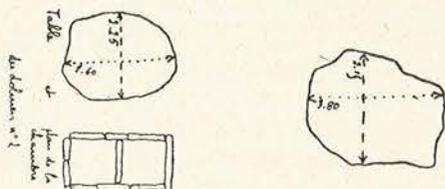


Fig. 6. — Tables des Dolmens du Koudiat bou Taieb; et plan du Dolmen n° II, de ce groupe.

de ces chambres a certainement été l'objet de soins d'aménagements, qu'il y a lieu de remarquer.

Notons aussi que le grand axe de ces chambres est orienté nord-sud, et qu'autour de ces dolmens il n'existe aucune enceinte circulaire.

Les dalles des chambres étant à découvert, nous n'avons fait aucune fouille.

En remontant vers le sud la ligne de faite du même mouvement de terrain, nous rencontrons, dans la brousse, les restes de trois dolmens. La chambre de l'un d'eux est encore debout; mais elle n'a plus sa table (dimensions intérieures sensiblement rectangulaires : 1^m10 × 0^m80).

Nous estimons que ces dolmens n'appartiennent pas à l'époque des précédents. Ils ne dénotent qu'un travail grossier : pierres simplement posées debout, sans souci de symétrie ni d'agencement.

A proximité de ce groupe, nous remarquons les vestiges de cercles de pierres debout sans dolmen au centre. Nous émettons à ce propos l'hypothèse que ces vestiges sont ceux d'habitations contemporaines aux précédents monuments. Nous aurons souvent l'occasion de faire semblable remarque, surtout dans la région des Hauts-Plateaux.

A noter, enfin, que *les trois plus grands dolmens* sont en ligne droite.

3° *Monuments des Demnia* (21 kilomètres sud-est de Collo, en remontant la vallée de l'oued Guebli). — Il y a en ce point, à proximité de la route Collo-Tamalous, les restes de deux petits monuments circulaires, sans dolmen apparent. Nous ne les avons pas fouillés. La brousse très épaisse des lentisques a contribué à les disloquer.

4° *Dolmens du Djebel El Biout*. — En remontant encore la vallée de l'oued Guebli jusqu'à son confluent avec l'oued Ouaida, à 26 kilomètres de Collo, près Tamalous, nous avons remarqué, sur les pentes du Djebel el Biout, une agglomération considérable de monuments mégalithiques (*Fig. 7*).

Nous les diviserons en quatre groupes, parce qu'ils se trouvent sur quatre collines différentes (*Fig. 8*).

Groupe I, au Koudiat el Kremis. — Quand on accède au plateau qui couronne cette colline, on est frappé par un enchevêtrement de ruines de gourbis arabes, de pierres debout, et de dolmens.

Les ruines de gourbis arabes sont aisément distinguées avec leurs petites pierres écroulées, parmi les débris de poteries caractéristiques. Mais, au milieu de ces ruines, on remarque deux dolmens, dont les tables ont été mises debout à côté de leurs pierres de support.

Un peu au nord, dans ce même groupe, nous relevons trois enceintes circulaires en pierres, dont la plupart sont en place, et debout.

En descendant la pente nord de cette même colline, nous voyons encore les restes de deux monuments circulaires; puis nous arrivons au fond d'un léger col, où nous remarquons les ruines d'un

dolmen, dont les pierres de support, seules encore en place, ont 2 mètres passés de long.

Le grand axe de la chambre est orienté est-ouest.

Groupe II. — A 600 mètres au nord du précédent mamelon, et sur un large éperon, nous rencontrons alors les restes de cinq monuments circulaires de pierres debout, dépassant le sol de 25 à 40 centimètres (diamètre 3^m50 à 6 mètres). Au centre de deux d'entre eux, se trouvent deux dolmens effondrés, mais complets, avec pierres de support et tables (ces dernières ont 1^m85 × 1^m20, et 1^m55 × 1^m10). Ces cinq monuments se trouvaient au sommet du mouvement de terrain. Plus à l'est, nous en trouvons trois autres de dimensions moindres et sans dolmen.

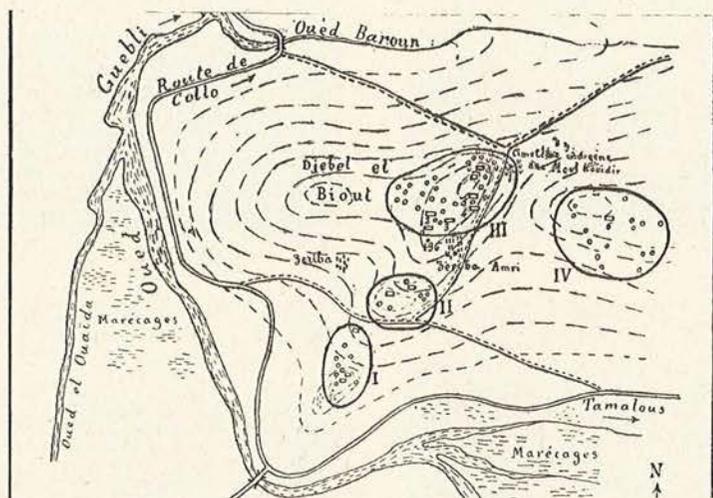


Fig. 7. — Carte des Dolmens du Djebel El Biout.

Une zériba, ou agglomération de gourbis indigènes, se trouve à proximité et à l'ouest de ce groupe II.

Groupe III. — Au nord du précédent groupe, et les dominant du haut du petit plateau qui termine le Coudiat el Biout, nous avons visité, parmi les lentisques et les myrtes, les ruines d'un véritable village de monuments mégalithiques.

En effet, tout autour des dolmens, dont nous avons photographié les principaux, mais surtout à l'ouest de ces derniers, nous rencontrons un grand nombre de cercles de petites pierres debout, sur un rang, parfois sur deux. Le diamètre de ces cercles est variable, de 5 à 8 mètres. Or, au milieu de chacun d'eux, aucune trace de dolmens. Nous estimons que ce sont là les restes d'habitations circulaires, qui pouvaient être édifiées en branchages (les gourbis des Indigènes de la même région sont en

effet construits en branchages, dont l'extrémité inférieure est retenue par des pierres).

Les fouilles, que nous avons faites en quatre cercles différents, nous confirment dans cette hypothèse. Au centre, aucune trace d'appareil funéraire. Aux autres points fouillés, nous avons rencontré, sous une couche d'humus d'épaisseur variable (0^m15 à 0^m40), une couche de terre légère et grisâtre, dans laquelle nous n'avons trouvé que des débris d'os (de volatil sans doute). Au-dessous, c'était la terre non remuée.

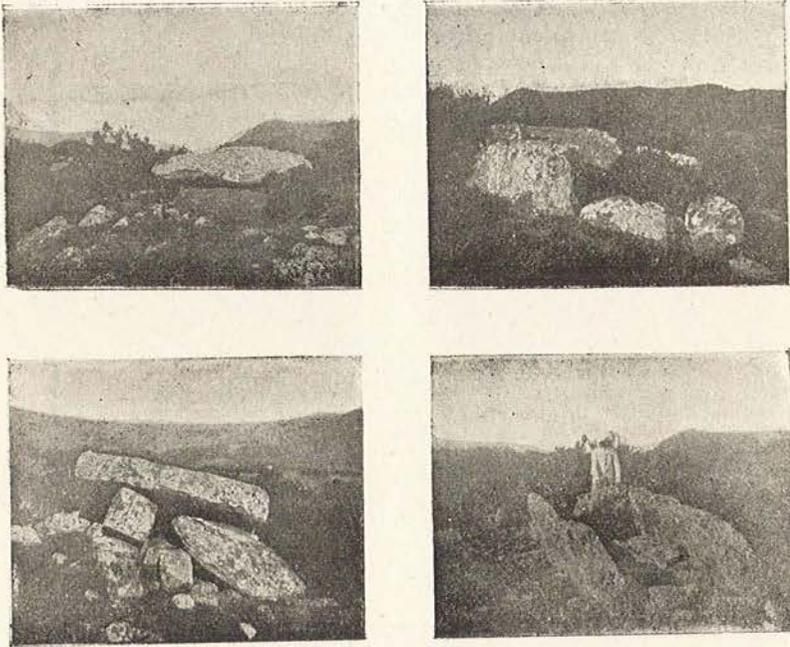


Fig. 8. — Principaux Dolmens du Djebel El Biout.

Dans tous les cas, l'absence totale de poterie nous assure que ces vestiges n'appartiennent pas à des gourbis ruinés, arabes ou kabyles. Du reste aucune habitation indigène, dans la province, n'a une base circulaire. Elles sont toutes rectangulaires.

Aussi, nous estimons que ces cercles de pierre sont les vestiges d'habitats contemporains des dolmens qui sont à proximité, et dont nous allons parler succinctement.

Sauf un, tous les dolmens de ce groupe III sont plus ou moins ruinés ou disloqués. Cependant, ils sont presque tous au complet avec leurs pierres de support et leurs tables. Celles-ci sont de bel-

les dimensions; elles ont toutes au moins deux mètres de longueur.

Nous n'avons fouillé aucun de ces dolmens. Ils l'ont plus ou moins été, en particulier par les bergers indigènes, qui s'y réfugiaient quand le temps est mauvais. C'est pourquoi ils appellent les deux plus grands, « dar lassassoua », la maison des gardiens.

Au sujet de ces pierres en ruine, nous avons interrogé les Indigènes de la zériba Amri, qui est à proximité. Ils nous ont répondu que c'étaient les tombeaux des « Roumes », en nous indiquant en même temps du geste les ruines d'une importante construction romaine, avec citernes, qui se trouve à 1,200 mètres de là.

Si nous n'avons procédé à aucune fouille, nous avons cependant constaté que les chambres de chaque dolmen étaient dallées de pierres juxtaposées.

Notons, en outre, que chaque dolmen est entouré d'une ceinture circulaire de pierres debout, plus ou moins ruinées, sur un ou deux rangs.

Au nord-est de cet ensemble, et au point dominant, il existe encore deux dolmens, de belles dimensions, qui ont la particularité de se trouver au milieu du cimetière indigène de Moul Kouïddir. Les tables de ces dolmens de Moul Kouïddir ont $1^m80 \times 1^m35$; et $1^m70 \times 1^m20$.

Notons également que Kouïddir est un mot à radical phénicien.

A côté de ces monuments, ce sont encore des cercles de pierre. L'un d'eux est coupé par une tombe musulmane.

Détail : ces tombes sont ornementées de pierres debout, plantées en terre, exactement comme le sont celles des monuments circulaires.

Orientation des grands axes des chambres : dolmens 2, 4 et 5 : est-ouest; dolmen 3 : nord-sud.

Groupe IV. — Ce groupe est aussi important que le précédent; mais les monuments y sont moins bien conservés, parce qu'on est venu, du moins me l'a-t-on dit sur place, y chercher de la pierre pour la construction assez récente des trois maisons, qui sont à plusieurs centaines de mètres de là.

Nous avons noté les vestiges de neuf dolmens, et d'un nombre plus important de monuments circulaires, qui sont, nous l'estimons encore, les restes d'habitations.

Notre attention a été particulièrement attirée par les dimensions du monument, qui, au nord, domine tous les autres.

Ce monument a encore deux tables juxtaposées. Elles sont supportées par des pierres pariétales (3 de chaque côté), qui forment une chambre de 3^m80 de longueur intérieure, pour 1^m20 de largeur. Cette chambre est dallée avec beaucoup de régularité, et est

divisée en deux parties par une pierre dépassant le dallage de 0^m60.

Le grand axe de la chambre est orientée nord-sud.

Enfin les parois intérieures de cette chambre portent des stries, dues probablement à des instruments en métal. De plus, l'intérieur de cette chambre dénote la recherche de l'agencement et l'intelligence du travail, que nous avons rencontrées aux dolmens du Kou-diat bou Taieb.

Notons en dernier lieu que les Indigènes appellent Djebel el Biout, « la montagne des chambres », le mouvement de terrain sur lequel s'étagent ces différents groupes de monuments.

5° *Monuments d'Aïn-Kechera.* — Si nous quittons la vallée de l'oued Guelbi à Tamalous, pour passer dans celle de l'oued el Kebir (le fleuve Ampsaga des Anciens), nous devons franchir une région montagneuse et très boisée, au col d'Aïn-Kechera, à 25 kilomètres à l'ouest de Tamalous (voir *Fig. 1*).

A deux kilomètres, et à gauche avant d'arriver au col, nous devons noter un groupe de quatre monuments circulaires, dont deux avec dolmens effondrés.

6° *Dolmens de l'Oued el Kebir.* — A 26 kilomètres du col d'Aïn-Kechera, nous arrivons à l'oued el Kebir. Si nous le descendons pendant 31 kilomètres, jusqu'à la vaste plaine où commence son estuaire, notre attention sera attirée par une colline isolée qui, par la régularité de ses formes, apparaît de loin comme un immense tumulus (voir *Fig. 9*).

Cette colline, haute de 220 mètres, est couronnée par le marabout et le cimetière de Sidi-Chouf; elle domine le confluent des Oued El Kebir, Kotana, et Bou Ahmar. Bien qu'elle soit habitée par de nombreux groupements indigènes, qui ont pu faire disparaître les vestiges de ces monuments anciens, nous remarquons, sur le côté est, et à proximité de la mehta Oulad Rhani, un éperon rocheux, sur lequel se trouvent les ruines d'un dolmen, et de trois enceintes circulaires de pierre, dont quelques-unes seulement sont encore debout.

En contournant la colline vers le nord, nous rencontrons encore deux éperons rocheux où, sous les oliviers, nous voyons les restes de cinq monuments circulaires.

Poursuivons encore vers le nord, en descendant les pentes de la colline. Arrivés au niveau de la plaine, et loin de toute habitation indigène, dont aucune trace n'apparaît, nous remarquons un cercle de 40 mètres de diamètre environ et parfaitement dessiné par une haie très épaisse de Cactus.

Or, parmi ces arbustés épineux, nous apercevons des pierres, qui,

en raison de la nature alluvionnaire des terres, ont dû être apportées en ce lieu. Ce grand cercle de pierres, parmi lesquelles ont poussé les Cactus, peut fort bien être la ruine d'un immense monument circulaire.

Continuons encore vers le nord. Nous rencontrons alors les res-

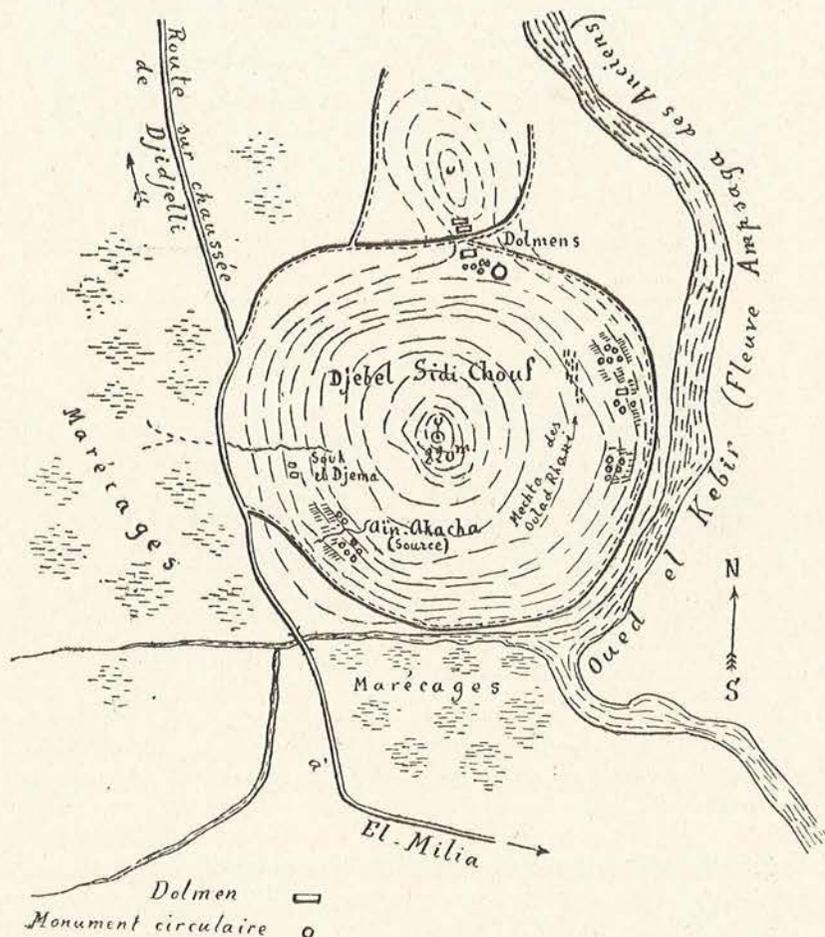


Fig. 9. — Carte du Djebel Sidi Chouf [Marabout et cimetière].

tes de trois grands dolmens, et de deux plus petits. Les croquis de trois d'entre eux nous montrent que les tables de ces monuments sont de belles dimensions (plus de deux mètres de longueur); mais qu'elles sont à moitié enfouies dans le sol, comme du reste les pierres de support (Fig. 9 et 10).

A noter enfin que les grands dolmens et l'un des deux petits,

sont sur la même ligne droite. Placés sur la ligne de faite d'un éperon, qui s'abaisse vers un col, ils dominent parfaitement ce point de passage, où aboutissent trois chemins indigènes.

Le grand axe des chambres des trois grands dolmens (Fig. 10) est orienté nord-sud.

Notons aussi sur les pentes ouest de cette même colline de Sidi Chouf, au Souk el Djema, deux dolmens disloqués, et à moitié enterrés, et sur un éperon rocheux (pentes sud-ouest) et près de la source Ain-Akacha, un groupe de monuments circulaires en ruines.

En résumé, nous estimons que cette colline de Sidi-Chouf, défendue par des marécages au nord et à l'ouest, trois cours d'eau et des rochers au sud et à l'est, et pourvue d'une source, a dû abri-

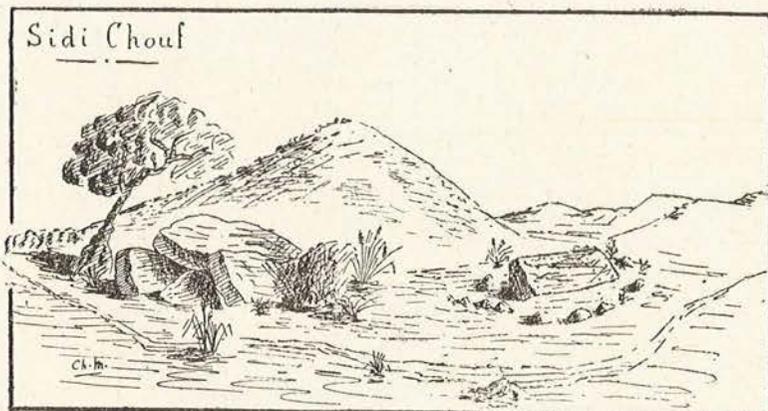


Fig. 10. — Les restes de trois grands Dolmens à Sidi Chouf.

ter une nombreuse population contemporaine des dolmens et des cercles de pierres qui sont les ruines de leurs tombeaux et de leurs habitations.

7° *Dolmens de l'oued Akedjtat.* — A 6 kilomètres nord-est de Sidi-Chouf, à l'oued Akedjtat, signalons encore un grand dolmen et deux petits, à enceinte circulaire.

*
*
*

En remontant l'oued Guebli, et en descendant l'oued el Kebir, nous n'avons fait que contourner le massif montagneux du Sahel de Collo, massif dont le Djebel Goufi est le centre et le point dominant (1183 mètres).

Pénétrons maintenant à l'intérieur de cette région montagneuse.

1° *Monuments du Bou-Serdoun.* — A 6 kilomètres de Collo, sur les pentes sud du Coudiat bou Serdoun, colline boisée de 584 mètres d'altitude, et dans la vallée de l'oued bou Madjar, nous relevons trois dolmens disloqués, entourés d'une ceinture de pierres.

Et plus au sud, parmi les lentisques et les myrtes, nous comptons quatre cercles de pierres rapportées, dont la plupart sont debout.

A proximité de ce groupe, et un peu au-dessus, existent deux agglomérations de gourbis indigènes (zériba Tamoura) (Tamoura, mot d'origine berbère).

2° *Monuments de Chéraïa.* — A 11 kilomètres de Collo et à 2 au nord du centre de colonisation de Chéraïa, au col même du kef Cheraïa, où aboutissent cinq chemins de terre indigènes, nous remarquons les restes de quatre dolmens. Il y a quelques années, ces monuments existaient encore complets ; mais, depuis, ils ont servi, nous a-t-on dit, à la construction du nouveau chemin de Bou Garoun.

En outre, nous avons relevé sur un éperon, à l'est du col, trois enceintes circulaires de pierre debout, sur deux rangs.

3° *Dolmens de Colmont.* — A 2 kilomètres au sud de Chéraïa et tout près de la route qui mène à Colmont, un colon, en défrichant un mamelon recouvert d'une brousse épaisse, a récemment mis à jour un dolmen à demi enterré, qui, m'écrit-on, est de dimensions considérables. Nous n'avons, pour le moment, d'autres renseignements.

Sur un mamelon qui domine le col même de Colmont, nous remarquons encore les restes d'un monument circulaire avec tables de support d'assez grandes dimensions.

4° *Dolmen de l'oued Tamanart.* — En raison de sa situation sur un mamelon dominant le confluent de trois cours d'eau, les oued Tamanart, Bousnane et Djàma Mohamed, au milieu de hautes et épaisses brousses, nous notons un dolmen en place (Dimensions de la table 2^m25 × 2^m05).

5° *Dolmen d'El-Ouloudj.* (19 kilomètres sud-ouest de Collo). — A noter également, en raison de sa situation en forêt, et à proximité du cimetière indigène de Djema houar, un dolmen en place, et trois enceintes circulaires en pierres debout.

6° *Dolmens de Bessombourg.* (13 kilomètres ouest de Collo). 1.800 mètres sud de l'usine de lièges de Bessombourg. — Notons

deux petits dolmens entourés de pierre debout, qui, sur les pentes inférieures du Djebel Sidi El Hadj, dominant parfaitement, près du chemin de terre indigène, la haute vallée de l'oued Lebat.

7° *Agglomération mégalithique de Souk el Youdi.* — Continuons notre route vers le Djebel-Goufi. Six kilomètres après l'usine de lièges de Bessombourg, nous arrivons au col de Medjelba, à 1.004 mètres d'altitude, en pleine forêt de chênes, pour passer ensuite sous les rochers du Goufi (1.183 mètres).

Enfin, à 32 kilomètres de Collo, en suivant toujours le flanc nord-ouest de ce massif montagneux, nous atteignons un col dont l'altitude est de 830 mètres. A 150 mètres de ce col qui est très large, et fait communiquer les versants est et ouest de la chaîne, nous rencontrons, un peu dissimulée par les brousses forestières, une agglomération considérable de monuments mégalithiques, que les Indigènes dénomment Souk el Youdi, le « marché des Juifs ».

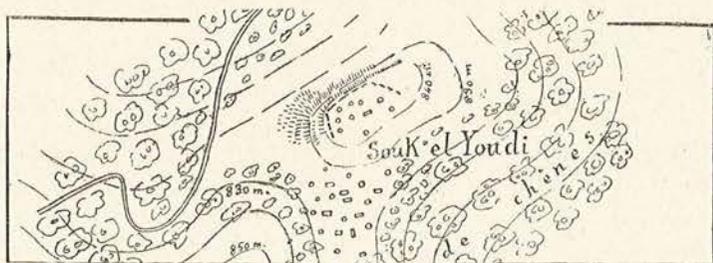


Fig. 11. — Carte des Monuments mégalithiques de Souk-el-Youdi.

Nous y distinguons encore : 1° des dolmens ; 2° des cercles de pierres ; et 3° des alignements de pierres debout (*Fig. 11*).

Les tables de certains de ces dolmens qui, pour la plupart, sont enterrés ou disloqués, ou plus ou moins bouleversés, ont plus de 2 mètres de longueur.

Ce qu'il importe de noter, c'est le nombre de ces monuments : il n'y en a pas moins de vingt-deux, grands ou petits, réunis en un faible espace. Le croquis ci-joint nous en donne les dispositions d'ensemble (*Fig. 11*).

Ce qui n'est pas moins intéressant, ce sont les vestiges de nombreux monuments circulaires. Ces cercles de pierres debout, s'étagent à l'est du groupe des dolmens précités ainsi que sur les pentes ouest d'un petit mamelon de rochers abrupts, qui domine de 20 à 25 mètres, un petit glacis, également rocheux et absolument dénudé.

Nous devons maintenant signaler des pierres debout, dont certaines sont sur deux rangs et s'alignent sur les trois tronçons d'une

ligne brisée. Nous estimons, en raison de leur disposition même, que ce sont là les vestiges d'une sorte de fortification, qui pouvait défendre ce mamelon rocheux.

Nous avons fouillé, en leur centre, trois de ces monuments circulaires. Nous n'avons, en ce point, constaté les traces d'aucun monument funéraire. Sous une couche de terre noire peu épaisse, nous avons atteint le rocher. Cette constatation confirme notre hypothèse : à côté des dolmens de Souk el Youdi, il devait exister des habitations, dont les cercles de pierres sont les ruines. Et les pierres debout notées plus haut devaient constituer une partie de leur système de protection.

REMARQUES SUR LES MONUMENTS
DE LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE DE COLLO.

Ces monuments présentent les particularités suivantes :

1° Les dolmens sont du même type, car ils procèdent de la même idée de construction.

Toutefois, remarquons que ceux des oued Guebli et Kebir sont de dimensions plus considérables que ceux de l'intérieur du massif.

2° Nous pensons que les dolmens de cette région doivent être divisés en deux groupes : 1° ceux qui dénotent des procédés relativement soignés de construction (Kerkera, bou Taieb et El Biout) ; et 2° ceux qui sont plus grossièrement construits : soit la masse des autres.

Cette distinction nous amène à donner à chacun de ces deux groupes un âge différent.

3° Les principaux dolmens sont, dans chacun des groupes, sur le même alignement.

Ils sont généralement placés en un point dominant, mamelon ou ligne de faite.

4° Les principaux groupes de dolmens sont traversés par des chemins de terre indigène.

Presque tous les groupes de dolmens que nous avons vus étaient à des cols, qui se trouvaient être des lieux de passages fréquentés.

5° Les grands dolmens sont orientés suivant les points cardinaux : nord-sud ; est-ouest.

6° A côté des groupes de dolmens, nous constatons la présence de groupes de cercles de pierre debout.

Nous estimons que ce sont là les vestiges des habitations contemporaines à ces dolmens. Nous constaterons, à ce propos, que les Indigènes actuels de la région réunissent leurs habitations en petits groupes (zériba ou mechta) qui, généralement, ont chacun un cimetière, dont ils sont toujours à proximité.

Si leurs habitations ne sont pas circulaires, leurs bases n'en sont pas moins marquées par des pierres posées à plat ou debout, pour maintenir l'extrémité inférieure des branchages de chaque gourbi.

7° Les cimetières indigènes sont généralement situés sur un mamelon ou un éperon de terrain, et les endroits, où les indigènes enterrent les personnages importants de leurs fractions, sont le point dominant ou la ligne de faite.

Les tombes indigènes présentent la particularité d'être constituées, intérieurement par une chambre sépulcrale, très souvent en pierre brute, et extérieurement par des pierres posées à plat ou mises debout.

Il y a donc analogie entre les dispositions générales des groupements mégalithiques et les agglomérations indigènes actuelles avec leurs mechtas et leurs cimetières.

8° Nous avons remarqué que les chambres de quatre dolmens de la vallée de l'oued Guebli portent des traces d'instruments en métal. Leurs parois intérieures ont été arrangées et les stries des instruments sont parallèles entre elles et obliques par rapport à l'horizontale.

Or, nous avons constaté que les chambres sépulcrales du cimetière libyphénicien de Collo offrent des stries semblables.

De ce point spécial, on pourrait peut-être déduire que des Indigènes ont pu être employés aux travaux des tombeaux phéniciens, et que ces mêmes indigènes ont reçu l'influence des procédés de travail qui leur avaient été ainsi montrés, avec l'emploi d'instruments en métal.

Nous avons également signalé plus haut, que deux des quatre grands dolmens en question (Bou Taïeb et El Biout) possédaient des chambres sépulcrales divisées en deux.

Or, les chambres sépulcrales des tombeaux phéniciens sont presque toutes doubles. Cette remarque de détail peut-elle nous permettre de dire que les hommes de ces deux dolmens ont subi l'influence phénicienne? Peut-être, pour la même raison qui nous incite à croire que les indigènes actuels de la campagne ont subi la nôtre, quand nous les voyons édifier des cheminées, ou simplement construire des murs avec le fil à plomb.

9° Ainsi, il ne paraît nullement impossible que certains de ces dolmens ne datent que de l'occupation phénicienne de Chullu (Collo). Mais nous estimons que c'est là le dernier âge qui puisse leur être attribué.

Les dolmens que nous avons visités sont-ils donc antérieurs à l'occupation romaine? Sans doute, car les Romains qui ont échelonné leurs ruines tout le long des vallées des oued Guebli et

Kébir, ont certainement exercé une influence sur les Indigènes, dont ils utilisaient même la main-d'œuvre.

La pierre de taille et la brique, pour les sépultures en particulier, ont été employées avec abondance par les Romains de l'oued Guebli. Or, aucun monument mégalithique n'offre trace de ces matériaux !

Et nous en aurions vraisemblablement trouvé dans les dolmens, si ce genre de constructions avait encore été en faveur chez les indigènes, durant les siècles de l'occupation romaine.

En résumé, nous estimons que les derniers dolmens de la région de Collo peuvent dater de l'occupation phénicienne, mais que, selon toute apparence, ce genre de construction avait cessé au temps de l'occupation romaine. Et nous croyons enfin que les habitations et les cimetières des indigènes actuels de cette même région offrent, avec les groupements mégalithiques observés, des particularités où nous voyons une survivance du passé.

APERÇU SOMMAIRE DE LA RÉGION DES HAUTS-PLATEAUX DE BORDJ-BOU-ARRÉRIDJ ET DE SÉTIF.

Au lieu de l'enchevêtrement des montagnes uniformément boisées de la région méditerranéenne de Collo, où, grâce à la mer et à la faible altitude moyenne, la température est douce et sans écarts marqués, le Haut Plateau, que nous allons parcourir, va déployer devant nous le panorama d'immenses étendues d'aspect désertique, sans un arbre : étendues qui seraient monotones, si la lumière africaine n'illuminait ces horizons transparents pour y laisser apercevoir, de ci de là, les îlots verdoyants de la colonisation nouvelle.

Ces régions d'aspect désertique ne sont cependant pas des plaines sans relief ; les accidents de terrain y sont, au contraire, très nombreux. Les plaines, comme celles de Beauce ou de Champagne, n'existent pas ; et, au milieu de ces étendues, où l'on devine à peine les ondulations, c'est souvent un chaos de ravins, de collines, de petites plaines ou de montagnes, dont certaines émergent comme des falaises de rochers dénudés (*Fig. 12*).

L'altitude moyenne des Hauts Plateaux est, pour Bordj-bou-Arréridj, de 900 mètres, et, pour Sétif, de 1000 mètres. La température, qui y est très sèche, est soumise à de brusques écarts.

Si, en été, les cours d'eau sont presque à sec, ils n'en constituent pas moins de bons chemins de terre naturels. Les moyens de communications, très nombreux chez les indigènes, nous ont permis de parcourir aisément les régions en question.

LES MONUMENTS MÉGALITHIQUES
DE LA RÉGION DE BORDJ-BOU-ARRÉRIDJ.

1° *Monuments de la route de Zemmora.* — A 5 kilomètres nord-est de Bordj-bou-Arréridj, la route indigène de Zemmora passe par un petit col que domine un petit mamelon, dont la cote est de 1.002 mètres (*Fig. 12*).

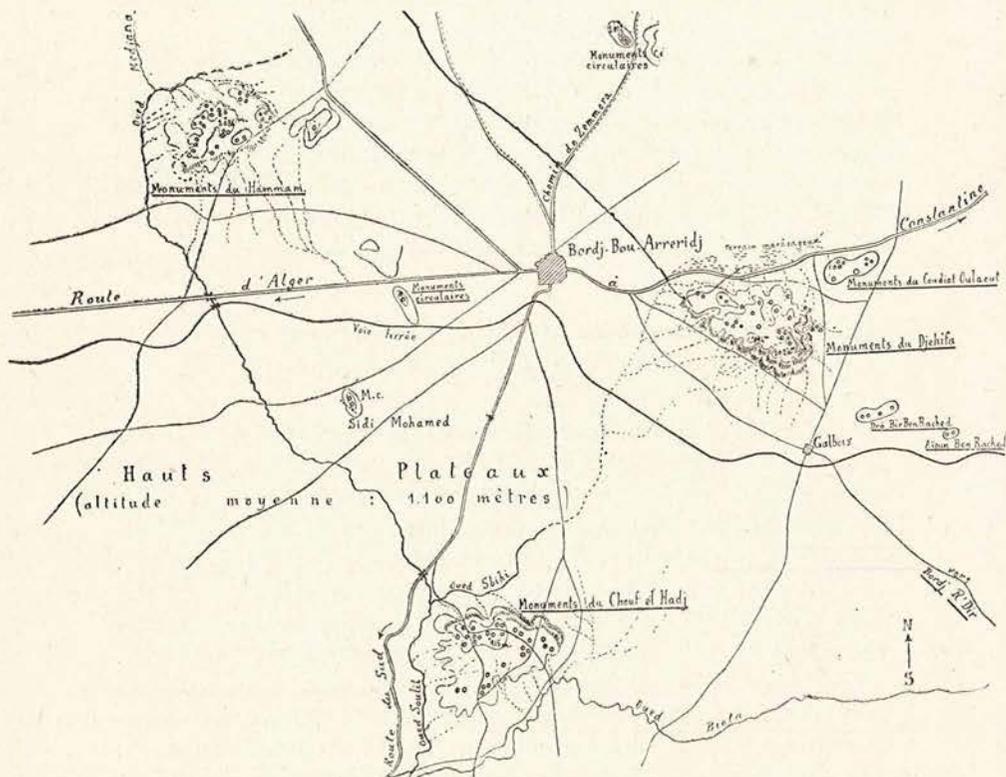


Fig. 12. — Carte de la Région de Bordj-bou-Arréridj, avec ses monuments mégalithiques.
Echelle : 1/120.000.

Ce petit mamelon de roches calcaires, qui, au milieu des terres à blé, émerge comme un îlot rocheux, est couronné par un monument circulaire de 9 mètres de diamètre.

Ce monument, que nous citerons comme un des deux monuments-types que nous distinguons dans la région, est constitué par un petit rectangle de pierres debout, entouré de deux rangs de mêmes pierres, disposées en cercles concentriques (*Fig. 13*).

Comme il nous paraissait intact sous les jujubiers sauvages et l'alfa qui le protégeaient, nous l'avons fouillé. Ce petit rectangle de

pierres debout, était la partie supérieure d'une caisse sépulcrale, dont les dimensions sont : 1^m05 × 0^m45 et 0^m50 de profondeur.

A l'intérieur, nous trouvons d'abord une première couche de terre rougeâtre, semblable à la terre voisine ; puis une seconde couche de terre grisâtre, compacte comme un mélange de terre limoneuse et de chaux.

Sous cette couche de terre grisâtre, nous arrivons à un dallage de pierres sommairement placées les unes à côté des autres, dallage sur lequel nous trouvons des os humains brûlés, couleur gris-ardoise, dont les plus longs morceaux ne dépassent pas 0^m08. Ces

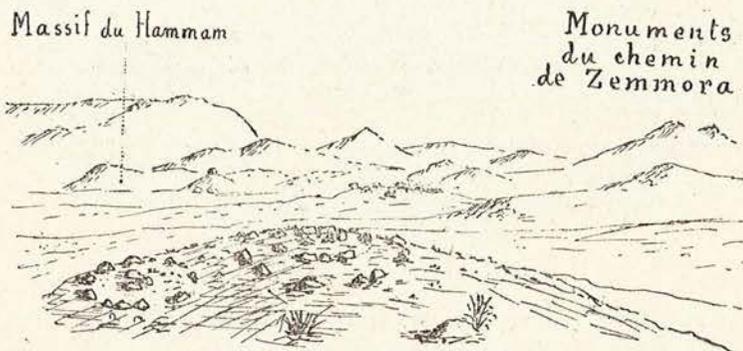


Fig. 13. — Monuments du Chemin de Zemmora.

ossements ne garnissaient que les deux tiers de la surface du dallage. Leur total remplissait la moitié d'un confin indigène.

Nous avons trouvé des ossements de même nature dans un monument voisin, de plus petite dimension.

2^o *Monuments du Chouf el Hadj.* — A 9 kilomètres au sud de Bordj-bou-Arréridj, entre les oued Bieta et Soulit, le massif du Chouf el Hadj étage ses plissements de calcaires gréseux. Accidenté, dénudé à peine recouvert, en certains points, de courtes bruyères grasses, le Chouf el Hadj est une vaste nécropole, où abondent les monuments mégalithiques. C'est parmi eux que nous distinguerons le second des monuments-type, qui nous permettra de différencier ceux de la région (Fig. 14).

Les collines du Chouf el Hadj sont couvertes de lamelles de calcaires gréseux, qui se sont naturellement détachés de leurs flancs, sont peu épaisses et presque aussi régulières que des lamelles schisteuses. Leurs dimensions sont variables ; et certaines d'entre elles atteignent 1^m50 de longueur sur 0^m60 de largeur. Les monuments mégalithiques du Chouf el Hadj ont été édifiés avec ces lamelles (1).

(1) La plupart des trottoirs de la petite ville de Bordj-bou-Arréridj sont revêtus de pareilles lamelles.

Ces monuments ont, à quelque distance, des silhouettes de petits tumuli un peu affaissés; on est tout d'abord étonné de leur nombre. Les plus grands (diamètres de 8, 10 et 12 mètres) semblent avoir été plus ou moins bouleversés. Nous n'avons fouillé que les plus petits, dont les lamelles de recouvrement nous paraissaient à peu près en place (*Fig. 14*).

Ils sont à base circulaire et constitués par des lamelles posées à

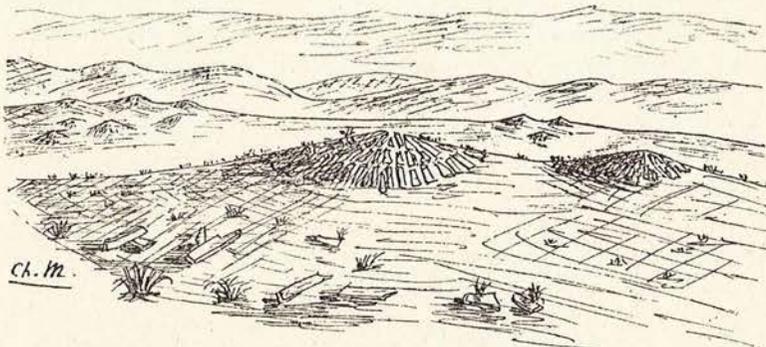


Fig. 14. — Monuments de Chouf el Hadj.

plat sur des terres rapportées, sous lesquelles se trouvaient de petites pierres brisées. Ces dernières étaient au-dessus du coffre sépulcral, construit avec des lamelles de même nature.

Ces coffres sont rectangulaires, presque à base carrée ($1^m20 \times 1^m10$ en moyenne); ils comprenaient trois lamelles de recouvrement et trois autres de dallage. Chaque paroi était une lamelle.

En raison de cette disposition, ces coffres avaient une profondeur moyenne de 0^m30 à 0^m40 . Les lamelles qui les constituaient étaient bien choisies, régulières et symétriques.



Fig. 15. — Monument type de Chouf el Hadj (Photographie).

Nous avons compté, au Chouf el Hadj, 21 de ces monuments circulaires. Nous n'en avons fouillé que 4, qui nous ont permis de relever les résultats suivants : les dalles de recouvrement enlevées, nous trouvons une première couche

de 0^m10 à 0^m20 de terre rougeâtre, semblable à la terre d'affleurement de la colline; puis une seconde couche de 0^m20 à 0^m30 , d'aspect argileux gris-verdâtre (*Fig. 15*).

C'est toujours dans cette dernière couche que nous rencontrons les ossements humains, surtout beaucoup de dents. Ces ossements paraissent pétrifiés. Ils sont blancs-jaunâtres. La plupart s'effritent au toucher. Cependant, nous avons recueilli, intacts et bien conservés, un fémur (très robuste), deux tibias, un péroné, quatre métatarses, et un maxillaire inférieur (auquel adhéraient trois dents), ainsi qu'une grande quantité d'ossements dont certains étaient des fragments de clavicules, d'humérus et de fémurs, et un grand nombre de morceaux de dents. Cinq molaires, trois prémolaires et deux incisives étaient absolument intactes; mais, malgré la persistance de l'ivoire, les racines étaient cassantes.

Dans un tombeau, devaient se trouver les restes de deux squelettes. Les débris de deux crânes se trouvaient les uns à côté des autres. Les tibias, fragmentés, étaient de longueur et de diamètre différents: ce qui avait fait supposer au médecin-major qui nous accompagnait que nous étions devant les restes d'un homme et d'un enfant.

Dans un autre tombeau, à côté d'un débris de frontal, nous trouvons un fémur; dans un troisième, à un angle, c'est un véritable amas de dents en morceaux, au milieu desquels nous trouvons des lamelles courbes de petites pierres, étrangères au Chouf el Hadj.

Dans le quatrième tombeau, ce sont des débris charbonneux et des os calcinés, dont certains ont l'aspect de la ponce.

Enfin, notons que, dans trois de ces quatre tombeaux, nous avons trouvé des os de volatiles (en particulier petits os d'aile), volatiles qui devaient être de la grosseur d'une perdrix.

Dans le deuxième tombeau fouillé, nous avons également trouvé deux os (de 0^m16 et de 0^m20 de longueur et de 0^m045 de diamètre), sur lesquels étaient deux encoches peu profondes (0^m001 au plus).

Enfin, nous n'avons trouvé de débris de poterie que dans le quatrième tombeau, cité plus haut (débris d'une poterie presque noire et grossière; un morceau était recourbé).

3° *Monuments du Hammam.* — A 7 kilomètres nord-ouest de Bordj-bou-Arréridj, le massif de calcaires gréseux du Hammam (point culminant: 1.088 mètres) ressemble au Chouf el Hadj par ses formes, la nature de son terrain, et ses lamelles détachées.

Il recèle également un grand nombre de monuments mégalithiques.

Mais ce que nous noterons tout spécialement, c'est la présence, sur les pentes du Hamman, de simples couronnes de pierres: les unes debout; les autres effondrées. Ces cercles, qui se trouvent en particulier sur les versants nord et est, sont situés un peu au-

dessous de l'origine des thalwegs qui descendent du massif, et à l'intérieur même de ces thalwegs, comme si on avait voulu les y abriter ou les dissimuler.

Nous avons fouillé trois de ces cercles de pierres. Au centre, aucune trace de sépulture. Nous pensons encore que ce sont là les restes d'habitations contemporaines aux monuments circulaires et funéraires, qui couronnent le massif.

4° *Monuments de la route d'Alger.* — A 3 kilomètres ouest de Bordj-bou-Arréridj, un mamelon allongé domine les terres à céréales qui l'entourent (*Fig. 12*). Deux petits monuments faits d'une simple couronne de pierres debout émergeaient à peine de l'alfa: nous les avons fouillés.

Dans des petites chambres funéraires très grossièrement faites de pierres qui se raccordaient mal, nous avons trouvé, pour l'une, les ossements relativement bien conservés de deux squelettes, placés côte à côte; et, pour l'autre, les squelettes de deux individus, qui devaient être de petite taille. Les ossements étaient comme pétrifiés et jaunâtres.

Le médecin-major qui nous accompagnait a été intéressé par deux humérus, un péroné, un fémur, un tibia, une clavicule (os amincis), deux côtes, un morceau de la base du crâne (rocher), deux parties gauches de maxillaire inférieur, un morceau de pariétal et de temporal gauche avec les conduits auditifs externe et interne très marqués, un autre fragment de temporal (empreinte intra-crânienne, partie concave très accentuée) et des débris d'occipital. Les os des jambes étaient courts; les maxillaires et les débris de temporale et d'occipital indiquaient des têtes assez fortes (premier tombeau fouillé, celui du nord).

Dans le second tombeau (sud du précédent), un maxillaire presque au complet avec les deux branches montantes du maxillaire inférieur indique un homme adulte. Nous trouvons en outre une grande quantité d'ossements, en particulier des métatarses et des métacarpes, qui font supposer la présence de deux individus adultes.

5° *Groupe du mamelon Sidi-Mohamed.* — A 2 kil. 500 au sud du groupe précédent, nous remarquons, au mamelon Sidi Mohamed, les ruines de deux cercles de pierres, ainsi que des pierres debout et alignées côte à côte, sur une longueur de 12 mètres et suivant la direction est-ouest.

6° *Monuments du Djehifa* (à 6 kilomètres à l'est de Bordj bou Arréridj). — Le Djehifa, dont l'altitude est de 1.020 mètres,

émerge ses calcaires siliceux d'un gris clair, presque blanc, au milieu des terres à blé (*Fig. 12*).

Ses pentes sont abruptes, surtout du côté sud-est, où les plissements s'arrêtent brusquement en falaise, tandis que la partie nord, qui forme le troisième côté de ce massif triangulaire, est plus accessible, bien que les pentes y soient encore brèves.

A la partie supérieure de ce massif (points dominants des mame-lons, plateaux et crêtes secondaires) s'étage un grand nombre de monuments circulaires.

Leur diamètre est peu considérable (4 à 5 mètres en moyenne); et leurs petits coffres sépulcraux sont formés de pierres plus ou moins gauches, épaisses, posées sans symétrie, et provenant du massif en question. La construction de ces coffres nous semble particulièrement primitive. Les fouilles, que nous avons faites dans cinq petits monuments, dont l'extérieur nous semblait intact, nous ont donné beaucoup d'ossements; mais, sauf une clavicule, un humérus, un tibia et un fémur qui étaient à peu près entiers, les autres étaient en morceaux qui s'effritaient au toucher. Nous avons également trouvé beaucoup de petits morceaux de dents, jaunâtres et cassants.

Les ossements se trouvaient encore dans une couche de terre grisâtre. En outre, dans deux tombeaux, nous avons remarqué de nombreuses petites boules, argileuses et grisâtres.

Autour des nombreux tombeaux du Djehifa (les restes de 18 sont apparents), à mi-pente et à l'intérieur des thalwegs, nous avons encore remarqué des cercles de pierre, debout pour la plupart. Au centre, aucun appareil funéraire n'apparaissait.

Sur les pentes nord-est, en un endroit où deux petits thalwegs se réunissent, notre attention a été attirée par trois amas de pierres en cercle. Le déblayement de l'un d'eux nous a permis de nous rendre compte que ces pierres écroulées cachaient un cercle de pierres debout (dont certaines avaient 0^m80 de hauteur). Ce cercle présentait la particularité d'être interrompu par deux pierres debout, plus grandes que les autres, et reliées, ou mieux fermées, par une dalle de même hauteur.

Nous avons procédé à deux sondages: le premier, fait au centre du cercle, ne nous a rien révélé. Le second, auprès des trois grandes pierres remarquées, nous offre, sous la terre de recouvrement, une deuxième couche de terre légère et grisâtre, où nous remarquons des matières charbonneuses, ainsi que des débris d'os (dont l'un avait 0^m04 à 0^m05 de diamètre) et des os, plus petits, d'aile de volatile en particulier.

Nous avons ensuite fouillé les deux autres amas de pierres voisines. Mêmes remarques: aucun coffre sépulcral au centre et trois

pierres debout disposées comme les précédentes; mais, auprès d'elles, aucune trace de matières charbonneuses.

Les pierres de ces trois échancrures faisaient face à la pente descendante du thalweg.

En résumé, nous estimons que ce sont là les restes d'*habitations*, à base circulaire, dont ces trois pierres debout, qui ne semblent pas des foyers, pouvaient servir d'entrées de portes. Ces ouvertures étaient tournées vers le thalweg descendant, soit, pour le cas, face au nord (rappelons à ce propos que les entrées des habitations indigènes sont tournées vers l'est).

La même hypothèse s'applique aux autres couronnes de pierres, que l'on remarque sur les hautes pentes des thalwegs descendant du Djehifa.

Ce massif, fortifié naturellement comme nous l'avons fait remarquer, peut avoir abrité des groupements importants d'hommes, dont ces cercles ruinés furent les habitations et les tombeaux.

Notons enfin que la mechta Sidi Mehissar (2 kilomètres sud-ouest) présente les mêmes dispositions de groupement: un cimetière indigène très étendu occupe les points dominants; au-dessous s'étagent les gourbis de « toube » des Indigènes de la mechta.

7° *Monuments du Coudiat Oulaout.* — Pour mémoire, nous signalerons la présence, au nord et à l'ouest du Coudiat Oulaout (1 kil. 500 nord du Djehifa), de deux groupes de monuments à base circulaire. Un cimetière occupe la partie supérieure de ce coudiat; et, à l'ouest du mamelon, des tombes indigènes sont même enchevêtrées avec des cercles de pierres.

À l'est du Coudiat Oulaout, signalons aussi, à un col, un grand cercle de pierres; sur le mamelon situé à 600 mètres à l'est du précédent, nous remarquons en outre trois cercles de même nature.

Au sud-est et à 2 kil. 500 du Djehifa, notons encore que toute la partie ouest de la chaîne dénudée du Dra à Bir Benrached est recouverte des restes de nombreux monuments circulaires.

Nous en trouvons encore deux sur l'autre rive de l'oued Ben Rached, au lieu dit Aïoun ben Rached.

8° *Groupelement mégalithique de Bordj R'Dir.* — À 22 kilomètres sud-est de Bordj bou Arréridj, les travaux de terrassements exécutés pour le compte d'une exploitation de phosphates ont mis à jour de nombreux ossements humains, appartenant à des tombeaux circulaires d'intérieur plus ou moins ruiné.

Dans la même vallée, à 2 kilomètres plus loin et sur l'autre rive de l'oued qui descend de Bordj R'Dir, nous avons remarqué,

sur un éperon rocheux, à pic au-dessus de l'oued, deux groupes de tombeaux de même nature.

Enfin, sur la rive droite du même oued, un peu avant d'arriver à Bordj R'Dir, centre de colonisation assez récent, et au-dessus du large plateau sous lequel une société exploite des gisements de phosphates, nous avons reconnu de très importants groupements mégalithiques.

Ce plateau occupe la partie supérieure d'un mouvement de terrain isolé à l'ouest et au nord par une falaise abrupte et rocheuse, qui domine l'oued de 30 à 40 mètres, et par des thalwegs aux pentes rapides et rocheuses sur les autres côtés (Fig. 16).

Quand on accède à ce plateau, on est aussitôt frappé de la dentelure grise que dessinent sur l'horizon ces petites pierres debout.

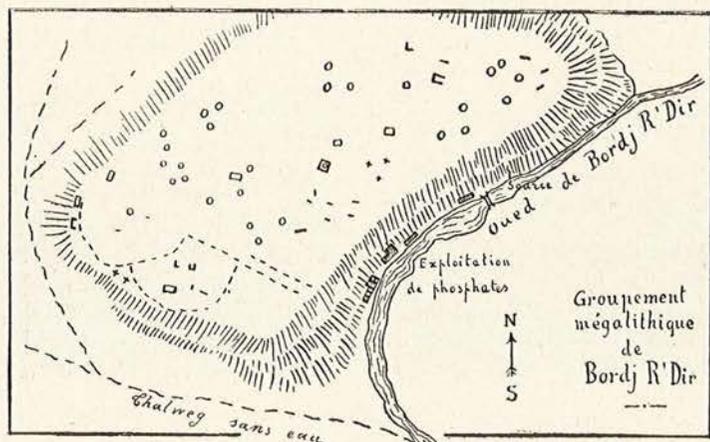


Fig. 16. — Carte des Monuments mégalithiques de Bordj R'Dir.

Leur nombre est, en effet, considérable; et elles occupent une vaste étendue. Toutefois il y a lieu de remarquer que ces constructions sont concentrées sur le plateau même; nous n'en trouvons pas dans les thalwegs voisins.

Nous signalerons d'abord de nombreux monuments à enceinte circulaire et rectangulaire, qui entourent des coffres sépulcraux, dont certains émergent du sol presque entièrement.

Ces coffres sont grossièrement constitués par des pierres placées côte à côte, et recouvertes d'une, deux ou trois pierres de plus grandes dimensions. Nous avons fouillé trois d'entre eux: après une couche de terre semblable à la terre d'affleurement du plateau, nous avons trouvé, dans une couche argileuse et grisâtre, des débris d'ossements humains. Nous avons également trouvé une quantité notable de morceaux de dents.

Nous avons compté dix-sept grands tombeaux, répartis en deux

groupes, au nord-ouest et au sud-ouest. D'autres tombeaux, en nombre aussi importants, sont disséminés sur le plateau (*Fig. 17*).

Ces derniers se trouvaient parmi des vestiges de monuments à enceinte circulaire ou rectangulaire. Ce dernier entourage est assez fréquent. Souvent, ces enceintes étaient doubles ou flanqués d'autres entourages de dimensions plus petites.

Deux fouilles au centre d'entourages circulaires et trois au milieu de rectangulaires nous ont permis de constater qu'il n'y avait en ces points aucune chambre sépulcrale.

Nous pensons encore que ces entourages circulaires et rectangulaires sont des vestiges d'habitations. Des ruines semblables sont réparties un peu partout sur le plateau. Il y a cependant un groupement plus important à la partie nord-est

A proximité de cet endroit, dans une brèche étroite de la falaise, nous remarquons une petite source. A ce moment (septembre 1907),

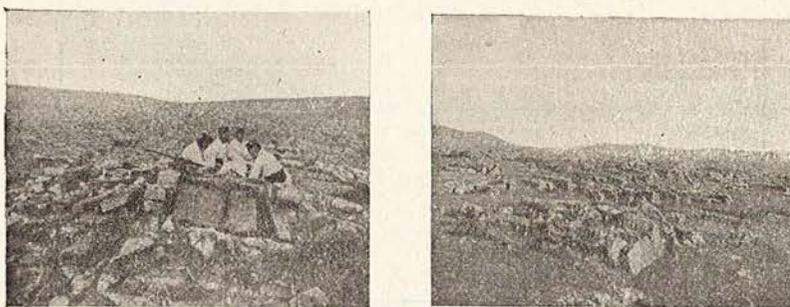


Fig. 17. — Deux Mégalithes de Bord R'Dir [D'après des Photographies].

elle n'était accessible que du plateau ; l'Oued qui coule au pied de de la falaise nous empêchait d'y arriver par ce côté.

Enfin, nous mentionnerons particulièrement, à la partie nord de l'ensemble des monuments précités, la présence d'un alignement de pierres, debout ou effondrées. Ces pierres, dont certaines dépassent deux mètres, paraissent avoir été placées de ce côté dans un but de défense. Elles dominent parfaitement les pentes qui mènent au thalweg du nord.

A noter également une suite de pierres debout au nord des précédentes, qui forme une avancée sur le thalweg. A l'intérieur de ce réduit, nous voyons un dolmen en place, et deux grandes pierres debout.

En résumé, nous estimons que : 1° ces constructions sont les vestiges d'un groupement important de monuments mégalithiques, où nous devons distinguer des tombeaux et des habitations ; et 2° que cet emplacement a dû être choisi en raison de sa position

naturellement protégée auprès d'une source et de terrains fertiles et qu'il a été *fortifié* par un système de pierres debout.

LES MONUMENTS MÉGALITHIQUES DE LA RÉGION DE SÉTIF.

La carte, que nous en avons dressée, montrent les monuments que nous avons notés (*Fig. 18*).

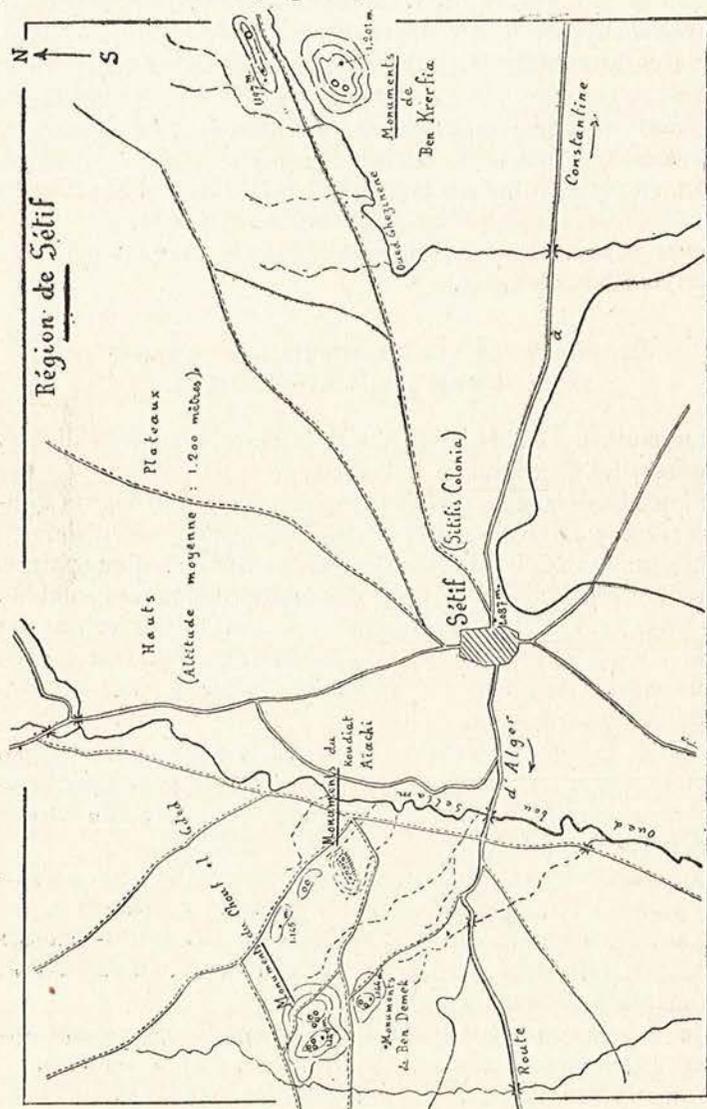


Fig. 18. — Carte des environs de Sétif. — Échelle : 1/120.000.

Les indigènes de cette région, qui généralement ne possèdent plus de terrains en plaine, défrichent maintenant les sommets d'arides

collines, en réunissant en tas, les pierres qui y affleurent. Nous avons ainsi constaté la destruction de plusieurs monuments circulaires.

Dans cette région de Sétif, nous noterons particulièrement les monuments du Coudiat El Aïachi sur la rive droite de l'Oued bou Sellam, à 4 kilomètres nord-est de Sétif.

A 400 mètres au-dessus de la mechta de l'Oued el Hachiche, nous reconnaissons un groupement semblable à celui de Bordj R'Dir, avec des monuments funéraires en ruines, avec des enceintes circulaires ou rectangulaires. Nous remarquerons surtout une sorte de fortification de pierres debout ou effondrées en place. Cette *fortification* est très nette à la partie nord-ouest sur 50 à 60 mètres environ, en ligne droite sur laquelle se raccordent deux tronçons perpendiculaires d'une quinzaine de mètres seulement.

A noter également un groupement important de monuments circulaires au Chouf el Gded.

REMARQUES SUR LES MONUMENTS MÉGALITHIQUES DE LA RÉGION DES HAUTS-PLATEAUX.

Les monuments des Haut-Plateaux de Bordj-bou-Arréridj et de Sétif offrent les observations suivantes.

1° Si nous avons rencontré des monuments mégalithiques à enceintes rectangulaires, la majorité était à entourages circulaires.

2° Les tombeaux circulaires reconnus au Djehifa, d'une part, et au Chouf el Hadj d'autre part, présentent des différences notables.

Les premiers sont constitués par des pierres debout et ont des chambres sépulcrales plus longues que larges, assez hautes, mais grossièrement construites par juxtapositions de pierres, sans recherche de raccordement.

Les seconds sont revêtus à l'extérieur de pierres posées à plat suivant le rayon du cercle de base. Leurs chambres sépulcrales sont presque carrées, basses, et construites avec un certain sens de la symétrie et certaines précautions de raccordement.

Il faut évidemment distinguer, en ces tombeaux, deux types appartenant probablement à deux époques sensiblement différentes.

3° Les caisses sépulcrales des monuments des Hauts-Plateaux sont de petites dimensions. Elles ne permettent pas, en particulier, l'inhumation d'un homme allongé.

Les ossements que nous avons trouvés étaient toujours dans une couche de terre spéciale, argileuse et grisâtre, parfois verdâtre.

Certains de ces ossements étaient rassemblés; d'autres, calcinés.

4° Autour des groupements funéraires, nous avons remarqué des constructions, qui ne présentaient pas ce caractère. Nous pen-

sons que ce sont les ruines d'habitations à base circulaire, parfois rectangulaire, contemporaines aux monuments funéraires.

5° Ces cercles de pierres nous paraissent avoir une survivance dans les nombreuses « mzara » de la région.

Les « mzara » indigènes sont de petits murs en pierres sèches et posées à plat ; à base circulaire, ces petits murs sont coupés par une échancrure, qui fait toujours face au levant, c'est-à-dire à la Mecque.

Ces « mzara » sont élevées par des Indigènes avancés en religion, qui, durant le jour, viennent méditer en cet endroit ou y faire leurs prières ; ou encore, les « mzara » sont construites, après la mort d'un dévôt personnage, là où ce dernier venait s'isoler pour la prière. Les femmes, surtout, contribuent à la construction de ce dernier genre de « mzara », en y plaçant une ou plusieurs pierres à chacune de leurs visites.

Quand la « mzara » est construite (1^m50 de hauteur au plus), elle est, à certains jours, un lieu de rendez-vous, surtout pour les femmes qui viennent y brûler du benjoin, de l'encens, ou y apporter de la nourriture préparée et y prononcer des vœux.

On nous a également montré des « mzara », qui n'avaient aucun caractère religieux. Elles étaient élevées en un point dominant « au bon génie de la montagne », selon l'expression d'un indigène du Tamesguida, région à 90 kilomètres nord-est de Sétif. Mais ces « mzara » sont à base circulaire fermée !

6° Dans les montagnes de Bordj-bou-Arréridj et de Sétif, il nous est bien souvent arrivé de remarquer que, pour s'amuser, les jeunes pâtres indigènes édifient de petites murailles à base circulaire en petits cailloux ou en petites pierres.

Nous avons également remarqué que, pendant la mauvaise saison, les jeunes bergers se construisent, aux points où ils se trouvent, de petits abris en pierre sèche à base circulaire, avec une échancrure de passage.

Ne faut-il pas voir, dans les jeux de ces enfants indigènes et les constructions rapides de ces jeunes bergers, des gestes ataviques et une survivance du passé ?

7° Il y a également une corrélation entre les modes de groupements mégalithiques et indigènes ; dans les uns et les autres, la Nécropole occupe le point dominant, et les Habitations s'étagent au-dessous, quand elles ne se trouvent pas aux abords immédiats de la nécropole, ou au dedans même.

8° Les monuments funéraires que nous avons fouillés ne nous ont pas fourni de mobilier. A ce propos, remarquons que nous n'avons fouillé que de petits tombeaux.

9° Dans nos excursions autour de Bordj-bou-Arréridj, nous

avons remarqué que les groupements mégalitiques ne s'écartaient pas de certains massifs montagneux, d'abord difficiles (comme le Djehifa, le Hamman, le Chouf el Hadj).

Cependant, remarquons que certains massifs voisins, de même nature, n'en avaient pas (exemple : le massif du Coudiat el Ebiar, voisin du Chouf el Hadj et un peu plus élevé).

En plaine, nous n'avons trouvé que trois groupes de tombeaux isolés, et sur de petits mamelons.

10° A proximité immédiate des groupements mégalithiques, aucune ruine romaine ; et, dans les monuments fouillés, aucun indice de relation entre les gens des époques mégalithique et romaine.

11° Dans les monuments en question, nous n'avons constaté aucune trace de travail des métaux.

12° Les monuments en question sont probablement antérieurs à l'occupation romaine. Les régions de Sétif et de Bordj-bou-Arréridj, en effet, ont été colonisées par les Romains, dont les ruines abondent partout dans la campagne. Il est difficile d'admettre que les populations indigènes de ces pays se soient laissées pénétrer pendant des siècles sans que cette action n'ait laissé de trace.

13° Il a souvent été donné le nom de « bazina » à des monuments mégalithiques semblables à ceux des régions de Bordj-bou-Arréridj et de Sétif.

En berbère, « bazina » veut en effet dire « monticule ». Les Indigènes que nous avons interrogés sur place ne nous ont jamais désigné sous ce nom les monuments en question qu'ils appellent « tombeaux de Roumes », « Roumes » étant pris dans le sens européen.

14° Les Indigènes ne sont généralement pas du type sémitique. De plus, on leur attribue une origine berbère.

Les monuments précités sont-ils l'œuvre de populations berbères anciennes ou de peuplades spéciales indigènes ? Ces deux hypothèses paraissent admissibles.

OBSERVATIONS DIVERSES.

On trouve des monuments mégalithiques à base circulaire sur les rives de la Méditerranée, ainsi qu'en France, en Suisse, au Danemark, en Angleterre, dans le nord de l'Allemagne et même en Palestine et au Caucase. Sont-ils les indices des premières migrations ou civilisations aryennes ? Cette hypothèse a été émise, comme aussi on a attribué à ces ruines une origine celtique.

Dans son exploration de 1883 en Algérie, M. Masqueray, qui découvrit alors la ville de « Celtiane », au sud-est de la région de Collo, ne peut se défendre de remarquer que ce mot « Celtiane »

paraît être une altération assez légère du mot « iceltien », qui serait précisément le mot « celte » sous une forme berbère.

Dans cet ordre d'idées, notons aussi que nous avons en Kabylie une tribu, qui porte le nom d'« Igermanen », peut-être « germain » sous une forme berbère.

Faisons également remarquer que, dans la région de Collo citée plus haut, il existe une tribu indigène, qui porte le nom de « Beni Ouelban ».

Et il est à constater que les Indigènes de cette tribu, comme du reste ceux de la région, substituent volontiers, en parlant, la consonnance *e* à *a*, et même à *ou*. Ils disent *Kelbe* pour *Kelba*, chienne, et *Kem* pour *Koum*. Et ils prononcent sensiblement « Alban ». Or, Alban n'est-il pas le nom d'une tribu celtique ?

Si, en outre, nous notons que la distinctive « beni » fixe aux Beni Ouelban une origine berbère, et qu'ils habitent les hautes vallées de l'oued Guelbi et de l'oued Ouaida, nous remarquons alors que cette tribu berbère, dont le nom a une consonnance celtique, occupe une région difficilement pénétrable, à 10 kilomètres seulement de l'important groupement mégalithique d'El Biout.

A l'intérieur de cette même région de Collo si difficilement accessible que les Romains n'ont laissé de ruines qu'à la périphérie, et que nous n'y avons encore qu'un centre de colonisation à 6 kilomètres de la côte, nous rencontrons l'importante tribu des Beni Touffout. Cette tribu occupe les versants nord-est, est et sud-est du Djebel Goufi, qui, rappelons-le, est le centre de cette région montagneuse.

Ces Beni-Touffout, dont beaucoup sont blonds avec des yeux bleus, parlent mal l'arabe. Ils sont généralement redoutés et méprisés des Indigènes qui les environnent. Leurs propres traditions, du reste, rapportent qu'ils étaient particulièrement turbulents, et aussi qu'autrefois ils mangeaient du sanglier. De plus, il est admis chez eux qu'une de leurs fractions, les Chemmamah (les fabricants de cire), sont d'origine romaine, dans le sens d'européenne. Si enfin l'on remarque que Beni Touffout veut dire « les fils de l'exilé », il ne serait pas impossible que cette tribu berbère eut une origine étrangère, celtique peut-être.

Quoi qu'il en soit, cette tribu occupe une région montagneuse, où nous remarquons, à Souk-el-Youdi, des dolmens et des monuments, que l'on retrouve dans les pays celtiques de l'Europe, ainsi qu'en Palestine et au Caucase.

Notons encore qu'une de leurs fractions, voisine de la mer, s'appelle « ouichaoua er riff » ; ce qui s'interprète « les chaouias, les berbères de la côte ».

Le très important groupement mégalithique de Souk el Youdi

« le marché des Juifs », se trouve, avons-nous dit, sur le territoire des Beni-Touffout. Or, ce territoire confine au nord-est à celui de la tribu des Beni Is'hac, « les fils d'Isaac », sur lequel nous avons rencontré des monuments mégalithiques.

Sans vouloir conclure de cette particularité, nous remarquons que l'historien Josèphe, et, après lui, le rabbin Maïmonide, font venir les Berbères de la Palestine, d'où les Hébreux les auraient chassés.

En 1830, les Israélites indigènes de l'Algérie désignaient encore les Kabyles sous le nom de Paleschtin (Philistin), en souvenir, peut-être, de leur origine.

Si, d'autre part, nous passons dans la région des Hauts-Plateaux, nous apprenons que des légendes indigènes attribuaient aux habitants des monuments circulaires des mœurs très sauvages. En 1863, le capitaine Payen notait que, dans la Medjana (6 kilomètres au nord du massif du Hammam cité plus haut), les Indigènes les désignaient sous le nom de Beni-Sfao. Quelques temps après, le capitaine de Boysson apprenait, dans les Maâdid (15 kilomètres au sud du Chouf el Hadj précité), que les habitants de ces mêmes monuments étaient légendaires sous le nom de Beni-Sfao, ou encore de Bou Djahoula, le « père des idolâtres.

A ce propos, notons que nous avons maintes fois, au cours de nos excursions, interrogé sur place les Indigènes de ces mêmes régions. Ils ne semblaient pas avoir conservé le souvenir des précédentes dénominations, et nous répondaient invariablement que les constructeurs de ces cercles de pierres étaient des « Roumes ». Notons à ce propos que certains de ces mêmes indigènes montagnards se sont attribués devant nous une origine *roume*, dans le sens d'européenne.

Quand nous visitons les groupements de monuments mégalithiques à Bordj R'Dir, au Djehifa, au Hammam, près de Bordj-bou-Arréridj, au Souk el Youdi, au Sidi Chouf, dans la région de Collo, ou au Coudiat Aiachi dans celle de Sétif, nous ne pouvons nous défendre de leur appliquer la définition de l'oppidum celtique, que nous transmettent les *Commentaires de César* :

« Les Celtes appelaient *Oppida* ces lieux que des forêts ou des marécages protégeaient, et dont les accès étaient interdits par la nature comme par l'art, qui les fortifiaient admirablement ».

« C'était un espace immense entouré de rochers abrupts et ne présentant d'accès que d'un seul côté ».

Rappelons enfin que le massif accidenté et forestier de Collo, comme les montagnes de Sétif et de Bordj-bou-Arréridj sont, entre toutes, des régions d'accès difficile, que la nature protège des changements et éloigne des influences étrangères.

Nous devons signaler ces particularités en raison de ces différents rapprochements, qui, s'ils ne sont pas concluants, n'en méritent pas moins attention.

DERNIÈRES REMARQUES.

Les grands dolmens de la région de Collo et les monuments mégalithiques des Hauts-Plateaux de Bordj bou-Arréridj et de Sétif appartiennent-ils à la même race d'hommes ?

Sans doute, car, malgré leurs caractéristiques extérieures si différentes, les uns avec leurs imposantes silhouettes et leurs lourdes tables, les autres avec leur faible relief, nous retrouvons dans ces monuments deux données communes : la ceinture circulaire de pierres debout ; et le mode de construction de la caisse sépulcrale.

Sont-ils de la même époque ? Nous ne le pensons pas ; et les différences relevées dans les procédés de construction ont permis d'attribuer à ces monuments, pour chaque région, des âges sensiblement différents.

D'autre part, si nous estimons que ces monuments sont antérieurs à l'occupation romaine, nous ne conclurons pas, malgré certains rapprochements, à une origine celtique ou berbère.

Nous émettrons seulement l'impression que ces ruines mégalithiques appartiennent probablement aux ancêtres des populations qui habitent les montagnes si difficiles de la région de Collo, comme les hautes vallées si accidentées et si rudes des Hauts-Plateaux.

Certes, la présente notice ne résoudra pas le problème mégalithique ; mais, en dehors des points de détail qu'il n'est peut-être pas inutile de signaler, elle attirera l'attention sur la question des habitations mégalithiques, car, jusqu'à présent, on ne s'est occupé, dans l'Afrique du Nord, que des constructions ayant un caractère funéraire.

Et, si ingrates qu'aient été nos fouilles, et si arides que soient nos notes, elles nous auront du moins permis de dresser, pour trois portions de régions, le catalogue de ces curieux monuments dont beaucoup ont déjà disparu, avec leurs secrets, devant les progrès de la charrue française.

M. Marcel BAUDOUIN. — J'insiste sur l'importance de la communication de notre collègue. — Mais je me crois obligé de rappeler que, pour nous tous ici, l'âge des mégalithes ne saurait être reculé

ni à une ère très-moderne ni aux Phéniciens (1)! Si les historiens latins et arabes n'en parlent pas, cela tient tout simplement à ce que ces monuments sont beaucoup *plus anciens* qu'eux, et qu'ils n'ont pas remarqué leur existence, beaucoup d'entr'eux étant encore sous tumulus à l'époque romaine, même en Afrique.

Il est possible qu'en Afrique la *civilisation mégalithique* dure encore, très atténuée, et qu'elle n'a pas été tout à fait anéantie par celles des Phéniciens et des Romains ; et, certes, cela semble bien prouver que les mégalithes algériens sont *plus récents* que ceux de Bretagne. Mais, entre cette hypothèse très admissible, et celle de M. Ch. Menetrier, il y a une nuance, qui correspond au moins à mille ans : ce qui est quelque chose.

Je rappelle que, pour éviter toute confusion entre les *Cromlechs* vrais et les enceintes circulaires en pierres dressées qui entourent les tumulus et les dolmens, j'ai proposé de désigner ces constructions sous le nom générique de *Cercles péritaphiques* (περί, autour ; τάπος, tombeau, sépulture).

Je doute fort que les traces d'instruments relevées sur les dolmens de Kerkeria et du Koudiat bou Taïeb soient dues à du *métal* ; ces dolmens en granite, étant orientés Nord-Sud, doivent être de l'Ère mégalithique (comme en Bretagne), et au moins de l'époque de la Pierre polie [Mais leurs voisins (*en calcaire*) sont sans doute un peu plus récents]. Certes, ces dolmens peuvent avoir été utilisés depuis l'invention du métal ; mais rien ne le prouve !

Certaines sépultures, qui paraissent les plus récentes, se rapprochent singulièrement de nos *Cistes* (2).

Il est indiscutable qu'il y a là un champ d'études merveilleux ; mais il faut l'exploiter à la manière des *Naturalistes*, et non des Philologues.

(1) Il n'est pas possible d'admettre, avec M. Ch. Menetrier, que les Mégalithes — même ceux d'Afrique! — puissent dater de l'époque phénicienne.

En effet : 1° on peut appliquer aux Phéniciens, qui, on le sait, n'ont pas utilisé les mégalithes, le même raisonnement dont il s'est servi pour les Romains. S'il en était ainsi, les Phéniciens auraient imposé eux aussi leur mode de construction particulier! 2° Les dolmens submergés des côtes de Bretagne prouvent qu'ils ont été construits à une époque plus reculée que la civilisation phénicienne; 3° Les Phéniciens connaissaient le *bronze* et on n'en a pas trouvé dans les dolmens d'Afrique, à ce que nous croyons.

(2) Les Monuments de la route de Zemmora représentent évidemment deux *Cistes néolithiques*, entourées l'un de deux *cercles péritaphiques* (9 mètres de diamètre), et des *sépultures à incinération*, plus récentes que la plupart de celles de Chouf el Hadj (*Sépulture à inhumation*) en général. Sur la route d'Alger, on a fouillé des *dolmens*, dont la table avait sans doute été enlevée.

**Sur l'étendue considérable de la ligne
de direction des menhirs dans deux groupes
mégolithiques du département du Calvados.**

PAR LE

D^r F. GIDON (de Caen),

Professeur suppléant à l'École de Médecine.

J'ai signalé en 1907, au Congrès d'Autun, l'orientation très précise d'un menhir, situé à Condé-sur-Iffs (Calvados), par rapport à deux tumulus, dont l'un, détruit, se trouvait à 1200 mètres au sud, et dont l'autre existe encore à 1600 mètres dans la même direction. Le grand axe horizontal du menhir étant dirigé de l'est à l'ouest, sa grande face sud regarde exactement dans la direction des tumulus. La pierre elle-même est directement au nord des sépultures. On trouve donc réalisées à Condé-sur-Iffs, entre menhir et tumulus, les relations de position et d'orientation constatées dans les groupes mégalithiques de la Bretagne et de la Vendée par M. le D^r Marcel Baudouin. En raison de cette coïncidence, j'ai cru pouvoir considérer le menhir et les tumulus de Condé comme formant les éléments d'un groupe mégalithique assimilable à ceux de la Vendée. L'intérêt du groupe de Condé, ainsi compris, s'accroît de cette circonstance que, les sépultures situées sur la ligne de direction du menhir étant au nombre de deux, le menhir lui-même était, primitivement, un menhir double, formé de deux lames de pierre jumelles et parallèles. C'est sous cette forme que le figure un petit dessin porté sur la carte de Cassini, et la tradition, recueillie par de Caumont, conserve elle-même le souvenir de cette disposition ancienne. Actuellement, la corne méridionale de la *Pierre Cornue* de Condé-sur-Iffs est tronquée assez bas.

La très longue portée (1200 mètres) de la ligne de direction du menhir de Condé a cependant pu faire naître des doutes sur l'existence d'une relation réelle entre la présence de la pierre et celle des sépultures situées dans la même localité. L'orientation si précise du menhir par rapport aux tumulus pourrait n'être, en effet, que purement fortuite. Or, l'intérêt de la question n'est pas seule-

ment ici celui que peut toujours offrir un petit problème d'archéologie locale. A un point de vue plus général, il est intéressant, en l'état actuel de nos connaissances sur les menhirs, de savoir si les éléments des groupes mégalithiques ne peuvent pas être, dans certains cas, beaucoup plus largement espacés qu'ils ne le sont en Vendée, et si la recherche des sépultures sur la ligne de direction des menhirs ne peut pas être, dans certains pays, poursuivie utilement à des distances beaucoup plus considérables. Je ne crois donc pas inutile d'apporter à la discussion quelques données nouvelles, qui pourront sans doute rendre plus vraisemblable l'interprétation que j'ai donnée du Menhir de Condé.

J'ai tout d'abord à signaler l'existence, à Colombiers-sur-Seulles (Calvados), dans la même région naturelle que Condé-sur-Ifs, d'un autre groupe mégalithique, où la portée de la ligne de direction, un peu moindre qu'à Condé, atteint cependant 100 mètres. La sépulture est un tumulus depuis longtemps fouillé, mais encore apparent. Le menhir, qui a été autrefois acheté par de Caumont, est également bien connu des archéologues normands. Il occupe bien la situation d'un menhir satellite cardinal, étant situé presque directement à l'ouest du tumulus, à cinq degrés seulement plus au sud. L'orientation propre exacte du menhir est un peu douteuse, parce que la pierre, renversée vers 1845, a été relevée dans une position qui peut n'être qu'approximativement exacte. Mais, l'opération ayant été faite par les soins de la *Société française d'Archéologie*, il est certain qu'autant que possible le menhir a été replacé dans sa position primitive. Il s'agit du reste d'une pierre connue de tout le monde dans la région, objet d'un culte particulier, et située au bord d'une grande route, dont la direction donnait un point de repère excellent pour fixer celle du menhir. Dans sa situation actuelle, l'orientation du mégalithe est bien celle qu'on devait prévoir. Les grandes faces de la pierre, qui est plate, regardent presque directement à l'est et à l'ouest, très légèrement au nord-est et au sud-ouest. En particulier, la face orientale est tournée presque exactement dans la direction du tumulus, regardant à cinq degrés seulement plus au nord. Nous retrouvons donc à Colombiers-sur-Seulles, entre le tumulus et le menhir, les rapports de situation que nous connaissons à Condé-sur-Ifs. La très grande longueur de la ligne de direction du menhir de Condé, cessant d'être un fait isolé, dans notre région du moins, elle cesse aussi d'être un fait invraisemblable. Mais il devient évidemment intéressant de rechercher si des circonstances topographiques peuvent expliquer la situation des deux menhirs à cette distance inusitée des sépultures.

Que l'on considère les menhirs comme des sortes de stèles tournant vers les sépultures une face plate, au pied de laquelle on déposait peut-être des offrandes, ou qu'on voie plutôt en eux de simples monuments indicateurs repérant par leur ligne de direction l'emplacement des sépultures, il est naturel de penser qu'en terrain plat, et non boisé, où la vue porte loin, la distance qui les séparait des sépultures pouvait être plus grande que sous bois et dans la lande. Or, des renseignements d'ordres très différents concourent à établir que la plaine de Caen, où se trouvent les deux groupes de Condé et de Colombiers, n'a été, à aucune époque, couverte des forêts que l'on suppose quelquefois s'être étendues sur toute la gaule préromaine. La ligne de direction des deux menhirs dont il s'agit pouvait donc, dans notre pays, être plus longue que celle de certains menhirs situés dans d'autres conditions de terrain, sans que la distance semble incompatible avec leur rôle probable. A Colombiers, en particulier, le menhir est à 1100 mètres, absolument en vue du tumulus.

Ceci étant admis, la situation des tumulus et des menhirs, à Condé comme à Colombiers, se justifie très facilement.

L'examen du terrain, dans son état actuel, montre que les tumulus ont été établis en des points du sol où étaient particulièrement abondantes ou faciles à extraire les plaquettes calcaires, qui forment la majeure partie de leur masse. Une petite carrière de plaquettes avoisine immédiatement le tumulus subsistant à Condé, alors que plus au nord, auprès du menhir, on ne trouve plus, dans le sol, que les grosses masses et dalles de conglomérat dont est fait le menhir lui-même. A Colombiers-sur-Seulles, le même fait apparaît plus évident encore. L'endroit où a été élevé le tumulus est le seul point du coteau que l'abondance des plaquettes ait amené à planter en taillis au lieu de le labourer.

Quant à la situation des deux menhirs, elle est tout à fait conforme à une règle assez générale de la distribution des menhirs dans la région dont il s'agit. Bien que les menhirs soient très peu nombreux dans le département du Calvados, on constate que plusieurs sont situés précisément sur le parcours de voies romaines bien connues, mentionnées dans les textes anciens, et portées sur les cartes spéciales. D'autres se trouvent sur le trajet probable d'autres voies gallo-romaines, non encore décrites, mais qui ont dû nécessairement exister pour relier, par certains gués, et suivant les allures habituelles des chemins anciens, l'emplacement bien connu d'établissements importants des premiers siècles. J'espère, d'ailleurs pouvoir indiquer prochainement le tracé de quelques-

unes de ces voies. La conclusion générale à tirer de cette coïncidence, qui ne saurait être fortuite, est évidemment que, dans notre région, les voies romaines ont très souvent succédé à des sentiers anciens, datant au moins de l'époque néolithique. Mais cette fréquence des menhirs, sur le parcours des chemins, tout à fait conforme à ce que nous savons du rôle des menhirs, indique aussi, chez les néolithiques, la préoccupation habituelle de signaler, du bord même des chemins, l'existence et la direction des sépultures situées dans les environs.

Or, à Condé-sur-Ifs, comme à Colombiers-sur-Seulles, la situation des menhirs s'explique parfaitement, par l'existence de voies anciennes, auprès desquelles ils étaient placés. Dans une note, parue en 1907, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen*, j'ai donné certains renseignements, d'intérêt archéologique purement local, d'où il résulte que le gué de Condé-sur-Ifs était, à l'époque gallo-romaine, un point par lequel devaient nécessairement passer les chemins reliant les établissements anciens situés de part et d'autre de la vallée. Une voie romaine a certainement existé en cet endroit, précédée d'un chemin néolithique, auprès duquel a été planté le menhir, et remplacée, beaucoup plus tard, par la route marquée au même endroit sur la carte de Cassini. Quant au menhir de Colombiers, il se trouve au bord même de la voie romaine bien connue, jalonnée de menhirs et de camps, qui suit le littoral du Calvados. Il est, en outre, situé à l'angle d'un chemin ancien, marqué sur la carte de Cassini, qui se dirige au sud vers un gué et qui traverse, au nord du menhir, une des régions les plus riches en établissements anciens que nous ayons dans le Calvados. Dans un cas comme dans l'autre, à Condé comme à Colombiers, la situation propre des deux menhirs et la distance qui les sépare des tumulus s'expliquent donc parfaitement. On pourra donc considérer comme vraisemblable, malgré cette distance inusitée, la réalité d'une relation entre la présence des uns et des autres, et leur rôle de menhirs signaux des deux sépultures. On doit même s'attendre à constater ailleurs des associations du même genre, à dispersion encore plus considérable.

Les Menhirs de Roch-ar-Lin, à Saint-Mayeux (Côtes-du-Nord).

PAR LE

D^r Marcel BAUDOUIN (de Paris).

Secrétaire général de la Société préhistorique de France.

Dans la commune de Saint-Mayeux (Côtes-du-Nord) existe une Masse rocheuse, importante, située à peu près à 2 kilomètres à l'ouest du bourg, et appelée *Monticule de Roch-ar-Lin* (1). Sur les flancs de cette butte naturelle se trouvent *trois Menhirs*, qui nous ont paru intéressants à étudier *avec précision* (quoiqu'ils aient déjà été signalés), en raison de la situation même qu'ils occupent.

On peut les désigner sous les noms suivants :

- 1^o Le *Menhir de Roch-ar-Lin*, situé du côté *sud*, tout proche du sommet du massif de ce nom ;
- 2^o Le *Menhir de Rohanno* (2), placé sur le *flanc nord* de Roch-ar-Lin ;
- 3^o Le *Menhir de Kertanguy* (3), près du village de ce nom, à l'extrémité du *flanc ouest*, voisin de Bourlousson (4).

(1) Ce rocher, que nous avons étudié dans un mémoire particulier, porte plusieurs noms. — Nous adoptons l'orthographe de *Roch-ar-Lin* ; mais on trouve : *Roch-ar-Leimn* (Joanne) ; *Roch-ar-Lin* (Audo) ; *Roch-ar-Lein* ; *Roch-ar-Ink* ; *Roch-o-Rin* ; *Roch-ar-Inn* ; *Roch-ar-Merlin*, etc., etc.

Nous avons discuté, d'ailleurs, en temps et lieu, ces diverses dénominations et leur origine, dans les travaux suivants :

Marcel BAUDOUIN. — *Les chaires à escalier d'origine antéhistorique*. *Vulgar. scient.*, Paris, 1908, 15 mars, 70-73, 6 figures. — Marcel BAUDOUIN. *La Chaire à Escalier de Roch-ar-Lin*, à Saint-Mayeux (Côtes-du-Nord). *Bull. et Mém. Soc. d'Anthrop. de Paris*, 1907, 5. s., t. VIII, fasc. 5-6, 7 nov., 457-489, 9 figures. Tiré à part, Paris, in-8°, 1908, 33 p., 9 fig.

(2) *Rohanno* est le terme breton de Rohan (le pays appartenait jadis à la *Maison de Rohan*), et le nom d'un *village* voisin.

(3) *Kertanguy*, village fondé par un nommé Tanguy. — *Tan-guy* signifierait lui-même : « *Village du feu* » [*Tan*, feu ; *Gwik* ou *Guy*, village]. Pourtant, dès 1854, Benjamin Jollivet (*Les Côtes-du-Nord. Histoire et Géographie ...* Guingamp, B. Jollivet, 1854, in-8°, 4 vol. Voir t. IV, p. 311) a écrit que *Kertanguy* signifiait « *Village du feu nouveau* » (*Ker*, village ; *tan*, feu ; *guy*, nouveau). — En réalité « *nouveau* » se dit en breton actuel : *nevez*, *fresk* (Vannetais) ; *Nehue* (Tregor) ; *Neoul*, *Neve* (Corn.) ; et non pas *guy*, ni *ker* (si l'on admet *guy* = village). — Il faut donc abandonner l'hypothèse de B. Jollivet.

(4) *Bourlousson*, nom d'une petite maisonnette. Il signifie : « *Pays le plus*

Nous les réunissons dans cette étude, en les groupant sous le nom de *Menhirs de Roch-ar-Lin*, parce qu'en dehors de leur situation, au voisinage de cette colline, ils forment un ensemble naturel, défini par plusieurs caractères communs, sur lesquels nous allons insister de suite.

Nous devons la connaissance de ces menhirs à notre regretté ami, Lionel Bonnemère, qui habita le pays, et qui nous engagea à venir les étudier. Malheureusement, lors de notre voyage à Saint-Mayeux, en octobre 1905, il tomba malade et ne put que charger son garde-chasse de nous conduire près de ces mégalithes, et surtout au Rocher de Roch-ar-Lin, qu'il désirait beaucoup scruter avec nous dans tous ses détails. C'est au cours de ces excursions que notre guide se souvint de l'existence du troisième menhir, qu'il n'avait jamais indiqué à son maître, — quoique Crampoisic, où se trouve l'habitation de famille de L. Bonnemère, soit situé dans les environs! — et qu'il nous y conduisit, après quelques tâtonnements.

Nos notes, prises lors d'une course assez rapide, sont assez limitées, et nos photographies assez mal réussies, parce que l'hiver était déjà venu, avec son cortège de pluie et de brume! Ces documents scientifiques, sinon artistiques, nous ont paru assez précis cependant, pour pouvoir servir de base solide à une description circonstanciée de ces beaux menhirs de Roch-ar-Lin. — Nous serons satisfait si ce travail réussit à permettre de *conserver* et de *faire classer*, au plus tôt, ces trois mégalithes, dont l'ensemble a réellement un intérêt scientifique particulier.

sale »; car on devrait écrire *Brólousson* [de *Bró*, pays; de *louss*, sale]. Il y a là, d'ailleurs, près du menhir, un *marécage fangeux*. — Sur une vieille carte du pays, antérieure à la Révolution (Carte de Cassini), il y a un *moulin à eau* indiqué à *Bourlousson*, sur le petit cours d'eau de la carte d'état-major (*Fig. 1*).

On retrouve d'ailleurs le mot *Brot* en Bourbonnais (Forêt de Tronçais, Allier), dans le lieu dit *Rond de Brot*. — On a écrit que, dans ce pays, *Bro* signifiait « une région », en vieux français; en réalité, c'est un mot d'origine *gauloise*, comme on vient de le voir par l'exemple *breton* ci-dessus

§ I. — ÉTUDE D'ENSEMBLE DU GROUPE DES MENHIRS DE ROCH-AR-LIN.

HISTORIQUE. — Ces trois menhirs ont été indiqués, pour la première fois, croyons-nous, en 1862, par J. Gaultier du Mottay, Vivier, et J. Rousselot, dans leur *Géographie* (1). Ces auteurs annoncent, en effet, l'existence de « trois menhirs à la Montagne de Roch-ar-Leinn (*sic*) », où ils notent « un schiste talqueux et argileux, et du grès poudingue, avec, à l'ouest, du quartz. »

Malgré cette publication, on ne trouve aucune indication de ces mégalithes, ni dans l'inventaire bien connu, publié en 1876, par A. Bertrand (2); ni dans celui de la *Société d'Anthropologie* de Paris (3), qui date de 1880.

Mais, la même année, en 1880, M. l'abbé Audo (4) citait : « les trois menhirs de Roch-ar-Lin (*sic*). »

Notre ami, Lionel Bonnemère (de Saint-Mayeux), a bien étudié deux d'entre eux : ceux de Roch-ar-Lin et de Rohanno, en 1880 (5); et il est étonnant qu'il ait toujours ignoré le troisième, dont nous ne lui avons appris l'existence que peu de jours avant sa mort, en 1905, au moment de notre exploration du pays !

J. Gaultier du Mottay, en 1883 (6), est revenu sur cette question et a publié, au sujet des trois menhirs, une courte note, que lui avait adressée, à l'époque, l'instituteur de Saint-Mayeux. Cette note débute ainsi : « Non loin de cette allée [*Allée couverte de Querellio*, que nous avons étudiée déjà (7)], existent les menhirs de

(1) J. GAULTIER DU MOTTAY, VIVIER, et J. ROUSSELOT. — *Géographie départementale des Côtes-du-Nord*. Saint-Brieuc. Paris; Guyon et Hachette, 1862, in-18°, 844 p. [Voir page 751] (B. N. : L⁴ K/908).

Le schiste en question est le *Grès de Gahard*, et le *grès poudingue*, le *poudingue* dont nous avons parlé dans notre mémoire sur l'*Allée couverte de Querellio* (roche de la meule, trouvée dans ce mégalithe).

(2) A. BERTRAND. — *Arch. celt.*, Par., 1876; suppl. p. 446 [Cet auteur ne cite qu'un dolmen à Saint-Mayeux; c'est celui que nous avons fouillé et restauré, en 1905, à Querellio, près de Roch-ar-Lin].

(3) *Bull. et Mém. Soc. d'Anthr. de Paris*, 1880, p. 74 [Cet inventaire ne mentionne que le dolmen]. — *Tous les menhirs* de Saint-Mayeux sont oubliés !

(4) AUDO (L'abbé). — *Essai sur les monuments mégalithiques, etc.* — *Association bretonne*, Saint-Brieuc, 1880, p. 105.

(5) LIONEL BONNEMÈRE. — [Sur les menhirs de Kerjégu et de Saint-Mayeux]. — *Association bretonne*, Saint-Brieuc, p. 14-18 [Voir p. 17] (B. N. : S/1200. Ddf 23).

(6) J. GAULTIER DU MOTTAY. — *Répertoire archéologique du Département des Côtes-du-Nord*. — *Mém. de la Soc. arch. et hist. des Côtes-du-Nord*, Saint-Brieuc, 1883-84, 2^e série, t. 1, p. 5-552 [Voir p. 499-500] (B. N. : L20c/10).

(7) MARCEL BAUDOIN. — *Fouilles et Restauration de l'Allée couverte de Querellio, à Saint-Mayeux* (Côtes-du-Nord). — *Bull. et Mém. Soc. d'Emul. des Côtes-du-Nord*, Saint-Brieuc, 1907. — Saint-Brieuc, tiré à part, 1908, in-8°, 31 p., 3 figures.

Roch-ar-Lein (*sic*) (1), en *schiste ardoisier* (2)... » Elle se termine par ces mots : « Au centre de ce triangle [de menhirs] (3) se trouve une masse de rochers [c'est Roch-ar-Lin], d'où on les aperçoit facilement tous les trois » : ce qui n'est pas tout à fait exact, au moins pour le troisième, actuellement caché par les bois, et situé presque dans une petite vallée.

Gaston de la Chenelière, en 1884 (4), a mentionné aussi les menhirs de Roch-ar-Lin, mais sans la moindre précision, et surtout en se trompant manifestement. Il a parlé, en effet, de « *trois menhirs* sur la Montagne de *Roch-ar-Ink* (*sic*), près de Rohanno », pour la commune de Saint-Mayeux, canton de Corlay ; mais il avait, auparavant, déjà cité *deux menhirs*, qui ne sont autres que les deux premiers de ce groupe : ceux de Roch-ar-Lin et de Rohanno. — Ce texte prouve nettement que ce savant n'avait pas visité la région et n'avait écrit en l'espèce que d'après la première note de J. Gaultier du Mottay de 1862 (citation de trois menhirs) et le mémoire de L. Bonnemère (citation de ceux de Roch-ar-Lin et de Rohanno, seuls décrits dans ce travail), sans remarquer que les deux menhirs de cet auteur n'étaient en réalité que deux des éléments du groupe de trois déjà cité. Cet auteur a donc péché par excès, faute de contrôle sur place.

Les trois menhirs sont mentionnés dans le *Guide Joanne*, depuis les premières éditions (5).

SITUATION. — Nous n'insisterons pas sur la situation du Monticule de *Roch-ar-Lin*, qu'on trouve indiqué sur les cartes d'État-major, puisqu'il correspond à un point de triangulation (*Fig. 1 ; D*). Bornons-nous à dire qu'il se trouve à l'ouest du bourg de Saint-Mayeux, entre la route qui va à Laniscat au sud, et la grande route de Corlay à Mûr-de-Bretagne à l'est. Il est placé entre deux affluents de la rive méridionale de la *Rivière de Doulas*, formant un angle droit ouvert au sud-est ; dont l'un, passant près de Bourlousson, vient des Monticules de Kerjégu et de

(1) A noter que J. Gaultier écrit deux fois de suite *Leinn* (avec deux *n* ou un *n*).

(2) Ce n'est pas du « *schiste ardoisier* » de Châteaulin, mais du Grès de Gahard, bien différent d'ailleurs. — Il y a donc là une erreur, qui s'explique par l'origine du renseignement.

(3) Nous donnons plus loin le texte de J. Gaultier du Mottay, relatif à chacun de ces menhirs.

(4) GASTON DE LA CHENELIÈRE. — *Deuxième inventaire des Monuments mégalithiques compris dans le Département des Côtes-du-Nord*. — Saint-Brieuc, F. Guyon, 1884, in-8°, 37 p. [Voir p. 23] (B. N. : L6j/317).

(5) PAUL JOANNE. — *Bretagne*. — Paris, 1890, 8 cartes, 11 plans [Voir p. 311]. — Paris, 1904, 16 cartes, 12 plans [Voir p. 190]. — « Trois menhirs sur le *Roch-ar-Leinn* (*sic*). »

Kercouédic, et dont l'autre correspond au village de Rohanno. Celui de Kertanguy se trouve près du sommet, de l'angle (*Fig. 1*; Δ^1 , Δ^2 , Δ^3).

Il résulte de cette disposition que les flancs nord et sud du Roch-ar-Lin sont assez à pic, surtout le *flanc sud*, tandis que le flanc ouest, sur lequel se trouve aussi un menhir, est en pente *beaucoup plus douce*, et est plus allongé. Cette seule disposition du terrain indique que les *Menhirs Nord* et *Sud* doivent être en relations l'un avec l'autre; tandis que celui de l'*Ouest*, assez



Fig. 1. — Le Massif rocheux de Roch-ar-Lin, en Saint-Mayeux (Côtes-du-Nord), avec les Menhirs, qui s'y trouvent, et ceux de la région de Crampoisic. — La Lande de Rohan [D'après la carte d'Etat-Major] — Echelle : 1/50,000.

Légende : A, Monticule de Kerjégu; — B, Monticule de Crampoisic; — D, Massif de Roch-ar-Lin; — A1, Menhirs de Crampoisic et de Kertanguy; — A2, Menhirs de Roch-ar-Lin et de Rohanno; — π^1 , Allée couverte de Querellio; — π^2 , Allée couverte de Crampoisic.

éloigné du centre du massif rocheux, doit faire partie d'un autre groupe de mégalithes.

Voies d'accès. — Pour visiter l'ensemble du groupe (et, bien entendu, en même temps, l'*Allée couverte de Querellio*, qui en dépend), on peut suivre deux voies : On commence, soit par l'*Allée couverte*, soit par les *menhirs*, en partant de l'église du bourg de Saint-Mayeux prise comme point de repère.

A. — En partant de l'*Allée couverte*, il est plus simple de commencer la course par le Menhir de *Rohanno*, puis d'aller à celui de *Kertanguy*, et de terminer par celui de *Roch-ar-Lin*, avec la visite du Rocher lui-même.

B. — En commençant par les *menhirs* — ce qui vaut mieux, — l'on peut choisir entre deux itinéraires, suivant qu'on débute par *Rohanno* (route *nord*), ou par *Roch-ar-Lin* (route *sud*) (*Fig. 1*). Le second est le plus instructif.

a). *Route nord*. — En partant de la grande place de Saint-Mayeux, on prend le chemin de Plussullien, qui croise la grande route de Mûr à Corlay, gagne *Rohanno*, puis remonte par le chemin de *Rohanno* à *Kertanguy*, jusqu'aux coins des champs n^{os} 349 et 353 (*Fig. 2*). On entre dans ce dernier; puis on atteint le *Menhir de Rohanno* dans le n^o 354 [Par le n^o 364, on atteint (1) l'*Allée couverte*]. Par cette voie, il faut escalader au moins *trois* terriers, aux endroits favorables : ce qui exige un guide du pays, si on ne veut pas s'égarer.

On continue par le menhir de *Kertanguy* (voir plus loin); et on revient par *Roch-ar-Lin*, qu'on voit quand on est de retour en D (*Fig. 2*), en traversant les n^{os} 372 et 373.

b). *Route sud*. — C'est la meilleure. On suit la route de Saint-Mayeux à Laniscat, traverse également la route de Mûr à Corlay, et s'arrête quand on est arrivé exactement au sud du sommet de *Roch-ar-Lin*, sommet indiqué sur la carte d'État-major par le point trigonométrique lui-même (*Fig. 1*). On s'engage à travers deux champs à barrières mobiles, en se dirigeant au nord vers l'extrémité ouest du rocher.

Il est inutile d'aller jusqu'à l'origine des chemins de *Kertanguy* et *Rohanno*, c'est-à-dire jusqu'à la *croix* (où se lit une inscription bretonne), et qui est située sur le côté sud de la route, au point où sur la carte d'État-major se lit la cote 290 (*Fig. 1*). — Mais on peut très bien aussi prendre ce chemin, en face le menhir; on n'aura alors qu'à traverser les champs n^{os} 372 et 373 (*Fig. 2*).

1^o On aperçoit d'ailleurs le *Menhir de Roch-ar-Lin* de la route même de Laniscat; et on n'a qu'à se rendre directement vers lui, en traversant les champs n^o 375, puis n^o 374.

2^o De ce menhir à celui de *Rohanno*, il est plus simple de passer de suite par l'*Allée couverte de Querellio*, pour ne pas allonger la course.

On atteint facilement l'*Allée couverte de Querellio*, soit en contournant le massif rocheux par l'est, à sa base (*Fig. 2; e, f, A'', A''', etc*); soit en passant sur son sommet à travers le n^o 367, c'est-

(1) Il n'y a qu'à suivre la ligne de direction du menhir (200 mètres à faire).

a-dire en suivant la ligne de direction même du menhir de Roch-ar-Lin (350 mètres à faire en ligne droite).

De l'Allée couverte de Querellio au Menhir de Rohanno, il suffit de gagner le n° 354, en traversant le n° 364 (Fig. 2), en suivant, en sens inverse, la ligne de direction de ce dernier mégalithe.

3° Pour aller du Menhir de Rohanno à celui de Kertanguy, la

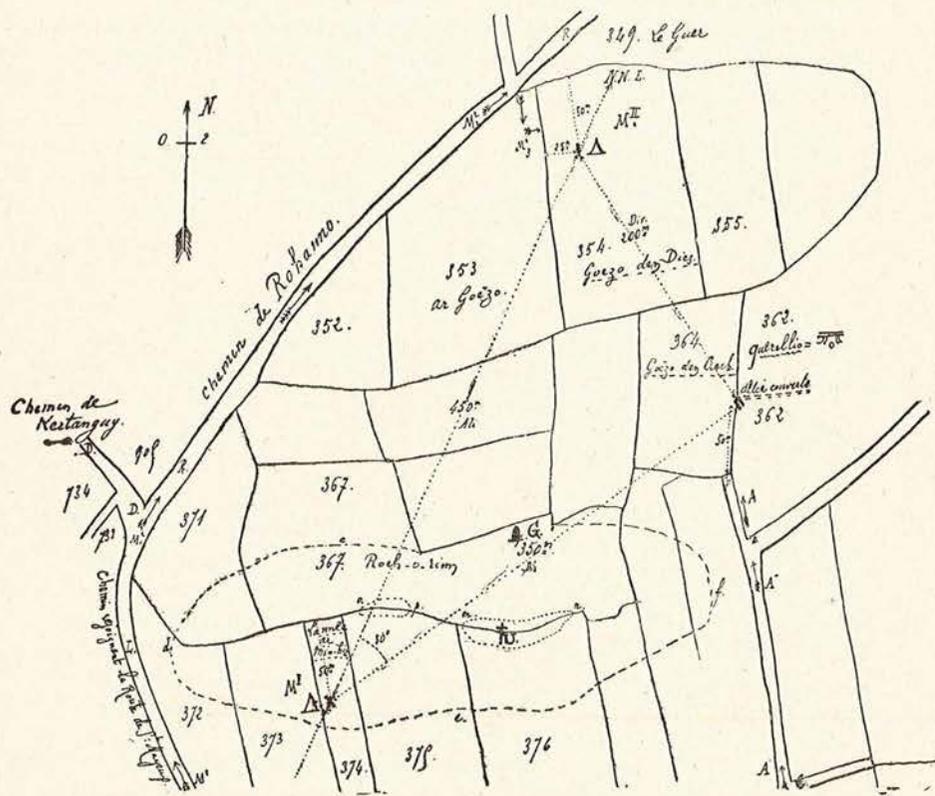


Fig. 2. — Situation, d'après un décalque du Cadastre (réduit de moitié) des MENHIRS DE ROCH-AR-LIN, voisins de l'ALLÉE COUVERTE DE QUERELLIO, en Saint-Mayeux (Côtes-du-Nord), sur la Lande de Rohan. — Echelle : 1/5.000.

Légende : Querellio, Allée couverte ; — M¹, MENHIR DE ROCH-AR-LIN ; — M², MENHIR DE ROHANO ; — A, A', A'', Voie d'accès à l'Allée couverte, en venant de la route de Saint-Mayeux à Laniscat ; — M², M²₁, M²₂, M²₃, Voie d'accès au Menhir de Rohanno (M²) et à l'Allée, par le Chemin de Rohanno (LR) ; — DD, Chemin de Kertanguy ; — e, d, c, f, Limite du massif de Roch-ar-Lin ; — nm, op, les deux sommets de Roch-ar-Lin ; — G, Grotte naturelle ; — U, Chaire naturelle, avec Escalier, de Roch-ar-Lin ; — a, Accès au champ n° 362 ; — b, Accès au champ n° 364.

route est assez longue, et assez compliquée. On regagne, aux coins des champs n°s 359 et 353 (Fig. 2, M²₃) le chemin de Ro-

hanno à Kertanguy, le remonte en se dirigeant vers le sud (*Fig. 2*; D) jusqu'à l'embranchement qui commence en face le n° 733, et se dirige vers l'ouest, jusqu'en D¹. Là, on quitte la route de Kertanguy pour se diriger, vers le sud, par un petit chemin creux qui traverse la base du flanc ouest de Roch-ar-Lin (*Fig. 12*; D; M³₁₋₃) et pénètre en M³₃ dans le champ n° 750, où se trouve le menhir; on l'aperçoit, dès l'entrée même, en face de soi, en regardant le sud.

On regagne Saint-Mayeux par le même chemin jusqu'en D; mais, de D, par L, on gagnera directement la route de Laniscat, au lieu de revenir par le Menhir de Roch-ar-Lin.

COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES. — Les coordonnées géographiques de l'ensemble des Menhirs de Roch-ar-Lin sont celles de la *Masse rocheuse* elle-même, ou à peu près. — Ce sont les suivantes :

Longitude Ouest : 5°22'30" [5 G. 97].

Latitude Nord : 48°14'45" [53 G. 62].

ALTITUDE. — L'altitude variant avec chaque menhir, nous la donnerons plus loin pour chacun d'eux. Qu'il nous suffise de dire qu'elle ne dépasse pas 290 mètres (alors que le sommet du Roch-ar-Lin atteint 316 mètres), et qu'elle varie de 230 à 290 mètres, en passant par 260 mètres; soit des différences de 30 mètres environ pour chaque mégalithe (*Fig. 3*).

GÉOLOGIE. — D'après la Carte géologique dressée par le Service des Mines (1), tout le sol du massif de Roch-ar-Lin, sur lequel reposent les mégalithes, serait rocheux (*Fig. 3* et 4). En réalité, un limon des plateaux, qui doit être assez épais presque partout, y recouvre le sous-sol rocheux. En effet, au-dessous de la *terre végétale*, nous l'avons trouvé constitué par une sorte d'argile, dans laquelle nous avons pu fouiller à 0^m30 ou 0^m40. Il y a donc, sur les flancs du rocher, au moins au niveau des menhirs, une épaisseur de 0^m60 à 0^m80 (*Fig. 3*; L), tandis que, dans le champ n° 367 par exemple (d'où émerge Roch-ar-Lin), il est presque réduit à zéro (*Fig. 4*).

1° Au niveau du *Menhir de Rohanno*, le sous-sol, d'après la carte, est constitué certainement par une roche étiquetée *æ[†]* [tandis que le rocher de Roch-ar-Lin correspond à une formation géologique différente, indiquée par *æ[†]*]. Cette roche *æ[†]*, qui n'est représentée que par une *bande très mince* (2), courant de l'ouest à

(1) Carte géologique du Service des Mines au 1/80.000 (Feuille de Pontivy, n° 74, publiée en 1890) [M. Barrois].

(2) Cette bande de *diabase* est figurée comme très mince au niveau du Bois du *Couédic* (ce qui signifie en breton *Le Petit-Bois*), à la limite ouest même

l'est, et séparant d^1 de h^v , est, d'après M. Barrois, l'auteur de la carte, que nous citons textuellement : un « schiste à amphibole, représentant un état effusif, tuffacé, plus ou moins altéré de diabase », tandis que d^1 représente le Grès de Gahard, et h^v les Schistes de Châteaulin. — On est donc là sur un point très particulier du pli anticlinal du massif de Saint-Mayeux (Fig. 3 ; Δ).

Cette constitution était à noter, car nous ne retrouverons pas cette roche particulière, mais le Grès de Gahard, dans les éléments constituant les trois mégalithes.

2° Au niveau du Menhir de Roch-ar-Lin, et très probablement aussi de celui de Kertanguy, on se trouve là, non plus sur la Diabase, dite dans le pays « Granite du Couédic », mais sur une roche

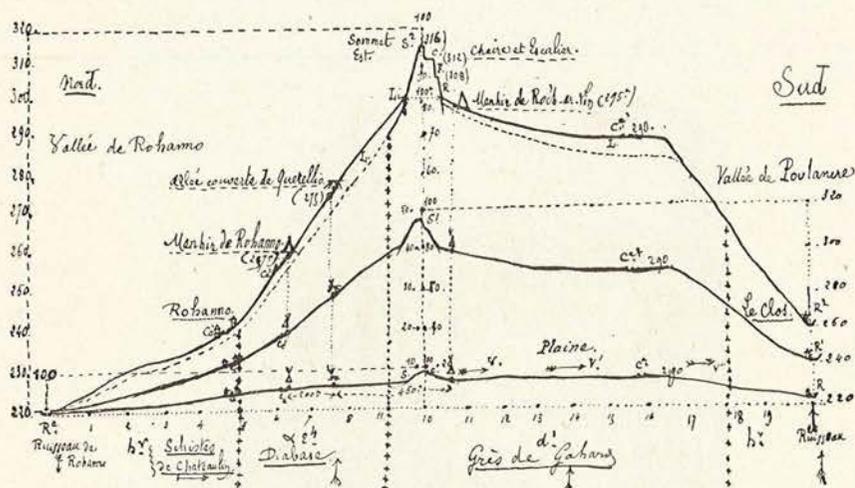


Fig. 3. — GÉOLOGIE du MONTICULE DE ROCH-AR-LIN ; et Situation des MENHIRS DE ROCH-AR-LIN et de ROHANNO, sur chaque flanc du MONTICULE, ainsi que de l'Allée couverte de Querellio, qu'ils indiquent. — Coupe, schématique, Nord-Sud ; Profil géologique. — Echelle : Longueur : 1/20.000. — Hauteurs : 1/20.000, 1/100,00 et 1/2.000.

Légende : Δ , Menhir de Roch-ar-Lin — Δ , Menhir de Rohanno ; — π , Allée couverte de Querellio ; — d^1 , Grès de Gahard ; — h^v , Schiste de Châteaulin ; — $\alpha \epsilon^t$, Diabase ; — L, Limon des plateaux.

qui correspond à celle même du massif de Roch-ar-Lin. C'est ce qu'on appelle le Grès de Gahard, étiqueté d^1 , sur la carte géologique.

a) Pour le premier Menhir, la chose ne fait aucun doute, comme nous avons pu le vérifier sur place, en raison du peu d'abondance de la terre végétale à son niveau (Fig. 3 ; Δ).

de Saint-Mayeux. — En réalité, elle est là un peu plus épaisse, car on trouve sur toute la butte du Couédic de nombreux blocs épars sur le sol : ce qui a son intérêt, au point de vue mégalithique. M. Lionel Bonnemère avait déjà fait cette remarque en 1880, à propos du Monticule de Kerjégu.

b) Pour le troisième, on peut hésiter, car la limite entre le Grès de Gahard (d¹) et la Diabase (as⁴) passe à peu près au niveau du mégalithe; et, pour être tout à fait fixé sur ce point, il aurait fallu faire une fouille, au pied même du Menhir de Kertanguy.

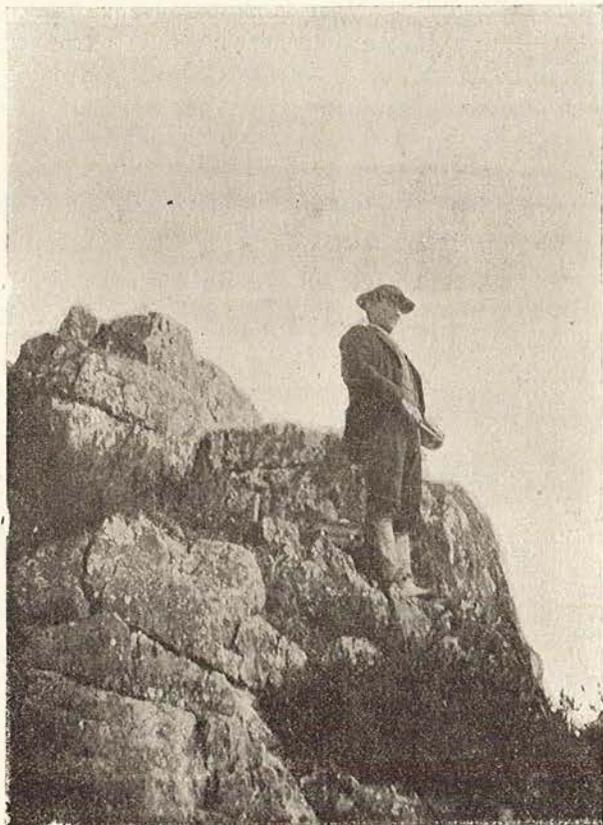


Fig. 4. — Vue du flanc Ouest du MONTICULE DE ROCH-AR-LIN, au pied duquel se trouve le MENHIR DE ROCH-AR-LIN. — Echelle : 3/100.

Légende : En haut, Sommet du Monticule. — On distingue très bien les strates et les clivages du Grès de Gahard. — Un homme est debout sur l'une des marches de l'Escalier, qui mène à la Chaire du Monticule.

PÉTROGRAPHIE. — Une seule espèce de roche constitue ces trois menhirs. C'est une sorte de grès, à grains très fins, d'apparence schisteuse, comparable à de la grauwacke, que M. Barrois appelle le Grès de Gahard (d¹) (1). Elle provient certainement de l'affleu-

(1) Le Grès de Gahard (d¹) est du Dévonien; il est bien défini géologiquement par des fossiles spéciaux (*Homalonotus*, *Rhynconella*, etc.); mais il n'est pas fossilifère à Roch-ar-Lin même (Fig. 4).

rement très voisin du sommet de Roch-ar-Lin (*Fig. 4*), où il y a, à la surface du sol, des quantités de grandes plaquettes et de gros blocs, pouvant faire de beaux mégalithes. Cette roche, verdâtre, quoique plus résistante que les Schistes de Châteaulin (**h^v**), est beaucoup plus friable que la pierre du Couédic, mais ne se décompose pas trop vite à l'air. Elle a d'ailleurs été utilisée aussi pour l'Allée couverte de la région, que nous avons étudiée dans un autre mémoire (*Fig. 14*).

FOLKLORE. — Nous n'avons pas pu trouver la moindre donnée sur des traditions se rattachant à l'ensemble de ces menhirs; et, dans le pays, personne n'a pu nous renseigner à ce sujet. — Cela montre, une fois de plus, que la plupart des légendes, actuellement en rapport avec des menhirs, sont en réalité des traditions venant de *Dolmens voisins*, aujourd'hui disparus, comme nous l'avons nettement observé en Vendée (1). — Nous citons seulement plus loin ce que l'on sait sur les deux premiers d'entr'eux, en ce qui concernent les légendes, paraissant d'ailleurs en rapport seulement avec l'Allée couverte de Querellio (*Fig. 14*).

(1) Par exemple pour les Menhirs de Grès du Marais de Mont [Menhir de la Palissonnière, à Commequiers, etc.]; pour le Menhir de la Crulière, à Saint-Martin de Brem; etc., etc.

Cela tient à la forme des *Mégalithes funéraires*, ressemblant à des *Chambres*; et surtout à leur *apparition*, parfois *soudaine* et toujours *imprévue*, quand ils se dégagent tout-à-coup, sous des influences diverses, de dessous le tumulus qui les recouvraient primitivement. — Si bien que *l'existence de ces Légendes* est presque une preuve que, *jadis, tous les dolmens étaient cachés aux yeux!*

Les *Menhirs*, au contraire, ayant été visibles de tout temps, ont moins frappé l'imagination des premiers hommes, qui n'y ont vu tout d'abord que des « blocs relevés », c'est-à-dire des *Pierres levées!*

§ II. — ÉTUDE SPÉCIALE DE CHAQUE MENHIR.

I. — *Menhir de Roch-ar-Lin.*

C'est le mieux connu, parce qu'il est d'un accès facile, et très visible de la route qui va de Saint-Mayeux à Laniscat ; aussi est-ce lui qui a, le premier du groupe, attiré l'attention des savants.

Il se trouve au pied même du flanc *sud* du rocher de Roch-ar-Lin (*Fig. 2* ; *M¹* ; *Fig. 3, Δ*) ; et c'est avec raison que L. Bonnemère lui en a donné le nom, en raison de sa situation.

HISTORIQUE. — Ce mégalithe paraît avoir été signalé, pour la première fois, par J. Gaultier du Mottay, en 1862 (1). Cet auteur cite, en effet, « trois menhirs, à la montagne de Roch-ar-Leinn » (*sic*) ; et, par suite, il a fait certainement allusion à ce monument.

En 1880, l'abbé Audo a reproduit le texte de J. Gaultier du Mottay.

En 1883, le même Gaultier (2) le signale ainsi, sans le dénommer : « Le premier [menhir] se trouve sur la lande de *Land-ar-Men-hir* (*sic*) ; il a 4^m35 de hauteur ; sa largeur à la base est de 1^m62 ». — Ici, donc, pas le moindre doute !

Pourtant, une étude assez détaillée de ce mégalithe, due à Lionel Bonnemère, avait paru dès 1880 (3).

En voici le texte *in extenso*, car il avait échappé à J. Gaultier du Mottay.

« *Menhir de Ro'ch-ar-ink* (*sic*). — A une demi-lieue du bourg de Saint-Mayeux, et à quelque distance de la route qui mène de cette localité à Laniscat, on remarque une *colline*, en roches schisteuses, qui se dresse assez brusquement. A ses pieds, du côté sud, ou, pour parler plus exactement, à l'endroit où la colline commence à s'accroître, se trouve un *Menhir*, dont la matière est prise aux rochers environnants (4).

On le nomme dans le pays *Men Braz Roc'h-ar-Ink*, qu'on croit signifier *Grande Pierre du Rocher de la Sorcière* (5). Son orientation est vers le sud-ouest (6), et sa hauteur atteint 4^m27. Ce monument mégalithique

(1) J. GAULTIER DU MOTTAY, etc. — *Loc. cit.*, 1862, p. 750.

(2) J. GAULTIER DU MOTTAY. — *Loc. cit.*, 1883-84, p. 499.

(3) LIONEL BONNEMÈRE. — *Loc. cit.*, 1880, p. 17.

(4) Remarque très exacte.

(5) *Roch-ar-Ink* ou *Roch-ar-Linn*, ce serait, a écrit L. Bonnemère, le *Rocher de la Sorcière* ; et ce terme s'expliquerait par une légende relative à cette masse rocheuse, légende que nous avons interprétée ailleurs, mais qui n'a pas trait au mégalithe lui-même [*Men*, pierre ; *braz*, grand ; en breton]. Mais cette signification n'est pas acceptable, comme nous l'avons déjà montré.

(6) Indication insuffisamment précise ; et nous l'expliquons plus loin. — En réalité, il y a bien une Face sud-ouest ; et l'*Axe d'érection* lui est parallèle.

repose sur la *sol naturel* (1) ; et la tradition veut qu'une *tonne d'argent* soit enterrée à sa base. Il ne semble pas qu'on ait pratiqué de fouilles en cet endroit. Il est situé dans une lande *communale* ».

En 1884, Gaston de la Chénelière (2) l'a mentionné, puis ainsi décrit : « Menhir (4^m27), à une demi lieue du bourg, sur la route de Laniscat ». Ce résumé est évidemment emprunté au travail de L. Bonnemère [même *hauteur* ; même « phrase » pour la *situation*].

M. Hamonic, photographe à Saint-Brieuc, a édité, ces dernières années, une *Carte postale*, qui représente ce menhir, grâce à un cliché fait pour Lionel Bonnemère. Elle porte le n° 1176 de la collection de ses monuments mégalithiques de Bretagne, avec le titre de *Menhir de Roch-ar-Lin* (*sic*), à Saint-Mayeux. Nous la reproduisons plus loin (*Fig. 5*).

FOLKLORE. — D'après L. Bonnemère, la tradition veut qu'une *tonne d'argent* soit enterrée à la base de ce menhir. — On a donc cru que le menhir indiquait un *trésor*, caché là autrefois. Il en est souvent ainsi pour les pierres debout isolées (4), ou paraissant telles, comme celle-ci (5). — Mais il est probable que cette légende est en rapport plutôt avec la *Grotte de Roch-ar-lin* (6), et n'a été appliquée à ce menhir que récemment.

SITUATION. — Très exactement, le menhir est situé dans une lande, appartenant à la commune de Saint-Mayeux, qui s'appelle *Lannec-ar-Min-hir* (2) au cadastre (Lande de la Pierre longue), et qui porte le n° 374 de la section E (*Fig. 2* ; M¹). Il se trouve à environ 50 mètres de l'extrémité nord de ce champ pierreux, c'est-à-dire du sommet *a d* de Roch-ar-Lin, et à 10 mètres de sa limite ouest. C'est dans la partie élevée du n° 374 (*Fig. 3* ; Δ).

Ce point correspond à peu près, comme l'a dit L. Bonnemère, et comme on peut le voir sur la photographie (*Fig. 5*), à l'endroit où la colline commence à s'accroître.

(1) Phrase peu claire. — Le menhir est, en somme, fixé dans la terre végétale ; et ce n'est pas une pierre posée sur un rocher ! — C'est un vrai mégalithe.

(2) G. de la CHÉNELIÈRE. — *Loc. cit.*, 1884, p. 23.

(3) Citons, par exemple : le *Menhir du Bourg de Batz* (Loire-Inférieure) ; celui de la *Pierre Gergo*, à Saint-André-des-Eaux (Loire-Inférieure) ; de la *Pierre levée* de Bouillon (Manche), etc. ; etc.

(4) Parfois, quand il y en a plusieurs, le trésor est caché au « milieu » des pierres dressées [c'est-à-dire dans le centre du cercle]. — Exemple : *Le Trépied du Diable*, à Besné (Loire-Inférieure) ; les *Pierres du Mariage des Trois Princesses*, à Saint-Pierre-Eglise (Manche) ; etc., etc.

(5) Et non pas *Land-ar-Menhir*, comme l'a dit J. Gaultier du Mottay (1883) [*Lannec*, lande ; *Min*, pierre ; *hir*, long].

(6) Cf. notre mémoire sur la *Chaire de Roch-ar-Lin* [Voir p. 12-13].

Altitude. — L'altitude, en ce point, doit-être de 295 mètres, pas davantage, d'après la carte d'Etat-major, puisque le sommet de Roch-ar-Lin est à 316 mètres. La différence de niveau est donc de 20 mètres (*Fig. 3 ; C*).

FORME ET ASPECT. — Le menhir de Roch-ar-Lin a une forme assez normale. C'est le type des menhirs *carrés*, c'est-à-dire ayant l'aspect d'un parallépipède régulier. En projection horizontale, il est pourtant plutôt rectangulaire que carré (*Fig. 7*). Il présente par suite à considérer : quatre *faces* ; un *sommet* visible ; et une *base*, enfouie en terre.

1° *Orientation.* — Les plus grandes faces étant les faces sud-ouest et nord-ouest, il faut en conclure que l'*Axe d'érection* du mégalithe est Nord-ouest — Sud-est ; et que sa *Ligne de direction* est Sud-ouest — Nord-est. (*Fig. 7*). Celle-ci, prolongée, passe nettement d'ailleurs par le centre de l'*Allée couverte de Querellio*, à 350 mètres, au nord-est, comme nous l'avons déjà indiqué (*Fig. 2*).

2° *Faces.* — Etudions successivement ses quatre faces ; et d'abord les principales

1° *Face Nord-est.* — C'est la face qui paraît la plus importante. Elle est, d'ailleurs, la plus large, car elle a atteint 1^m60, mesurée à 1 mètre du sol, comme d'usage (1). C'est d'elle que part, en conséquence, la *Ligne de Direction* du menhir, conduisant à la Sépulture de Querellio (*Fig. 14*), située au nord-est (*Fig. 2*). Elle est la plus lisse et la plus régulière, toujours comme d'ordinaire.

En haut, elle est recouverte de lichens jaunes, et vers son milieu de lichens grisâtres. Elle présente une sorte de strie verticale, partant de son sommet et descendant au quart de la hauteur, correspondant à une *gouttière*, pour l'écoulement de l'eau collectée au sommet. Elle présente deux *veines de quartz* de filon, obliques, mais presque transversales, qui divisent nettement la roche schisteuse, gris bleuâtre, constituant ce bloc ; ces petits filons sont bien marqués, mais peu épais.

2° La *Face Sud-est* est celle qui regarde du côté de la route de Laniscat. C'est celle que représente la Carte postale, éditée par M. Hamonic (2). Elle n'a que 1^m50 de largeur, et est assez irrégulière. On y note des lichens surtout en haut et à l'est (*Fig. 5*).

3° *Face Sud-ouest.* — C'est une face aussi large que la face nord-est ; elle a 1^m40 en bas, et elle atteint en effet presque 1^m60, également à 1 mètre de la surface du sol. Elle est donc bien une des

(1) A la base même, J. Gaultier du Mottay a noté avec raison 1^m62.

(2) Sur cette photographie, on voit d'ailleurs, à droite, la *Face nord-est*, extrêmement régulière (*Fig. 5*).

faces, à laquelle doit-être perpendiculaire la ligne de direction, et parallèle à l'axe de direction. Par suite, comme l'a noté L. Bonnemère, le monument semble regarder le *Sud-ouest*. Elle est d'ailleurs assez régulière, mais pourtant moins lisse que la face nord-est.

A sa surface, on voit aussi une veine de quartz, oblique; c'est l'une de celles de la face nord-est, qui traverse le bloc en entier (*Fig. 6*).

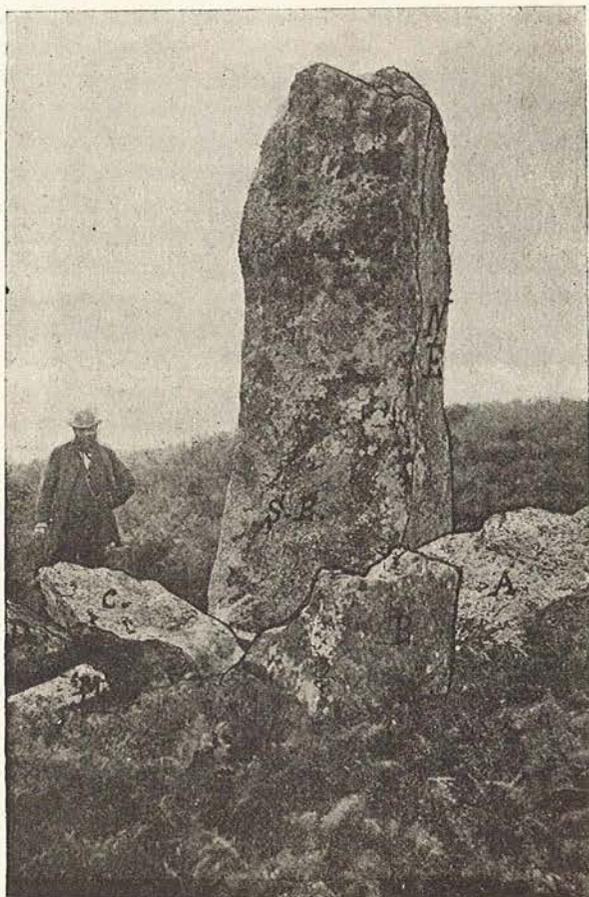


Fig. 5. — Menhir de Roch-ar-Lin. — Vue de la Face *Sud-est* (S.-E.). — *Echelle*: 2/100.
D'après une Carte postale d'Hamon, exécutée pour L. Bonnemère.

Légende: N-E., Face Nord-est. — A, B, C, D, M, Blocs de rochers, situés à ses pieds.

4° *Face Nord-ouest.* — C'est la plus petite, car elle n'a que 1^m45, à 1 mètre au-dessus du sol. — Elle est d'ailleurs assez irrégulière.

5° *Sommet et Base.* — Le *sommet* du menhir est régulièrement carré; c'est à peine si, sur la face sud-est, une petite pointe plus

élevée se dessine. Il s'élève à 4^m27 , d'après L. Bonnemère; et à 4^m35 , d'après Gaultier du Mottay. — Admettons seulement 4^m25 ; et nous serons dans le vrai.

La *Base*, enfouie dans le sol, n'a pu encore être étudiée.

BLOCS VOISINS. — Tout autour du pied du menhir se trouvent des pierres éparses, qui nous paraissent être des rochers détachés du sous-sol, car ils sont tous en *Grès de Gahard*. On les voit sur

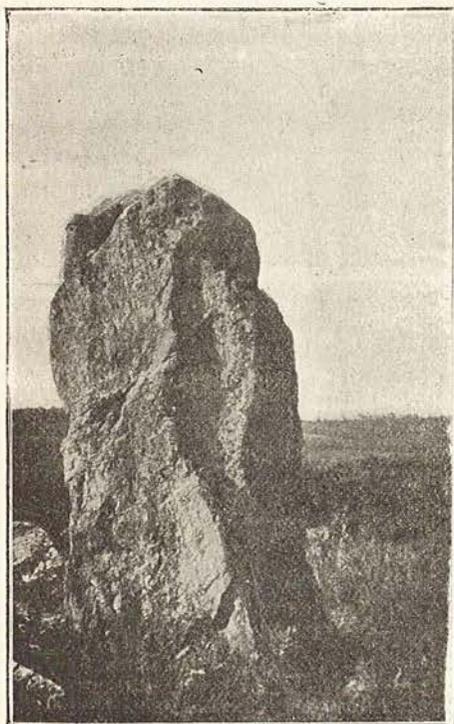


Fig. 6. — Menhir de Roch-ar-Lin. — Vue de la Face Sud-ouest. — Echelle : $4/300$. — [D'après une Photographie de Marcel Baudouin, 1905].

les diverses photographies, surtout sur celles exécutées à l'est et au sud (Fig. 5), car ces blocs sont localisés de ces côtés là, c'est-à-dire du côté opposé à la colline, et regardent la route de Laniscat. Nous en avons relevé cinq principaux (Fig. 7).

Le premier, le plus grand, est au nord-est (bloc A); mais il y en a un autre (bloc H), plus petit, au nord-nord-est. Au sud-est, il y en a trois autres, dont l'un (bloc C) est à 1 mètre du menhir, et le 3^e (bloc D) presque à son contact et au-dessous de lui.

Malgré les grandes dimensions du bloc A, bien visibles sur la carte postale, il n'est pas probable qu'il s'agisse là d'un menhir tombé. —

Mais il est évident que des fouilles seules pourraient élucider cette question (recherche des blocs de calage correspondants, etc.).

DIMENSIONS. — Si nous supposons que le menhir, haut de 4^m25 au moins, a 0^m25 enfouie dans le sol (ce qui est peu), nous pouvons tabler sur une longueur totale minimum de 4^m50 . La largeur étant de 1^m60 , et l'épaisseur moyenne de 1^m50 (1^m50 et 1^m45), nous avons un bloc, à projection horizontale presque carrée (1^m60 pour 1^m50),

cubant : $1^m60 \times 1^m50 \times 4^m50 = 10^m800$. — Calculons seulement sur 10^m500 : ce qui est déjà suffisant !

Poids. — Si nous supposons que la densité du Grès de Gahard est de 2,5 (elle ne doit pas être plus élevée), nous avons un menhir du poids total de $2,5 \times 10,500 = 26.250$ kilogs.

Soit, environ, 25.000 kilogrammes. — Il s'agit donc bien là d'un très important menhir.

FOUILLES. — D'après L. Bonnemère, on n'aurait jamais pratiqué de fouilles en cet endroit. Pour nous, nous n'avons pas eu le loisir d'en faire encore en ce point; mais il est probable qu'on ne trouvera pas grand chose, car la terre végétale, qui devait être autrefois accumulée, en assez grande quantité, au pied du menhir, a peu à peu été entraînée par les eaux, descendant de la colline. Ce n'est pourtant pas là une raison suffisante, pour ne pas examiner comment ce gros mégalithe a été élevé et consolidé à sa base! Certes, ce n'est pas une « tonne d'argent » ou une sépulture qu'il faut rechercher à son pied; mais bien la disposition précise des *blocs de calage*, qui doivent le maintenir debout, sur ce terrain assez incliné, et ce qui peut se trouver à son pied.

Nous ferons sans doute cette fouille en 1909.

II. — Menhir de Rohanno.

C'est le menhir du *flanc nord* du Monticule de *Roch-ar-Lin*; il est le plus rapproché de l'*Allée couverte* de Querellio (*Fig. 14*), et paraît en dépendre plus manifestement encore que le précédent. L. Bonnemère lui a donné le nom du village voisin, qu'il domine (*Fig. 1*).

HISTORIQUE. — Ce menhir a été mentionné, en 1862, par J. Gaultier du Mottay, dans sa « Géographie »; et par Auddo en 1880; puis il a été décrit par le premier auteur, en 1883, de la façon suivante : « Le second [menhir], dans un champ dit *Parc min ar has* (Champ de la *Pierre du Chat*) (1), à 600 mètres du premier (2), mesure 3^m25 de hauteur, et 5^m50 de tour à la base (3) ».

(1) Le champ, en réalité, ne porte pas au Cadastre ce nom, que nous expliquerons plus loin.

(2) En réalité, il n'y a que 450 mètres entre les deux menhirs.

(3) Dimensions à peu près exactes.

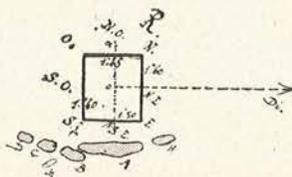


Fig. 7. — Dessin schématique, représentant l'ensemble des blocs, situés au pied du Menhir de Roch-ar-Lin. — Echelle : 1/200.

Légende : R, Menhir de Roch-ar-Lin; — NE, SE, SO, NO, ses quatre faces; — N, E, S, O, angles cardinaux; — O. Di, Ligne de Direction; — α β, Axe d'Erection; — H, A, B, C, D, blocs gisant à sa partie sud.

Pourtant, dès 1880, L. Bonnemère en avait donné la description qui suit, plus complète et plus exacte. Nous la reproduisons *in-extenso*, d'autant plus qu'elle est assez brève.

« *Menhir du Rohanno*. — Dans cette même commune de Saint-Mayeux, au versant nord, il existe encore un autre menhir, dans la ferme (1) du Rohanno, appartenant à M. Henry (2), notaire. Ce monument mégalithique n'a que 3^m40 de hauteur. Le côté du nord mesure 1^m20; celui de l'ouest 1^m65; celui du sud, 0^m80; celui de l'est, qui est *très arrondi*, 2^m20. Ce monument ne présente aucune particularité digne d'être mentionnée ».

Gaston de la Chénélière, en 1884, l'a mentionné et a écrit à son sujet : « Menhir (3^m40), sur la ferme de Rohanno (3), au nord du bourg ». — Ce n'est évidemment là que du Lionel Bonnemère!

SITUATION. — Le *Menhir de Rohanno*, qu'on atteint d'ordinaire en arrivant par le village de ce nom, le domine sur le flanc septentrional de Roch-ar-Lin. De là, on jouit d'une très jolie vue sur la vallée du Doulas, quand on regarde le nord (Fig. 9).

Le mégalithe est situé, exactement (Fig. 2; M^{II}), dans le champ n° 354, de la section E du cadastre. Cette pièce de terre (4), qui porte le nom de *Goëzo den Dies*, signifie en breton local (5) : « Champ des ruisseaux d'en bas » (6) (*Goëzo*, champ des ruisseaux).

Il est placé à environ 50 mètres de la limite nord du champ, et à 25 mètres du terrier qui le borne à l'ouest (Fig. 11; M^{II} R); à 200 mètres nord-ouest du fond de l'*Allée couverte* de Querellio (Fig. 2; M^{II}). — Je ne sais pourquoi J. Gaultier du Mottay appelle ce champ *Parc min ar has* (Champ de la *Pierre du Chat*); mais c'est sans doute parce que, dans le pays, on désigne parfois le menhir et les pierres voisines sous le nom de « Roche-aux-Chats ».

Altitude. — L'altitude du mégalithe ne doit pas dépasser 260 mètres, si l'on en juge par la cote inscrite à la carte d'Etat-major au nord du village de Rohanno (Fig. 1; et Fig. 3, Δ).

(1) « Dans la ferme » n'est pas exact. — Il faut dire : « dans un champ, dépendant de la ferme ».

(2) Actuellement, ce n'est plus le même propriétaire.

(3) Même hauteur, — et même *erreur* (ferme) — que L. Bonnemère! — De plus, le menhir est au *Nord-ouest* (et non au *Nord*) du bourg.

(4) Ce champ appartenait, en 1905, à M. Hervé, de Kermetch (village voisin), et était affermé à M. Launay, de Rohanno.

(5) En breton ordinaire, d'après Le Gonidec, il faudrait écrire *Gwaζ*, ruisseau. J'ai montré, ailleurs (*Allée couverte de Querellio*, loc. cit.), que ce radical *Goëzo* avait donné le terme « goiser » (aller dans l'eau), en patois vendéen.

(6) En effet ce champ est situé plus bas que le n° 353, qui s'appelle *Ar Goëzo* (le champ du ruisseau).

FOLKLORE. — Le terme de *Roche-aux-Chats* est sans doute en rapport avec une légende relative à ces pierres [Voir plus loin]; mais cette tradition a disparu totalement aujourd'hui.

FORME ET ASPECT. — Le menhir de Rohanno appartient au type des *menhirs aplatés*, quoique l'une de ses faces soit assez arrondie (L. Bonnemère), et que ses bords soient assez épais et considérés comme des faces par Bonnemère.

Malgré cela, nous lui décrivons — car c'est plus exact — deux faces principales; deux arêtes; un sommet; et une base enfouie.

1^o Orientation. — Les deux faces sont disposées de telle façon que la principale regarde à peu près l'Est. Par suite l'*Axe d'érection* du menhir est à peu près Nord-sud, quoiqu'en réalité un peu incliné à l'Est. La *Ligne de Direction* devient presque Nord-ouest — Sud-est, si bien qu'elle coïncide à peu près avec l'axe d'érection de l'Allée couverte de Querellio (Fig. 2).

Mais, puisque la face principale est presque Est, l'autre devient ainsi la face Ouest; et les arêtes sont nord et sud.

Quoique l'orientation ne soit pas exactement celle ainsi indiquée, cette schématisation permet d'abrégier la description; il suffira de se rappeler qu'il faut faire pivoter légèrement le menhir vers l'Est.

2^o Faces. — a) Face Est. — C'est la face la plus régulière et celle qui paraît correspondre à l'Allée de Querellio, car, en réalité, elle est presque E. S. E. plutôt qu'Est.

Elle est *aplatie*, et mesure 1^m80 (Fig. 10). — On y trouve des lichens lamelliformes. Elle a une forme nettement *triangulaire*,

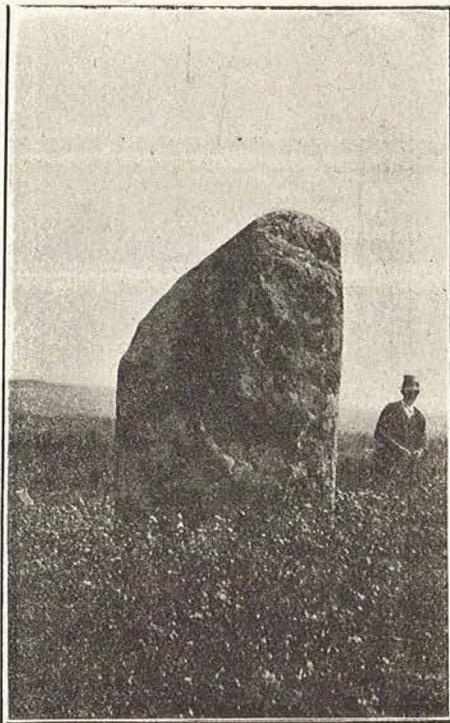


Fig. 8. — MENHIR DE ROHANNO. — Vue de la Face Ouest [D'après une Phot. de M. Baudouin]. — Echelle: 3/200.

l'arête nord étant plus petite que la méridionale; mais elle n'est pas pointue. Bonnemère, qui la dit à tort « arrondie », lui donne 2^m20; mais ce chiffre est une *moyenne*, puisque nous n'avons noté que 1^m80 vers le Nord, mais 2^m30 au Sud.

b) *Face Ouest*. — Elle a le même aspect *triangulaire* que la précédente; mais elle est en réalité nettement *arrondie*, si bien qu'elle mesure, en suivant le contour de la pierre, près de 2 mètres (*Fig. 8 et 9*). Nous avons trouvé 1^m95 : ce qui diffère du chiffre de 1^m65, cité plus haut, par L. Bonnemère.

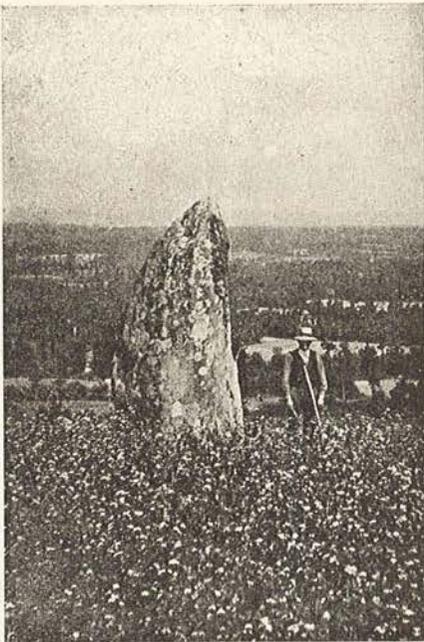


Fig. 9. — MENHIR DE ROHANNO. — Vue de la *Face-arête Sud*. [D'après une de nos photographies]. — Echelle : 1/100, environ.

tronqué du côté nord (*Fig. 8 et 10*), si bien que le menhir, qui a 3^m20 de hauteur maximum, n'a que 1^m80 à peine du côté nord, et que 3 mètres au sud : soit une différence de près de 1^m40, suivant le côté considéré.

Certainement, le chiffre de 3^m35, donné par J. Gaultier du Mot-tay, et celui de 3^m40 indiqué par Bonnemère, comme hauteur totale au-dessus du sol du menhir, sont exagérés. Le maximum est

La partie centrale présente une sorte d'exca-vation, due au délite-ment de la roche.

3° *Arêtes*. — a) *Arête Sud*. — L'arête sud est la plus mince; elle a 0^m85 de large pour nous, quoique Bonnemère ait écrit 0^m80 seulement.

C'est l'arête la plus haute (environ 3 mètres) (*Fig. 9*).

b) *Arête Nord*. — Elle est plus épaisse, puis-qu'elle atteint 1 mètre de large, et même 1^m20 pour Bonnemère (1). Sa hauteur ne dépasse pas 1^m80, d'après nos propres mensurations (*Fig. 10*).

4° *Sommet*. — Les faces étant triangulaires, le sommet devrait être pointu. En réalité, il est

(1) L. Bonnemère semble avoir *augmenté* certaines mesures, et *diminué* les autres.

3^m30. La hauteur moyenne [$\frac{3^m20 + 1^m80}{2} = \frac{5^m}{2} = 2^m50$] est donc en réalité de 2^m50.

5° Base. — La base du menhir est profondément enfouie; et, d'après ce que nous a dit le garde de L. Bonnemère, qui a assisté à la fouille faite à ce niveau, la pierre est enfoncée d'au moins 0^m80 : ce qui lui donne une longueur totale de 2^m50 + 0^m80 = 3^m30 (Fig. 10).

De cette façon seulement (et c'est la bonne), on arrive au chiffre de 3^m40, qui devient ainsi exact, et qui a été donné par L. Bonnemère.

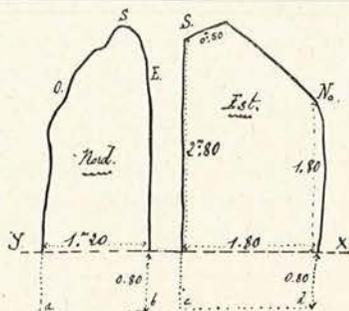


Fig. 10. — Dessins schématiques du MENHIR de ROHANNO. — Face Est et Face-arête Nord. — Echelle : 1/100. — Légende : O, face ouest; — E, face est; — S, sommet; — No, arête nord; — XY, sol; — a, b, c, d, partie du menhir supposée enfouie.

DIMENSIONS. — Les dimensions du menhir étant calculées sur les moyennes, on a, pour largeur [$\frac{2^m + 1^m80}{2} = \frac{3^m80}{2}$], environ 1^m90; et, comme épaisseur [$\frac{1^m + 0^m85}{2} = \frac{1^m85}{2}$], à peu près 0^m90. La circonférence totale est, par suite, de 3^m80 + 1^m85 = 5^m65, tandis que J. Gaultier du Mottay ne donne que 5^m50.

Le volume de ce bloc, haut de 3^m30 en totalité, est donc de 3^m30 × 1^m90 × 0^m90 = 5^{mc}643; soit environ 5^{mc}500.

Poids. — Si l'on suppose toujours que le grès de Gahard a une densité de 2,5, on obtient un poids de : 2,5 × 5^{mc}5 = 13.750 Kg.; soit, au maximum, pour le poids total, environ 14.000 k.. Autrement dit, ce menhir est presque moitié moins important que le précédent! Cela est dû à ce qu'il est notablement moins haut et en forme de tronc de pyramide (au lieu d'être carré), et aplati dans une certaine mesure, surtout au niveau de sa face Est.

Malgré cela, comme nous le verrons plus loin, c'est encore un menhir *indicateur* important, puisqu'il correspond au fond du mégalithe, avec lequel il est en rapport (Fig. 14).

Blocs voisins. — Il y a, au pourtour du menhir de Rohanno, comme au pied de celui de Roch-ar-Lin, de nombreuses pierres, éparses, assez volumineuses, parfois presque enfouies en terre, invisibles quand le champ est cultivé (Fig. 8 et 9), mais bien reconnaissables, quand il est en friche (Fig. 11). — Ces blocs sont d'ailleurs assez éloignés du mégalithe.

En 1906, nous en avons compté au moins une quinzaine, formant trois groupes : deux (*b* et *c*), à l'ouest (sept à huit blocs), assez rapprochés; l'autre (*a*), au nord-ouest du menhir (huit au moins), à environ 15 à 20 mètres (*Fig. 11*).

Ces pierres ne peuvent être de petits menhirs tombés, ni des éléments d'un cercle entourant le menhir, ni d'un mégalithe. Ce ne sont que des blocs détachés du sous-sol, qui, en ce point, est formé par de la *diabase*, comme nous l'avons indiqué.

Il est très probable que ce sont ces blocs, qui, autrefois, ont porté le nom de *Rochers-aux-Chats*, et qu'ils étaient le siège d'une

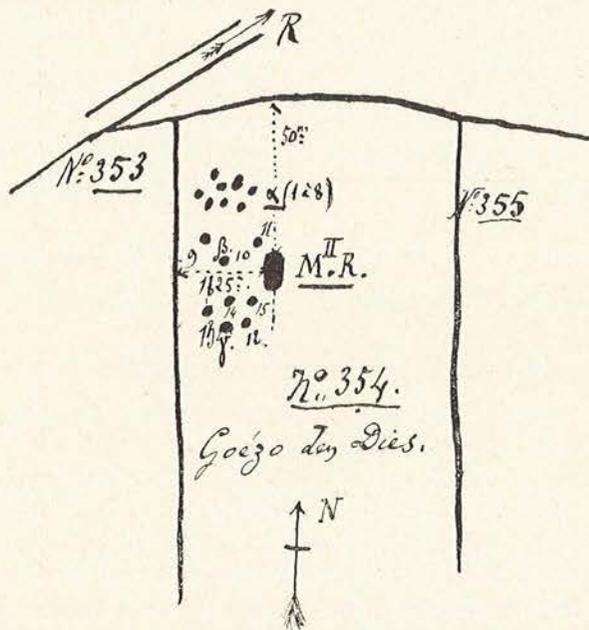


Fig. 11 — Blocs voisins du Menhir de Rohanno. — Plan de la partie nord du Champ n° 354. — Echelle : 1/500. — Légende : Mⁿ R., Menhir de Rohanno; — α , premier groupe nord de blocs (Nos 1 à 8); — β , 1^{er} groupe ouest (nos 9 à 11); — γ , 2^e groupe de l'ouest (nos 12 à 16); — R, route de Rohanno.

légende, où ils étaient comparés à des *Chats*, gambadant autour de la pierre debout (comme cela se voit pour beaucoup de mégalithes).

En tout cas, à l'heure présente, il ne reste aucune trace de cette tradition dans le pays. C'est à peine si l'on connaît encore le nom de *Roche-aux-Chats*, appliqué au menhir lui-même, sans doute par le phénomène de la *transposition des légendes*, sur lequel nous avons souvent insisté (1).

(1) Nous connaissons : en Vendée, *La Roche-aux-Chats*, à Soullans (ce serait aussi un Menhir détruit), et des lieux-dits, où il est question de *Chats* (Saint-Gilles-sur-Vie, etc.); la Pierre du *Timbre-aux-Chats*, à la Chapelle Saint-Laurent, etc.

FOUILLES. — Le menhir de Rohanno a été fouillé par L. Bonnemère, après la publication de son article de 1880, comme il nous l'a indiqué lui-même, et ainsi que nous l'avait dit son garde, en 1905. Rien n'a été trouvé au pied du mégalithe, quoiqu'on ait creusé jusqu'à 0^m80 avant de rencontrer le grès, surtout du *côté de l'arête sud*.

Il est bien évident que l'important aurait été de noter la disposition des *blocs de calage*, au cours de cette recherche; malheureusement cela n'a pas été fait, et nous ne possédons aucune donnée à ce sujet, le garde ne se souvenant plus des détails de cette opération.

Comme on n'a cherché que du côté de Roch-ar-Lin à ce moment, une fouille méthodique est à refaire.

III. — *Le Menhir de Kertanguy.*

Ce troisième menhir est de beaucoup le plus mal connu, à tel point que, jusqu'à présent, il n'avait pas encore reçu de dénomination particulière.

Nous l'avons ainsi appelé, en raison de son voisinage avec *Kertanguy*, village très important et situé tout proche. — C'est le *Menhir Ouest* du Monticule de *Roch-ar-Lin*.

HISTORIQUE. — Indiqué en 1862 par J. Gaultier du Mottay; cité aussi en 1880 par l'abbé Audo, il n'était pas connu, en 1880, de L. Bonnemère, qui n'en a pas parlé dans son mémoire. Cela tient à ce que, dès cette époque, il était caché par les bois des environs de Crampoisic, où habitait ce savant chercheur.

En 1883, J. Gaultier du Mottay l'a décrit ainsi: « Le troisième [menhir] est à 700 mètres du premier (1), et à 900 mètres du second (2); sa hauteur est de 3^m05; sa largeur au sol est de 0^m70 (3) ».

En 1884, G. de la Chénelière n'a fait que le citer, d'après la note de 1862 de J. Gaultier du Mottay, L. Bonnemère n'en ayant pas parlé.

Quant à nous, nous l'avons retrouvé assez rapidement, lors de notre exploration de 1905, grâce aux indications fournies par le garde de L. Bonnemère, qui le connaissait depuis longtemps.

SITUATION. — Ce menhir, qu'on atteint par le chemin que nous avons déjà indiqué, est difficile à dépister, quand on n'est pas très

(1) En réalité, la distance n'est guère supérieure à 500 mètres.

(2) En réalité, il ne faut compter que 700 mètres.

(3) Données un peu inexactes [Voir plus loin].

le nom très caractéristique de *Ar Pelven* (1) ou *Le Peulvan* (2), c'est-à-dire le *Menhir* (3).

Il correspond au bord même du *terrier* qui sépare cette pièce de terre de celle située au sud, ou plutôt du *chemin* qui passe au sud, d'après le cadastre. L'une des faces s'applique sur la face nord de ce *terrier*.

La distance qui sépare le mégalithe de l'extrémité Est du champ est environ de 100 mètres; il n'y a que 75 mètres de l'extrémité ouest.

Altitude. — L'*altitude* du menhir n'est pas très élevée; elle ne dépasse certainement pas 230 mètres (tandis que celle des autres mégalithes de Roch-ar-Lin atteint plus de 260 mètres), d'après la carte d'Etat-major, car Kertanguy est à 228 mètres.

FORME ET ASPECT. — Le mégalithe de Kertanguy est un beau spécimen des *menhirs aplatis*. Il est, en effet, plus plat encore que celui de Rohanno; mais il a à peu près la même forme, quoique son sommet soit nettement plus pointu.

1° *Orientation.* — Le plus grand axe est parallèle à celui du *terrier* contre lequel le menhir est appliqué; c'est dire que l'*Axe d'érection* du mégalithe est Ouest-est, et que la perpendiculaire, c'est-à-dire sa *Ligne de direction*, est nettement Nord-sud.

Il en résulte qu'il faut lui distinguer : deux *faces*, sud et nord; deux *arêtes*, ouest et est; et un *sommet*.

2° *Faces.* — a) *Face Nord.* — C'est la face qui est visible en entier de l'intérieur du champ n° 750, et que nous avons pu photographier (*Fig. 13; I*). Elle est complètement dégagée.

Sa largeur est de 1^m50. Elle est très lisse et très régulière, mais couverte de lichens.

C'est de ce côté qu'à notre avis doit partir la « *Ligne de Direction* », allant vers la sépulture présumée qu'elle doit indiquer (*Fig. 12; Dir.*).

(1) Car, en Bretagne, *menhir* et *peulven* sont synonymes.

(2) D'après Le Gonidec (*Dict. celto-breton*, 1821, p. 366), ce mot viendrait de *pel*, ou plutôt *peül*, pilier, pieu; et de *màn* (*sic*), pour *van* (sans doute), apparence, figure, personnage. Il signifierait donc : « pilier de forme humaine ». — Mais, d'autres auteurs admettent la racine « *vain* », pierre (vannetais), pour *men*; altération classique : changement de *m* en *v*, ou réciproquement. (On en trouve en effet un exemple dans le nom de Saint-Mayeux lui-même). — La seconde hypothèse (pilier de pierre) nous paraît la plus acceptable.

(3) En *Breton moderne* (Voir R. Midy et Ch. Gwemon. *La vie du Recteur de Coatascorn*, p. 88), on écrit *Beul-ven*, pour *Peul-vein* ou *Peul-vean*.

[Très souvent le *ea* se change en *ei* (*mean* en *mein*, dans *mein-hir* par exemple) (comme le *m* en *v* (*Néné-Bré*, pour *Menez-Bré*), et le *P* en *B*, etc.). En breton, l'orthographe n'est pas encore fixé! Et cela se comprend assez.....

Lire, dans cet auteur, la distinction faite entre le *Peulvan* et le *Menhir* (note 4, p. 88); elle est un peu trop théorique.

(4) Le champ n° 751 s'appelle, lui aussi, au cadastre, *Ar Pelven*. — Il faut, semble-t-il, conclure de là que jadis les n° 750 et 751 ne faisaient qu'un, et qu'alors le *terrier* EF (*Fig. 12*) n'existait pas.

est peu probable, en effet, qu'il y ait eu un second menhir dans le n° 751!

b) *Face Sud.* — Cette face, en partie visible seulement du côté sud, puisqu'elle est accolée de ce côté au terrier (*Fig. 13; T, T'*) est cachée par ce dernier sur une hauteur de 1^m50 au-dessus du sol. De plus, un talus, haut de 0^m20 à 0^m30, sépare son pied même du terrier, qui porte un buisson touffu avec arbres. Elle est *tout à fait irrégulière*; et ce ne doit pas être de ce côté que part la ligne de direction.

Elle a aussi 1^m50 de large et est couverte de lichens également, à cause de l'humidité entretenue par les arbres du buisson.

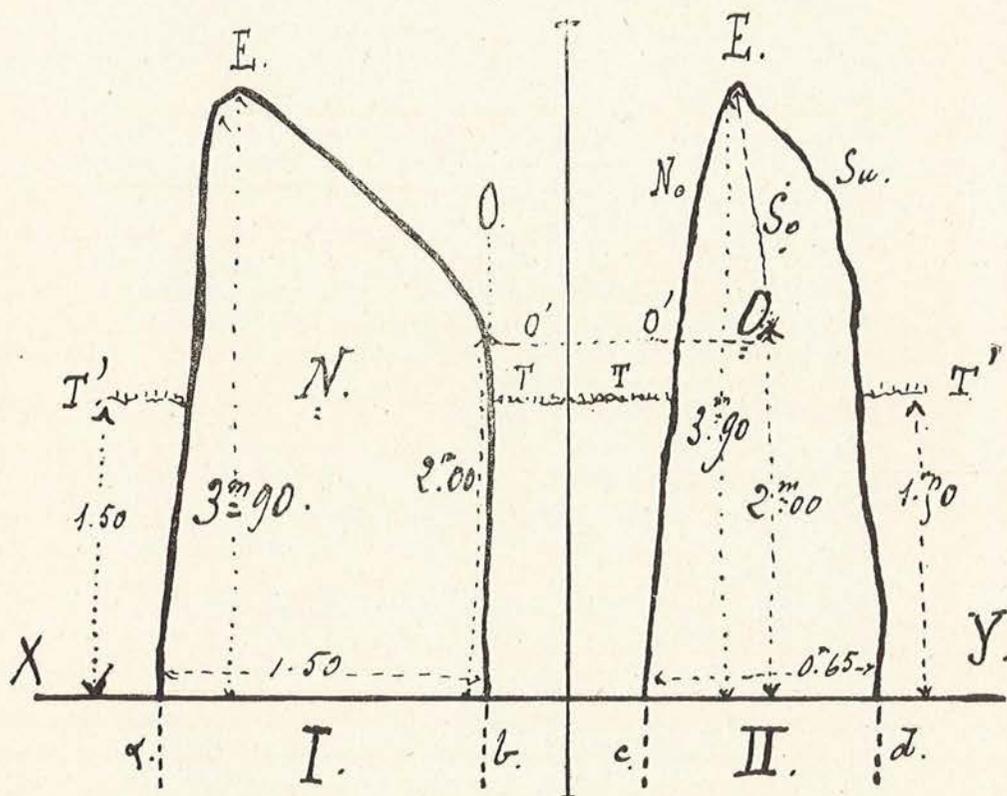


Fig. 13. — LE MENHIR DE KERTANGUY, à Saint-Mayeux (Côtes-du-Nord). — Vue de la FACE NORD et de l'ARÊTE OUEST. — [Dessins schématiques, d'après deux Photographies de Marcel Baudouin]. — Echelle: 2/100. — Légende: E, Sommet; — N., Face nord; — O., Arête ouest; — N, nord; — S, sud; — O, ouest; — T, T', terrier limitant le champ n° 750.

3° *Arêtes.* — a) *Arête Ouest.* — Elle est très régulière et facile à photographier (*Fig. 13; II*). C'est la plus large, puisqu'elle atteint 0^m65, au pied du menhir; mais la moins élevée, puisqu'elle ne dépasse pas 0^m50 de hauteur au-dessus du terrier. Comme ce terrier a 1^m50 de hauteur, on voit qu'il atteint presque sa partie la plus élevée, qui est à 2 mètres environ du sol. — J. Gaultier

donne 0^m70 de large au menhir au niveau du sol; c'est sans doute de cette arête qu'il a voulu parler (*Fig. 13*).

b) *Arête Est*. — Elle est aussi très lisse et très régulière. Mais elle est un peu moins épaisse, puisqu'elle ne dépasse pas 0^m55, au lieu de 0^m65. En revanche, elle est beaucoup plus élevée, puisqu'elle atteint 3^m90 au-dessus du sol même du champ, si elle n'a que 2^m40 au-dessus du terrier. Admettons donc 4 mètres environ pour la hauteur totale *maximum* de la pierre, qui a 3^m90 au moins, et non pas 3^m05 (Gaultier du Mottay).

4° *Sommet*. — Il résulte de la forme de ses arêtes, bien visibles sur nos photographies et dessins (*Fig. 13*), que ce menhir ressemble à celui de Rohanno, de façon manifeste; mais il est *plus élevé* et n'a pas d'ailleurs son sommet aussi *tronqué*. La partie la plus haute est à l'*Est*, et est assez effilée.

5° *Base*. — En dehors du talus signalé au pied de la face sud, entre le terrier et le mégalithe, nous n'avons rien trouvé aux environs du menhir: pas le moindre bloc épars (1), comme à Roch-ar-Lin et à Rohanno!

Cette pierre doit être très enfoncée dans le sol arable du coteau où elle est dressée; et on peut admettre, sans exagération, 0^m50 pour la partie en terre.

Il est évident, d'autre part, que le terrier est de construction moderne, et que, comme cela arrive souvent, c'est sans doute le menhir qui a servi de borne lors du partage des terres, et qui a guidé, lors de cette opération.

DIMENSIONS ET POIDS. — Mais, si le menhir a 4 mètres de hauteur maximum, il est évident que, pour le calcul de son poids, il ne faut pas prendre ce chiffre, puisqu'il y a une pointe très effilée et reportée à l'*Est* en triangle tronqué. Il faut s'en tenir à une moyenne de 3 mètres et calculer avec 3^m50 (si l'on suppose qu'il y a 0^m50 en terre). L'épaisseur *moyenne* peut être de 0^m50 et la *largeur* de 1^m50. Nous avons par suite comme *cube*: 3^m50 × 1^m50 × 0^m50 = 2^m625. La densité du Grès de Gahard étant de 2.5 environ, nous obtenons un *poids* de: 2.625 × 2.5 = 6.562 kilogr. Soit environ 6.600 kilogrammes.

Ce menhir est donc encore moitié moins lourd que le précédent, celui de Rohanno: ce qui tient à ce qu'il est *bien plus aplati*, moins large, et moitié moins épais.

FOUILLES. — Aucune fouille n'a été encore faite au pied de ce mégalithe; mais nous ne manquerons pas d'y procéder dès que cela nous sera possible à notre prochain voyage dans cette contrée, c'est-à-dire en 1909.

(1) Donc ces blocs là sont bien *naturels*, et sans rapport avec les Menhirs.

§ III. — RELATIONS AVEC LES MÉGALITHES DU VOISINAGE.

1° Relations des Menhirs avec des Sépultures.

A. Groupe de Roch-ar-Lin proprement dit. — C'est aux environs même de l'Allée couverte de Querellio (Fig. 14 à 16) que se trouvent deux de ces Menhirs, connus surtout depuis le

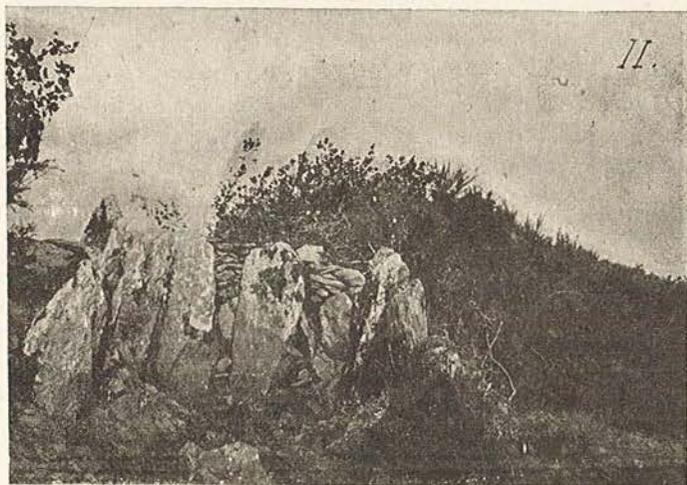
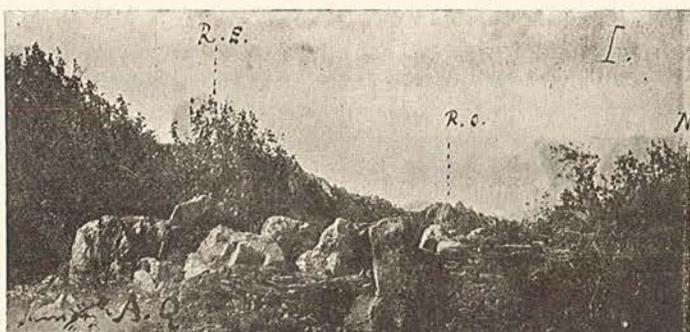


Fig. 14. — Allée couverte de Querellio, à Saint-Mayeux (Côtes-du-Nord), INDIQUÉE par les deux Menhirs de Roch-ar-Lin et de Rohanno. [D'après des photographies faites au nord-est et au sud-est, par M. Baudouin, et exécutées après la Restauration effectuée]. — Légende. I: A. O., entrée de l'Allée couverte restaurée de Querellio, vue sur une paroi; ligne Nord-est. — R. E., Massif oriental de Roch-ar-Lin; — R. O., Massif occidental de Roch-ar-Lin (Strates verticales); — N, nord. — II: Intérieur de l'Allée couverte après Restauration [Vue prise de l'Entrée; ligne Sud-est].

mémoire de L. Bonnemère (1) : 1° Le plus rapproché est celui de Rohanno; 2° le second est celui de Roch-ar-Lin.

(1) L. BONNEMÈRE, — *Loc. cit.*, 1880.

Nous avons donné, dans un mémoire antérieur, consacré à l'étude de l'Allée couverte (1) du massif de Roch-ar-Lin en Saint-Mayeux, une description détaillée de ce monument (Fig. 15 et 16) ; ici nous ne voulons que signaler les relations, manifestes, des menhirs avec le Mégalithe funéraire dit de *Querellio* (Fig. 2).

1° *Menhir de Rohanno*. — Ce menhir est situé au Nord-ouest du mégalithe, à environ 200 mètres. Son *Axe d'Érection* n'est pas, en réalité, franchement nord-sud ; il est incliné un peu au Nord-est ; mais, sa *Ligne de Direction* n'est pas franchement Nord-ouest — Sud-est, c'est-à-dire parallèle au grand axe de l'Allée de *Querellio*, comme cela est d'usage.

Toutefois, prolongé au nord-ouest, celui n'en passe pas moins par ce Menhir : seul point important à retenir

Le menhir correspond par suite nettement au fond, c'est-à-dire au couchant, du mégalithe (Fig. 2), quoique, lors de son érection, on n'ait pas réussi à disposer, bien perpendiculairement à l'axe du monument, sa plus grande face.

2° *Menhir de Roch-ar-Lin*. — Cet autre menhir est situé au Sud-ouest, à 350 mètres. A peu près cubique, il a une face nord-est, tournée vers l'Allée couverte, et une face nord-ouest parallèle, si bien que sa *Ligne de Direction* est

franchement Sud-ouest — Nord-est, et, par suite, passe exactement par le Mégalithe de *Querellio*, en faisant, avec celle du menhir précédent, un angle droit, ou de 90°. Ces lignes étant perpendiculaires et se rencontrant au centre de la sépulture, il en résulte qu'il s'agit là d'un menhir qui est *cardinal*, par rapport au premier, et qui correspond à la paroi sud-ouest de l'Allée.

(1) Marcel BAUDOUIN. — Fouille et restauration de l'Allée couverte de *Querellio*, à Saint-Mayeux (Côtes-du-Nord). — *Loc. cit.*

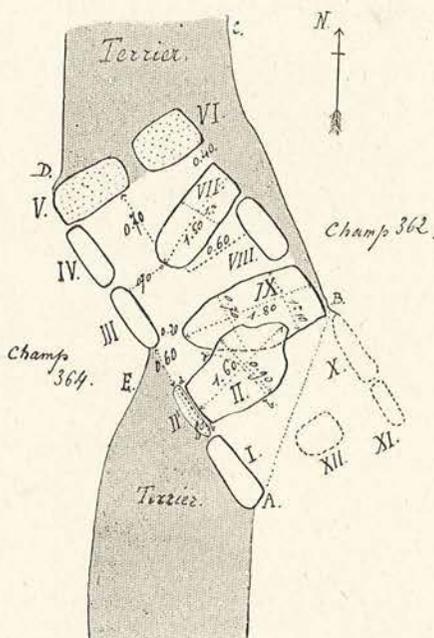


Fig. 15. — État de l'Allée couverte de *Querellio*, à Saint-Mayeux (Côtes-du-Nord), avant les fouilles de M. Marcel Baudouin, 1906. — Echelle : 1/100. — Légende : I à XII, piliers ; — A. B., entrée apparente avant les fouilles ; — E. D., paroi Sud-ouest ; — E, vide dans le Terriez ; — C. B., paroi Nord-est.

Il faut conclure de là que ces deux menhirs, que tout d'abord nous avons pris pour des menhirs *isolés*, ne sont, en réalité, que des *satellites* du Mégalithe funéraire, comme nous l'avons déjà dit (1), malgré leur importance (hauteur et volume considérables), leur éloignement assez notable, et leur inégalité.

Ont-ils toujours été *les seuls indicateurs* de l'Allée couverte de Querellio? C'est probable et possible, mais non certain, d'autres menhirs ayant pu disparaître.

La différence entre les chiffres 350 et 200 mètres, constatée ci-dessus, peut être expliquée par ce fait que le cercle, dit *péritaphi-*

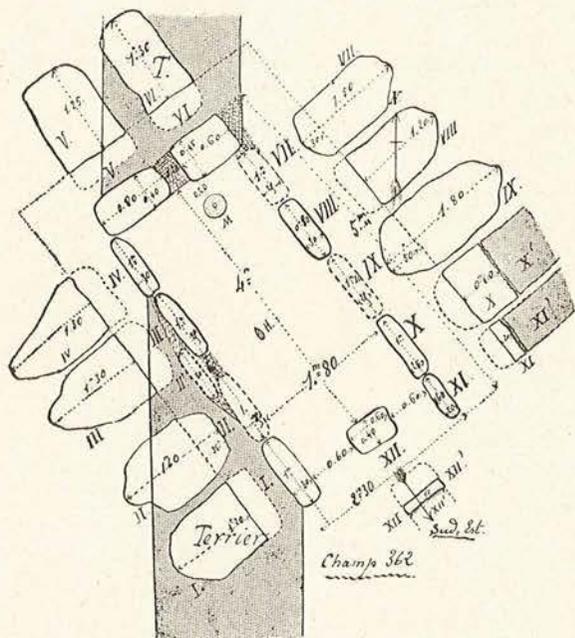


Fig. 16. — Plan de l'Allée couverte de Querellio, Saint-Mayeux (Côte-d'Or), après la Restauration, effectuée en 1906. — Echelle : 1/100. — Légende : I à XII, piliers remis en place. — T, terrier; — M, fond du Mégalithe; — H, centre, du Monument.

que (2), de ces menhirs opposés était plus allongé dans un sens que dans l'autre, les lignes de direction des menhirs étant à 90°. Or, cet allongement du cercle sous forme d'ovale Nord-est — Sud-ouest semble précisément en rapport avec l'existence du massif de Rochar-Lin.

(1) Marcel BAUDOUIN. — Découverte scientifique d'un Mégalithe funéraire inconnu à l'aide de menhirs isolés voisins [à Saint-Mayeux, C. d. N.]. — Bull. de la Soc. Préh. de France, Paris, IV, 1907, n° 1, 24 janvier, p. 55-60, 4 figures. — Tiré à part, Paris, 1907, in-8°, 2^e Edition, 11 figures, 16 pages.

(2) Nous appelons *Cercles péritaphiques* les cercles mégalithiques qui entourent les τὰφῆ sépultures (, sépulture).

B. *Menhir de Kertanguy*. — 1°. *Querellio*. — Quant au *Menhir de Kertanguy*, il n'a certainement aucun rapport avec l'*Allée couverte de Querellio*.

a) En effet, il est situé *trop loin* d'elle, au moins à 900 mètres, pour faire partie du *même Premier grand cercle péritaphique* que les précédents (200 à 400 mètres de rayon).

b) De plus, sa *ligne de direction* est *Nord-sud*, au lieu d'être *Est-ouest*, comme l'exigerait sa situation *spéciale*, si, fait peu probable, c'était un élément d'un *Deuxième cercle péritaphique, à longue distance* (cercle de 900 mètres de rayon).

2° *Crampoisic*. — Du reste, il est un peu plus rapproché, en réalité, de l'*Allée couverte de Crampoisic*, qui se trouve au sud-ouest (800 mètres environ) (*Fig. 1*). Mais a-t-il un rapport quelconque avec ce dernier mégalithe funéraire?

Cela pourrait certes être possible; mais, cependant, c'est peu probable.

Nous disons peu probable, surtout parce que sa ligne de direction, exactement nord-sud, passe nettement à l'*Est* de cette allée, et non pas par son centre, comme cela devrait être, s'il représentait un élément d'un *Deuxième cercle péritaphique, à longue distance* (800 mètres de rayon). De plus, le marécage de Bourlousson sépare et isole le Menhir de la Sépulture.

Nous avons montré, d'ailleurs, dans un autre travail (1), que ce menhir ne se rattache pas, au demeurant, au système des menhirs satellites du *Premier cercle péritaphique de l'Allée couverte de Crampoisic* (500 mètres de rayon), à cause même de ce marécage, de la nature du terrain, et surtout de la différence des roches constitutives (2).

Il faut donc chercher autre chose, à mon avis du moins.

3° *Mégalithe funéraire inconnu*. — Pour l'instant, voici la conclusion à laquelle je me rallie. En réalité, le Menhir de Kertanguy ne fait pas partie des mêmes groupes que les deux autres de Rochar-Lin et de Crampoisic. Il doit dépendre d'un troisième système mégalithique et d'une sépulture encore inconnue, détruite déjà ou à découvrir, devant se trouver sur la *Ligne de Direction* nord-sud de ce menhir (*Fig. 12*). Comme cette ligne (*Fig. 1*) coupe presque

(1) MARCÉL BAUDOUIN. — *Les Menhirs de Crampoisic, en Plussulien et Saint-Mayeux* (Côtes-du-Nord). — *III^e Congrès Préhistorique de France*, Autun, 1907, Paris, 1908, 446-462, 7 fig. — Tiré à part, Paris, in-8°, 19 p., 7 Fig.

(2) Les menhirs du premier cercle péri-tumulaire sont, en effet, en Diabase, ou Granite du Couédic; et non en Grès de Gahard.

de suite au sud le marécage de Bourlousson, il y a des chances plus grandes pour que la sépulture ait été élevée du côté *septentrional*, c'est-à-dire de la ferme de Bourlousson à Kertanguy (1). C'est donc, à notre sens, de ce côté qu'il faut la rechercher, d'autant plus que, suivant la coutume, cette situation correspond précisément à la face la *plus aplatie* et la *plus régulière* du menhir, qui est la face correspondante, c'est-à-dire nord (Fig. 13).

C. *Chapelle détruite*. — Toutefois, il faut ici tenir compte du fait d'observation suivant.

Il y avait autrefois, dans ces parages, à ce qu'on m'a conté, une petite *Chapelle*, dédiée à un *Saint*. Elle a été démolie; et il n'en reste plus aucune trace. J'ignore d'ailleurs la situation *précise* (2) où elle se trouvait; mais, d'après les on-dit, elle aurait été élevée à l'*Est* du menhir, entre ce mégalithe et Roch-ar-Lin (3). Je crois me rappeler seulement qu'on a prononcé devant moi le nom de « *Sandriez* ». Mais peut-être ai-je mal saisi le nom breton qu'on me donna, et s'agit-il, en réalité, de *Sant-Driez*, car *Sant* signifie *Saint* en breton, et *Driez* est un nom propre, connu de moi, au moins en Vendée. D'ailleurs, le champ n° 733, qui se trouve à la *Croisée* des chemins de Rohanno et de Kertanguy (Fig. 2; D) porte précisément, au cadastre, le nom breton de *Sant-Driez*, c'est-à-dire de *Saint-Driez* (en français), et correspond à la moitié de la distance, à l'est, entre le menhir et le monticule. — C'est donc là (5) que devait se trouver le monument consacré au culte catholique.

Quelques fouilles pourront peut-être nous fixer à ce sujet.

L'existence de cette chapelle m'a suggéré l'idée qu'elle était peut-être en rapport avec un *Mégalithe funéraire* disparu, qui pourrait correspondre, peut-être, au menhir que nous étudions. — Il n'y aurait rien d'impossible, en tout cas, à ce qu'elle ait été élevée au voisinage, sinon au point même, d'un ancien tumulus mégalithique!

Or, précisément, le champ n° 734, voisin du n° 733 (*Sant-Driez*),

(1) Du menhir au ruisseau de Kertanguy, il y a tout l'espace nécessaire : soit un rayon de plus de 500 mètres.

(2) Le champ n° 904, auquel on aurait pu songer, en raison de sa petitesse, et qui paraît avoir été détaché en 1906, s'appelle *Parc er Coat* (Le champ du Bois).

Voici les noms des autres : n° 752 à 753, *Parc Creir*; n° 754 à 755, *Ripo carte*; n° 756 et 757, *Parc er tarrot*; n° 758, *Le Colado*; n° 904 à 906, *Parc er Coat* (*Champ du Bois*).

(3) En somme, cette *Chapelle* aurait été située à l'Ouest de Roch-ar-Lin. Reste à savoir si elle n'était pas plutôt en rapport avec les traditions païennes de cette *Masse de Rochers*. Elle aurait été détruite depuis plus de cinquante ans, puisque M^{me} L. Bonnemère, élevée dans le pays, ne l'a jamais connue.

(4) Le champ n° 733, étant très petit, a dû être pris sur le n° 734; et le changement de nom indique que la *Chapelle de Saint-Driez* doit remonter à une retaine antiquité.

porte au cadastre le nom de *Er March (Le Cheval)*; et nous savons que, dans la même commune de Saint-Mayeux, un pré, appelé *Le Grand Cheval*, correspond nettement à un monument mégalithique, découvert en 1906 par nous-même : *L'Allée couverte de Crampoisic!* Il n'y aurait donc rien d'impossible, en raison de ces coïncidences, à ce qu'un dolmen ait existé dans le n° 734. C'est par suite une question à étudier de près; et, dès que nous le pourrons, nous en rechercherons les vestiges.

Toutefois, il faut reconnaître que la ligne de direction du menhir de Kertanguy ne va pas de ce côté, et qu'elle est même nettement perpendiculaire (*Fig. 12; Di*). Dans ces conditions, il vaudrait peut-être mieux rapprocher le lieu-dit (*Er March*) et la Chapelle voisine du *Rocher* de Roch-ar-Lin, d'ailleurs bien plus rapproché.

2° Rapport des Menhirs entre eux.

Nous venons de montrer les rapports des menhirs de Rohanno et de Roch-ar-Lin avec l'*Allée couverte de Querellio*. — Reste à indiquer leurs relations réciproques, et celles qu'ils présentent avec le *Menhir de Kertanguy*.

1° Si l'on mène une ligne qui réunit les deux premiers, on constate — fait à retenir — que cette ligne est : a) Nord-nord-est — Sud-sud-ouest, c'est-à-dire non orientée dans le sens habituel des *Alignements vrais*, mais rabattue vers le nord de 30°, et oblique sur le grand axe de l'*Allée couverte* voisine, qui est Nord-ouest — Sud-est (60°). D'autre part, il y a 450 mètres entre les deux menhirs.

Que conclure de là? Y a-t-il un *Alignement réel*? Autrement dit, ces deux menhirs ont-ils fait partie d'un *Alignement vrai*, dont ils seraient les seuls restes? (*Fig. 1; A²*). Je ne le crois pas : 1° en raison de l'existence d'une *Masse rocheuse* considérable (Roch-ar-Lin), placée entre eux deux; 2° en raison de la différence des *axes d'érection* des menhirs (1); 3° et en raison de la *déviations de la Ligne* d'Alignement, de 30° vers le nord.

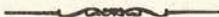
La direction Nord-nord-est de ces deux menhirs est donc purement *fortuite*; ou plutôt la seule conséquence, comme nous l'avons montré, de l'existence de l'*Allée couverte de Querellio*, dont ils sont bien, dès lors, une dépendance voulue à l'avance, lors de leur érection.

2° J'ai montré que le Menhir de Kertanguy ne pouvait être rapproché ni de ceux du groupe principal de Roch-ar-Lin, ni même

(1) Dans les *Alignements vrais*, les Axes d'érection se prolongent d'ordinaire et ne croisent pas.

de ceux du groupe de Crampoisic, quoiqu'il forme avec ces derniers une sorte de *pseudo-alignement*, toujours par le seul effet du hasard, ainsi que je l'ai prouvé dans un travail antérieur (*Fig. 12, A¹; Fig. 1, C + K*).

Jusqu'à nouvel ordre, il faut donc le considérer *isolément*, quoiqu'il se trouve aussi sur le flanc du Monticule de Roch-ar-Lin (mais assez loin) et soit constitué par du Grès de Gahard. — Il est d'ailleurs orienté de façon toute spéciale : *ce qui doit engager chercher dans son voisinage d'autres Restes mégalithiques!*



IV. — ROCHERS ET PIERRES A GRAVURES.

Les Blocs à gravures des Alpes (1).

PAR

Louis SCHAUDEL (de Nancy).

Ma notice, « *Les blocs à gravures de la Savoie devant le IV^e Congrès préhistorique de France* », offerte aux membres du Congrès par l'Académie de Savoie, me dispense d'entrer dans de longs détails sur les pierres à gravures, qui font l'objet de cette conférence. Le temps dont je dispose est d'ailleurs très limité; et je dois me borner à présenter quelques-uns des spécimens, dont il m'a été possible de faire tirer des clichés pour projections. — Pour la clarté des termes employés, il me paraît cependant utile de rappeler que le mot *Cupule* désigne une petite excavation, de forme hémisphérique ou tronconique, d'un diamètre inférieur à 0^m10; entre 0^m10 et 0^m20 de diamètre, je propose de laisser à ces excavations le nom d'*Écuellenes*, primitivement adopté; et de réserver le nom de *Bassins* à celles dont le diamètre est supérieur à 0^m20. —

Je passe aussitôt à mes projections.

Grâce à M. le D^r Antonio Magni (de Milan), il m'est possible de présenter quelques-uns des beaux blocs à gravures, reproduits dans les ouvrages (2), copieusement illustrés, que ce savant a consacrés aux si intéressantes découvertes de l'Italie septentrionale.

C'est en Lombardie, sur les hauteurs qui dominent la ville de Côme et son lac, que se trouvent les belles roches à cupules, dont la description va suivre. Ces hauteurs sont : au sud, le *Monte tre Croci*; puis, en allant vers l'ouest, le *Monte Caprino*; et le *Monte della Croce*.

Sur la première de ces hauteurs, le plan qui accompagne l'ouvrage de M. le D^r Magni indique un groupe de cinq blocs, situés au-dessus du village d'Albate. J'en ai fait reproduire les deux suivants.

(1) CONFÉRENCE, de trente minutes, avec PROJECTIONS DE NOMBREUSES PHOTOGRAPHIES DE BLOCS A GRAVURES. [Séance du *Mercredi soir*, à 8 h. 1/2].

(2) D^r ANT. MAGNI. — *Pietre cupelliformi nuovamente scoperte nei dintorni di Como*. — *Rivista arch. della prov. di Como*, fasc. 43-44, Como, 1901. — *Pietre a scodelle*. Milano, 1906.

1° Un bloc de 6^m80 de longueur, situé au-dessus d'Albate, dans le bois Vignetta, d'où l'on jouit d'une vue magnifique. Il montre de très nombreuses cupules et écuelles (la plus grande a 0^m15 de diam.), dont une bonne partie sont reliées par des rigoles, formant un réseau compliqué.

2° Un énorme bloc, de 14 mètres de longueur, situé entre les villages d'Albate et de Camerlata. Il présente à la surface une grande quantité d'écuelles et de cupules, quelques-unes réunies par des lignes sinueuses creusées en forme de canaux. Un certain nombre d'écuelles sont reliées à une cupule au moyen de rigoles plus profondes. Deux bassins, l'un circulaire, l'autre ovale, sont reliés par un canal, alors que de l'ovale partent deux autres lignes creuses divergentes, terminées chacune par une cupule, et donnant à l'ensemble une vague forme d'oiseau. On remarque à l'une des extrémités trois petites *croix* incisées.

Ce bloc, qui est l'objet d'une crainte superstitieuse, a reçu le nom de « *Bloc des Sorcières.* »

Sur le *Monte Caprino*, le plan indique un premier groupe de blocs près de Rebbio (le groupe Barelli); un deuxième, entre les deux propriétés Respau; et un troisième à la source de la Seliga. J'ai fait représenter les blocs ci-après.

3° Bloc de 10 mètres de longueur du groupe Barelli, situé dans la montagne au-dessus de Rebbio. Il montre, à une extrémité, un peu surélevée, un bassin dont le bord est entouré de 14 petites cupules; ce bassin communique, par un canal d'écoulement, avec deux cupules inférieures alignées.

4° A côté du précédent, un autre bloc présente, vers l'une des extrémités, 7 cupules non reliées formant un angle obtus ouvert sur une autre figure de 10 cupules, reliées les unes aux autres par des rigoles et dessinant une sorte de U.

5° Bloc, situé à l'est de la propriété Respau inférieur, qui montre une demi-douzaine de cupules et un bassin, de 0^m30 de diamètre, avec canal d'écoulement vers le bord. Petite *croix* entaillée, dont la plus longue branche a 0^m16 de longueur.

6° Roche présentant un bassin ellipsoïdal, de 0^m60 sur 0^m30, terminé de chaque côté par un canal, dont l'un se prolonge jusqu'au bord. A côté, deux cupules.

7° Roche à fleur de terre, inclinée vers la vallée du Loup qu'elle domine, et située entre la ferme Respau supérieur et la villa du *Monte Caprino*. La partie qui émerge de terre a 21 mètres de long et 9 mètres de large; elle montre à la surface, un bassin de 0^m35 de diamètre; quelques écuelles et un grand nombre de cupules. Vers le milieu est représentée la forme bien nette d'un grand pied gauche en creux, de 0^m50 de longueur, dont l'extrémité est reliée à une

LOUIS SCHAUDEL. — Les PIERRES A CUPULES du Monte Tre Croci, près Come (Italie). — [D^r ANT. MAGNI].



Fig. 1. — Pierre à Cupules de Dorio.

cupule au moyen d'une courte rigole. A côté, on remarque un groupe de 7 cupules, dont 6 disposées en cercle et la septième au centre. Au-dessous, un autre groupe de 7 cupules forme un rectangle. A l'extrémité *est*, la roche est terminée par une sorte de plate-forme circulaire, de 2 mètres de diamètre, un peu surélevée; trois excavations taillées dans la roche forment des degrés pour y accéder. Sur cette plate-forme, on remarque un groupe de 4 écuelles de 0^m20, 0^m18 et 0^m15 de diamètre, à côté d'un bassin de 0^m45 avec un trou circulaire au centre.

8° Bloc de 5 mètres sur 3 mètres situé au-dessus de la carrière de Ronchetto. Il présente, à une extrémité, un bassin de 0^m35 de diamètre sur 0^m10 de profondeur relié par un canal à deux écuelles creusées sur le bord du bloc. Plus bas, sur le même bord, une figure semblable, mais aux dimensions réduites de moitié, est dirigée en sens contraire.

9° Bloc de 2^m40 de long situé à la prise d'eau de la Seliga, sur la droite de la route de Sassel. On y remarque des cupules reliées par des rigoles de façon à former des zigzags. A l'extrémité opposée, il y a neuf petites croix incisées.

10° Bloc de 8 mètres de longueur au-dessus de la ferme Ronchetto. A côté d'un petit triangle de 3 cupules reliées entre elles, on voit un bassin communiquant, par un canal, avec 3 cupules disposées en ligne droite.

11° Bloc situé à gauche de la route de Sassel, près de la source de la Seliga. On y remarque, au milieu, une écuelle et une cupule conjuguées.

Sur le *Monte della Croce*, un groupe important se trouve à proximité du village de Rondineto. J'ai fait reproduire les blocs suivants.

12° a) Un bloc de 1^m80 sur un 1^m60 recouvert de cupules dont trois sont reliées en ligne légèrement courbe.

b) Roche à fleur de terre, presque circulaire, située sur la rive gauche d'un petit affluent de la *Mora*, au sud-est et à faible distance de Rondineto (1). On y remarque, à côté d'un grand nombre de cupules, un bassin, trois écuelles, dont deux conjuguées et l'autre munie d'un canal en forme de queue légèrement infléchie, et deux petits ovales.

c) Un autre bloc de 4^m50 sur 3^m50, avec 14 cupules, un bassin relié à une cupule par un canal droit.

d) Une roche de 4 mètres sur 2 mètres, dont la surface présente trois cupules et un ovale, avec deux cupules sur le flanc.

(1) Lieu connu par d'importantes découvertes préhistoriques de l'âge du bronze et du premier âge du fer.

13° a) Un bloc de 3^m50 sur 2 mètres, avec de nombreuses cupules, dont neuf reliées trois par trois et formant deux angles et une figure en ligne droite terminée par deux branches.

b) Une roche oblongue de 6^m50 sur 3 mètres, montrant un bassin ellipsoïdal long de 0^m55, large de 0^m40 et profond de 0^m45, et plusieurs cupules dont six conjuguées,

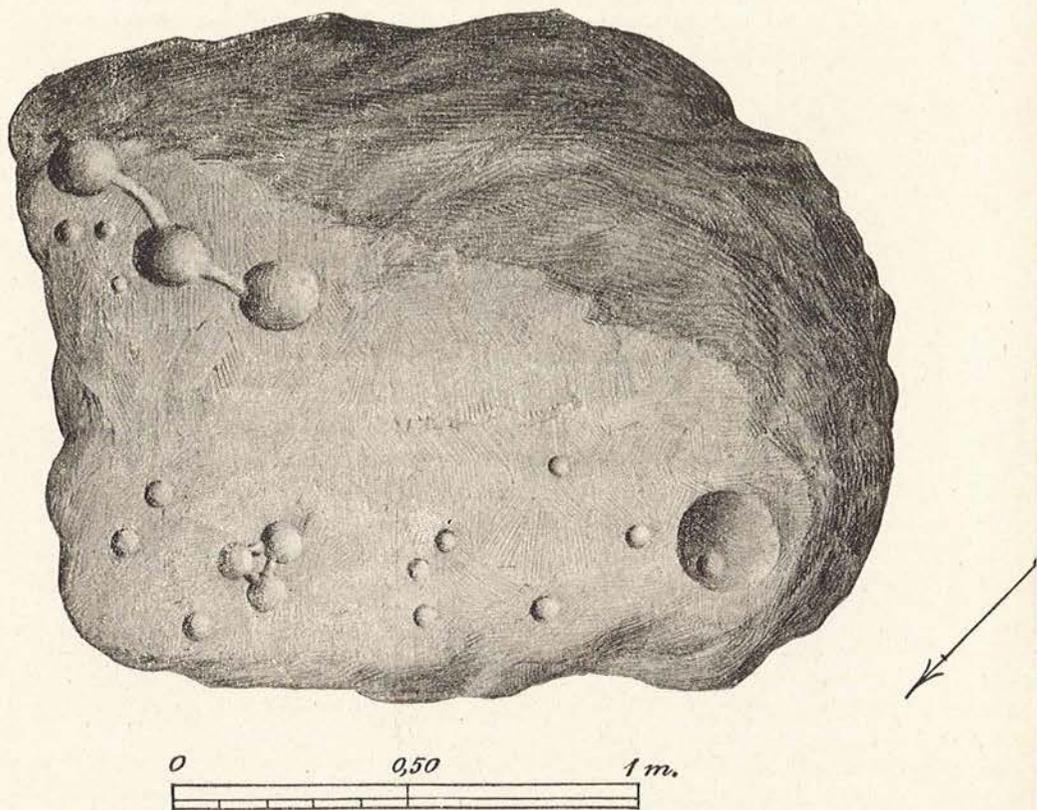


Fig. 2. — Pierres à Cupules et Écuellen — Bloc de Cassano Albese.

c) Une autre roche, de 4 mètres sur 3 mètres, ne porte qu'un bassin de 0^m25 de diamètre.

14° Roche de 8 mètres de longueur, située entre S. Fermo et Rondineto, sous les villas Gadola et Bellasio. Cette roche, qui porte une forte entaille vers l'une de ses extrémités, est couverte de cent vingt cupules dont deux seulement sont conjuguées. Quatre écuellen, espacées d'environ un mètre l'une de l'autre, sont alignées sous forme de diagonale.

En 1906, M. le Dr Magni a donné la description d'autres blocs à gravures, sur le *Monte tre Croci*. J'ai fait tirer en clichés les suivants.

15° A *Dorio* (1). — Un immense bloc, en schiste micacé, de la forme d'une barque, porte 91 cupules (*Fig. 1*). On raconte que les sorcières venaient la nuit sur cette pierre et y laissaient l'empreinte de leurs talons; on y voyait s'élever des flammes.

16° A *Cassano Albese*. — Un bloc erratique en granit présente, outre plusieurs cupules isolées, deux groupes de cupules, reliées trois par trois au moyen de canaux et formant, l'un un triangle et l'autre une ligne sinueuse. A une extrémité, on voit un bassin de 0^m21 de diamètre, avec une petite cupule intérieure (*Fig. 2*).

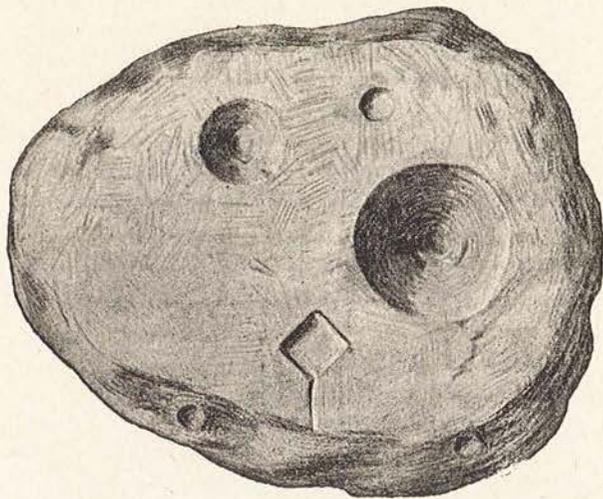


Fig. 3. — Pierre à Cupules, Écuellen et Carrés, de Duno.

17° A *Duno*. — Une pierre en granit, située dans une cour, porte une cavité rectangulaire, des cupules, et deux écuellen, dont l'une en forme d'entonnoir (*Fig. 3*).

Après avoir passé en revue ces spécimens si intéressants de blocs à gravures de l'Italie septentrionale, je me fais un devoir d'exprimer à M. le Dr Antonio Magni mes vifs remerciements pour l'autorisation qu'il a bien voulu m'accorder gracieusement de reproduire ses figures sur clichés pour projections.

J'aurais bien voulu montrer également quelques-uns des blocs à gravures de la Suisse. Je comptais, à cet effet, sur l'obligeance de M. B. Reber, qui s'est, pour ainsi dire, spécialisé dans l'étude de

(1) Près de Dorio, sur un point élevé avec vue sur le lac de Côme.

ces monuments; mais, à mon grand regret, M. Reber, sans doute empêché, n'a pas répondu à mon appel.

En revanche, et grâce à l'amabilité de mon collègue et ami Muller, de Grenoble, je suis en mesure de faire voir une pierre à cupules, tout récemment trouvée dans le massif de la Grande-Chartreuse (1).

18° Il s'agit d'un bloc erratique, montrant un certain nombre de cupules. Ce bloc est d'autant plus intéressant qu'il n'en avait pas encore été signalé dans cette région.

En ce qui concerne les blocs à gravures de la Savoie, tous décrits dans ma notice offerte aux Congressistes présents à Chambéry, je me suis borné à faire tirer en clichés pour projections les deux monuments les plus remarquables de la Haute-Maurienne.

19° *La Pierre de Chantelouve* (vue d'ensemble). — Gros bloc en schiste lustré, situé à l'altitude d'environ 2000 mètres, à 1500 mètres au sud-est du hameau de Chantelouve, commune de Lans-le-Villard. Il est très facilement accessible d'un côté, grâce à une sorte de marche, résultant de l'enlèvement d'un fragment de la roche.

20° Sur toute la surface horizontale de la *Pierre de Chantelouve* ont été creusés environ 150 cupules, écuelles ou bassins. Le diamètre de ces derniers, au nombre d'une douzaine, varie entre 0^m18 et 0^m24. Quelques cupules sont reliées entre elles ou avec les écuelles et bassins au moyen de sillons peu profonds. Deux bassins, creusés peu profondément près du bord de la pierre, montrent chacun une cupule au centre. Sur un autre côté, se voient deux pieds humains, en creux, d'environ 0^m25 de longueur.

21° *Le Rocher aux Pieds* (vue d'ensemble). — C'est un gros bloc en schiste lustré, irrégulièrement arrondi, situé à 3000 mètres d'altitude, au-dessus et au nord du village de Lans-le-Villard. Haut, d'un côté, de près de 6 mètres, il est accessible du côté opposé au moyen de gradins obtenus par le délitement de la roche.

22° Vue d'une partie des gravures, consistant en une cinquantaine de cupules et une trentaine de *paires* de pieds humains, dessinant la forme du pied droit et du pied gauche, disposés comme les empreintes que laisserait une personne debout ou accroupie. Les pieds, comme on peut le voir, sont de différentes pointures, variant entre 0^m15 et 0^m25. Quelquefois une cupule se trouve creusée à égale distance entre les deux talons.

(1) Elle m'a été signalée en premier lieu par M. L. Jacquot [Voir plus loin : Art. MULLER].

Trois de ces dernières figures sont reproduites dans ma *Notice*, aux pages 19, 24 et 25.

Je terminerai par un cliché, encore tiré de l'ouvrage de M. le D^r Antonio Magni. En tête, ce sont des cupules gravées sur les pierres de fondations d'une église. M. le D^r Pommerol (1) a fait des constatations semblables sur les fondations des églises de Sauxillanges et de Gerzat (Puy-de-Dôme). Des fondations d'églises, avec signes cupuliformes, se rencontrent en plus grand nombre en Allemagne, où l'on observe l'usage de frotter les cupules avec de l'huile ou de la graisse. Les fondations, représentées par mon cliché, sont celles de l'église de Greiswalden, en Poméranie.

La figure, au-dessous de la précédente, représente un lissoir en ardoise, orné de petites cupules, trouvé dans les propriétés du prince Paul Poutiatin, à Bologoé (Russie), auprès du lac de ce nom. Sur cet objet, recueilli dans la couche néolithique, le prince voit le dessin des quatre constellations suivantes : le *Bouvier*, la *Grande-Ourse*, le *Dragon*, les *Lévriers*. C'est une opinion à rapprocher de celle qui voit dans les cupules, écuelles et bassins, des symboles solaires.

M. Marcel BAUDOUIN. — D'après moi, et je me place exclusivement ici sur le *terrain scientifique*, les pierres à cupules sont encore un mystère. — Quelle est leur sens et quelle était leur destination? Je l'ignore, pour l'instant; mais je crois à de simples *Gravures* sur *Rochers*, comparables aux dessins et aux autres figures gravées. — Je me défends, pour aujourd'hui, d'avoir une théorie!

Voici la méthode scientifique que j'ai appliquée à l'étude des pierres à cupules, ces représentations devant être encore, en effet, à mon avis, considérées comme des *Manuscrits*, jusqu'ici *indéchiffrés*, même pour les initiés.

Leur reproduction est difficile pour deux raisons : d'une part, les pierres à cupules se trouvent sur les points les plus élevés (excepté dans certaines régions favorables, comme l'île d'Yeu, qui est un vrai Musée lapidaire); et, d'autre part, les cupules, les empreintes de pieds, les demi-fuseaux, les rigoles (car les entailles sont diverses), se présentent ordinairement sur une surface horizontale.

Je me suis arrêté à trois procédés : 1^o le *Décalage*; 2^o le *Moulage*, qui permet les patientes méditations et vaut mieux, pour les cupules du moins, que l'*Estampage*; et 3^o la *Photographie* directe (et non

(1) D^r POMMEROL. — *Sur les pierres à bassins et à écuelles observées dans la Loire et le Puy-de-Dôme* — Assoc. française pour l'Avancement des Sciences, 13^e session, Nancy, 1886, p. 624-629.

oblique), au moyen d'un Appareil à vision *verticale*, très simple, dont j'ai déjà décrit le mode de construction.

Il est bien difficile d'admettre, pour les cupules, le chiffre de 0^m10 de large, indiqué par mon ami Schaudel, car presque toutes nos belles cupules de l'Ouest ont 0^m12 à 0^m15 de diamètre à la base. Aussi je propose celui de 0^m15, comme *maximum*.

Pour les *Bassins* et les *Écuelles*, il faut les distinguer, à mon sens, non seulement par la dimension du diamètre de l'ouverture, mais aussi par l'*Indice Profondeur-Largeur*; et, pour moi, j'appelle surtout *Bassins* les cavités dont l'indice *Profondeur-Largeur* est *inférieur à 100*; *Écuelles*, celles où cet indice est *supérieur à 100*: ce qui veut dire qu'elles sont plus profondes que larges! Mais je reconnais qu'on ne peut appeler *Écuelle* une cavité, qui dépasse 0^m20 de diamètre à la base. Dans ces conditions, je propose donc que les chiffres à adopter soient: *Cupule*: < 0^m15; *Écuelle*: > 0^m15 et < 0^m25; *Bassin*: > 0^m25. D'ailleurs, à côté des cavités arrondies, il ne faut pas oublier les Cavités *carrées*, ou *rectangulaires*, à *angles droits*, qui doivent recevoir aussi un nom. Nous avons choisi celui d'*Augettes*.

Pour ne rien préjuger des autres cavités à formes irrégulières, nous avons adopté les noms de *Cavités pédiformes* (en forme d'empreinte de *pieds*); *hémi-fusifformes* (en forme de demi-boudin), etc.

J'ai observé à l'Île d'Yeu des pierres à cupules, qui furent la Chaire, d'où, au IV^e siècle, Saint-Martin prêcha l'Évangile! Sur une autre de ces pierres (*Pierre des Morts*), a été dessinée une *Croix moderne*, dont la branche horizontale se termine par des cupules. — Il y a donc là des cupules anciennes, très anciennes, à côté d'autres *récentes*. C'est surtout dans ces cas que doit s'exercer la clairvoyance du savant!

Il est facile d'expliquer la présence des cupules *anciennes* sur des *pierres de fondation d'Églises*; sur les *Tombeaux*; sur les *Pierres des Morts*, etc.

Pour la construction de ces monuments religieux, comme pour la construction des *quais* et des *phares* (sur les côtes ouest de la France, par exemple), on s'est simplement servi d'*éléments mégalithiques* (Menhirs, piliers, etc.) ou de *débris de Roches à gravures*..... En matière de travaux publics, toute *bonne pierre* est bonne..... à employer, que l'homme préhistorique s'en soit servi ou non, et qu'il y ait ou non imprimé la trace de son travail et de son existence!

On peut aussi citer l'exemple du Château de Coucy, qui n'est plus qu'une ruine majestueuse, et où un souterrain, éclairé par d'étroites meurtrières qui ne laisse filtrer qu'un jour douteux, est décoré d'un essai de sculpture, qui est, de toute évidence, l'œuvre d'un soldat qui a utilisé les loisirs de sa faction.

Donc il y a des cupules *modernes*, sans aucun intérêt historique ; mais il y en a beaucoup qui ne sont pas méprisables !

M. Reber (de Genève) a une théorie pour la gravure des *Cavités pédiformes* (*ped human*), qui me paraît assez juste. Ces pierres, à pieds, que j'ai étudiées, et qui sont assez nombreuses, portent, non seulement des cupules isolées, mais aussi des cupules *tangentes* qui m'apparaissent, à moi aussi, comme le schéma initial de l'empreinte du pied. J'ai pu le prouver, à la Roche-aux-Fras, à l'Île d'Yeu.

M. Reber a expliqué que les pierres qu'il a trouvées sont dans le voisinage des agglomérations, des lacs, des ruisseaux, qu'elles semblent marquer la limite des productions paroissiales et administratives ; mais ce ne sont pas là des faits à retenir, car les paroisses sont trop modernes !

Le dossier des pierres à cupules va s'accroissant d'observations nouvelles, qui serviront bientôt à dégager le sens de ces curieux monuments si longtemps négligés. Pour l'instant, soyons prudents, car nous avons devant nous l'*Éternité*, pour résoudre ce passionnant problème !

M. Adrien DE MORTILLET appuie cette opinion. — Il signale aussi des *entailles*, faites dans des bancs de pierres, par les hommes garde dans certains châteaux.

Les Pierres à Sculptures préhistoriques de la Savoie.

PAR

Emile VUARNET (Messery, Haute-Savoie),

Membre de l'Académie Chablaisienne et de la Société préhistorique de France,
Lauréat de l'Institut.

HISTORIQUE. — Quoique l'étude des pierres à cupules soit à l'ordre du jour, il y a pourtant bientôt un siècle qu'on s'en occupe dans notre pays.

Sur ce sujet, le *Magasin pittoresque* de 1835 (page 293), s'exprimait en ces termes : « L'opinion la plus répandue est que les dolmens ont servi de sépulture. Quelquefois de petites rigoles sont creusées sur la surface extérieure du couvert et conduisent à des espèces de cuvettes, au fond desquelles on trouve même, mais assez rarement, une perforation. Le sang des victimes aurait coulé par ces trous à la manière des taurobilsations. A Locmariaquer, les dolmens sont très bas, on y voit aussi sur les pierres de recouvrement des rigoles et cuvettes, mais si peu marquées qu'elles sont la plupart du temps presque imperceptibles. »

Pour la Suisse, nous voyons, en 1863, le Dr Ferdinand Keller signaler une pierre à écuellen, à Lutterholz, près de Bienne.

Dans la séance du 30 août 1864, un membre de la Société d'histoire de la Suisse Romande signale des pierres à écuellen, sur les confins du canton de Neuchâtel. A cette communication M. Frédéric Troyon, célèbre par son ouvrage sur les Stations lacustres, répondait : « que les blocs à cupules se retrouvent sur plusieurs points et sont évidemment des autels ; les cupules de ces blocs étaient destinées à recevoir des libations. »

En 1868, le même savant signale plusieurs pierres à écuellen, à Mont-de-Ville ; à Burtigny (canton de Vaud).

En 1878, E. Désor publiait *Les Pierres à écuellen*. — Il arrive aux mêmes conclusions que le Dr Keller, c'est-à-dire que les pierres à écuellen seraient des monuments commémoratifs.

Vingt ans après, en 1898, 1899, 1903, 1904, 1905, surgissaient les nombreuses publications de Burkardt Reber sur les *Monuments à sculptures préhistoriques en Valais, en Chablais, dans le Jura français* (Pays de Gex) : publications qui ont véritablement popularisé l'étude des pierres à cupules, autrement dites à écuelles.

En Italie, en 1903, M. le Dr Antonio Magni (de Milan), a publié une superbe étude sur les *Pierres à sculptures préhistoriques*.

En Savoie :

I. — Dans la *Revue Savoisienne* du 30 septembre 1878, M. Louis Revon, conservateur du Musée d'Annecy, consacrait un article aux pierres à écuelles (1) : « Dans notre département, écrivait-il je n'ai aperçu jusqu'ici que dans l'arrondissement de Thonon, ces petits bassins creusés le plus souvent dans des roches erratiques. »

Il cite entr'autres : à Champanges, la pierre proche le hameau de la Benne, de 7 mètres de longueur, couverte de 150 écuelles, dont le diamètre varie 0^m04 à 0^m12.

II. — En 1879, au Congrès des Sociétés savantes tenu à Annecy, M. Truchet donna la description de la Piera du Carro, de Montdenis (15 godets et le sabot d'un cheval liliputien).

III. — En 1880, au Congrès de Chambéry, le même auteur publiait : *Les Pierres à bassins ou à écuelles*, et le *Polissoir de Comborsière*.

IV. — Au même Congrès, M. Vulliermet signale une pierre branlante, à godets, près du hameau de Chalmieux, au lieu dit l'Orgière ; et une autre appelée Pierre du Bourreau, commune de Montrond.

V. — M. Borrel (de Moutiers), dans son ouvrage sur les *Monuments anciens de la Tarentaise*, a donné la description et le dessin d'un bloc à cupules, la Pierre Chevetta, située sur la place de Villarenger.

VI. — En 1884, M. Perrin (de Chambéry) signalait deux pierres à bassins, proche Les Houches, dans la vallée de Chamonix (*Revue Savoisienne*, 1884, page 2).

VII. — En 1890, le même auteur publiait : *Note sur les Bassins en forme d'écuelles de la vallée de Chamonix* ; in *Revue Savoisienne*, 1890, page 68.

VIII. — En 1892, dans ses *Recherches archéologiques dans le territoire de l'ancien évêché de Genève*, M. B. Reber reproduit en phototypie la pierre d'un tombeau de Douvaine, recouverte d'écuelles (publié dans *Mémoires et Documents de la Soc. d'Hist. et d'Archéologie de Genève*, tome XXIII).

IX. — En 1896, MM. Perrin et Revil ont mentionné l'existence de pierres à bassins dans une des îles du Lac d'Aiguebelette.

X. — En 1900, dans la séance de l'Académie Chablaisienne du 10 décembre, M. Quiblier, architecte à Thonon, signalait un granit à écuelles, à Larringes, proche le village de Saint-Thomas, canton d'Évian, 250 godets.

XI. — En 1901, dans la séance de l'Académie Florimontane du 6 février, M. Émile Vuarnet, de Méssery, signalait la découverte d'un bloc rectangulaire, à Anthy, près Thonon, recouvert de 45 écuelles. Cette pierre a depuis été classée comme Monument historique.

XII. — En 1904, M. Jacquot, juge à Thonon, en découvrait plusieurs dans les environs de cette ville; elles ont été décrites au nombre de neuf dans le livre de M. Reber (*Esquisses archéologiques sur Genève et les environs*. Genève, 1905, page 173 et suivantes).

XIII. — Durant l'été 1904, MM. Reber et Émile Vuarnet reconnaissent des cupules sur la Pierre à Martin, à Ballaison.

XIV. — En 1905, M. Schaudel dans les *Documents de la Soc. Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie*, publie les *Pierres à bassins et à cupules de la Savoie*.

XV. — Dans la *Revue Savoisienne* de 1907, M. Fenouillet signale la découverte d'une pierre à écuelles, devant les grottes de Savigny (Haute-Savoie).

XVI. — Dans la séance de l'Académie Chablaisienne du 10 août 1908, M. Émile Vuarnet signale la découverte d'une pierre à écuelles aux flancs de la Montagne des Voirons; et d'une pierre à glissade et à écuelles, sur les confins de Brens et Saint-Didier en Chablais.

DU RAPPORT DES PIERRES A SCULPTURES PRÉHISTORIQUES DU CHABLAIS ET DE LA MAURIENNE AVEC CELLES DES AUTRES PAYS. — Dans son ouvrage *Les Pierres à cupules et à bassins de la Savoie*, M. Schaudel (1), à propos de la pierre d'Albiez-le-Vieux en Maurienne, nous dit : « Toutes ces cupules très régulières, avec parois lisses, sont « incontestablement creusées de main d'homme et selon toute « apparence à l'aide seulement d'un petit outil en pierre, auquel on « aura imprimé un mouvement circulaire... ».

Or, fait curieux, quand je vis, en 1905, la pierre de Saint-Thomas à Larringes-sur-Évian, spontanément la même idée me vint à l'esprit; on aurait dit que les cupules avaient été creusées avec l'aide d'un vilbrequin.

Pour la Pierre du Vreïu de Montraillan, « sillonnée de rigoles et de petits bassins rectangulaires, avec des cupules de différentes dimensions et plusieurs creux représentant la plante du

(1) *Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie*, tome XLIII, page 12.

« pied humain. » On retrouve absolument les mêmes dessins sur la pierre à Carreau de Sciez, en Chablais, découverte par mon ami M. Mégevand, de Sciez. « Sur cette surface, nous dit Reber (1), on remarque « des sculptures très exactement exécutées ; ce sont « d'abord plusieurs groupes, chacun de trois petits carrés, liés « ensemble par une faible rainure (Fig. 6) »

M'y étant rendu, le 14 août 1908, en compagnie de M. Charles Perrier, publiciste, et de M. Mégevand, de Sciez, nous y avons reconnu de nombreuses écuelles, de deux à trois centimètres de diamètre ; l'empreinte d'un pied humain, court et trapu, très bien rendu, de deux centimètres de profondeur ; de petits bassins rectangulaires, réunis trois par trois soit par des rigoles, soit par des rainures.

Mais le plus curieux était un groupe de rainures parallèles avec d'autres petites qui les croisaient, ce qui les fait ressembler vaguement à des outils, pioches ou marteaux préhistoriques ; le tout environné d'écuelles rondes et ovales, que M. Jacquot avait passé en couleur en 1904.

Il y a donc là entre les pierres à sculptures préhistoriques du Chablais et de la Maurienne, une analogie de confection, qui donne à penser qu'elles ont été sculptées par le même peuple et de la même façon.

Le peuple des dolmens était d'origine asiatique, nous dit Alexandre Bertrand (2). Ce flot nouveau se répandit dans nos contrées, en introduisant, avec la pierre polie, les cités lacustres, les monuments funéraires, mégalithiques, les animaux domestiques, la charrue indienne et les céréales.

D'après d'Arbois de Jubainville (3), les Indo-Européens entrèrent, en Europe, 2500 ans avant notre ère. Les Ligures arrivèrent chez nous vers l'an 2000. Les Gaulois, établis en Hongrie et en Autriche, n'arrivèrent dans notre pays qu'au III^e siècle avant notre ère, repoussant les Ligures au sud de l'Isère et dans les sommets des Alpes.

En effet, au IV^e siècle, quand eut lieu l'invasion celtique en Italie, la vallée du Rhône appartenait encore presque toute aux Ligures, chez lesquels Aristote, mort en 322, nous montre encore la perte du Rhône de Bellegarde. Les Ligures restèrent donc plus de dix-sept siècles maîtres incontestés de notre pays.

Dans une étude intitulée : *De l'influence des peuples préhistoriques sur les patois de la Gaule*, étude manuscrite, présentée en juillet 1908, à l'Académie de Savoie, j'ai démontré, preuves en

(1) REBER. — *Esquisses archéologiques sur Genève et les environs*, page 224.

(2) A. BERTRAND. — *La Gaule avant les Gaulois*, page 132.

(3) D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. — *Les premiers habitants de l'Europe*.

maïns, que les Médules, habitants de la Haute-Maurienne, étaient d'origine ligure. Ce sont donc bien les Ligures, qui ont sculpté les pierres à cupules de la Maurienne et par analogie celles du Chablais et du restant de la Gaule.

Les mêmes dessins, bassins, écuelles, pieds humains, pieds de chevaux, qui se retrouvent sur la Pierre à Roland, à Burtigny, canton de Vaud, et sur les Pierres de Lans-le-Villard en Maurienne, se retrouvent en Allemagne et en Suède; ainsi à Rügen (Suède), bloc avec bassins et quatre pieds humains.

OBJET DES PIERRES A CUPULES. — Le culte des Étoiles, de la Lune, du Soleil, était en grand honneur en Asie, c'est-à-dire sur toute la route suivie par les Indo-Européens.

Les peuples, qui vivaient autour des Hébreux, au temps de Moïse, adoraient le Soleil et la Lune, nous dit la Bible (1).

La Lune était honorée à Carrhes, en Syrie, où s'élevait un temple.

Dans l'embrasement de Rome sous Néron, le temple de la Lune fut détruit; on en attribuait la fondation à Servius Tullius.

Nous avons dans notre Savoie, encore de nos jours, une croyance générale à l'influence de la Lune.

A la Clusaz, vallée de Thônes près Annecy, si on tue les porcs à lune tendre, c'est-à-dire à lune croissante, la viande de lard doit gonfler en cuisant; si, au contraire, on tue à lune dure la viande décroît.

Pour les bois de travail, on doit couper chaque bois à la lune qui lui convient.

En Bas-Chablais, on doit tailler la vigne à la lune décroissante, soit à lune dure, parce que le cep poussera moins en bois et la sève se portera alors sur le raisin.

Pour la coupe des cheveux, il faut se les faire couper à lune tendre; cette opinion a cours également à Pont-de-Veyle en Bresse.

Il faut que les cerisiers fleurissent à lune dure pour qu'il y ait des cerises. A Messery, en Chablais, les pommes de terre, dit-on, plantées à lune tendre ne valent rien; elles sont en eau quand vient le moment de les arracher; les haricots fleurissent et la fleur tombe; les carottes deviennent fourchues, etc.

Nous avons essayé de réagir contre ces idées; mais nous avons perdu notre temps; et cependant les habitants de cette contrée ne sont plus dévots. Aussi, en présence de croyances encore si vivaces

(1) Frédéric REVON. — *Monuments de l'Antiquité dans l'Europe barbare*, page 376.

(2) *Deutéronome*, IV, 19; XVII, 3. — *Les Rois*, IV, xxiii. — *Osée*, II, 12.

au sujet de l'influence de cet astre, n'y a-t-il rien d'improbable que les nombreuses cupules qui, au nombre de 100 à 250, recouvrent certaines pierres ne représentassent tout bonnement la voûte céleste.

Le fait de trouver certains de ces monuments sur les hautes montagnes ne veut pas dire que les peuples qui les vénéraient demeuraient sur ces hauteurs; cela est peu probable; nous avons encore de nos jours l'exemple des troupeaux transhumants qui passent l'hiver en Provence et l'été en Maurienne ou dans le Haut-Dauphiné. D'ailleurs, on choisissait souvent pour l'emplacement des autels le sommet d'une colline ou d'une montagne; ce sont là les « *lieux hauts* » dont parla l'Écriture sainte.

Abraham, quand il voulut procéder au sacrifice de son fils Isaac (sacrifice humain), quitta la plaine où étaient son peuple et ses troupeaux et durant trois jours suivit le chemin de la montagne d'Horeb (Genèse). Après le passage du Jourdain, les Israélites, suivant l'ordre de Moïse élevèrent un autel au sommet du Mont Hébal.

Le fait de trouver des objets de l'âge de la pierre à proximité de ces blocs ne prouve pas que ces monuments remontent à cet âge.

En effet, la persistance des vieilles coutumes est d'autant plus tenace qu'elles touchent plus directement au culte. Longtemps après la généralisation parmi eux de l'usage du fer, les Juifs pratiquaient la circoncision avec des couteaux en silex (1).

On connaît la vénération des Romains, même sous l'Empire, pour le bronze qui, à leurs yeux revêtait un caractère sacré. Hérodote (livre II, ch. LXXXVI), rapporte que, de son temps, les personnes chargées des embaumements chez les Égyptiens faisaient une incision sur les flancs du mort avec une pierre d'Éthiopie tranchante.

Après le passage du Jourdain, Moïse dit aux Hébreux : Vous élevez-là un autel au Seigneur votre Dieu, *avec des pierres que le fer n'aura pas touchées, avec des rochers bruts et non polis* (2). Mais, après l'entrée des Juifs dans la Terre promise, Dieu leur interdit les autels locaux, afin d'empêcher qu'ils ne tombassent dans l'idolâtrie. En effet, l'Écriture sainte ordonne ensuite aux Hébreux d'entrer dans le pays de Chanaan, d'en exterminer tous les habitants, et surtout de *briser leurs pierres érigées* (3).

SURVIVANCE DES CÉRÉMONIES PAIENNES AU SUJET DES PIERRES A ÉCUELLES. — 1° *Dans l'Antiquité.* — Les superstitions dont les

(1) *Josué*, ch. V, v. 2 et 3.

(2) *Deutéronome*, XXVII, 5, 6.

(3) *Nombres*, XXXIII, verset 52.

blocs à cupules étaient l'objet remontent à la plus haute antiquité ; on présume qu'elles ont pris naissance dans la Chaldée et dans l'Inde.

Ces superstitions furent condamnées par les premiers Conciles.

Le concile d'Arles de l'an 452 et celui de Tolède de 681 condamnent les adorateurs des pierres. Le 22^e canon du concile de Tours de 567 ordonne de chasser de l'Église tous ceux qui persisteront à faire des cérémonies qui n'ont pas de rapport avec celles de l'Église, devant des arbres, des sources, et *certaines pierres*.

Un concile de Nantes, dans le VII^e siècle, ordonne aussi d'enlever et de jeter en des lieux où l'on ne puisse les retrouver les pierres vénérées dans des forêts où des lieux en ruines, objets des tromperies des démons, et sur lesquelles on dépose des *ex voto*, des chandelles allumées, et d'autres offrandes. Un concile de Rouen parle de ces pierres comme d'autels auxquels le peuple rattache l'existence de certaines divinités, capables de faire le bien ou le mal. Les Capitulaires de Charlemagne reproduisent les mêmes défenses (1).

Une loi de Canut, roi d'Angleterre et de Danemark, exige qu'on cesse de mettre sa confiance en des bocages et en des pierres, ou d'observer des superstitions traditionnelles ; il déclare barbare l'adoration d'idoles, réputées divines, du soleil, de la lune, du feu, des eaux courantes, des sources, et *des pierres*.

2^o *Dans les temps modernes.* — Les habitants de la Suède rendent encore, en plus d'un lieu, un véritable culte à ces autels de l'âge païen. Près de Linde, en Westmanie, est la Pierre des Elfes, bloc isolé recouvert de cupules : lorsque les habitants de la contrée ont un enfant malade, ils se rendent auprès de l'autel, remplissent un de ces petits creux de matière grasse, beurre ou suif, et y déposent une petite poupée, simulacre grossier de l'enfant malade, afin de se rendre propice les elfes, esprits malins ou protecteurs qui veillent sur la santé de la famille (2).

Cette superstition des campagnards suédois se rapporterait à ce verset de la *Genèse* : Le patriarche Jacob, au matin de cette fameuse nuit où il aperçut l'échelle qui montait au ciel, prit la pierre dont il avait fait son chevet, la dressa pour monument, et versa de l'huile sur son sommet (3).

M. Schaudel nous a parlé des femmes hindoues, apportant l'eau du Gange jusque dans les montagnes du Pendjab, pour en arroser les cupules, en vue de devenir mères ; et des jeunes filles de l'Ain se

(1) *Caroli M. capitulare Aquis Granense*, anno 789, cap. LVIII.

(2) Frédéric TROYON. — *Monuments de l'Antiquité*, p. 272.

(3) *Genèse*, chapitre XXVIII.

livrant à des pratiques bizarres sur la pierre à cupules de Thoys; en vue d'obtenir un époux dans l'année (1).

M. Reber nous a cité également les superstitions existant en Argovie au sujet des pierres à glissades (2), en vue d'obtenir un nouveau-né.

Le Christianisme est parvenu à déraciner ces vieilles coutumes, en reportant sur quelques saints la puissance d'intercession demandée. De nos jours, les jeunes femmes désirant être mères se recommandent à saint Bertrand de Comminges, ou à saint François Régis, patrons des familles chrétiennes.

EXPLICATION DES SIGNES GRAVÉS SUR LES PIERRES A SCULPTURES PRÉHISTORIQUES. — 1° *Pierres à Cupules*. — D'après ce que nous venons de voir, il n'y a rien d'improbable à penser que les nombreuses cupules, qui, au nombre de 250, recouvrent la pierre de Saint-Thomas, à Larringes-sur-Evian, en forme de calotte sphérique d'environ 140 mètres cubes, ne représentent une copie de la voûte céleste.

L'absence de figures humaines sur les pierres à écuellen provient sans doute d'une idée religieuse. Nous avons vu plus haut la défense que la Bible faisait aux Juifs d'élever des autels en pierre taillée, de peur qu'ils ne retombassent dans l'idolâtrie.

2° *Empreintes pédiformes*. — Ces pierres sont assez nombreuses; outre les pierres de la Maurienne citées par Schaudel, et la pierre à Passou, près Gex, citée par Reber, nous mentionnerons encore la pierre à Carreaux de Sciez en Chablais; la pierre de Rügen en Suède; la pierre de Burtigny au pays de Vaud.

D'après Frédéric Troyon, toutes ces pierres portent le caractère de ces pierres d'épreuves, sur lesquelles on faisait monter les accusés: l'innocent passait impunément; mais, d'après la tradition, le coupable y laissait l'empreinte de ses pas, et, convaincu de crime, ne tardait pas à subir le châtement (3).

3° *Écuellen avec cercles concentriques* (Fig. 1 et 2). — On retrouve des écuellen avec cercles concentriques dans les Indes, sur une obélisque de l'Argyleshire, et sur une pierre d'Iverness en Ecosse figurées sur les Pl. I et II du livre du colonel anglais Rivett Carnac, publié dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*, juillet 1903. — En Maurienne d'après M. Schaudel, et en Valais d'après M. Reber.

(1) SCHAUDEL. — *Les pierres à cupules et à bassins de la Savoie*, Chambéry, 1905, p. 20.

(2) REBER. — *Les pierres à sculptures préhistoriques du Jura français*, Paris, 1903, p. 16.

(3) F. TROYON. — *Notes sur les Monuments de l'Antiquité*. Lausanne, 1868, page 377.

Mais le colonel Rivett Carnac s'est trompé, en croyant voir dans la disposition des écuelles ou cupules des signes correspondant à peu près à ceux du télégraphe Morse. Ces cupules, entourées d'un ou de plusieurs cercles, sont tout simplement l'emblème du Soleil.

Longtemps avant Geber, le premier écrivain sur la chimie, c'est-à-dire longtemps avant le VIII^e siècle, les sept métaux anciens étaient consacrés aux sept planètes antiques et en portaient les noms et les symboles.

Un disque, soit une cupule entourée d'un cercle, était la figure de l'or ou du Soleil.

C'est par ce signe qu'est représenté le Soleil dans le Zodiaque; il était déjà en usage, il y a des milliers d'années, chez les Égyptiens.

Les écuelles avec cercles concentriques sur le rocher du Planet

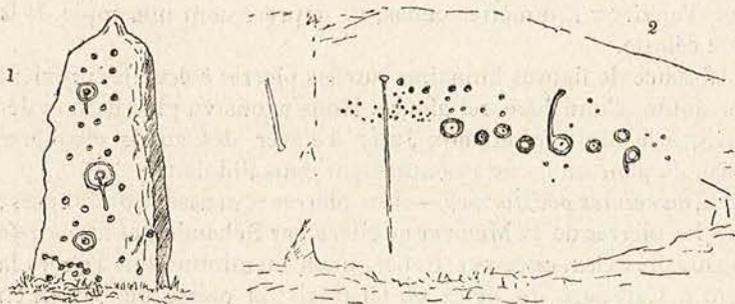


Fig. 1. — Cup Marks and Circles : Obelisk, Argyleshire (1).

Fig. 2. — Cercles concentriques sur le Rocher du Planet, à Salvan (Valais) (2)

à Salvan; le pentagone avec une cupule en son milieu, figuré sur la Pirra à Crottet, au pays de Gex, cités par Reber, les cuvettes à fond plat et cupule centrale de la pierre de Chantelouve en Maurienne, citées par Schaudel, sont toutes également l'image du Soleil. Ces pierres étaient donc dédiées à l'astre du jour.

4° *Écuelle ou Cercle avec le trait croisé.* — Je n'ai rencontré ce signe que sur la Pierre du Parey, à 4 kilomètres de Thoiry, au pays de Gex. Cette pierre est figurée à la page 8 du livre de Reber, intitulé : *Les Pierres à sculpture du Jura français*. Le signe en question est formé d'une écuelle surmontée d'une croix, et s'y trouve

(1) Extrait du Livre du Colonel Rivett-Carnac. — Les cercles ou disques représentent le *Soleil*; les cercles avec une *queue* représentent le Soleil sous l'influence de la *Conjonction* — La lance, figurée à gauche du Rocher de Salvan, représente la Planète Mars.

(2) Extrait du Livre de M. B. Reber (de Genève).

répété deux fois; c'était l'emblème de la planète Vénus, c'est-à-dire de la fécondité. La pierre du Parey était donc dédiée à Vénus.

5° *Les Aspects*. — Les prédictions astrologiques étaient fondées sur les *Aspects*, c'est-à-dire sur les positions où se trouvaient le Soleil, la Lune et les Planètes, les uns par rapport aux autres.

Les Anciens reconnaissaient cinq *Aspects*, qu'ils indiquaient par des signes particuliers, savoir : la conjonction; l'opposition; le trine; le quadrile; et le sextile. Or, il est excessivement curieux de retrouver ces signes astrologiques sur les pierres à écuelles. Ceci est une véritable découverte, à laquelle je suis arrivé à force d'examiner les signes gravés sur les blocs à cupules.

La Conjonction. — On retrouve cette figure sous la forme d'une écuelle ou cupule isolée.

Le Fauteuil de Samson, au pays de Gex, cité par Reber, dans ses pierres du Jura français, porte une cupule isolée accompagnée d'un trait, soit rigole.

Cette pierre était ainsi soumise à l'influence de l'Aspect appelé *conjonction* (*Fig. 2*).

Je signalerai encore des cupules, uniques et isolées, sur la *Grosse-Pierre*, que je viens de découvrir proche *Vesonnex*, entre Saint-Didier et Brens (Haute-Savoie).

L'Opposition. — Le bloc à glissade, appelé *Grosse-Pierre*, que je viens de citer, était sous l'influence de l'Aspect appelé l'*Opposition*.

Sur cet immense bloc, le dessin de l'opposition, formé de deux cupules placées à 0^m10 l'une de l'autre, est reproduit une fois sur la partie orientale et une fois sur la partie occidentale; l'alignement de chacun de ces groupes avec une écuelle unique, placée à un mètre, donne la direction du sud-est, soit des pays d'Orient, d'où provenaient les Indo-Européens.

On retrouve deux écuelles reliées par une rainure dans le groupe de la Combe, au pays de Gex (Reber : *Les Pierres à sculpture du Jura français*, page 33), et dans le livre du docteur Antonio Magni, de Milan (*Fig. 2*).

Le Trine. — Cette figure est reproduite sur les blocs à sculptures préhistoriques de Salvan, en Valais, cité par Reber (pages 275 et 277 (*Fig. 5*)).

Il en est reproduit six, sur la Pierre du chemin pavé, à Salvan (triangles accompagnés d'une rigole).

On trouve sur d'autres pierres des triangles formés par la disposition des écuelles; tel sur la Pierre à Martin de Ballaison (triangle formé de trois écuelles); sur la Pierre de Savigny (Haute-Savoie); sur la Pierre d'Anthy près Thonon, et sur les pierres de Sciez (Haute-Savoie (*Fig. 3* et *Fig. 4*)).

Le Quadrile. — Le Quadrile se retrouve accompagné des mêmes

dessins (écuelles; pied humain); sur la Pierre à Carreaux, de Sciez (Haute-Savoie); et sur la Pierre du Vreiü de Montrailan en Maurienne, signalée par M. Schaudel) (Fig. 6).

Le Sextile. — Le Sextile formé d'un signe ressemblant à la lettre

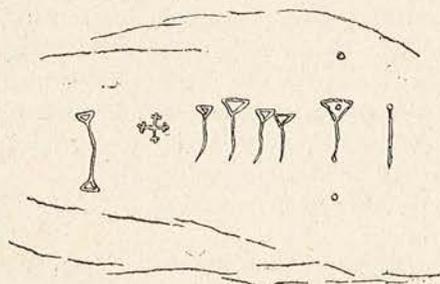


Fig. 5. — Sculptures, préhistoriques, à Salvan (Valais). — Représentation du Trine.

H n'a pas encore été rencontré, que je sache, sur les blocs à gravures.

Signes phalliques. — Ces dessins sont assez nombreux; ils étaient l'emblème de la génération, qui par suite de la chaîne des êtres rappelait l'immortalité.

On rencontre, sur la Pierre de Saint-Thomas à Larringes, le

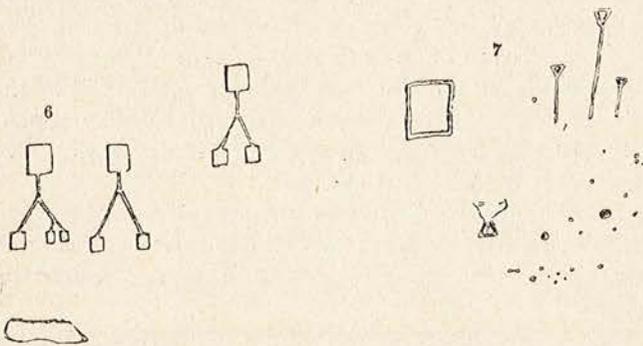


Fig. 6. — Sculptures préhistoriques sur la Pierre à Carreaux, à Sciez (Haute-Savoie).

— Représentation du Quadrile et Empreinte pédiforme.

Fig. 7. — Quadrile, Trines, et Cupules, à Salvan (1).

phallus d'un cheval, pénétrant la pierre sur son bord méridional. Les Gaulois reproduisaient souvent le cheval sur leurs monnaies; il était l'emblème de Neptune, dieu des eaux.

Le signe de la Roue. — On trouve des cercles avec croix inscrite

(1) Extrait de B. Reber (de Genève); in *Revue de l'Ecole d'Anthropologie*, 1903, page 275.

sur une pierre proche Zermatt en Valais, cité par M. Reber, avec figure, à la page 14, de ses *Antiquités et légendes du Valais* (Genève, 1898).

Le signe de la roue à quatre rayons figure sur certaines monnaies gauloises, notamment sur les quinaires des Volkes Arécomiques et sur les oboles de Marseille.

Ces roues à quatre rayons représentent le symbole abrégé du char d'Apollon ou du Soleil.

Peut-être faut-il voir dans cette roue le symbole de la course annuelle du Soleil autour de la terre, les quatre secteurs représentant les saisons ?

Souvent le cercle de la roue est figuré par des globules au nombre de trois sur chaque arc, soit douze pour la circonférence, exactement le nombre des signes du Zodiaque ou des mois de l'année. Ce serait le cycle de l'Année solaire.

La croix tréflée, figurée sur le dessin du Chemin pavé, à Salvan, se rapprocherait de cette roue à douze globules (*Fig. 5*).

Le Ligne de la Lance. — C'est l'emblème de la planète Mars.

On trouve la lance figurée sur le Rocher de Salvan (Valais) (*Fig. 2, 5 et 7*).

NOUVELLES DÉCOUVERTES. — Dans le courant de 1908, M. Camer, ancien cuirassier de Reischoffen, garde-champêtre de la

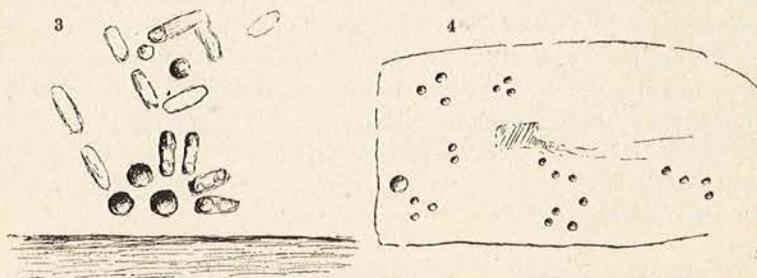


Fig. 3. — La Pierre à cupules et à doubles cupules du Bois du Dransalet, à Sciez (Haute-Savoie) [Octobre 1908. — Dessin principal].

Fig. 4. — La Pierre à cupules du Bois des Biolles, à Sciez (Haute-Savoie).

commune de Sciez (Haute-Savoie), a découvert plusieurs blocs erratiques à cupules, que j'ai visités avec lui le 20 octobre.

La Pierre du Bois des Biolles (soit des Bouleaux), en forme de table quadrangulaire, a environ 1^m80 de longueur ; elle est recouverte de 28 écuelles, de 0^m03 à 0^m04 de diamètre, dont trois groupes sont disposés en triangle. Cette pierre était donc sous l'influence du Trine (signe astrologique) (*Fig. 4*).

A trois cents mètres de là existe une autre pierre, de 5 à 6 mè-

tres de longueur, dont l'arête supérieure en forme de croissant émerge à peine de la surface du bois. Sur la pointe orientale du croissant existe le principal groupe de sculptures préhistoriques, formé de trois cupules disposées en forme de triangle équilatéral, puis, sur la cupule de droite part en éventail dans la direction du sud, quatre doubles cupules ressemblant vaguement à de grosses larves, de 0^m08 à 0^m10 de longueur. A trente centimètres du sud de cet éventail, existe une cupule isolée, entourée de quatre groupes de doubles cupules, simulant un rectangle. A six mètres de là, sur la pointe occidentale du croissant existe une cupule isolée (*Fig. 3*).

Cette pierre est donc excessivement curieuse et complète mon étude, car on y voit ainsi groupé :

- 1° La cupule isolée sur la pointe occidentale : signe de la conjonction ;
- 2° La double cupule, répétée une douzaine de fois : qui est le signe de l'opposition ;
- 3° Les trois cupules en triangle : signe du trine ;
- 4° Le rectangle ou quadrilatère : signe du quadrile.

Cette pierre se trouve dans les bois du Dransalet, traversé par le ruisseau du Dransé. Ce mot est assez commun dans nos régions et dénoté une origine indo-européenne. En effet, le sanscrit *dru* veut dire courir ; il est entré dans la formation de Durancé (*druentia*) et de son abréviation Drance, que l'on rencontre en Valais et en Savoie ; de même les Doires de la vallée d'Aoste et leurs diminutifs les Doron de Tarentaise et de Maurienne. Le Doron de Bozel, les Doron et Dorinet de Beaufort, le Doron de Termignon, la Dore du Cantal, l'Adour, le Douro, la Drave, la Drôme, la Dronne, et peut-être la Rance, abréviation ou élision de Drance. Tous ces noms semblables à des jalons nous indiquent le chemin parcouru par les Indo-Européens.

M. Marcel BAUDOUIN. — Pour mon compte, je ne considère nullement comme démontré, malgré ce qu'a dit A. Bertrand, que le Mégalithisme nous soit venu de l'Asie ; et je crois plutôt à une origine inverse, c'est-à-dire à un courant de civilisation allant de l'ouest à l'est.

Pour établir cette théorie, je me base, entr'autres, sur les *gravures sur rochers* (cupules, pieds, bassins, etc.), qu'on trouve aussi nombreuses et aussi importantes sur les rivages néolithiques de l'ouest de la France qu'en Savoie !

Si l'on part d'ailleurs des données de d'Arbois de Jubainville, qui n'admet l'arrivée des *Indo-européens* (Néolithiques ou non) que 2500 ans avant J.-C., on peut se servir de cette date pour démon-

trer que ce ne sont pas des *Indous*, qui ont établi nos dolmens, dont quelques-uns paraissent très antérieurs, en Bretagne et en Vendée, à cette date (*Mégalithes submergés en mer*, etc.).

Par suite, il m'est impossible d'admettre que ce sont des *Ligures* (1) qui ont sculpté les rochers de la Savoie, et, *a fortiori*, ceux de la Vendée !

M. Vuarnet a certainement tort de ne pas admettre que les cupules remontent à l'ère de la *Pierre polie* ! J'en ai donné une *preuve matérielle, irréfutable*, observée à l'Ile d'Yeu (Vendée) (2) ; qu'il s'y reporte !

Les *Cupules* des Indes, comme les *Cercles* de la Nouvelle Calédonie, ont, bien entendu, été imaginées *sur place*, par des hommes *étant dans le même état d'esprit* que les Néolithiques de France.

Par contre, je me rapproche des idées de M. Vuarnet, quand il rattache les cupules et les bassins à un Culte, et y voit la *représentation de la voûte céleste*. Je crois que c'est, en effet, du côté de cette théorie qu'il faut diriger ses pas (avec l'aide des... *Pieds gravés*, bien entendu !), comme je l'établirai dans mon mémoire sur les *Rochers à gravures de l'Ile d'Yeu* (Vendée). Mais il faut bien répéter que *rien n'est prouvé* à ce point de vue.

Les coutumes modernes, citées relativement aux cupules, sont *plus récentes* que les cupules elles-mêmes ; cela est facile à prouver à l'aide de coutumes mégalithiques de Bretagne, sur lesquelles je n'insiste pas.

M. L. SCHAUDEL. — L'idée émise par M. E. Vuarnet est originale et mérite d'être prise en considération. Elle se rattache à celle, plus générale et beaucoup moins nouvelle, consistant à voir dans les cupules, écuelles et bassins, des représentations d'astres, et, dans leurs groupements, des constellations célestes.

Il est certain que bon nombre de blocs à gravures montrent des cupules avec des rigoles, qui pourraient passer pour le signe de la conjonction, et surtout pour celui de l'opposition (cupules conjuguées). Dans leurs groupements, il n'est pas rare non plus d'y voir le *trine*, le *quadrile*, et même le *sextile* des Aspects de l'astrologie ancienne. Reste à savoir si ces groupements ne sont pas purement accidentels, ou ne procèdent pas d'une autre idée !

(1) Puisqu'on dit que les *Ligures* n'arrivèrent en Savoie que vers 2000 avant J.-C.

(2) Marcel BAUDOIN. — [*Pierres à cupules*]. — *Bull. et Mém. Soc. d'Anthrop. de Paris*, 1907, 7 novembre. — *III^e Congrès préhistorique de France*, Autun, 1907, Paris, 1908, in-8° [Voir page 336].

Si les cupules sont souvent accompagnées de rigoles, qui relient plusieurs entre elles, il ne manque pas non plus de blocs où l'on ne remarque aucune trace d'appendice ou de liaison; et où il serait difficile également de voir des groupements réguliers!

Si l'intéressante communication de M. E. Vuarnet offre un point de vue qui mérite de fixer l'attention, je crois, cependant, qu'il serait prématuré de considérer la question comme résolue.

Pierres à cupules et à sculptures hiéroglyphiques du Chablais.

PAR

Lucien JACQUOT (de Grenoble),

Juge honoraire.

Le IV^e Congrès préhistorique de France, se réunissant à Chambéry et ayant réservé dans son programme une place pour les *Pierres à Cupules*, nous avons saisi avec empressement cette occasion de revenir, avec plus d'insistance, sur une question déjà esquissée, en 1905, au *Congrès des Sociétés savantes des Deux-Savoie*, tenu à Aix-les-Bains.

Depuis trois ans, la question des Pierres à Cupules et à Sculptures hiéroglyphiques a déjà bien changé de face, et ses souteneurs ont su gagner beaucoup de terrain. Car si, à Lyon, ses détracteurs ne se sont pas encore rendus, — ou du moins n'ont pas encore osé convenir ouvertement de leur erreur, — à Grenoble, au contraire, les incrédules ont loyalement renoncé à leurs dénégations antérieures; et je pourrais nommer, dans le sein même de cette assemblée, des préhistoriens, qui ont été personnellement les auteurs de découvertes intéressantes (1). Enfin, l'importance de ces monuments a été officiellement reconnue, puisque, par arrêté ministériel du 17 février 1907, deux de nos Pierres à sculptures du Chablais — sur cinq présentées — ont été classées comme monuments historiques!

La question est d'ailleurs toute nouvelle. Et, si elle a tant tardé à naître, cela tient sans doute à deux causes : la première, c'est que les cupules et les sculptures rupestres ne se rencontrent guère que sur les blocs erratiques, dont la zone ne dépasse pas une certaine limite au-delà des Alpes, et dont les plus voisins des agglomérations, tant urbaines que rurales, ont été depuis longtemps débités et utilisés pour les constructions; la seconde, c'est que bon nombre de ces mêmes blocs, parmi ceux échappés au vandalisme des entre-

(1) M. H. MÜLLER, de Grenoble (Ecole de Médecine).

preneurs, sont devenus depuis des siècles des *Pierres à Légendes*, et que, traités un peu dédaigneusement par les archéologues et trop insuffisamment étudiés, ils n'avaient pas, jusqu'à présent, livré le plus intéressant de leur secret.

Aujourd'hui MM. Reber pour le Valais et le Jura français, L. Schaudel pour la Savoie, Magni pour les environs du lac de Côme, Mader et Bicknell pour le col de Tende, ont publié les résultats de leurs découvertes, échangé leurs publications, contrôlé leurs trouvailles, et vulgarisé leurs études par le moyen d'articles parus dans la presse quotidienne. Et je ne parle que pour le Sud-Est!

D'autre part, nous avons pu nous assurer, par la lecture de différentes publications géographiques, que des sculptures, analogues à celles des blocs erratiques des Alpes, avaient été signalées dans le Sud de la province d'Oran (1), dans l'île de Ceylan (2), et jusqu'au centre du royaume de Laos (3)! — La question des cupules et des sculptures rupestres prenait dès lors une toute autre importance, du moment que ces sculptures démontraient des relations, antérieures de plusieurs siècles à notre ère, entre des régions aussi distantes et qu'on a trop longtemps supposé avoir été autrefois sans communications entre elles.

Mais le temps nous est trop mesuré pour que nous nous attardions dans les généralités d'un préambule pourtant nécessaire; et nous abordons immédiatement l'étude des *Pierres à Cupules et à Sculptures hiéroglyphiques du Chablais*.

Dans toute l'étendue du Bas-Chablais, seule partie de cette région que nous ayons explorée, — c'est-à-dire entre Saint-Gingolph et Evian (pays de Gavot) à l'est, Douvaine et Tougue à l'ouest, les vallées des Dranse et la montagne d'Arnone au sud, et le Lac Léman au nord — on rencontre, de ci et de là, des blocs erratiques, en granit, en gneiss, en calcaire, ou en grès clair: les uns de moins d'un mètre cube, les autres plus volumineux, quelques-uns atteignant (telle la *Pierre du Diable*, à Macheron) les dimensions d'une petite chaumière. Sur ces blocs, on est très surpris de découvrir, après un nettoyage plus ou moins important, des cavités généralement cupelliformes, — assez semblables aux trous dans lesquels les enfants lancent leurs billes, — mais quelquefois aussi

(1) *Bulletin de la Société de Géographie d'Oran*, 1892.

(2) *Illustrirte Zeitung*, 1902, II, 554. — *Voyages de Dumont d'Urville* (éd. Tenré, 1834, p. 90, c. 2).

(3) *Voyage au Siam et au Laos*; par Mouhot, p. 92.

allongées, moins profondes, et, alors, tantôt rectilignes et tantôt courbes; ou, encore, des sortes de caractères alphabétiques, ayant (par exemple) la forme d'une équerre, d'un crochet ou d'un 7, d'une crosse épiscopale ou d'un point d'interrogation, d'une ligne mince et longue tantôt unique et tantôt double; des figures représentant ici un Pied humain de grandeur naturelle, — qui fait penser au Pied de Bouddha, d'où est sortie la secte méprisée des Sudder, dans les Indes; — là une sorte de caisse à fleurs (ou du moins une image que nous désignerons ainsi, faute de pouvoir la décrire autrement); ailleurs, des groupements de cupules affectant la forme d'haltères de gymnastique (1); d'un cercle ou d'un demi-cercle, (dans lesquels la superstition villageoise voyait autrefois soit l'empreinte de la Main de la sainte Vierge, soit les traces laissées par les Griffes de Satan), d'une simple lignée rectiligne de cavités rapprochées d'une combinaison de cupules et de droites sans but apparent (*Pierre Carreau*), ou dont l'ensemble (par exemple dans la *Pierre du Port*, à Anthy) rappelle assez la constellation de la Grande Ourse, tandis que d'autres groupements plus modestes font penser au Baudrier d'Orion, ou à l'astre des Nuits, quand il se lève auprès de l'Etoile du Berger.

Quant aux dimensions des cavités cupelliformes, elles sont extrêmement variables et oscillent de moins de 0^m03 à plus de 0^m13 de diamètre; de là les dénominations différentes de cupules, d'écuelles, et de cuvettes. Leur nombre diffère également beaucoup, puisque si, sur certaines pierres, nous n'en trouvons qu'une ou deux, sur d'autres nous avons pu en compter jusqu'à 138 (*Pierre de la Chette*, à la Benne), et même 256 (*Pierre du Cretelet*, à Saint-Thomas).

Or, il y a lieu de remarquer que nous rencontrons très rarement des sculptures ou cupules sur les blocs de grès, même dur, ou de calcaire, tandis, au contraire, que les blocs de granit et de gneiss, malgré leur résistance à l'outil, paraissent avoir joui d'une préférence marquée: ce qui implique naturellement l'idée d'un travail exécuté, dans l'intention de l'artisan, pour durer indéfiniment, c'est-à-dire (selon nous) devant avoir un but religieux ou administratif. Nous avons du reste remarqué, en Algérie, des pierres tombales et des soubassements de monuments funéraires romains, qui portaient, eux aussi, des rigoles et des sculptures cupelliformes rappelant nos cupules, mais mieux taillées, plus savamment polies à l'intérieur, et parfois bien alignées entre elles (2).

(1) Ou, plutôt, de *phallus*. Des figures semblables ont été reproduites dans le Musée préhistorique de MM. de Mortillet, notamment celle du Couvercle du Dolmen de Baker-hill (Ross-shire).

(2) Medracen; Khenchela; Sillègue.

Et ceci nous amène à vous faire part de quelques observations générales que nous avons tenu à consigner et à souligner, afin d'appeler votre attention sur certains points qui paraissent avoir leur intérêt.

Le nombre des documents étudiés est de 40.

REMARQUES. — 1° Le repérage à la boussole des alignements de cupules ne nous a rien donné de précis. Il y a cependant lieu de noter que, sur une pierre (*Pierre Bordeaux*, à Anthy) une ligne de trois cupules est dans la direction du Nord vrai, tandis qu'une croix pattée (vraisemblablement sculptée il y a plusieurs siècles, mais bien postérieurement aux cupules), a sa branche principale orientée vers le Nord magnétique.

2° Les modifications radicales apportées à l'état des lieux ne permettent pas de s'assurer d'une corrélation possible entre le nombre et la forme des sculptures d'une part, et la topographie locale, d'autre part.

3° Une bonne partie des pierres à hiéroglyphes (cupules, signes, ou figures) se trouve dans le voisinage plus ou moins immédiat d'une agglomération, soit encore existante, soit disparue (8 sur 40), ou d'un château fort, mur anhistorique, ruine d'établissement religieux, ancienne léproserie, tour de surveillance, etc. (6 sur 40).

4° Sept avoisinent une station lacustre.

5° Deux sont auprès d'une grotte.

6° Deux auprès d'un lieu de sépulture antique; une dans les parages d'un tumulus non fouillé; une près d'un tumulus présumé.

7° Quatre sont entourées de quartiers de roc, qui peuvent être les vestiges d'un cromlech ou d'une enceinte sacrée.

8° Cinq — détail à retenir! — sont au point de rencontre de limites administratives ou ecclésiastiques, c'est-à-dire de communes ou de paroisses, encore existantes.

9° Dix-huit sont sur un passage — soit col, soit voie de communication — pratiqué de tout temps.

10° Onze font le sujet de légendes, de traditions ou de croyances populaires et de coutumes locales qu'on est étonné de retrouver, non seulement en Bretagne, mais en Tunisie (1). — Dans quelques cas les cupules sont des tasses, dans lesquelles viennent manger et boire les Fées. Ailleurs ces pierres sont les lieux de rendez-vous de la *Chette*, c'est-à-dire du sabbat, ou les points de réunion des *flamassons* (francs-maçons), ou encore des *synagogues* : toutes

(1) Notamment la *Pierre du Champ Frezier*, à Anthy, sur la partie lisse de laquelle vont glisser, jupes retroussées, les femmes qui n'ont pu encore avoir d'enfant, et qui en désirent.

choses éminemment mystérieuses et terrifiantes ! Deux ou trois, du reste, sont vouées au Diable ; et, sous la plus belle de celles-ci (*Pierre Passet*, à Macheron), les électeurs triomphants font brûler — mais seulement en effigie — le candidat politique, qui a échoué aux élections législatives.

11° Dix-neuf sont au milieu des bois ; mais, il y a quelques siècles, ce nombre devait être beaucoup plus considérable, si l'on en juge par les progrès extraordinairement rapides qu'a fait le déboisement dans tout le Chablais.

12° Vingt sur quarante sont à proximité de l'eau (lac, marais, rivière ou ruisseau).

13° Quinze offrent un commandement ou une surveillance étendue sur la région environnante et sont dans une situation qui leur permet de correspondre de l'une à l'autre.

14° Deux pierres paraissent avoir été grossièrement aménagées ; une troisième (*Pierre du Champ Ronneaud*) possède une véritable rampe d'accès, contournant le bloc en spirale ; et deux autres ont une sorte d'escalier rudimentaire, facilitant l'ascension de la roche.

15° Trois présentent une partie lisse en forme de glissoire, qui paraît avoir été polie par des frottements répétés (1).

16° Cinq ont des sculptures véritables, autres que des cupules ou écuelles ; parmi ces pierres une seule porte un Pied humain (*Champ Ronneaud*), et une autre une croix (*Pierre Bordeaux*).

17° Trente-cinq n'ont que des cupules ou des écuelles.

18° Neuf sont pourvues de bassins, naturels ou appropriés, la plupart avec rigoles d'écoulement.

19° Huit ont des rigoles sans bassin, en outre des trous cupelliformes.

20° Sur deux blocs, nous avons relevé des *cupules verticales* ; sur beaucoup d'autres les cupules sont *inclinées*, suivant le sens de la pierre.

21° Deux pierres ont des cupules rangées en ligne, en nombre supérieur à trois.

22° Six ont un ou plusieurs groupes de trois cupules en ligne.

23° Sept ont des groupements de deux cupules ou écuelles réunies par un petit chenal, dont cinq rappellent un phallus, et dont un a la forme d'une virgule.

24° Cinq présentent un ou plusieurs groupes de quatre ou cinq cupules disposées en demi-cercle, avec ou non une cupule au centre.

25° Dix blocs portent des traits divers, parmi lesquels se voient plus fréquemment deux lignes droites parallèles.

(1) Voir la note de la page précédente.

Nous ferons remarquer, à propos de ces observations, que les dispositions des numéros 3, 6, 9, 10, 14, 16, 19, 21, 22, 23, 24 et 25, se rencontrent également sur une grande partie des pierres découvertes ou étudiées par MM. Magni, Reber, et Schaudel : ce qui paraît établir que les sculptures ainsi retrouvées des deux côtés des Alpes ne sont pas dues exclusivement au caprice de l'ouvrier, mais — au contraire — qu'elles doivent avoir un sens, une signification conventionnelle, dont il n'a pas encore été possible de trouver la clef, faute d'un nombre suffisant de documents et, surtout, de dessins mais qui existe bien réellement.

Personne ne saurait admettre, en effet, que le hasard seul aît été assez grand pour souffler les mêmes inspirations à des sculpteurs éloignés les uns des autres de plusieurs semaines de marche, séparés par un massif de montagnes telles que les Alpes, et appartenant à des tribus qui — vraisemblablement — s'ignoraient!

Que disons-nous? Si ces mêmes figures se retrouvent au Laos, à Ceylan et dans le Sud-Oranais, peut-on nier qu'elles ne soient la preuve éclatante d'une migration, de l'envahissement de notre Europe occidentale par des hordes arrivées de l'Orient : les mêmes, peut-être, qui ont apporté l'art de travailler les métaux?

Quant à la destination de ces sculptures si mystérieuses, elle a intrigué tout le monde; et tout le monde a voulu donner son avis, fournir son explication. Ceux-ci y ont vu des vases à libations ou des récipients à offrandes; ceux-là des trous destinés à recevoir le sang des victimes : ce qui est inadmissible, quand on considère l'exiguité de certaines cavités et leur inclinaison souvent prononcée. Les uns ont pensé à une numération ou à un cadastre, mais sans apporter aucune preuve à l'appui de leur opinion; les autres ont songé, avec plus de vraisemblance, à une carte céleste, ayant pu déterminer le retour de fêtes périodiques, et croyaient retrouver les figures des constellations du Bélier, de Céphée, du Cancer, de Castor et Pollux, de Procyon, celles de la Balance, du Taureau, ou d'Orion, les Pléiades, la Couronne ou Persée, etc. ; mais les astronomes consultés ont fait litière de cette supposition (1). — D'aucuns ont imaginé la possibilité d'un langage conventionnel: quoique fort admissible rien n'est venu confirmer cette idée sinon, la similitude de certains groupements. Quelques autres ont cru à des points de repère, destinés à retrouver, à chaque migration annuelle, un chemin, un itinéraire plutôt, dont l'absence de route battue et la vigueur de la végétation (alors bien sauvage) ne devaient pas

(1) Cette question serait cependant à reprendre de plus près.

tarder, en effet, à effacer toute trace. Les derniers, enfin, ont vu, dans nos pierres, des polissoirs, des autels sacrés, des couvertures de tombeaux, des indications de trésors (1), des commémorations de combats ou d'événements mémorables, des jeux de bergers, etc.

Nous allons oublier ceux qui, sans les avoir jamais vues, les ont tout bonnement niées ou les ont attribuées, purement et simplement, à des accidents géologiques! — Bref, personne n'est encore fixé; et le champ des conjectures demeure ouvert à l'imagination des chercheurs (2). Il reste également à connaître la façon dont étaient creusées les cupules et dessinés les hiéroglyphes, gravés — nous le répétons — dans la roche dure. Ceci est l'affaire des spécialistes.

Nous ne voulons pas terminer sans remercier ceux de nos collaborateurs qui nous ont signalé des documents (3); M. l'Architecte en chef des Monuments historiques pour la région; M. le Sous-Préfet de Thonon (4); M. le Préfet de la Haute-Savoie; MM. les Membres de la Commission de classement; et M. le Ministre de l'Instruction publique, dont les efforts et l'heureuse décision, joints au généreux esprit d'initiative des Municipalités des communes intéressées, ont permis de classer déjà deux des cinq monuments présentés au classement, et de préparer les dossiers concernant les trois autres (5).

Nous espérons sincèrement que la solennité de ces savantes assises sera le signal de nouvelles découvertes en excitant l'émulation des chercheurs, et fera sortir de leur torpeur les derniers retardataires — parmi lesquels, j'ai le regret de le dire, il faut malheureusement compter encore plus d'une Société locale dont le rôle, pourtant, paraîtrait comporter plus d'initiative qu'elles n'ont daigné en montrer jusqu'à présent...

(1) Ou de sépultures, oserons-nous hasarder aujourd'hui.

(2) Nous renvoyons aux travaux de MM. d'Andrian, M. Baudouin, Bicknell, Capitan, de Caumont, Desor, Ducis, Dr Félix Jacquot, Keller, Lehmann-Mitsche, Mader, Magni, G. de Mortillet, J. Naue, Ranke, Reber, Schaudel, Troyon, etc., pour ne citer que les auteurs avec qui nous avons été en relations ou dont les travaux sont parvenus à notre connaissance.

(3) Notamment MM. Quiblier, Dr Lochon, sous-inspecteur des Eaux et Forêts Scheffer, président Dubouloz, buraliste Laurent, garde Camer.

(4) Alors M. Lauzerain.

(5) Nous signalerons, par la même occasion, l'aide que nous ont prêtée le *Messenger agricole*, l'*Echo du Léman* et le *Savoyard de Paris*, en nous accordant gracieusement l'hospitalité de leurs colonnes pour signaler nos découvertes.

LISTE DES PIERRES A SCULPTURES.

N°	COMMUNE	NOM DE LA PIERRE
I	Lugrin	N° 1 <i>Le Bois Crottant.</i>
II	—	N° 2 —
III	—	N° 3 —
IV	Publier	<i>La Chette du Cretolet.</i>
V	—	<i>La Benne.</i>
VI	Allinges	<i>Pierre Perce, Pierre Passet, ou Pierre du Diable.</i>
VII	—	<i>Pirra more.</i>
VIII	—	<i>Pierre Sassy.</i>
IX	—	<i>Crotte-au-Loup.</i>
X	—	<i>Maison Bourgeois (Louis).</i>
XI	—	<i>Pré Lochon (Pierre Jacquot).</i>
XII	—	<i>Pierre Vizios.</i>
XIII	—	<i>Champ Ronneaud.</i>
XIV	—	<i>Pierre Perdrizet.</i>
XV	—	<i>Pierre Suzanne.</i>
XVI	—	<i>Pierre de Gauvain.</i>
XVII	Perrignier	<i>Pierre du Diner.</i>
XVIII	—	<i>Pierre Gianola.</i>
XIX	—	<i>Pierre de l'Abbaye.</i>
XX	Margencel	<i>Les Vignes blanches, N° 1.</i>
XXI	—	N° 2.
XXII	Sciez	<i>Bois des Biolles.</i>
XXIII	Perrignier	<i>Pierre des Prés Cornus.</i>
XXIV	Sciez	<i>Pierre Camer ou du Pré rond.</i>
XXV	—	<i>Pierre de Chez Canet.</i>
XXVI	—	<i>Pierre Carreau.</i>
XXVII	Ballaison	<i>Pierre du Diable.</i>
XXVIII	—	
XXIX	Anthy	<i>Pierre du Champ Foiwet.</i>
XXX	—	<i>Grève des Moulins de Corzent.</i>
XXXI	—	<i>Pierre du Pré Gillet.</i>
XXXII	—	<i>Chez De Foras.</i>
XXXIII	—	<i>Pierre du Pré de la Cure.</i>
XXXIV	—	<i>Pré de la Vigne ou de la Dinde.</i>
XXXV	—	<i>Pierre du Champ Frezier.</i>
XXXVI	—	<i>Commun du Port : Pierre Vuarnet ou des Sacrifices.</i>
XXXVII	—	S. N.
XXXVIII	—	<i>Grève du Commun du Port.</i>
XXXIX	—	S. N.
XL	—	<i>Pierre de Chez Jacquiel.</i>
XLI	—	<i>Chez Brousse, ou Vers les Balises.</i>
XLII	Yvoire	<i>Pierre de Rovorée.</i>
XLIII	Nernier	<i>Pierre des Devents.</i>
XLIV	—	<i>Pierre des Appralis.</i>

I, II, III. — Commune de LUGRIN. — Lieu dit : *Le Bois-Crottan*. — *Hameau de Vieille-Eglise*. — Ce bois est dans le voisinage du hameau de Vieille-Eglise, au-dessus et à près de un kilomètre à l'est des ruines d'un très ancien Château-fort, qui bordent le chemin de Lugin à Maxilly, côté nord. Il appartient à Brunet (Auguste) et est assez fortement en pente, planté de châtaigniers et bordé par un ruisseau. — Les trois pierres que nous signalons sont dispersées sur la propriété.

I. — La première est au droit du clocher de Vieille-Eglise, entre les mas, appelés Serves et Prêle. — C'est un bloc de granit de 2^m40 de long sur 1^m20 de large, et haut de 0^m55, récemment taillé sur trois faces, la quatrième étant restée brute. Son orientation est sensiblement est-ouest ; et sa face supérieure peut être considérée comme plane (*Fig. 1*).

Les traces d'outil sont à peine indiquées, et la seule *cupule*, reconnaissable, a seulement

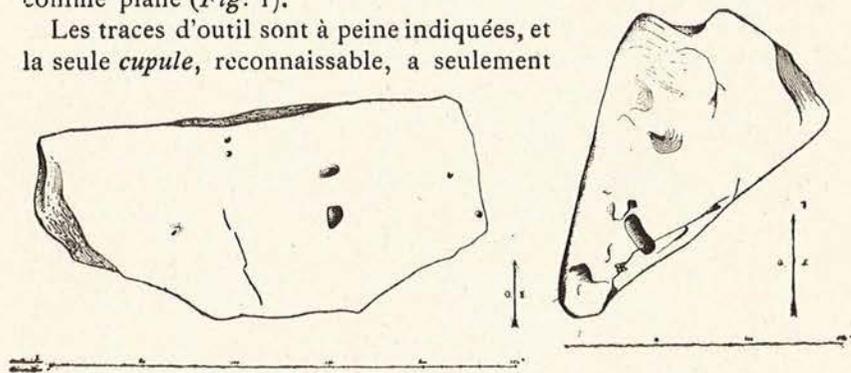


Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 1. — Pierre n° I, du Bois Crottan, à Lugin (Haute-Savoie).

Fig. 2. — Pierre n° II, du Bois Crottan, à Lugin.

0^m06 sur 0^m05, et 0^m02 de profondeur. — Les autres cavités cupeliformes nous paraissent naturelles. A signaler pourtant, pour être examinées avec plus de compétence, les traces d'une sorte de *Rigole*, ayant une direction générale S.S.E.-N.N.O. (*Fig. 1*).

Comme travail, cette pierre (ainsi du reste que les deux autres du même bois) nous rappelle la *Pierre Pucelle*, à Beaucroissant (Isère).

II. — La seconde roche est à 100 mètres à l'est de la précédente, et à 20 mètres sud de la construction dénommée Cabane Mercier.

C'est un bloc de pierre verte, mesurant 1^m80 de long, 1^m10 de large, et sortant de terre de 0^m40 ; sa forme générale est celle d'un coin, aux arêtes et aux angles très frustes (*Fig. 2*).

Nous n'y avons remarqué qu'une seule sculpture : c'est une *Cavité*, un peu longue, assez large et légèrement courbe, que nous ne

pouvons mieux comparer — qu'on nous pardonne la trivialité — qu'à un rognon ou à une saucisse (1). C'est d'ailleurs un type que nous aurons l'occasion de retrouver plus loin, et presque toujours — comme ici — auprès d'une arête latérale. Ses dimensions sont les suivantes : longueur, 0^m19 ; largeur, 0^m18 ; profondeur, 0^m02.

A l'extrémité sud de cette cavité, nous relevons, dans la partie creuse, une *cupule*, de très petit module et mal formée. Orientation de la sculpture : N.O.-S.E.

III. — A 50 ou 60 mètres nord de la même baraque Mercier et un peu en contre-bas de la pierre précédente, arrêtée à la plongée d'un talus surplombant un sentier abandonné, notre guide nous montra une troisième pierre sur laquelle il nous indiqua des traces d'outil (Fig. 3).

Celle-ci est un bloc de 3 mètres de long, de 1^m60 de large, et de 0^m70 de hauteur apparente, en pierre dure, et ayant la forme géné-

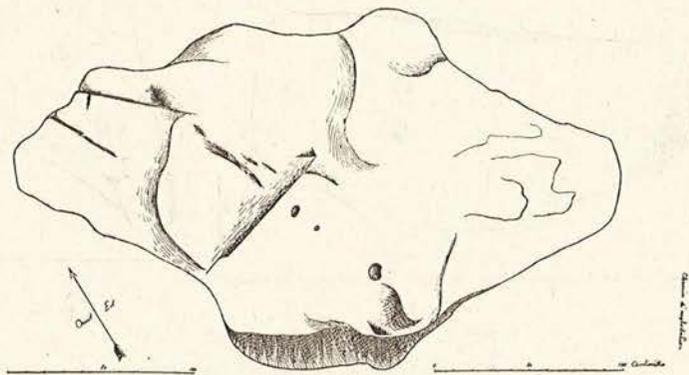


Fig. 3. — Pierre n° III du Bois Crottan, à Lugrin.

rale d'un losange très irrégulier. La partie supérieure est plane, mais non travaillée. Nous y relevons une longue *Rainure*, orientée du S.E. au N.O., et venant déboucher à l'arête de la pierre ; elle a été certainement taillée de main d'homme et mesure 0^m015 de largeur moyenne, et 0^m020 de creux ; sa longueur est de 0^m065. Elle semble faire suite à une autre rigole beaucoup plus fruste, orientée nord-sud, et suivie de trois *Cavités* alignées, mais dont celle du milieu, seule, pourrait être artificielle.

Ces trois documents sont les moins intéressants et les moins probants de notre série. Mais la tradition qui les a conservés au souvenir des indigènes ne nous permettait pas de les négliger, tout en regrettant que l'ordre adopté les plaçât en tête de tous les autres.

(1) Les paysans la comparent à une verge humaine.

IV. — Commune de PUBLIER. — *Hameau de Saint-Thomas.* — Lieu-dit *le Cretolet.* — *Pierre de la Chette.* — Ce magnifique bloc, qui nous a été signalé par M. Léon Quiblier, architecte à Thonon, se trouve derrière le Hameau de Saint-Thomas et sur une légère éminence : d'où son nom de *Pierre du Cretolet* ou de *Cretolion* (diminutifs de crêt, crête). Les labours amènent chaque automne, à la surface du sol, des tessons de poterie, des fragments de tuiles romaines et — dit-on — des os humains ; de plus, il est de tradition courante dans le pays que la charrue rencontre fréquemment des pans de murs maçonnés, profondément enfouis ; enfin nous avons nous-même trouvé, dans une sablière voisine du Cretolet, deux sépultures en dalles, non travaillées, et dont l'une renfermait un squelette avec deux crânes ; l'autre ne contenait qu'un seul crâne (1).

Du Cretolet la vue s'étend, au-delà du lac, sur toute la rive suisse ; à l'est, la dent d'Oche et les Cornettes de Bise élèvent dans l'azur leurs pointes dénudées, que la neige abandonne rarement, tandis qu'en arrière s'entassent, en un enchevêtrement titanesque, les masses boisées des montagnes du haut Chablais ; à l'ouest on aperçoit le château de Larringes, et, au-delà, les sommets d'Armone, des Voirons, de la colline de Boisy (Ballaisson) et du Salève, et la crête du Jura.

Auprès de la roche, des roseaux et des touffes d'herbes aquatiques dénoncent la présence d'un marais — lac, peut-être, il y a quelques siècles, mais aujourd'hui presque complètement desséché.

La Légende raconte que notre pierre (*Fig. 4*). était autrefois le lieu de rendez-vous des Francs-Maçons et, aussi, de la Chette, c'est-à-dire des Servants et des Fées.

Il semble que Saint-Thomas a été, de tout temps, sur le tracé d'une grande voie de communication venant de Thonon, traversant le plateau par Champanges et Larringes, et descendant par Thollon sur Locum pour gagner de là le Bouveret et la vallée du Rhône.

La Pierre de la Chette est un bloc de gneiss, mesurant 8 mètres de long, 6 mètres de large, et 2^m50 de hauteur en amont, 3^m20 en aval : ce qui donne un volume de 130 à 140 mètres cubes ! Elle est à peu près carrée, mais très irrégulière, et sans aucune trace de taille ; et sa surface s'incline très fortement vers le nord. Aussi les gamins du village ont-ils profité de cette disposition *et de cette circonstance que la roche était lisse en son milieu décline* pour en faire une *glissoire*, sur laquelle ils vont s'amuser lors des dimanches de printemps. Sur cette large surface de près de 40 mètres car-

(1) Etudiés par le Dr Lochon et déposés au Musée de Thonon. — Deux crânes étaient masculins et brachycéphales ; l'autre était féminin et mésaticéphale.

rés, nous avons compté et relevé 256 *Cupules* ou écuelles, variant de 0^m02 à 0^m07 de diamètre, et ne dépassant généralement pas 0^m03 de profondeur. Nous avons aussi remarqué une *Cuvette* naturelle,

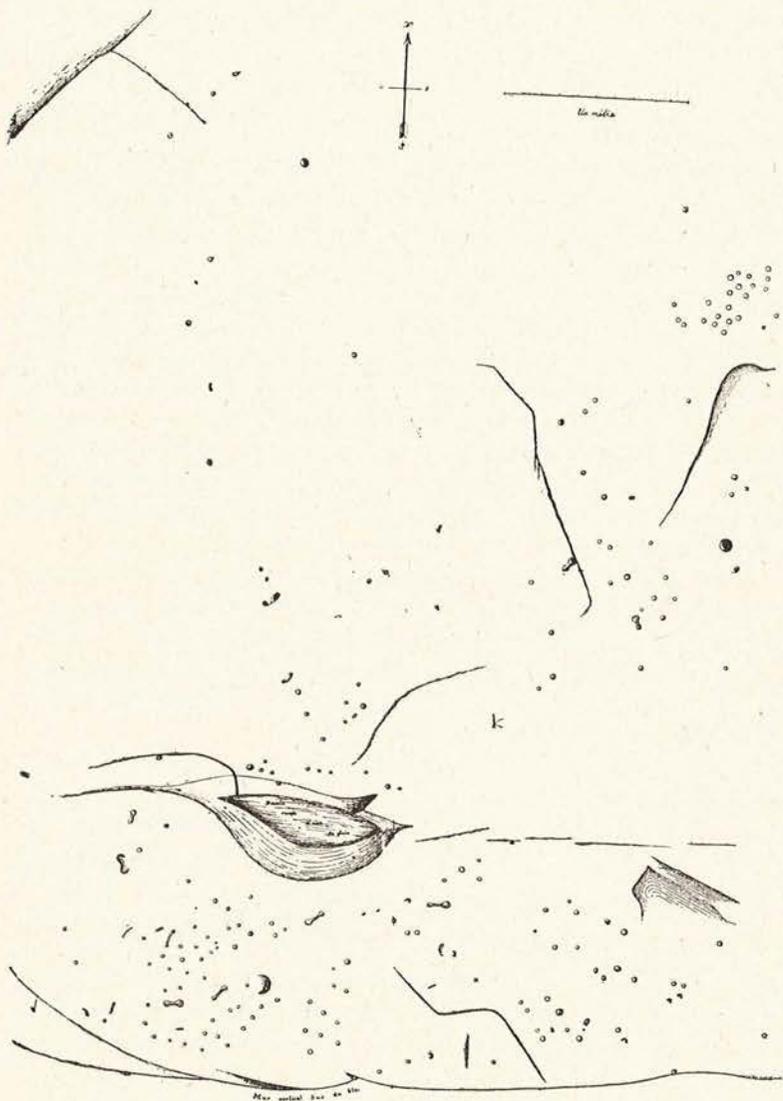


Fig. 4. — Pierre de la Chette, à Saint-Thomas (Commune du Publier).
Cupules, isolée et accouplées.

pouvant contenir 20 à 30 litres, et se terminant à l'est et à l'ouest par une *rigole* en partie détériorée. Sur les cupules dessinées (Fig. 4), 16 sont *accouplées* deux à deux, et réunies par un petit chenal (type en haltère); 3 sont pourvues d'une sorte de queue, qui les fait ressem-

bler à une virgule, ou à une comète ; 21 sont groupées par lignes de trois, et 6 sont rangées en cercle autour d'une cupule centrale (type en griffe). Ajoutons à ces 256 cupules ou écuelles un certain nombre de *lignes* droites, faiblement gravées et sans symétrie, et nous aurons une idée de cette superbe table, si heureusement située au centre d'un panorama splendide. N'oublions pas d'observer que les cavités cupelliformes occupent presque exclusivement la moitié *sud* de la pierre.

V. — Commune de PUBLIER. — Lieu dit : *Les Baraques* ; et, aussi, *Carpentin*. — *Pierre de la Benne*. — Les Baraques ou La Benne sont un lieu dit situé en amont du chef-lieu de Publier, à moins de 100 mètres ouest du chemin d'exploitation (grande route autrefois) qui descend de Champanges sur Avulligos, et un peu en contre-bas du plateau. Tout à côté de la pierre, appelée La Bennaz ou La Benne, existe un long et large mur, en pierres sèches, d'apparence anhistorique, et que la tradition locale veut être le mur d'enceinte d'une ancienne ville, depuis longtemps disparue et dénommée Carpentin. Le mur lui-même est appelé Bossenailles ; et Revon le signale dans son ouvrage « La Haute Savoie avant les Romains » (1). Etymologiquement Bossenailles vient de bosse, qui signifie un clapier ou murger ; quant à Carpentin nous ne savons ce que peut signifier ce nom. Mais le lieu appelé Les Baraques a été ainsi dénommé parce qu'on a détruit, pour construire les deux bâtiments actuels, les fondations d'une antique construction maçonnée.

La limite des communes de Publier et de Champanges est sur le chemin d'Avulligoz, c'est-à-dire tout auprès de La Benne ; et c'est ici le lieu de faire remarquer qu'en patois dauphinois — si proche parent du patois savoyard — Bennaz signifie limite, borne, division entre deux héritages (Dictionnaire des patois, par H. Gariel).

De l'autre côté du chemin d'Avulligoz nous avons remarqué, à l'extrême limite du plateau, un tertre ovale, qui nous a fait tout l'effet d'un tumulus, et qu'il faudrait sonder.

La *Pierre de La Benne* est à côté et en contre-bas du mur de Bossenailles. C'est un long bloc, en pierre verte, émergeant du sol de plus de 2^m50 en aval et de 1 mètre en amont, mesurant en longueur 7 mètres passés, et ayant 3^m50 de large en moyenne, abrupt sur les faces est, nord et ouest, presque vertical du côté sud, et dont la surface est vaguement plane, légèrement déclive vers le sud, et affaîsée dans le milieu de sa longueur, partie qui paraît du reste avoir été l'objet d'une tentative d'exploitation. Quand le D^r Lochon

(1) Il aurait été trouvé, dans les champs qui recouvrent (?) les ruines de Carpentin, une statue équestre de la hauteur d'une coudée !

nous signala cette pierre, en 1904, cette partie concave était encom-

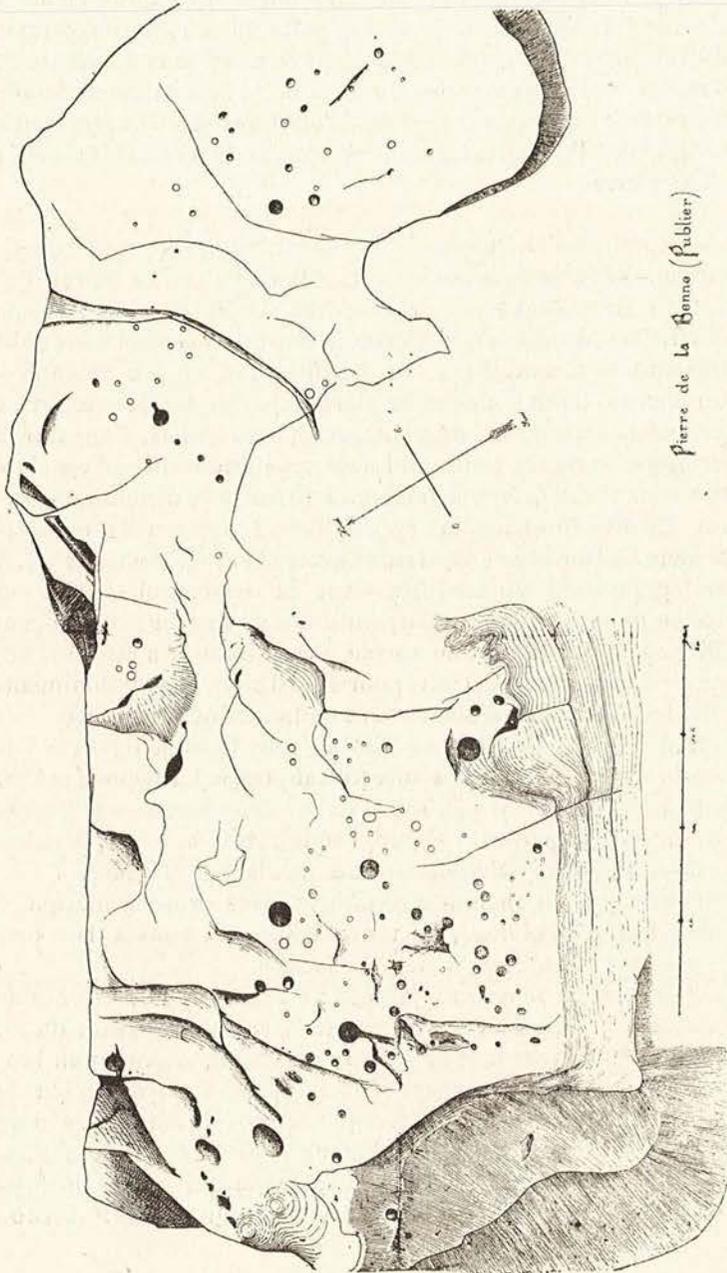


Fig. 5. — Pierre de La Bonne, à Publier (Haute-Savoie).

brée de terre et de ronces, à un tel point que tout le monde croyait

qu'il y avait deux pierres et que nous dûmes employer un homme pendant plusieurs heures pour la mettre à jour. La différence très sensible de couleur nous indiqua que la terre était là depuis un temps fort long, mais que nous saurions apprécier (*Fig. 5*).

De la Benne on n'a aucune vue au sud, non plus qu'à l'est, ni à l'ouest ; mais, au nord, on plonge sur le lac et on voit la rive suisse depuis Rolle jusqu'à Vevey. Le pays est encore passablement boisé, et une source alimente la ferme des Baraques. Comme pour la pierre du Cretolet, la légende veut que les Fées et les Francs-maçons soient venus manger et boire dans les *cupules* et les *écuelles*. Celles-ci sont au nombre de 138 ; plus une *rigole*. Les cupules varient de 0^m025 à 0^m12 de diamètre et ont une profondeur de 0^m05 à 0^m07 ; la rigole artificielle a 1^m70 de développement, de 0^m04 à 0^m08 de largeur, et une profondeur de plusieurs centimètres. Elle est orientée vaguement sud-ouest nord-est. Les cupules occupent principalement la partie ouest de la pierre (93 sur 138), et le reste est réparti en deux groupes dont l'un (20 cupules) se trouve au nord-est, et l'autre (25 cupules) à l'est.

A noter : un groupement du type haltère ; un autre groupement de 5 cupules en demi cercle ; 6 cupules ovales ; pas de baudrier d'Orion ; une cupule sur la *paroi inclinée* de la roche, à l'ouest.

VI. — Commune d'ALLINGES. — *Hameau de Macheron*. — *Pierre Perce*, *Pirra Passet*, ou *Pierre du Diable* (1). — Macheron est un hameau d'Allinges, situé au nord-est de la colline de ce nom, à la croisée de la route de Thonon à Annecy et du chemin communal de Sorcier à Allinges. Dans les sablières, qui avoisinent immédiatement l'agglomération, ainsi que dans les champs bordant le chemin de Sorcier, on a découvert de nombreuses sépultures : les unes formées d'un simple trou creusé dans le sol, les autres faites de dalles non travaillées. Dans une de celles-ci a été trouvée une houe en fer, tout à fait semblable aux instruments modernes, mais dont l'œil dénonce un outil de fabrication déjà ancienne (2). D'après la tradition locale toute cette partie de la commune aurait servi autrefois de lieu de sépulture aux guerriers, décédés à la suite d'une grande bataille, livrée à l'endroit même.

A 1 kil. 1/2 environ à l'est de Macheron, et à peu près à égale distance à l'ouest de Sorcier, sur le chemin d'Allinges à Orcier, on voit deux blocs erratiques dont le plus oriental a des proportions énormes : c'est la *Pierre du Diable*, aussi dénommée *Pierre Perce*,

(1) Il existe, au dire de M. Reber, une pierre légendaire, également appelée *Pierre à Passet* sur la côte suisse.

(2) Fait partie de nos collections.

parce qu'elle surplombe au nord en formant une sorte de petite voûte, et *Pirra Passet*. D'après la légende la *Pierre Perce* aurait été jetée là par le Diable ; d'où son nom (1) (Fig. 6).

C'est sous cette roche à la silhouette immense, visible de très loin et affectant la forme d'une maison rustique au toit à double pente, que les bons villageois d'Allinges vont brûler, aux lendemains d'élections, le mannequin de paille, qui simule le candidat blackboulé !

La Pierre du Diable est restée fichée où les glaces l'ont déposée, il y a Dieu sait combien de siècles ! Devant elle le terrain se dérobe brusquement, pour former une cuvette au fond de laquelle existe un marais : c'est ce qu'on appelle dans la contrée un *vouard*, accident géologique très fréquent autour de Thonon.

De la Pierre du Diable on aperçoit à l'est le château de Larringes, au nord Thonon et le lac, à l'ouest le château d'Allinges et le

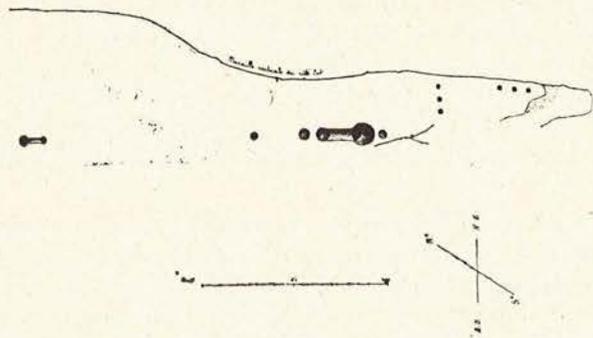


Fig. 6. — La Pierre du Diable, ou Pierre Perce, à Allinges (Haute-Savoie).
(Classée comme monument historique).

côteau boisé, sur lequel est la Crotte aux loups, au sud les *sept cascades du diable*, et la montagne d'Arnone. Grâce à sa position et à ses dimensions exceptionnelles, ce bloc sert de point de repère aux chasseurs et aux promeneurs ; il ne serait donc pas étonnant qu'il ait pu servir, aux époques préhistoriques, de point de surveillance et de relais pour les transmissions de signaux optiques.

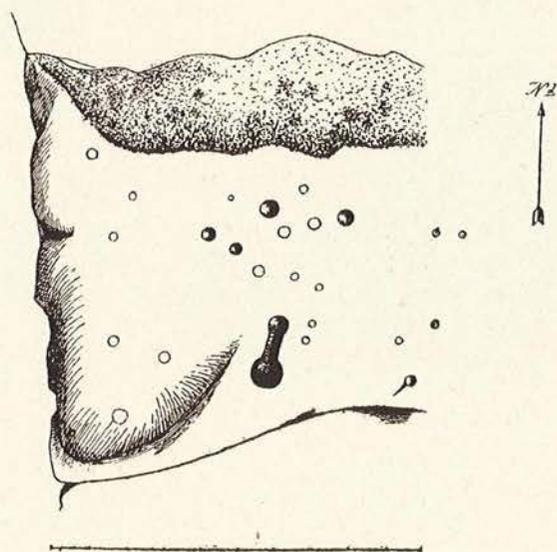
L'escalade de la Pierre Passet n'est point aisée, même avec une échelle ; elle mesure en effet 8^m25 de haut, sa circonférence à la base étant de 25 mètres ! C'est un bloc de gneiss, de couleur noirâtre, aux murailles verticales et lisses, au sommet en dos d'âne.

Sur l'arête faîtière, nous avons relevé les gravures suivantes, que nous énumérons en allant du sud au nord : 1° une ligne de 3 *cupules*, orientée nord-sud ; 2° une autre ligne de 3 cupules orientée est-ouest ; 3° un groupe formé d'une cupule isolée, de la figure

(1) *Légendes chablaisiennes*, par Jacques O.

que nous appelons haltère (1), et d'une autre cupule, ces trois sculptures étant tracées suivant un axe commun ayant une direction nord-sud; 4° une cupule isolée, dans le prolongement des cavités précédentes; 5° une gravure du type haltère, orientée nord-sud, et plus petite que celle du groupe n° 3. La cavité cupelliforme la plus grande (groupe 3) mesure 0^m17 de profondeur, et son diamètre est de 0^m12 sur 0^m10.

VII. — Même lieu que la précédente. — *Pirra more*. — A 80 pas, à l'ouest de la Pierre du Diable, est la *Pirra More* ou *Pierre noire*, bloc erratique, également en gneiss, mais de dimensions beaucoup



Un mètre

Fig. 7. — La *Pirra More*, à Allinges.

plus modestes : longueur, 5 mètres ; largeur, 3^m25 ; hauteur, 2 mètres (au sud) et 3 mètres (au nord). La surface, sensiblement plane, est inclinée du nord au sud (Fig. 7).

Cette table porte 27 *cupules*, réunies dans la partie nord-ouest, qui est la plus haute. Une 28^e cupule de très petit diamètre est creusée *verticalement* dans la muraille côté sud, à hauteur d'homme.

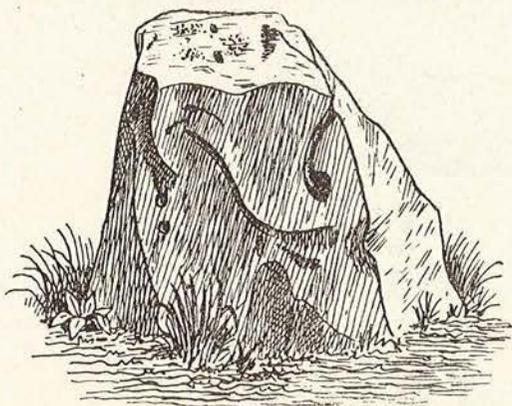
Les deux cupules les plus grosses sont jumelées ; deux groupes de 3 cupules sont disposés en triangle. Diamètre de la cupule la plus grande : 0^m07 ; diamètre de la plus petite : 0^m02 ; profondeur moyenne : 0^m025.

Même vue et même paysage que pour « La *Pirra Passet* ».

(1) En réalité : phallus.

VIII. — Même lieu que la précédente. — *Pierre Sassy*. — C'est une pierre de très petite dimension (1^m35 sur 0^m50), disposée en chasse-roue, à la bifurcation des chemins d'Orcier et de Sorcier, dans la propriété Sassy. Ce bloc est en pierre verte et doit avoir été apporté de quelque distance, car on n'en trouve pas d'autre dans les environs immédiats (*Fig. 8 et 8 bis*).

Sur l'arête supérieure sont trois trous, en forme de *carré long*, disposés sur une même ligne et semblables aux mortaises, que taillaient les carriers pour y placer des coins de bois mouillés, quand ils voulaient fendre une roche (*Fig. 8 bis*).



0, 50 ^m

Fig. 8 — La Pierre Sassy à Allinges.
[Profil Nord].

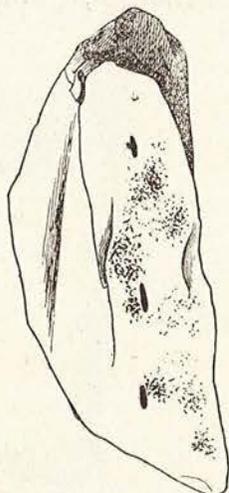


Fig. 8 bis. — La Pierre Sassy,
[Face supérieure à trous].

Sur la face nord, nous avons relevé deux petites cupules ovoides et très frustes, et une figure ayant la forme d'une sorte de canal courbe, terminé par une poche.

IX. — Commune d'ALLINGES. — *Hameau de Noyer*. — *Crotte au Loup*. — Entre la route d'Annecy et celle de Genève, à hauteur du hameau de Noyer, existe une dépression marécageuse, dont les eaux s'écoulent entre deux coteaux boisés, à pente raide et formant comme un étroit défilé entre Noyer et Chignan.

Les bois de la colline nord sont la propriété de M. le Président Dubouloz, qui nous y a signalé une pierre intéressante appelée *Pierre de la Crotte au Loup* (*Fig. 9*).

Ce document est sur la pente sud de la colline, à peu près à mi-hauteur et au milieu d'un bois de jeunes bouleaux, dans la partie la plus étranglée du ravin. Il consiste en un bloc de protogine de

3^m25 de long, 0^m90 de large, et 1^m50 de hauteur apparente, retenu Dieu sait comme ! et orienté est-ouest. Sur la face verticale regardant le ravin est une légère saillie, en forme de quart de sphère, la partie plane en haut, laquelle rappelle assez bien ces grosses loupes et ces cryptogames qu'on trouve sur certains arbres de grande dimension, ou encore une console-étagère destinée à porter un objet de petit volume. — Sur la face supérieure, horizontale et naturellement plane, du bloc, on voit trois *cavités*, de forme semi-sphérique, alignées du nord au sud et communiquant entre elles par un canal, peu profondément creusé, qui se prolonge jusqu'au rebord sud de la roche ; là se trouve une quatrième écuelle, dont la position à l'arête a modifié la forme ; cette cavité n'est plus une demi-sphère, mais seulement un quart ou un tiers de sphère. La rigole se perd

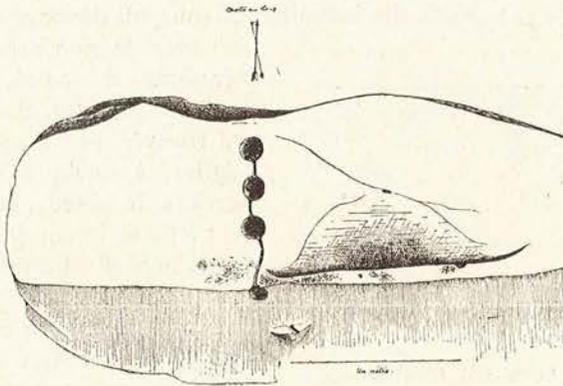


Fig. 9. — Pierre de la *Crotte au Loup*, Commune d'Allinges.

dans cette cavité, mais elle se retrouve à 0^m30 plus bas, sur la saillie dont nous avons parlé (*Fig. 9*).

Les *écuelles* de la face horizontale ont un diamètre uniforme, qui est de 0^m13 sur 0^m12 ; leur profondeur est respectivement de 0^m08, 0^m09, et 0^m10 ; l'intervalle qui les sépare est de 0^m08. L'écuelle de l'arête présente sensiblement les mêmes mesures. La rigole, tracée courbe, n'a guère que 0^m02 de large sur 0^m01 de creux.

A l'est de la ligne des écuelles est un bassin naturel, peut-être aménagé, dont le plan donnerait une image triangulaire, ayant son grand côté parallèle et presque tangent à l'arête sud de la pierre. Les dimensions de cette cuvette sont : longueur, 1^m10 ; largeur, environ 0^m40 ; profondeur maxima, 0^m09.

De la *Crotte au Loup* on aperçoit, au-delà de la dépression marécageuse de Noyer, la *Pirra Passet* et la montagne d'Armone (avec sa chapelle antique et le col de Feu) ; Noyer et les villages du

Lyaud et d'Orcier; le sommet de la colline d'Allinges et les ruines de son château-fort; Chignan, avec le vieux mur de la propriété Bool; la plaine, depuis Thonon jusqu'à Boissy; le lac, depuis le promontoire d'Yvoire jusqu'au delta de la Dranse; la chaîne du Jura et le plateau central de la Suisse.

A noter qu'il a été trouvé, au pied de la colline, vers Chignan, des sépultures en dalles de pierre tendre, dont une — au moins — renfermait un vase en terre grossière.

X. — Chef-lieu d'ALLINGES. — *Maison de Bourgeois Louis*. — Au beau milieu du village d'Allinges, dans une maison appartenant à Bourgeois Louis, on nous a montré une pierre, faisant partie de l'escalier intérieur de la cour et portant de curieuses cavités cupelliformes. Cette pierre, en forme de dalle étroite, longue et relativement mince, est en calcaire bleuâtre; et son poli dénonce un contact avec de nombreuses gé-

nération de coudes et de fonds de culottes. Elle aurait été trouvée sur la place de l'église, à quelque distance derrière le chœur, et affleurant à peine le sol (*Fig. 10*).

Les gens d'Allinges prétendent que c'était un étalon de mesures de capacité, *du temps des Seigneurs*. Mais il n'y a pas lieu, croyons-nous, de s'arrêter à cette tradition,

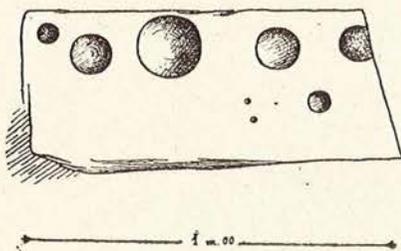


Fig. 10. — La Pierre de Chez Bourgeois.

quand on considère l'extrême exigüité de certaines cavités, l'absence de moyens d'écoulement, et la dispersion des cupules, distribuées sans aucun ordre sur toute la surface de la dalle.

Ces cavités sont au nombre de 8, dont les dimensions, — en allant de gauche à droite — sont les suivantes :

1 ^o	diamètre :	0 ^m 055;	creux :	0 ^m 025
2 ^o	—	0 ^m 11	—	0 ^m 035
3 ^o	—	0 ^m 17	—	0 ^m 05
4 ^o	—	0 ^m 10,5	—	0 ^m 02
5 ^o	—	0 ^m 08,5	—	0 ^m 03
6 ^o	—	0 ^m 02	—	0 ^m 005
7 ^o	—	0 ^m 01,5	—	0 ^m 005
8 ^o	—	0 ^m 05,5	—	0 ^m 025

Elles sont bien polies et leur travail a été exécuté avec soin. Pour nous, il n'est pas douteux que ce soient des cupules; mais on

peut admettre que quelqu'un aura eu la fantaisie, très naturelle et très facile à exécuter dans ce pays de carriers, de détacher d'un bloc plus volumineux la partie portant les cavités, pour orner la rampe de son escalier.

XI. — Chef-lieu d'ALLINGES. — *Chemin du Château.* — *Pierre Jacquot* ou du *Pré Lochon.* — Cette pierre est sur le bord du chemin qui, d'Allinges, monte directement au Château, et à la jonction de ce chemin avec un sentier descendant aux carrières de Commelinge.

C'est un gros bloc (*Fig. 11*), de pierre verte, sortant de terre de 2^m50, long de 4 mètres à 4^m50, large de 2^m60, et qui a été en partie exploité.

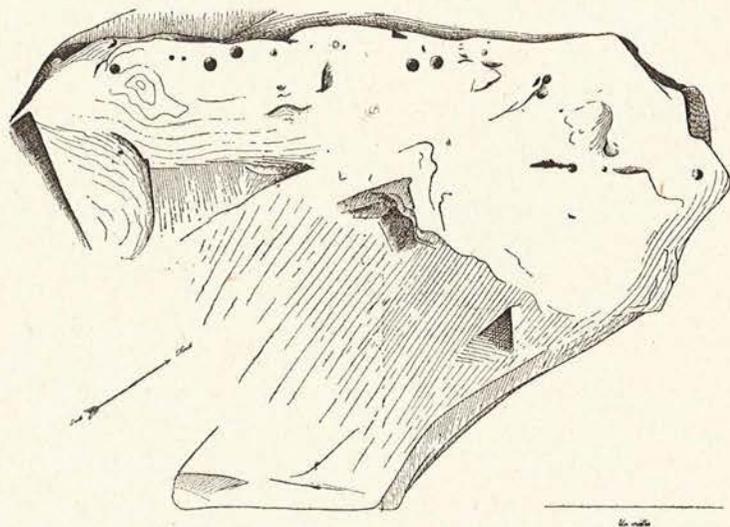


Fig. 11. — *La Pierre Jacquot* ou du *Pré Lochon.*

Il est orienté du nord-est au sud-ouest; sa surface supérieure s'incline fortement au sud-est, et sa face ouest est taillée à pic. Un ruisseau, sans eau en été mais dont l'encaissement témoigne d'un cours autrefois plus constant, passe à quelques mètres de la pierre.

A travers les troncs des châtaigniers et par dessus le feuillage des jeunes chênes qui poussent en contre-bas, l'œil aperçoit la côte depuis Yvoire jusqu'à Coudrée et la plaine depuis Sciez jusqu'à Thonon. En arrière, c'est la colline boisée qu'escalade avec peine le chemin du pèlerinage et des touristes; ce chemin, au dire des archéologues locaux, serait une ancienne voie romaine, faisant communiquer directement Thonon avec Boège par Allinges, Drailant, le col de Cou, Habert Poche et Le Villard.

Les *cupules* ou écuelles observées sont au nombre de 13, parfaitement reconnaissables, et occupant la partie de la face supérieure la plus voisine de l'arête. Leur diamètre varie de 0^m03 à 0^m07, et leur profondeur de 0^m01 à 0^m03. Sept sont très frustes. On ne remarque aucun alignement ni groupement (*Fig. 11*).

Nous croyons que le bloc principal était entouré, au moins sur trois côtés, de blocs plus petits dont on retrouve çà et là les débris à la surface du sol, voir même quelquefois le pied, encore enfoncé dans la terre et parfois déchaussé par une tentative d'extraction.

XII. — Même lieu. — *Pierre Vizios*. — Un peu plus haut que la pierre précédente et au milieu des fourrés, à l'ouest du chemin, M. le receveur des finances Vizios a trouvé, en notre compagnie, un quartier de roc en saillie sur un escarpement. Ce bloc, qui est

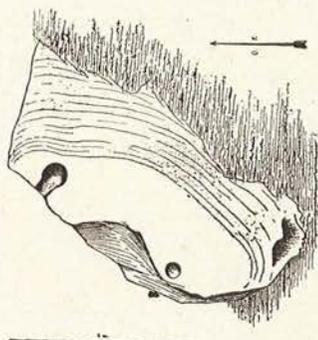


Fig. 12. — La *Pierre Vizios*, à Allinges.
(Haute-Savoie).

une sorte de grès dur, poli par les pluies, mesure 1^m50 du N.-E. au S.-O. et environ 1 mètre dans le sens opposé : mais il faut tenir compte qu'il disparaît en partie dans le sol du côté de la colline, tandis que, seule, la partie plongeant sur la pente est déchaussée et visible.

Un petit sentier passe en contrebas de la pierre, descendant aux carrières de Commelinge.

Vue sur le château de Larringes, la Crotte au Loup, Thonon, Ripailles, une partie du lac, le plateau helvétique, le Jura, Anthy, le château de Buffavent, la pointe d'Yvoire, les Planbois et la colline de Boissy (Ballaison).

Deux sculptares seulement : la première est une *cupule* de 0^m08 de diamètre (profondeur : 0^m04); la seconde est une de ces figures bizarres comme nous en rencontrerons encore d'autres spécimens et que nous décrirons ainsi : une cavité rectiligne, à fond arrondi en gouttière, prenant dès l'arête de la pierre et se terminant, du côté intérieur, par une cavité cupelliforme; ou, si l'on préfère, une cupule communiquant en dehors de la roche par un large canal peu profond. Celle de la *Pierre Vizios* à 0^m13 de diamètre, avec 0^m06 de creux, et le canal a 0^m10 de long sur également 0^m10 de large, avec un creux de 0^m03 à 0^m04 (*Fig. 12*).

L'examen de la sculpture n° 2 nous a souvent porté à imaginer que ce type aurait pu servir à une ablation rituelle.

XIII. — Commune d'ALLINGES. — *Hameau de Château-Vieux. — Champ Ronneaux.* — Ce monument est un des plus intéressants de la série, tant à cause de l'étrange sculpture de son sommet et de la particularité qui le distingue, que par ses dimensions et par sa situation.

Il se trouve à 7 minutes ouest des ruines, immédiatement derrière la maison de *Chez Deville* (dont il a approximativement le volume) et sur le versant sud de la colline, un peu en contrebas de la ligne de faite. Exploité pour fournir un revêtement, en faux marbre, au soubassement intérieur de l'église d'Allinges, il mesure encore de 13 à 14 mètres de longueur apparente, environ 7 mètres de large, et à peu près 8 ou 9 mètres de hauteur. Sa circonférence peut avoir de 35 à 40 mètres. Il est en calcaire blanc compacte, de couleur laiteuse intérieurement, mais d'un gris très sale à la surface. Sa forme actuelle est une figure dont le plan se rapproche d'un triangle à sommet arrondi. Deux de ses faces sont verticales (au nord et à l'est) ; les deux autres sont moins abruptes, mais déferaient néanmoins l'escalade (*Fig. 13*).

Du milieu du côté sud part, au niveau du sol, une sorte de corniche naturelle, qui s'élève rapidement en contournant la pointe ouest et qui vient aboutir au sommet du rocher, vers le milieu de la face nord. Un homme, ayant les pieds nus ou chaussés d'espadrilles, peut gravir très aisément cette *rampe*, dont la largeur est suffisante pour livrer passage à un individu de moyenne corpulence. Chaussé, l'ascension est évidemment moins facile, étant donné les nombreuses aspérités de la pierre. Si ce chemin a été aménagé par les anciens propriétaires du sol, aucune trace du travail humain ne se remarque cependant sur aucun point du parcours. Il est vrai de dire que la roche est bien sale, couverte d'herbes et de terre amoncelée dans toutes les

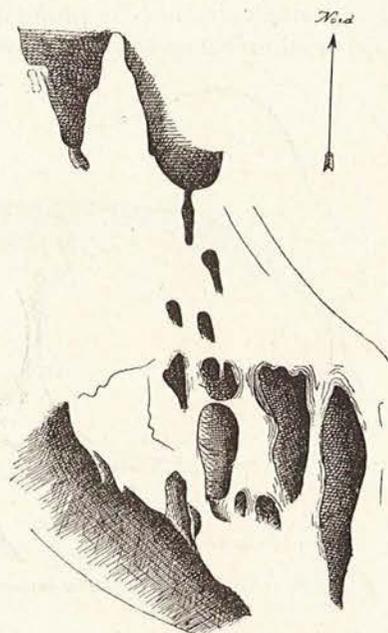


Fig. 13. — La Pierre du Champ-Ronneaux, à Château-Vieux, Commune d'Allinges.

anfractuosités, et qu'elle a été usée par les pluies et la grêle, qui l'ont battue depuis certainement plus de 20 siècles, date où elle a cessé d'être un lieu de prière.

Malgré les recherches les plus consciencieuses, opérées après avoir nettoyé la pierre et vidé les crevasses, nous n'avons pu découvrir la moindre cupule.

En revanche, au milieu des multiples accidents géologiques qui font du sommet comme une vaste écumoire, nous avons pu découvrir une crevasse, plus nette que les autres et appropriée par le travail humain (*Fig. 13*). — Cette cavité se présente sous la forme d'un *Pied d'homme* très fortement aplati, de dimensions moyennes, avec un emplacement plus profond pour le dessous des orteils et pour le talon. Nous étant déchaussé, nous avons placé notre pied

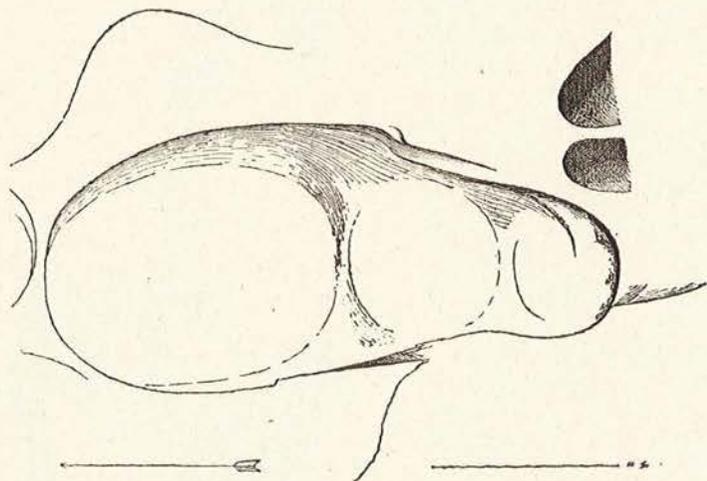


Fig. 13 bis. — Cavité en forme de *Pied humain*, gravée sur la *Pierre du Champ Ronneaux*.

droit dans cette sculpture; et nous nous sommes assuré, en portant le poids du corps sur la jambe droite (comme le font faire les cordonniers consciencieux), que nous nous trouvions parfaitement à l'aise dans cette « forme » d'un nouveau genre! Plusieurs personnes ont tenté l'expérience; et elle a paru concluante à toutes celles dont la pointure se rapprochait de la nôtre.

Cette empreinte est orientée sud-nord (le talon étant au sud), et ses dimensions intérieures nous ont donné : longueur, 0^m30; largeur aux orteils, 0^m13; largeur au talon, 0^m07; profondeur, 0^m09 (*Fig. 13 bis*).

Du sommet de la roche la vue embrasse un vaste panorama : la dent d'Oche et les Cornettes de Bise, le château de Larringes, le mont de Grange, la Pierre du Diable (à Macheron), les ruines du

château d'Allinges, la montagne d'Arnone, les villages de Orcier, Maugny, Cervens et Draillant, la route des Moises et celle de Burdignin, etc.

Nous sommes persuadé maintenant qu'il devait exister, avant la construction du Château-fort, un observatoire analogue sur la partie orientale de la colline d'Allinges : les corvéables des anciens châtelains l'ont sans doute, depuis plus de huit siècles déjà, converti en moellons !

XIV. — COMMUNE D'ALLINGES. — *Hameau de Commelinge.* — *Pierre Perdrizet.* — De Commelinge, monte vers l'extrémité ouest de la colline d'Allinges, un chemin d'exploitation forestière, qui suit le versant nord de la hauteur, et — une fois vers le milieu — remonte au sud, franchit un petit col, et vient aboutir, sur le versant méridional, non loin du Champ Ronneaux.

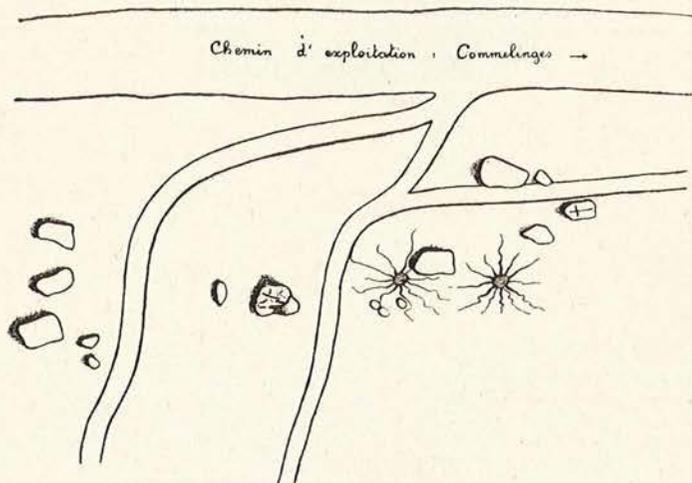


Fig. 13 ter. — Situation des *Pierres Perdrizet* et *Suzanne*, à Commelinge, Commune d'Allinges.

Au sortir du hameau, ce chemin est grossièrement dallé : ce qui a fait penser aux archéologues locaux qu'il pouvait être une ancienne voie romaine d'ordre secondaire. Il longe un ruisseau qui ne tarit pas et se développe sous bois : ce qui en fait une promenade pittoresque, en même temps que très facile (*Fig. 13 ter*).

Presque au début de la montée, un de nos compagnons d'excursion nous a signalé, au bord du chemin, du côté de la colline, une pierre assez étrange : c'est un quartier de roche, en calcaire dur, sans doute descendu de plus haut et mesurant moins de 0^m90 de long, environ 0^m75 de large, et de 0^m30 à 0^m50 de haut (*Fig. 14*).

Sa surface, très usée par les pluies, présente, dans le sens de son

plus grand diamètre, une *rainure*, presque effacée, large de plusieurs centimètres et se prolongeant sur la tranche verticale. Cette *gouttière* est coupée, au premier tiers ouest, par une cassure de la

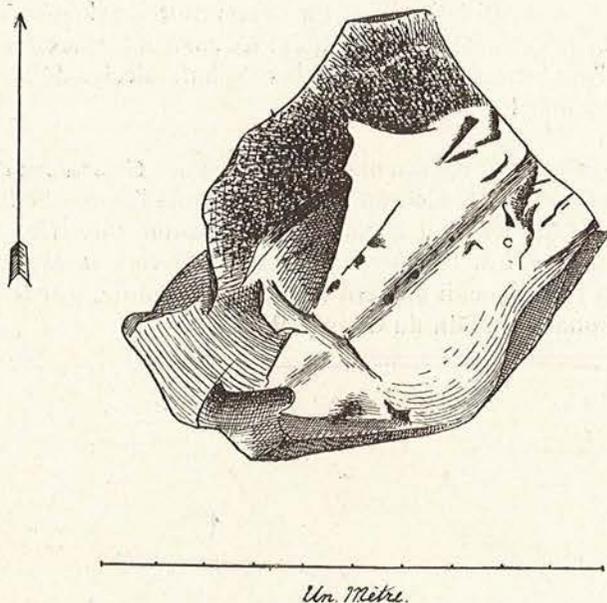


Fig. 14. — La Pierre Perdrizet, de Commelinge, Commune d'Allinges.

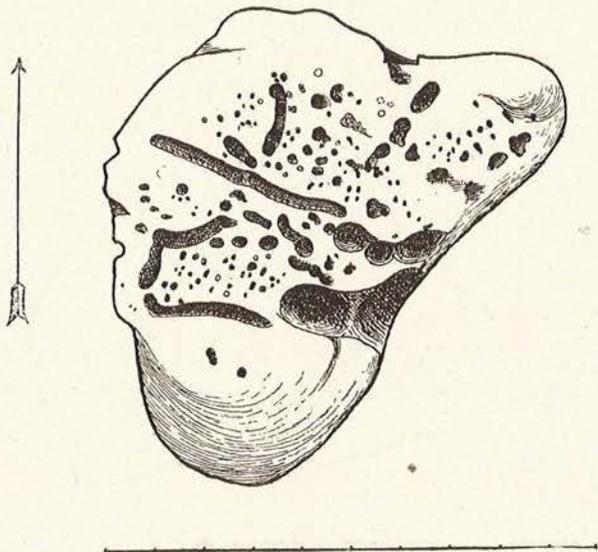
Pierre qui forme ainsi avec elle une sorte de croix. Au fond de la gouttière, et vers le milieu de la pierre, il nous a semblé reconnaître 3 *Cupules* minuscules (de 0^m01 à 0^m02 de diamètre). Deux ou trois autres cavités, mais très frustes, ont été relevées par nous un peu plus à l'ouest, et une dernière à l'est.

XV. — Même lieu. — *Pierre Suzanne*. — Un peu plus haut, la jeune et gracieuse chevrrière, qui nous servait de guide, nous a indiqué, sous les châtaigniers et au centre d'un groupe de petits blocs de rocher, une autre pierre, de forme triangulaire, ayant 1^m10 de long, 0^m70 de large, et 0^m40 de hauteur apparente. Cette roche, au dire de Suzanne, intrigue les habitants de Commelinge par la multitude de petits trous, qui en parsèment la surface (Fig. 15).

De fait, cette pierre a l'aspect d'une écumoire : elle est traversée dans tous les sens par des crevasses, droites ou contournées, entre lesquelles nous avons comptées de 120 à 130 cavités circulaires ou ovales, probablement dues au frottement de petites pierres dures, qui ont roulé sur elle quand elle était encore en terre. Cependant

nous avons relevé, mais sans oser dire avec certitude, les groupements suivants :

- 1° A l'ouest, 4 trous ovales en demi-cercle ;
- 2° Au sud des précédents, 6 autres trous, également rangés en demi-cercle, mais en sens contraire ;
- 3° A l'angle nord-est, une rangée de 3 trous ;



Un mètre

Fig. 15. — *La Pierre Suzanne*, à Commelinge, Commune d'Allinges.

- 4° Au même point, 4 trous en demi-cercle ;
 - 5° Une série de trous, groupés par deux et par quatre.
- En somme, pierre très douteuse, comme la précédente.

XVI. — Même lieu. — *Chez Jacquillet*. — *Pierre de Gauvain*. — A une certaine distance des Pierres XIV et XV, un autre de nos compagnons a remarqué une troisième roche, également en calcaire et aussi triangulaire, dans un terrain appelé *La Moille* ou *Chez Jacquillet* (Fig. 16).

Elle mesure 0^m90 suivant sa grande base ; 0^m60 en hauteur, et 0^m35 d'épaisseur apparente.

De petites pierres dures sont encastrées dans la pâte moins ferme de cette roche ; d'autres, sorties de leur alvéole, ont laissé à leur place un trou, plus ou moins profond et aux bords irréguliers.

Mais trois cavités retiennent notre attention, savoir :

- 1° Au sud, une cupule bien formée ;
- 2° A l'est, deux trous rectangulaires, minces, disposés sur la mê-

me ligne, et rappelant les trois mortaises de la *Pierre Sassy*, à Macheron ;

3° A l'ouest, un trou semblable et disposé dans le même sens ;

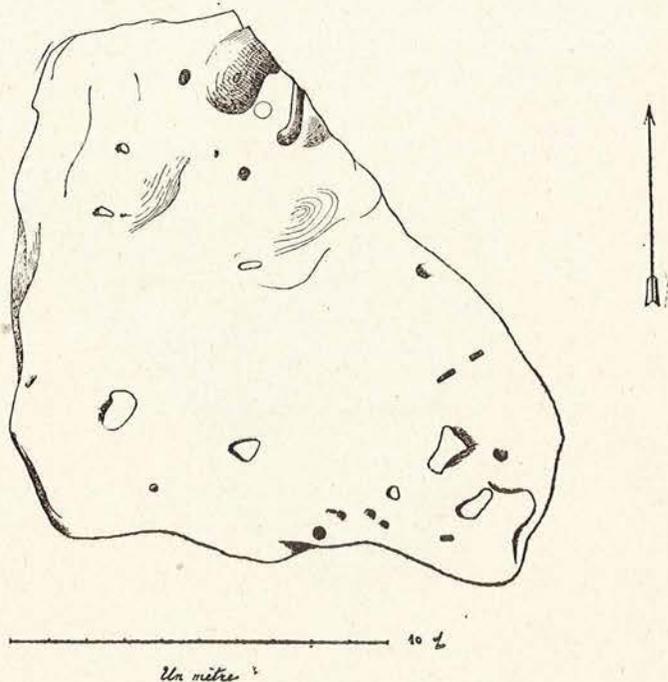


Fig. 16. — La Pierre De Gauvain, Chez Jacquillet, à Allinges.

4° Au nord, une cavité rectiligne, aboutissant à l'arête, ayant son axe creusé en gouttière, et se terminant vers l'intérieur du rocher par une tête plus large et très courbe. Il nous semble difficile d'admettre que cette cavité soit naturelle, et dûe seulement au hasard.

XVII. — Commune de PERRIGNIER. — Lieu dit : *La Maladière*. — *Pierre du Diner*. — A l'extrémité ouest de la colline des Allinges et presque au sommet de la crête, est une des plus curieuses pierres du Chablais : on l'appelle « la Pierre du Diner » (Fig. 17).

Elle plonge directement sur la pente, presque verticale, qui domine le ruisseau alimentant les moulins Dénarié ; et elle est, paraît-il, voisine d'une Grotte mystérieuse, dont l'entrée est difficile à découvrir et que nous n'avons pas su rencontrer.

Ce rocher, qui semble n'être qu'une des saillies de la masse calcaire formant le squelette de la colline, offre ceci de très intéressant qu'il a été taillé en façon de *fauteuil* ou de *demi-cuve*, avec siège, dossier, et accoudoir. Les *coups de pic* sont encore très visibles, et apparaissent sous forme de longues stries parallèles. C'est

un vrai *Fauteuil de Samson*, où l'on peut très commodément s'installer. Une fois assis, et la tête émergeant seule, on est invisible et l'on conserve la facilité de surveiller toute cette partie de la contrée!

Le regard, franchissant au nord la plaine de Margencel, embrasse une partie du lac et presque toute la chaîne méridionale du Jura; au nord-ouest il aperçoit le promontoir d'Yvoire, avec de nombreux villages et tous les Planbois; à l'ouest, il voit la colline de Ballaison (Boissy), les cultures de Saint-Didier, et la masse isolée des Voirons; au sud, il peut surveiller la chaîne d'Arnone

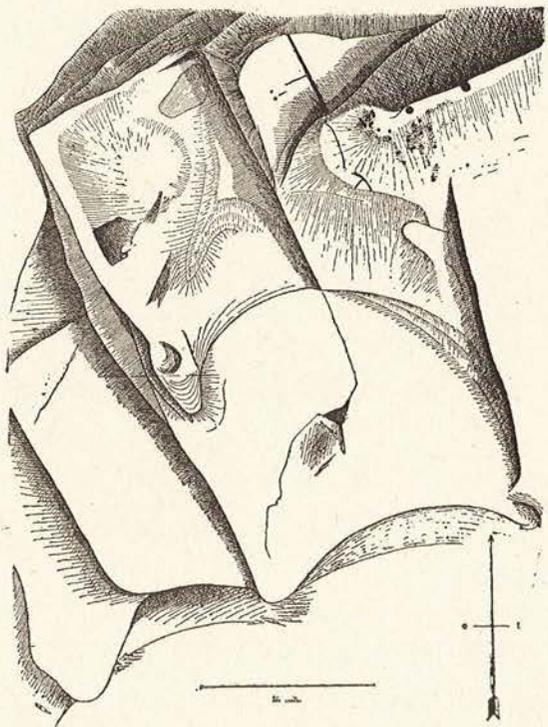


Fig. 17. — La Pierre du Diner, à Perrignier (Haute-Savoie).

et du Forchet, depuis le col de Saxel jusqu'à la chapelle, avec les cols de Cou, de Feu et des Moises; les villages de Lully, de Cervens, de Draillant et de Perrignier; au sud est, il a vue sur Maigny et sur la route d'Orcier. Bref, — c'est un *Observatoire* important et dont l'occupation, en cas de troubles ou d'invasion, a dû s'imposer de tout temps.

Sur la pointe, qui forme la partie la plus haute de ce Fauteuil, digne de Gargantua, deux groupes de sculptures attirent l'attention; le plus important comprend: 1° une *Rainure*, de 0^m15 de long,

large et profonde de 0^m01; 2° une autre *Rainure*, moins longue (0^m06 seulement); toutes deux orientées N.E.-S.O.; 3° deux très petites *cupules*, de forme ovale (l'une de 0^m020 sur 0^m015; l'autre de 0^m030 sur 0^m020, les deux creux n'ayant que 0^m01); le second groupe comprend deux rigoles ou rainures et 15 petites cupules, plus une *entaille douteuse en Fer à cheval*.

Cupules et rigoles sont frustes; étant donné leur âge et la friabilité de la roche, ainsi que son exposition, il ne pourrait en être autrement.

Il y a lieu de noter que, tout à côté de l'église de Perrignier (au pied de la colline), il existe un *tertre* artificiel (1), qui doit être un tumulus avec sépulture. Les gens du pays racontent qu'il renferme

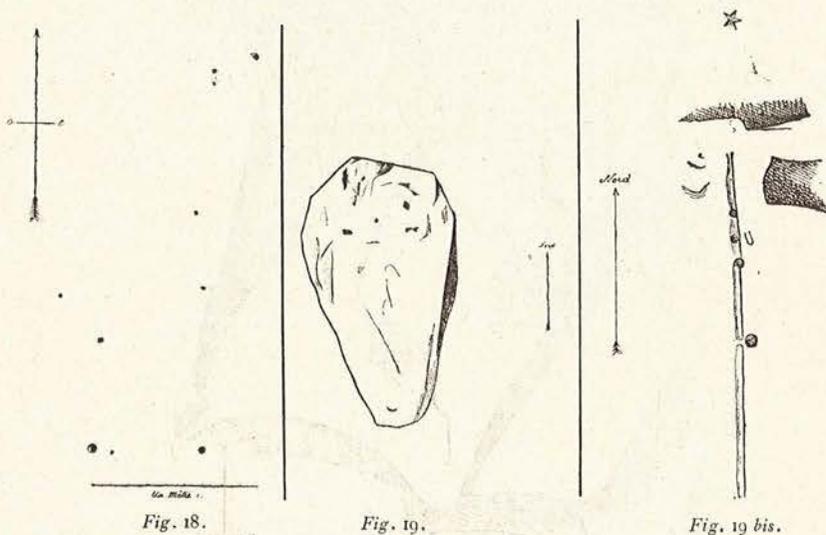


Fig. 18. — La Pierre Gianola, à Perrignier (Haute-Savoie).
Fig. 19. — La Pierre de l'Abbaye, à Perrignier (Haute-Savoie).
Fig. 19 bis. — Détails de la Pierre de l'Abbaye. — Rainures et Cupules.

une *Cave*, en grosses dalles, et que, en labourant, on a recueilli des monnaies. Son orientation est est-ouest sa forme est ovale; et ses dimensions sont de trente pas sur vingt. Les enfants ont conservé la coutume locale d'y aller allumer des feux de joie, au jour du mercredi des Cendres, coutume qui est à rapprocher d'une habitude analogue pour la Pierre du Champ Frezier, à Anthy (2).

(1) Nommé Crêt à Perny ou à Peny. — M. Reber cite une Pierre à Peny, entre Versoix et Mies, sur la côte Suisse.

(2) Le nom de Perrignier ou Perrigny ne pourrait-il pas signifier « Pierre du feu; Pierre où l'on allume des feux: Pierre lignée!

XVIII. — Même lieu. — *Pierre Gianola*. — A quelques mètres du fauteuil de géant appelé Pierre du Diner, une grande roche, plate, affleure le sol, comme une dalle sépulchrale, qu'on aurait négligé d'entretenir, et qui, lentement, s'enliserait. Nous n'avons pu en dégager les contours tant ses dimensions sont considérables.

Nous y avons relevé 8 cupules, petites et frustes, dont le diamètre varie de 0^m010 à 0^m040 (*Fig. 18*).

XIX. — Commune de PERRIGNIER. — *Hameau du Lieu*. — Lieu dit : l'*Abbaye*. — A quelques centaines de mètres à l'est de la gare de Perrignier, et au nord de la ligne Perrignier-le-Lieu, est une très ancienne et très intéressante construction, qui fut autrefois une Abbaye et qui n'est plus qu'une ferme en mauvais état d'entretien. Elle borde le talus nord du chemin de fer et est dominée par la pointe de la Maladière, cet éperon extrême de la colline d'Allinges.

Devant l'Abbaye s'étend une vaste prairie circulaire, qu'environnent de trois côtés les épaisses futaies des Planbois. Cette prairie est marécageuse, car un ruisseau l'entoure. Au milieu, un bouquet d'arbres semble vouloir dissimuler une grosse pierre, sans nom connu, inclinée du nord au sud, abrupte de tous les côtés, sauf au sud, et mesurant 7 mètres de long, 3^m50 à 4 mètres de largeur maxima, et 3 mètres de hauteur à son point culminant. Sa forme générale est un peu triangulaire (*Fig. 19*).

De cette roche, on correspond facilement avec la Pierre du Diner et avec la Pierre Bonnet (à Cervens).

Nous n'avons relevé sur la table, très fruste, de cette pierre qu'une longue *rainure*, peu marquée, et 4 *cupules* très effacées; trois sont au fond même du chenal et la quatrième sur le bord extérieur. La rigole est orientée presque nord-sud (340°-160°) (*Fig. 19 bis*).

XX. — Commune de MARGENCEL. — *Hameau de Ronsuaç*. — Lieu dit : *les Vignes Blanches*. — Ces vignes, également nommées Grosses-Vignes, sont sur les pentes d'un monticule, que couronne un bloc de roche pourrie, pointu, abrupt de tous côtés, sauf au sud-est (où il paraît avoir comme des *marches* très rudimentaires).

Il a été l'objet d'une tentative d'exploitation à laquelle a fait renoncer la mauvaise qualité de la pierre.

Nous n'avons pu découvrir qu'une seule *cupule*, de faible diamètre, placée au sommet de la pointe extrême du bloc.

Dimension de la roche : hauteur 4^m50; circonférence 25 mètres. Muraille très irrégulière (*Fig. 20*).

Tout autour de cette pierre, et dans tout le vignoble, la pioche déterre des fragments de tuiles et de briques, des morceaux de ciment et des pierres de maçonnerie. On a même trouvé, il y a de

cela plusieurs années, un magnifique chapiteau romain, en beau marbre blanc, orné d'une profusion de feuilles d'acanthé et de très forte dimension. Nous avons vu ce morceau d'architecture chez

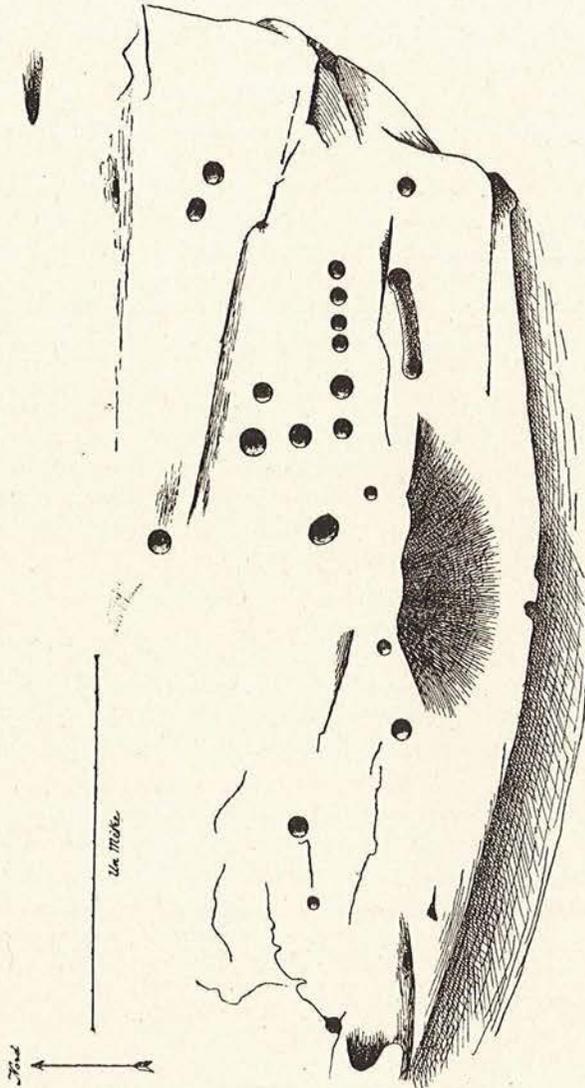


Fig. 20. — La Pierre des Vignes Blanches, à Margencel (Haute-Savoie).

son propriétaire actuel (M. Mégevend, dit le Chercheur de Trésors, à Sciez ! il est encore en assez bon état, bien qu'ayant souffert. Il reste à savoir comment cette pièce se trouvait ainsi perdue dans les vignes et à répondre aux trois questions que voici :

Ce chapiteau a-t-il été travaillé sur place, dans un bloc trouvé par hasard ou amené d'ailleurs ?

A-t-il été apporté tout taillé ?

Était-il destiné à servir à l'embellissement d'une villa ?

A-t-il fait partie d'un édifice religieux ?

Le nombre considérable de débris de construction nous permet d'assurer que le chapiteau a dû faire partie d'un grand édifice, religieux ou civil. Mais il est permis alors de se demander pourquoi les propriétaires ou les habitants de la construction ne se sont pas débarrassés des deux quartiers de roc qui encombraient leur domaine ; et si — déjà — ils n'ont pas été retenus par le caractère sacré de ces pierres ?

Ajoutons, avant d'aller plus loin, que Margencel renferme un très vieux manoir, transformé aujourd'hui en habitation villageoise. La présence de ces vestiges témoigne donc que la localité a toujours été habitée, et même choisie pour des résidences luxueuses.

De là à supposer que les cuvettes de grande étendue qui entourent Margencel et que nous avons connues à l'état de marais, cuvettes que l'économie agricole a desséchées depuis, ont pu être l'habitat de populations lacustres, il n'y a qu'un pas. Nous laissons aux archéologues locaux la tâche et le mérite de s'assurer du fait.

Nous terminons en disant que, de la pierre supérieure des Vignes-Blanches, on aperçoit le Jura, la Suisse, une partie du lac et de la côte française, le massif de la Dent-d'Oche, la chaîne d'Arnone, les Voirons, la colline de Boissy, et le coteau de Jussy — où furent trouvées des sépultures en dalles, au lieu dit Le Marteret, — et qu'on peut communiquer avec la Pierre du Dîner.

XXI. — Même lieu. — MARGENCEL. — En descendant la pente du coteau que couronne la roche précédente, on en trouve une autre, un peu moins haute, mais plus longue : c'est un bloc, en calcaire gris, assez régulier, ayant la forme d'un parallépipède, et mesurant 6 mètres de long, 3 mètres de large et 2^m40 de haut. Il est allongé de l'est à l'ouest et ne peut être escaladé que du côté Nord.

Sur sa face supérieure, nous avons relevé 21 écuelles et cupules variant de 0^m04 à 0^m14 de diamètre. Sur ce nombre, 8 sont appairées, 2 isolées, 2 autres réunies par une rigole (type en boudin) (1) ; 3 en triangle, et 6 en ligne droite. Comme il y a contact entre ces deux derniers groupes, nous admettons qu'on puisse noter d'une autre façon : 5 cavités en ligne droite, orientées est-ouest ; 3 cavités en ligne droite, orientées nord-sud, et formant équerre avec les précédentes ; cupule indépendante.

(1) Expression que nous adoptons pour éviter le terme Phallus, plus vrai mais plus gênant, étant donné la présence des dames assistant au Congrès.

La figure du type boudin est orientée est-ouest.

De cette pierre, l'observateur n'a pour ainsi dire pas de vue, sauf sur la rivière, qui coule à quelque distance vers l'ouest, au fond d'un ravin très encaissé.

XXI bis. — Commune de SCIEZ. — *Pierre du Bois Droncalet*. — Pendant la session même du Congrès, M. Reber, conduit par le garde-champêtre Camer, de Bonatrait, étudiait une nouvelle pierre à cupules, perdue au milieu des Planbois, et située sur un terrain appartenant au sieur Droncalet.

Nous n'avons pu obtenir de notre collaborateur que ce seul renseignement : le bloc est un gneiss erratique, et il est extrêmement difficile à trouver au milieu des fourrés inextricables où seuls les propriétaires des parcelles parviennent à peu près à se diriger en l'absence de sentiers et de tout poteau indicateur.

Nous reproduisons ci-contre, le fouillis de cupules simples, alignées ou jumelées, qui couvre la Pierre du Bois-Droncalet (d'après le croquis pris par M. Reber) (Fig. 21).

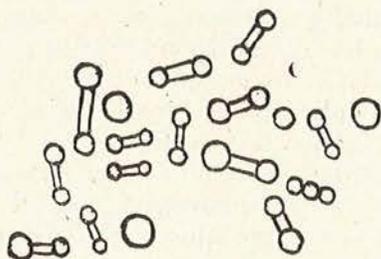


Fig. 21. — La Pierre du Bois Droncalet à Sciez [Croquis Reber].

XXII. — Commune de SCIEZ. — *Forêt des Planbois, secteur de Choisy*. — Propriété Veuve René CHARMOT. — Il est presque impossible de s'orienter dans les inextricables fourrés des Planbois; il est même fort imprudent de s'y aventurer sans guide, car on risquerait de s'y perdre et de ne plus pouvoir en sortir : nous en avons fait, et d'autres aussi, la malencontreuse expérience !

Nous estimons pourtant que nous pouvons placer la pierre à cupules dont nous allons parler à peu près à 1.500 mètres, à vol d'oiseau, au droit sud du village de Choisy, à peu près entre l'Abbaye à l'est et la ligne Chavannes-Vernaz à l'ouest. Elle est dans le Bois des Biolles, appartenant à M^{me} Veuve René Charmot, et dans une coupe franche de quelques cinquante mètres de large, comprise entre le chemin creux des Gantis (à l'ouest) et un chemin d'exploitation (à l'est) (Fig. 22 bis). — De ce point on ne peut voir

que le col de Cou, et, quand l'hiver a dépouillé les arbres de leur frondaison, le sommet de la colline d'Allinges, les maisons de Choisy, une bande de Léman et la crête du Jura.

Nous ne sommes plus sur un observatoire, mais bien dans un lieu propice aux mystères et abandonné aux sylvains et aux faunes.

Qu'on se représente maintenant, au milieu des bouleaux, des sapins et des hêtres, un carré de 20 mètres de côté, dont le périmètre est indiqué, aux angles et au milieu de chaque face, par des blocs de pierre (grès dur, pierre verte, ou granit), enfoncés dans le sol et dont seule émerge la partie supérieure. Ce carré est orienté nord-sud (Fig. 22).

Exactement au centre de cette primitive enceinte est un quartier de grès dur, mesurant 2^m50 de long, 1^m25 de large, et faisant saillie

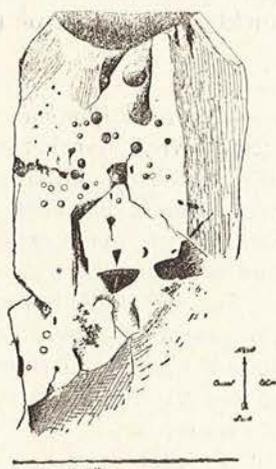


Fig. 22.

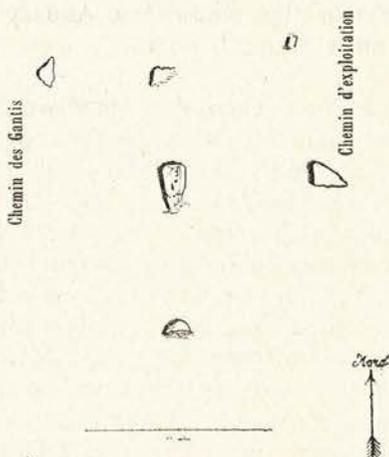


Fig. 22 bis.

Fig. 22. — La Pierre de la Propriété Charmot, dans le Bois des Biolles, à Sciez.

Fig. 22 bis. — Situation de La Pierre du Bois de Biolles (Propriété Charmot), Commune de Sciez (Haute-Savoie).

d'environ 1 mètre. Il est orienté nord-sud; et sa forme est un parallélogramme irrégulier, plus large au nord que du côté sud (Fig. 22).

Sur la table supérieure de cette roche, à peu près plane; mais coupée de crevasses, provoquées sans doute par les intempéries, nous avons relevé et compté 34 cupules certaines, plus une douze; et une cavité circulaire, dont nous ne saurions affirmer qu'elle a pu être une écuelle, étant donné la friabilité relative de la pierre.

Les cupules ont un diamètre variant de 0^m02 à 0^m07; et une écuelle a 0^m12. La profondeur de ces trous est presque nulle, du moins pour la plupart. Tous sont circulaires. Nous avons noté trois cavités en triangle quatre cupules en demi-cercle; et un

cupule isolée. Trois autres forment un groupement à l'écart de la masse.

C'est la seule pierre à sculpture du Bas-Chablais, actuellement connue, dont on puisse dire qu'elle est véritablement comme un autel, au centre d'une enceinte sacrée (*Fig. 22 bis*). Et, particularité à retenir, — aussi bien pour établir l'importance de la roche centrale, par rapport à ses voisines, que pour mettre à néant les allégations des personnes qui ne croient pas à un travail intentionnel de l'homme, — aucun des blocs du carré circonscrivant l'enceinte ne porte la moindre cavité, pouvant être prise pour une cupule !

Notons que le territoire voisin de Choisy est l'objet d'une vague tradition, qui l'appelle la Ville des Gentils (nom à rapprocher de celui de chemin creux des Gantis) et qu'on y aurait trouvé une hache en silex, emportée à Annecy par un chanoine, dont on n'a pu nous donner le nom.

XXIII. — COMMUNE de PERRIGNIER. — *Forêt des Planbois.* — *Pierre des Prés Cornus.* — Pour trouver cette pierre, suivre la route de Bonatrait à Brécourrens jusqu'au milieu des bornes kilométriques 3 k. 200 et 3 k. 300, c'est-à-dire jusqu'aux abords des ruines de Taillefer; traverser à l'ouest de la route une prairie marécageuse, qui fait une pointe dans les bois; suivre un ruisseau qui traverse cette prairie; et entrer sous bois. A 400 ou 500 mètres de la route et presque à l'orée des premières futaies, on apercevra sans peine, à travers les arbres, un groupe de trois blocs de rochers, plats, non équarris, dont deux sont sur la rive gauche et un sur la rive droite du ruisseau. Un intervalle de 1^m20 les sépare.

L'endroit est d'un charme délicieux; on s'y sent dans la plus complète solitude, sans cependant aucune idée d'abandon; et le murmure de l'eau courante suffit — avec le gazouillement des oiseaux — à animer ce paysage, qui est plutôt d'un parc que d'une forêt de rapport. Le pittoresque et le mystère de ce coin des Planbois sont tellement saisissants que, passant non loin de là avec mon guide (le garde Camer), je lui avais dit: « Allons donc voir par ici: ça sent le druide! »

Sur une des deux roches de gauche (2^m55 sur 1^m30, épaisseur 0^m80), nous avons relevé seulement une *entaille* rectiligne, de 1^m55 de long, à section triangulaire, large et profonde de 0^m06. L'autre pierre ne nous a rien donné.

Sur la troisième (rive droite), nous avons trouvé dix-neuf écuelles ou *cupules*, réparties en deux groupes savoir (*Fig. 23*):

1° A l'angle sud-ouest (point culminant): deux cupules; profondes de 0^m01, et ayant comme diamètre, l'une 0^m025, l'autre 0^m035.

2° Vers le milieu du bloc et près de l'arête nord : trois écuellen, et quatorze cupules ainsi distribuées.

Au centre, écuellen de 0^m075 sur 0^m085, et profonde de 0^m04, creusée au fond d'une cuvette, qui nous a paru naturelle; autour de cette cavité, une couronne de six cupules, dont la moitié ont été enlevées (plus ou moins complètement) avec un éclat de la pierre.

Tout à fait à l'extrémité est du groupe, seconde écuellen (de 0^m08 de diamètre, avec un creux de 0^m02). A l'ouest, autre écuellen, légèrement plus grande. Au sud et près de cette cavité, trois cupules en triangle. Entre l'écuellen 1 et le groupe principal, 2 cupules; entre le groupe et l'écuellen 3, une cupule. A l'ouest de l'écuellen 3, deux cupules inégales, dont les bords se touchent.

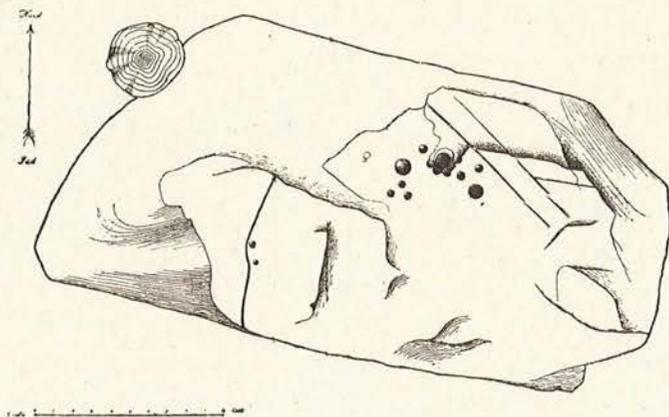


Fig. 23. — La Pierre des Prés Cornus, Perrignier (Haute-Savoie).

Au nord-est des cupules, nous avons relevé deux longs *traits*, parallèles, étroits et à peine marqués, comme il s'en trouve sur une bonne partie des pierres à gravures. Ils sont orientés N. O.-S. E.

En nettoyant la roche à la brosse, nous avons encore trouvé, auprès des deux cupules du premier groupe, une *rigole*, bien dessinée, peu large, courbe et orientée nord-sud.

XXIV. — Commune de SCIEZ. — Forêt des Planbois : Bois Quisard. — Pierre Camer ou du Pré Rond. — Le garde-champêtre Camer, de Sciez, a découvert dans les Planbois (au lieu dit Pré-Rond, ou encore Bois Quisard), une belle roche à cupules, qui est très difficile à repérer. Elle se trouve sur la rive droite du Foron.

petite rivière torrentueuse très encaissée (1), qui se jette dans le Léman à Coudrée, et un peu au-dessous de l'endroit où celle-ci reçoit la Gorge et la Viroz (Moulin des Esserts).

Sur le bord du ravin qui limite à l'est le cours du Foron, entre la Pierre Camer et La Citadelle, nous avons vu les vestiges de plusieurs constructions rectangulaires, rasées presque à hauteur du sol, et tellement envahies par les ronces qu'il nous a été impossible de constater si leurs murs avaient été maçonnés ou non.

Les gens du pays ont perdu tout souvenir de les avoir jamais connues occupées : on les appelle les *Masures*, ou encore *Maison des Fées*.

A ces observations il convient d'en ajouter immédiatement une autre, que nous croyons très importante : c'est que le point de rencontre des limites des trois communes de Sciez, de Perrignier,

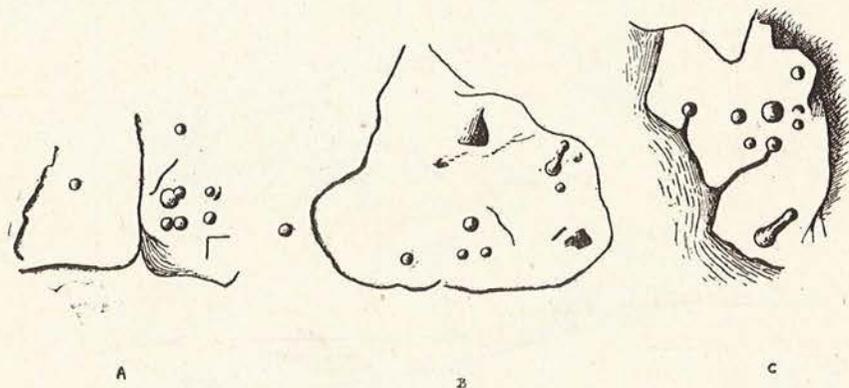


Fig. 24. — Pierre Camer. — A, Sommet IV ; — B, Sommet III ; — C, Sommet II.

et de Lully est à peu de distance du Pré Rond, et que, sur l'autre rive du Foron, la jonction des communes de Saint-Didier et de Ballaison a lieu presque en face de la Pierre Camer, ainsi placée à peu près au centre de cinq territoires administratifs.

Enfin, disons que, des abords de cette pierre (sinon de la pierre elle-même, actuellement masquée par l'épais feuillage d'un arbre), nous avons pu nous assurer qu'on voyait la Pierre du Diner — sur la colline d'Allinges ; — les villages de Chavannex et de la Vernaz ; et la crête de la colline de Boissy ou de Ballaison, sur laquelle est la grosse Pierre du château des Fées.

Autour de la Pierre Camer nous avons remarqué comme une ceinture de petits quartiers de roc un peu plus forts que de gros

(1) Foron et Furon : cours d'eau (*on, an*) qui se creuse ou fore un lit profond ou rapide. — Un Vion est un chemin d'eau en montagne : Vi-on.

moellons bruts; mais on n'a pu nous dire qui les avait ainsi rangés, ni s'ils provenaient d'un défrichement, d'un essai d'affouillement, ou d'une tentative d'exploitation du rocher.

Notre pierre a 6 ou 8 mètres de long, moitié autant de large et plus de 2 mètres de haut. Elle est irrégulière et sa face supérieure a quatre sommets, sur trois de chacun desquels est un groupe de cupules (*Fig. 24*).

Le mamelon nord (I) n'a rien à noter.

Sur le sommet numéro II (*Fig. 24; C*), nous remarquons 8 cupules, dont une isolée et 6 groupées en demi-cercle autour d'une septième. Ce mamelon porte, en outre, une sculpture du type phallique, dont cavité la plus forte à 0^m05 de diamètre et l'autre 0^m03; le canal a 0^m04 de long, 0^m02 de large et 0^m02 de creux; il est orienté N.E.-S.O. Les cupules varient de 0^m025 à 0^m07 de diamètre. L'une d'elles se prolonge par un chenal aboutissant à l'arête de la pierre, disposition que nous avons déjà consignée pour les Pierres XII et XVI; mais ici cette rigole est moins large. Une autre cupule possède aussi un conduit d'écoulement de 0^m19 de développement, très étroit et deux fois coudé.

Sur le mamelon III (*Fig. 24; B*) nous dessinons : une sculpture phallique; une cupule isolée; un groupe de 3 cupules en triangle; une autre cupule isolée; un creux triangulaire douteux. Le phallus est orienté N.N.E.-S.S.O.

Le quatrième sommet (*Fig. 24; A*) porte les cavités cupelliformes suivantes : 1 cupule isolée; 4 cupules groupées en demi-cercle autour d'une cinquième; 2 autres cupules isolées.

Au total : 22 cupules et 2 sculptures phalliques.

XXV. — Même commune. — *Forêt des Planbois*. — lieu dit : *Chez Frossard* ou *Chez Canet*. — Cette pierre, bien que de belle dimension (5 à 6 mètres de long sur 3^m50 à 4 mètres de large et 2^m25 à 2^m50 de haut), n'offre guère d'intérêt (*Fig. 25*). — Nous n'y avons vu que 3 cupules; et encore sont-elles frustes, ou même douteuses, à notre avis — malgré l'opinion exprimée par les indigènes (*Fig. 25 bis*).

C'est un bloc de gneiss rectiligne et abrupt d'un côté, légèrement courbe de l'autre, pointu à l'ouest et arrondi à l'est.

Sur sa face supérieure, outre les cupules ou cavités cupelliformes, nous avons noté une cuvette, qui paraît avoir été retouchée de main d'homme et qui a 0^m60 de long, 0^m25 de large et 0^m10 de profondeur.

Cette roche est perdue dans un taillis, à 100 mètres du talus est du Foron et à égale distance d'un chemin d'exploitation qu'il faut suivre pendant vingt minutes depuis la ferme de La Cita-

delle. Nous avons peint au minium le millésime 1906 sur une pierre bordant le chemin, en face du fourré où est cachée le bloc de gneiss.

Nous avons dit qu'il y a dans les parages de Chez Canet une habitation rurale appelée La Citadelle : les soubassements de cette maison sont faits en gros blocs non taillés, et lui donnent

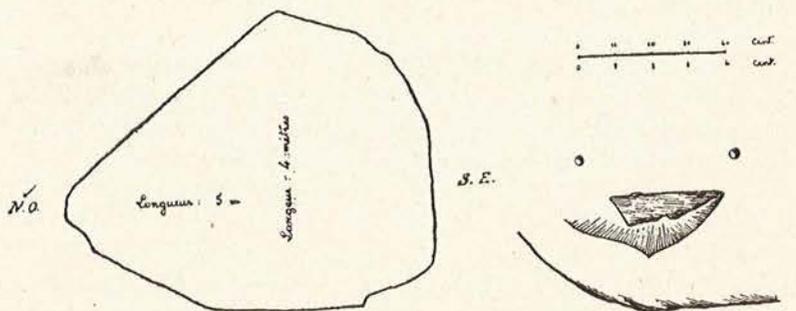


Fig. 25. — La Pierre de Chez Canet.

Fig. 25 bis. — Chez Canet (Détails).

l'apparence d'une construction rustique, édiflée sur les ruines d'un poste militaire.

Ajoutons qu'aux dires de Mégevent, le chercheur de trésors et de ruines, on aurait trouvé, dans le talus du Foron, — à hauteur de La Citadelle, — une pointe de lance en métal. Ce fait demande à être contrôlé, et nous n'avons pu le vérifier.

XXVI. — Commune de Sciez. — Lieu dit : *Sur-Carreau*. — Cette pierre est la plus curieuse de notre série. Elle ne porte pas seulement des cupules, mais encore des dessins bizarres, qu'on ne peut traduire et qui la classent tout à fait à part des blocs à gravures cupelliformes.

Lorsqu'on nous l'a signalée, elle était peu connue des habitants de Sciez, qui passent rarement par là, le terrain appartenant à M. de Boigne (1), propriétaire du vignoble de Ballaison. Sa pointe seule était à découvert ; et c'est nous-même qui, avec l'aide du nommé Mégevent, l'avons débarrassée de l'épaisse couche d'herbe, d'humus, de terre et de racines, qui cachaient toute sa plateforme.

Nous croyons pouvoir la placer sur le promontoire formé par la rivière du Foron et par son affluent descendant de Chavannex, — *Carreau*, en patois romand et valaisan, signifiant *angle*, — en face des Masures ou Château des Fées des Planbois, et au bord du chemin mulétier venant du Moulin des Chalandes, et qui rejoint la route de Ballaison à Sciez au-dessous de Chavannex. Elle do-

(1) Cette propriété n'a pas encore été démontrée, à notre connaissance du moins ; et le gérant lui-même n'a pu la certifier.

mine le cours du Foron et communique avec la rive suisse du Léman, les ruines du bois Quisard, la Pierre du Dîner, Armone, le mont Forchex (ruines d'un château-fort), le col de Saxel, les Voirons, la colline de Boisy ou Ballaison.

Sa forme est tout à fait étrange. Elle ressemble à une énorme mule, ou à une galoché sans contrefort, ou encore, — pour employer une comparaison très moderne, — à l'avant d'une automobile (Fig. 26).

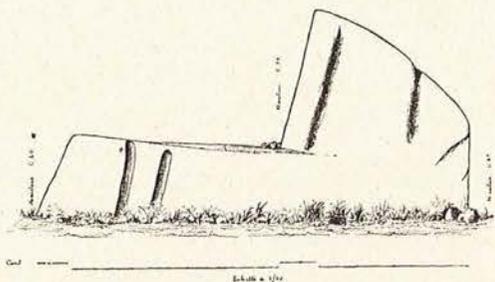


Fig. 26. — La Pierre Sur-Carreau, à Sciez (Haute-Savoie). — Profil [Fauteuil].

C'est la forme du *Sabot de Samson*, bloc à cupules étudié par M. Reber dans le Jura français; et cette coïncidence vaut d'être retenue.

La partie ouest est donc une sorte de coque de canot renversée

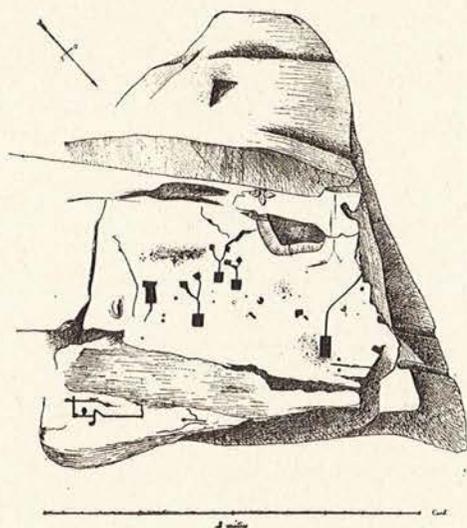


Fig. 27-28. — La Pierre Sur-Carreau, à Sciez. — [Vue de la Surface].

et coupée au milieu de sa longueur. La partie est se présente sous la forme d'une table plus basse que la coque en question, dont la quille serait de 0^m75 au-dessus de la dite table. Celle-ci est à peu près carrée : 1^m25 sur un 1^m80, légèrement inclinée de l'est vers l'ouest, et à peine saillante au-dessus du sol : 0^m40 et 0^m30.

Les gravures sont toutes sur la plateforme. Les voici dans leur ordre, en com-

mençant à partir de la paroi verticale qui sépare la pierre en deux : (Fig. 27-28).

1° Un *creux*, naturel suivant nous, formant cuvette et mesurant 0^m25 de long, sur 0^m13 de large et 0^m06 de creux, orientation : N.O.-S.E. Il semble qu'il a existé une *rigole* permettant le décan-

tage de la cuverte; celle-ci a vaguement la forme d'un *pied* humain;

2° Trois figures bizarres affectant la forme de caisses à fleurs, carrées, surmontées d'une tige (?), se bifurquant, et dont chaque branche se termine par un carré plus petit, que le carré principal;

3° Un carré long, se terminant en bas par une rigole, qui se perd, et en haut par une partie élargie;

4° Quelques cavités cupelliformes de dimensions très réduites, les unes bien dessinées et les autres à peine indiquées, celles-ci ressemblant aux empreintes que laisseraient dans la terre glaisée une poignée de billes jetées avec violence, comme sur le n° LXII;

5° Une figure carrée, seulement ébauchée;

6° Une cupule isolée, mal formée;

7° Une figure, en forme de carré long, d'où part — en haut — une rigole mince et coudée aboutissant à l'arête nord;

8° Trois petites cupules, dont l'une proche de la rigole courbe et les deux autres flanquant une rainure rectiligne;

Au-delà d'un large creux naturel coupant la table de bout en bout :

9° Une figure composée de lignes brisées s'entrecoupant et de petits trous ronds, dont l'ensemble paraît dessiner une sorte de plan informe ou du moins sans aucun sens pour les profanes : peut-être un jeu ?

10° Une ligne droite terminée par une cupule et pourvue d'une branche coudée.

Nous nous sommes étendu un peu longuement sur la description de cette pierre : mais sa forme, sa situation, ses sculptures, méritaient de retenir l'attention.

Notons, faute de pouvoir trouver l'occasion de le dire ailleurs, que la tradition locale, — ignorée des savants, — indique, comme ayant été l'emplacement d'un camp romain (?), la teppe (terrain inculte) des Herbet, derrière le moulin des Esserts, — ou peut-être même entre le moulin des Chalandes et Loyer.

XXVII. — Commune de BALLAISON. — *Pierre Martin*. — Cette pierre est un bloc de gneiss dur, de dimension très considérable (quelque chose comme la Pierre Passet de Macheron), abandonné par les glaciers sur le sommet de la colline de Boisy ou de Ballaison. Elle est l'objet d'une légende, rappelant aussi celle de la Pierre à Passet, légende d'après laquelle le Diable l'aurait jetée, depuis le sommet des Voirons, à l'endroit où elle se trouve encore, tandis que le Bon Dieu lançait la sienne jusque dans le lac, en face d'Yvoire.

Voici la description qu'en donne M. Reber (*Esquisses archéol.*

sur Genève et les environs, p. 219) : « La surface de ce bloc de gneiss très dur, très homogène, est assez vaste pour permettre à de nombreuses personnes de s'y tenir commodément. Le côté sud se trouve légèrement en pente; et c'est sur cet emplacement que j'ai remarqué un groupement d'écuelles, dont trois exactement en triangle, accompagné d'une écuelle au-dessus et une au-dessous. Surtout les trois formant la figure triangulaire sont bien typiques, sans être ni volumineuses, ni profondes... Nous en avons observé encore, disséminées vers l'ouest, un certain nombre, toutes peu accentuées, mais incontestablement véridiques. »

XXVIII. — *Pierre du Châtelard*. — A une faible distance de la Pierre-Martin, M. Reber a photographié un autre bloc, beaucoup moins volumineux, dont il n'a malheureusement pas donné la description, ni décrit les cupules. Il nous a dit cependant, au retour de son excursion, que ces sculptures ne présentaient aucun groupement caractéristique.

Détail intéressant : le Château-Vy, — monticule situé dans le voisinage de la Pierre Martin et de la Pierre et des ruines du Châtelard, — « sert aujourd'hui encore d'emplacement pour les feux traditionnels (de la Saint-Jean), dont on aperçoit la lueur depuis la tour de Langin, quoique la colline soit cachée par le mont Boisy. Mais la tour de Château-Vy se trouvait certainement en correspondance avec celle de Langin, qui semble marquer une des places les plus importantes du pays (1). » Or, cette tradition de feux allumés annuellement sur une pierre à cupules se retrouve à Anthy (Pierre du Champ Frezier).

XXIX. — COMMUNE D'ANTHY. — Lieu dit : *Les Moulins de Corzet*. — *Pierre du Champ Foizet*. — Cette pierre se trouve près de l'embouchure de l'Oncion, en amont du pont des Moulins, et dans une crique de la berge occidentale voisine du pont. La rivière, paraît-il, avait autrefois son lit à l'emplacement de la berge actuelle et c'est seulement depuis une époque relativement récente qu'elle a formé son cours telle qu'il est aujourd'hui, à la suite d'un éboulement.

Notre attention a été attirée par un groupe de plusieurs quartiers de roc rangés en ligne dans une direction nord-sud au pied du talus de la berge et en partie engagés dans ce talus. Leur volume est sensiblement le même et l'intervalle qui les sépare est respectivement de 0^m50, 0^m60 et 0^m90.

Une quatrième roche, en dehors de la ligne des trois pre-

(1) REBER. — *Rech. arch. sur G. et les env.*, p. 223.

mières mais également de même volume, nous a semblé avoir été travaillée.

C'est une « pierre verte, » haute de 0^m70, longue de 1^m20 et large d'un peu plus de 1 mètre, non équarrie (*Fig. 29*).

Les *cupules*, que nous croyons avoir remarquées, seraient au nombre de trois, toutes très petites : 0^m01 de diamètre sur 0^m05 de creux. Elles sont parfaitement polies.

Nous avons cru distinguer aussi une *rainure*, taillée avec un outil, qui part d'une dépression centrale, aboutit à l'angle nord du bloc et descend ensuite le long de la paroi.

Toutes ces figures sont peu concluantes.

Remarqué une sorte de très petite cupule, sur un rocher à fleur d'eau, dans le lit de l'Oncion, en aval du pont et à peu près dans la direction de la ligne des blocs dont nous avons parlé plus haut.

A noter que l'Oncion, aussi nommé Amphion et Pamphiot,

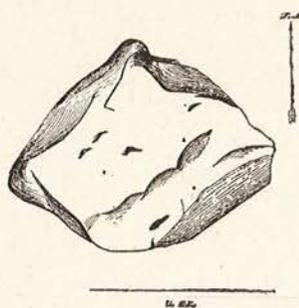


Fig. 29.

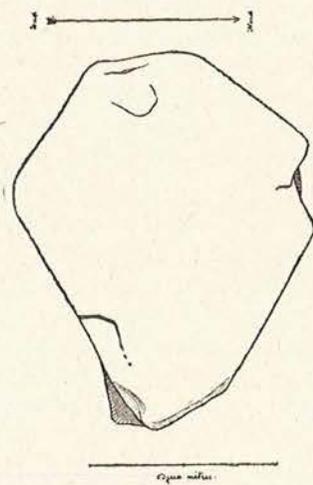


Fig. 30.

Fig. 29. — La Pierre du Champ Foiçet, à Anthy (Haute-Savoie),
Fig. 30. — La Pierre de la Grève des Moulins de Corçent, Anthy (Haute Savoie).

délimite les deux territoires des communes de Thonon et d'Anthy.

XXX. — Même commune. — *Grève des Moulins de Corçent.* — A peu de distance de l'embouchure de l'Oncion et après avoir dépassé, de très peu, le chemin rural remontant vers la route de Genève, une grosse roche attire le regard, sur la grève. Elle était autrefois engagée dans les terres; mais l'action des vagues l'a isolée du talus. Elle est en « pierre verte; » sa forme est irrégulière et dessine un cercle coupé net au sud-est; les parois sont verticales; la face supérieure est plane et légèrement inclinée vers le lac (*Fig. 30*).

Point de trous cupelliformes; mais seulement une sorte de rigole longue de 0^m80, large de 0^m04 et profonde de 0^m03, courbe, et aboutissant à l'arête du rocher.

En somme, rien de précis.

XXXI. — Même commune. — Lieu dit : *le Pré Gillet*. — Document douteux, très insignifiant.

Il s'agit d'un bloc de pierre verte, très usé par les eaux, enfoui dans le sol (d'où il émerge à peine) et de surface plane : longueur 1^m70; largeur 1^m50.

Pour le trouver, dépasser le rocher précédemment étudié de 70 mètres environ vers l'Ouest; tourner le dos au lac et entrer dans les champs de 55 à 60 mètres, en se tenant à 10 mètres à l'ouest d'une longue treille.

C'est le propriétaire du champ qui nous a signalé cette pierre, sur laquelle il disait avoir reconnu des sculptures étranges.

Les figures examinées se résument en ceci.

Quatre points creux, dont deux pourvus d'une sorte de queue longue et fine. Ces derniers nous ont produit tout d'abord l'effet de traces laissées par une fourche, ayant frappé la pierre.

— Mais, après avoir essayé sur place un certain nombre de fourches empruntées aux paysans voisins, nous avons pu nous convaincre qu'aucun de ces instruments ne pouvait avoir fait les empreintes signalées : l'écartement des trous et des lignes, la régularité de celles-ci (bien qu'elles soient creusées en travers du fil de la pierre), semblent exclure toute idée d'un heurt accidentel et témoignent au contraire d'un travail intentionnel.

A noter que les indigènes se rappellent avoir vu sur le prolongement de la treille, en amont, un bloc erratique de plusieurs mètres cubes posé sur une légère saillie du sol, et qui était dénommé *Pierre du Diable*.

XXXII. — Même endroit. — Lieu dit : *Sur M. de Foras*. — Toujours sur le territoire d'Anthy, auprès d'un chemin de dépouille aboutissant à la Pierre du Pré de la Dinde, un paysan nous a montré — sur un terrain appartenant à la famille de Foras — une

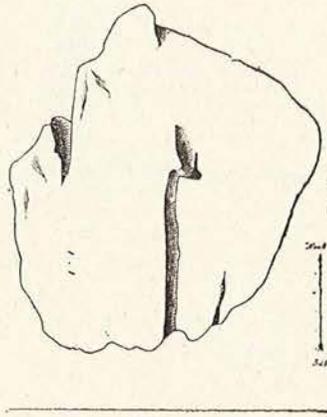


Fig. 31. — *La Pierre du Pré Gillet*, à Anthy.

roche en pierre verte, de forme pyramidale et à section triangulaire, mesurant 3^m15 de long, 2^m50 de large et 1^m35 de hauteur apparente. Les faces en sont rectilignes (*Fig. 32*).

Cette pierre, au dire des cultivateurs ayant leur *bien* dans les environs, porte l'empreinte de la Main crochue de Messire Satan.

Nous avons bien vu dans l'angle sud-est une série de trous informes ; mais il nous a été impossible — malgré la meilleure volonté — d'y voir autre chose que des érosions naturelles. Le Diable a décidément bon dos dans les campagnes ! — En revanche il y a, à 0^m20 de l'arête ouest du bloc, et sur la face supérieure, une cavité cupelliforme, qui *peut* être une écuelle *très fruste*. Même doute pour deux rigoles, s'amorçant à l'arête nord, dans le voisinage de la prétendue cupule.

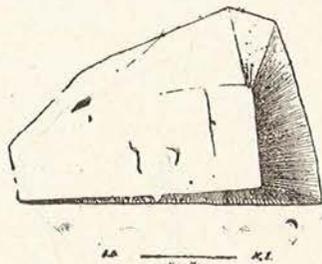


Fig. 32. — La Pierre Sur M. Le Foras, à Anthy.

Les parages de Corzent, en résumé, n'ont fourni aucun document certain. S'il y a eu des pierres à cupules, elles ont été exploitées et ont disparu depuis longtemps.

Quant à la roche, appelée *Pirra More*, près de la propriété Gignoux, qu'on nous avait assuré porter le dessin

d'empreintes digitales, son examen, plusieurs fois répété ne nous a rien donné.

XXXIII. — Même commune. — Lieu dit : *Commun de la Tour.* — *Pierre Bordeaux* ou du *Pré de la Cure.* — A quelques mètres de la grève, dans une prairie, et dans le voisinage d'un lavoir rustique établi à l'embouchure d'un petit ruisseau amenant une eau claire et ferrugineuse, M. Louis Bordeaux a trouvé une pierre intéressante, de grande dimension (*Fig. 33*).

C'est un bloc de pierre verte, ayant 5 mètres de longueur apparente, 3^m25 de largeur et 0^m80 de hauteur à l'ouest. La partie est disparaît dans le sol, car cette roche est fortement inclinée de l'ouest à l'est. Ses parois sont presque verticales et l'angle sud-ouest est fortement en saillie. Une dépression considérable existe au centre de la pierre, au premier tiers ouest ; et la partie opposée a été dégradée par les carriers. L'ensemble de la roche est un carré long irrégulier, sans trace d'équarrissage.

Sur la pointe la plus en saillie existe une *croix pattée*, de 0^m08 de long, habilement taillée en creux, et dont la grande branche est orientée vers le nord magnétique. Au-dessous de cette croix, et gravée dans la paroi verticale, est une sculpture, longue de 0^m40 à

om^m45, ayant la forme d'une crosse ou d'un énorme point d'interrogation.

Sur la partie plane de la pierre, il y a cinq cupules. Les trois le plus à l'ouest sont presque en ligne droite et sont vaguement orientées nord-sud; les deux dernières sont isolées (Fig. 33).

Le champ, dans lequel se trouve la pierre, est affecté à la cure, à titre de supplément de traitement, depuis un temps immémorial. Est-ce pour cela que la roche porte une croix ?

En face du bloc, nous avons relevé, dans le lac, le plan d'une

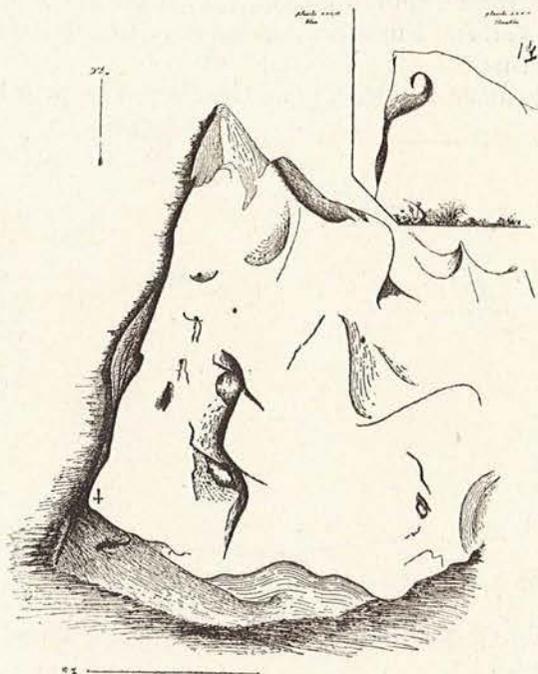


Fig. 33. — La Pierre Bordeaux ou du Pré de la Cure, à Anthy.

station lacustre; et — dans l'intérieur des terres, — nous avons trouvé quelques grosses briques en terre rouge mal cuite d'une dimension anormale. Ces *plots* ont été déposés par nous au Musée Chablaisien, à Thonon. Ils paraissent d'une très haute antiquité.

Le nom de Commun de la Tour (donné à l'endroit où est la Pierre Bordeaux) vient de ce qu'il existait là, il n'y a pas encore longtemps, les ruines d'une tour antique, auprès de laquelle ont été trouvés une grosse clef et un poignard en fer, qui ont disparu.

Le Pré de la Cure est donc intéressant à plus d'un titre.

XXXIV. — Même commune. — *Pierre du Pré de la Vigne ou de la Dinde.* — C'est un très beau bloc erratique, en gneiss, en partie exploité. Le morceau qui a échappé aux carriers a encore 3 mètres de haut, 3^m25 de long, et à peu près autant de large. Ses parois sont à pic de tous les côtés; et on ne peut l'escalader que par l'angle nord-est, où existent des semblants de *degrés* naturels.

Il appartient au buraliste Laurent, du chef-lieu d'Anthy, et se trouve entre deux chemins de desserte, dans le prolongement d'une double rangée de hauts peupliers, qui semblent rappeler le racé d'une route depuis longtemps disparue. C'est au bout de cette allée d'arbres, à une quarantaine de mètres au large, qu'est la station lacustre.

Sur le haut de la roche, nous signalerons un petit bassin, qui

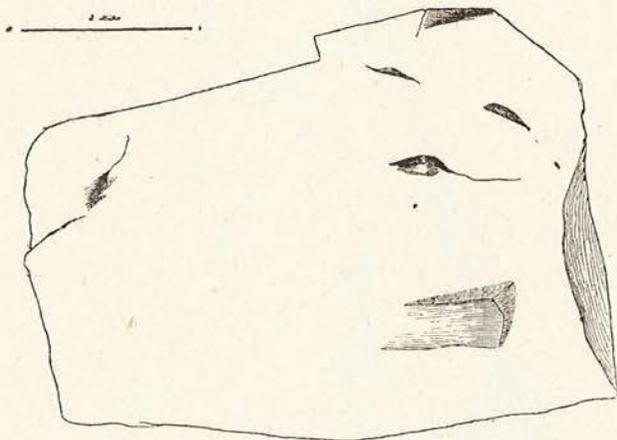


Fig. 34. — La Pierre du Pré de la Vigne ou de la Dinde, à Anthy.

paraît avoir été taillé; et une cupule unique : diamètre, 0^m06; creux, 0^m07.

Pas de vue, car le pré de la Vigne est au milieu d'une végétation luxuriante, due à l'abondance des eaux courantes dans cette partie de la commune.

XXXV. — Même commune. — Lieu dit : *les Granges.* — *Pierre du Champ Frezzer.* — Au sud du chef-lieu d'Anthy, entre le village et la route de Genève d'une part, et, d'autre part, entre le chemin de grande communication descendant de la route nationale sur Anthy et un chemin rural aboutissant de la même route au droit du village; sur le haut d'une terrasse finissant en talus; à cent mètres dans les terres, après avoir dépassé et laissé au sud une croix de bois, peinte en rouge et légendaire, sur le chemin de grande communication indiqué.

Un gros bloc en gneiss très usé par les eaux, plat, très épais, incliné au nord, aux parois verticales, avec la forme d'un parallélépipède renflé au milieu de sa face nord.

Ce bloc a été miné au sud-est. D'autre part, il porte, dans son flanc sud, deux étages de trous rectangulaires extrêmement anciens, qui ont été pratiqués dans le but incontestable de détacher deux couches de la pierre, soit deux dalles ou tables de 0^m30 à 0^m40 d'épaisseur chacune.

Au centre de la face supérieure, la pierre est lisse : particularité que ce bloc partage avec la Pierre du Cretolet (à Saint-Thomas). Et le propriétaire du champ nous a conté que, lorsqu'une femme

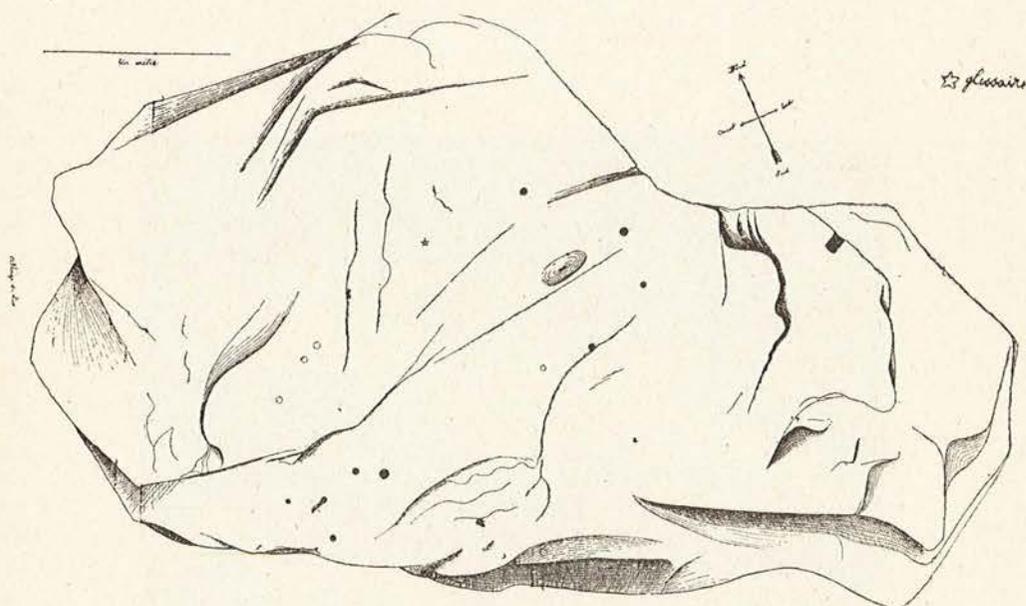


Fig. 35. — La Pierre du Champ Freijer, à Anthy (Haute-Savoie). — Etoile : Glissoire.

mariée du village n'avait pas eu de progéniture au bout d'un certain temps de ménage, les enfants venaient lui faire un charivari et lui criaient d'aller « se glisser sur les fesses sur la Pierre des Granges, pour obtenir un gosse ! »

Il est encore d'usage, au jour de la Saint-Jean, d'aller allumer des feux de joie sur la même roche (1).

Notre bloc est donc une véritable pierre légendaire (Fig. 35).

En outre, il porte 13 cupules indiscutables, variant de 0^m025 à 0^m05 de diamètre, mais très peu creuses ; la plupart sont frustes.

(1) Coutume à rapprocher de celle intéressant le Crêt à Perny, sur Perrignier.

Sept sont groupées dans l'angle sud-ouest, comme sur la Pierre du Cretolet (à Saint-Thomas) et sur La Benne (à Publier); les six autres sont dispersées sur toute la partie centrale de la surface. Pas de groupement à noter.

Du rocher on voit, au sud, la cime de toutes les montagnes, depuis la Dent d'Oche jusqu'aux Voirons, ainsi que les Allinges; au nord, la végétation masque tout le paysage des premiers plans.

Aucun tesson, aucune ruine à proximité; mais un ruisseau cascading sur les bas-côtés du chemin.

XXXVI. — Même commune. — *Commune du Port ou de la Tour.* — *Pierre Vuarnet*, dite *Pierre des Sacrifices*. — Cette pierre est la première de la série dont nous ayons eu connaissance; c'est aussi celle que nous avons revue le plus souvent, étant donné la proximité de Thonon, le nombre des blocs, à cupules décou-

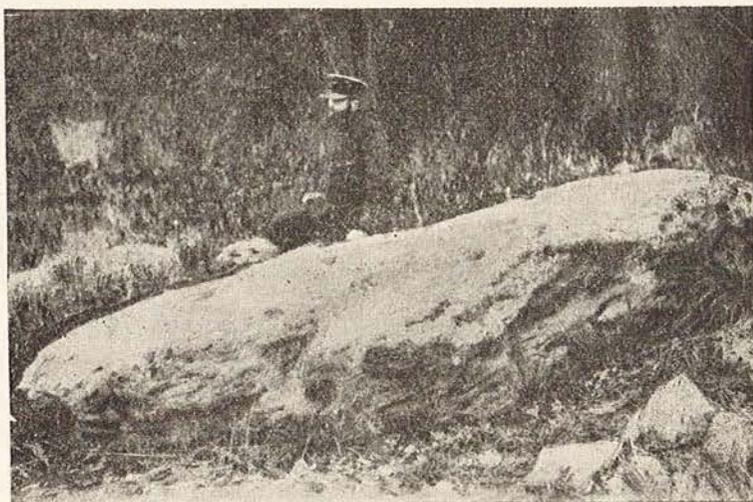


Fig. 36. — *Pierre Vuarnet* ou du *Commun du Port*. *Pierre à Cupules* à Anthy (Haute-Savoie).
(D'après une Photographie).
(Classée comme monument historique).

verts dans les parages d'Anthy, et l'agrément de la promenade (Fig. 36).

Elle avoisine le lac, en aval du cimetière, et se trouve dans une prairie très étroite bordée, d'un ruisseau à l'est, d'un sentier de dé-pouille, à l'ouest, et par le chemin rural descendant à Anthy, au sud.

C'est un bloc de gneiss, de forme lenticulaire, avec les côtés sud et nord plus droits que les côtés est et ouest. Il mesure 4 mètres dans sa longueur (E.-O.), 2^m50 à 3 mètres dans sa largeur (N.-S.),

et de 0^m90 à 1^m10 d'épaisseur. Sa face supérieure est inclinée vers le lac. Aux quatre coins, nous avons trouvé, en déchaussant la pierre, quatre quartiers de rocs peu volumineux qui la touchaient, mais sans la supporter. D'autres blocs, dispersés autour de la pierre Vuarnet, pourraient permettre de supposer qu'il y eut là un cromlech ou une enceinte sacrée, plus ou moins analogue à celle du Bois des Biolles.

En outre, les travaux de terrassement, nécessités pour sonder le dessous de la pierre ont mis à découvert de nombreux morceaux de briques et de nombreux fragments de tuiles en gouttière.

Peu de vue, le regard s'arrêtant aux arbres des haies les plus

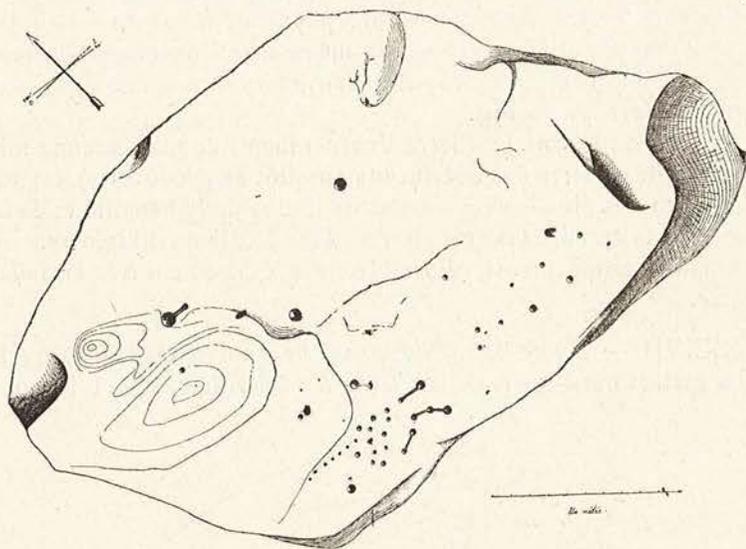


Fig. 36 bis. — La Pierre Vuarnet, dite des Sacrifices, à Anthy.

voisines. En avant seulement l'œil traverse le lac et embrasse les coteaux du pays de Vaud, la chaîne du Jura, et les premières montagnes du Valais.

La table de la Pierre Vuarnet, — ainsi nommée du nom de la personne qui, la première, a remarqué les trous cupelliformes de la pierre —, porte 44 cupules, variant de 0^m010 à 0^m08 de diamètre, et de 0^m005 à 0^m040 de profondeur. Elles occupent surtout la partie méridionale du rocher, et plus spécialement l'angle sud-ouest : fait assez fréquent pour nous avoir frappé. Il faut noter également un creux naturel, au milieu de la table : creux tenant lieu du bassin, qui manque bien rarement aux pierres à cupules (Fig. 36 bis).

Parmi les 44 trous artificiels de la pierre, nous noterons :

1° Isolées à l'ouest, une écuelle et une cupule, réunies par une rigole, pour former la figure habituelle du phallus. Celle-ci est orientée est-ouest. Près de la figure, une cupule solitaire.

2° Au centre, une écuelle isolée.

3° Au nord, une autre écuelle aussi isolée.

4° A l'est, 9 cupules disséminées sans ordre, et une cavité douteuse.

5° Au sud, une lignée de 9 cupules de petit diamètre, orientée est-ouest; une figure phallique orientée ouest-est, et une autre dirigée du nord-est au sud-ouest; une figure composée de 3 cupules réunies entre elles par deux rigoles et formant une ligne légèrement brisée; devant la figure phallique ouest-est sus-indiquée, 3 cupules alignées suivant la même direction et prolongeant la figure; un groupe de 7 cupules distribuées sans ordre apparent; une écuelle (*Fig. 36 bis*).

Comme on le voit, la Pierre Vuarnet (baptisée sans aucune raison valable « Pierre des Sacrifices » aussitôt sa découverte), est un document des plus intéressants et nous sort de la banalité et de la pauvreté de certaines autres pierres, dont plusieurs douteuses.

Un des groupements ressemble assez exactement à la Grande-Ourse.

XXXVII. — Même lieu. *Pierre sans nom particulier*. — A quelques mètres nord-ouest de la Pierre des Sacrifices, sur et le bord



Fig. 37. — Deuxième Pierre du Commun du Port.

du sentier descendant au lac, côté gauche, nous avons observé une assez longue pierre verte, que nous avons sommairement dégagée

du talus. La partie ainsi découverte mesurait plus de 4 mètres de long, près de 2 mètres de large, et moins de 1 mètre de haut.

Nous avons relevé 7 *cupules* et 2 traces de cupules, toutes de petit diamètre, plus une trace ressemblant à un trou de barre à mine; et 2 *raies* parallèles, peu marquées : genre de sculpture très fréquent sur les pierres à hiéroglyphes de notre contrée et du Dauphiné (*Fig. 37*).

Moins de vue que de la Roche aux Sacrifices.

XXXVIII. — Même endroit. — *Pierre sans désignation*. — Sur la même ligne que la Pierre Vuarinet, et dans la haie d'un champ bordant le chemin de desserte, il existe un gros bloc de « pierre verte », en partie débité. La partie encore entière a 2^m50 de long, 1^m70 de large, et environ 0^m50 de haut. Elle est orientée nord-sud; et la partie nord est seule intacte, la partie sud ayant été exploitée. Cette roche avait une forme à peu près losangée ou d'un ovale à bords mal arrondis. Pas de vue.

Une seule cupule, fruste, mais bien dessinée; elle a 0^m03 de diamètre et 0^m01 de creux. Elle se trouve au centre du bloc (*Figure 38*).

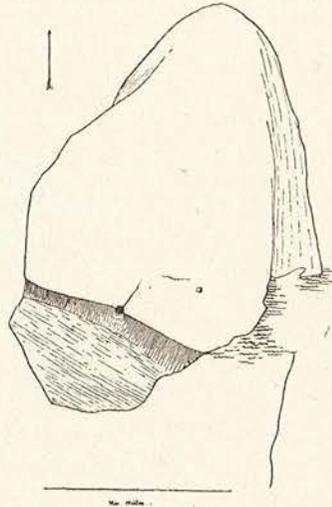


Fig. 38 — Troisième Pierre du Commun du Port.

XXXIX. — Commun du PORT. — GRÈVE. — *Prétendue Marmite du Diable*. — Cette pierre est sur la grève, presque en-dessous du document XXXVII, et n'est couverte que par les hautes eaux. Elle est en calcaire, ainsi que beaucoup d'autres blocs de la rive. Les dimensions sont approximativement de 1^m75 sur 0^m70, l'épaisseur ne pouvant être déterminée parce que le bloc est enfoncé dans le sable, mêlé de cailloux roulés, de la berge (*Fig. 39*).

Nous avons compté sur la face apparente de cette pierre 59 trous cupelliformes, variant de 0^m003 à 0^m08 de diamètre, plus ou moins profonds et presque tous ronds (7 seulement ayant une forme un peu ovale). Huit ont été endommagés par une cassure rectiligne de la roche; et on ne voit qu'une moitié de leur circonférence; neuf sont alignés le long d'une dépression de la pierre, formant un angle obtus par rapport à la rangée précédente; sept sont à peu près sur

une même ligne, parallèle à la cassure indiquée plus haut, mais sur la partie dominante du bloc : ce qui exclut toute idée d'un creux ayant arrêté de petits cailloux durs et les ayant obligés à tourner sur eux-mêmes; les autres écuelles et cupules sont disséminées au hasard, au centre, à l'ouest et au sud du bloc, alors qu'on n'en trouve aucune sur la partie nord ni à l'est. Quelques-unes sont seulement ébauchées. Deux sont réunies par un chenal et forment une figure du type phallique.

Nous ne nous attacherons pas ici à l'orientation des alignements ni de la figure, car nous avons la conviction que la pierre a été

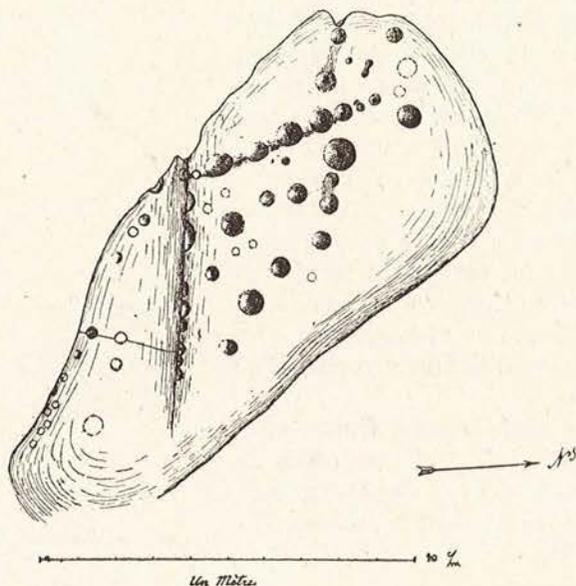
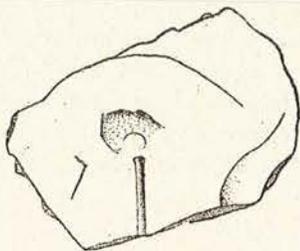


Fig. 39. — Pierre de Port-Grève : Marmite du Diable (Haute-Savoie).

amenée à l'endroit où elle se trouve actuellement d'une façon accidentelle, par suite d'un écoulement des terres de la berge; et, comme cet éboulement est de date relativement récente, remontant à une génération à peine, on ne saurait prétendre que ce sont les courants du lac qui ont amené le creusement des cavités cupelliformes, alors — surtout — qu'aucun autre bloc de calcaire de la grève ne porte de cavités aussi bien prononcées, aussi régulières, aussi profondes, aussi bien alignées et surtout aussi nombreuses, et que les eaux ne recouvrent la pierre que pendant les étés.

Cette roche serait donc une exception, une véritable curiosité géologique; et à ce titre même elle a dû frapper l'imagination des populations riveraines.

XL. — Même endroit. — A quelques pas de la Pierre des prétendus Moulins du Diable, nous avons encore trouvé une roche, de pierre verte, portant un canal rectiligne, que nous avons pris tout d'abord pour un trou de barre à mine. Un habitant, qui nous accompagnait, nous a fait observer qu'on ne s'amusait pas à faire sauter de petits quartiers de roc sur la grève quand on en trouvait tant de gros sur la terre ferme, et surtout qu'on ne gaspillerait pas de la poudre pour de la pierre verte, considérée



Un *méplat*

Fig. 40. — Deuxième Pierre de Port-Grève.

comme de seconde qualité, quand on en avait de la meilleure — granit ou gneiss — sous la main. Et, à l'appui de son affirmation, il a attiré notre attention sur une cavité oblongue, terminant le chenal et perpendiculaire à celui-ci, qu'elle débordé des deux côtés : tel le *méplat* produit par les bavures du fer à l'extrémité d'une barre à mine. Comme nous lui faisons remarquer l'exacte ressemblance du trou avec le bout de l'outil d'un mineur, l'intelligent savoyen nous dit simplement : « Et comment donc aurait-on fait pour retirer la barre, si sa pointe était plus grosse que le trou ? » Cette réponse nous ayant embarrassé, mais ne voulant pas encore nous rendre complètement, nous avons noté et dessiné la roche, (Fig. 40), tout en réservant nos conclusions jusqu'après examen par d'autres personnes.

XLI. — Même commune. — Lieu-dit : *Le Communal*. — *Pierre de Chez Jacquiet*. — Le chemin rural, qui passe devant le cimetière, puis auprès du commun de la Tour, fait un crochet à hauteur de la Pierre Vuarnet, et poursuit vers l'ouest, parallèlement au lac (dont il s'écarte cependant de plus en plus, la rive remontant insensiblement au nord-ouest).

Dans une propriété appelée Chez Jacquiet (d'Anthy), et dans une haie épaisse bordant un léger talus, sous un beau cerisier, on nous a montré une roche en granit (Fig. 41) de 5 mètres de longueur apparente sur 2 mètres de large, saillant de terre d'un mètre environ et en pente vers l'est, au pourtour irrégulier et à la surface très accidentée.

Relevé à l'extrémité est, au bord d'une cuvette naturelle, deux

cupules frustes, peu creusées, rapprochées l'une de l'autre et mesurant l'une 0^m05, l'autre 0^m04 de diamètre. A l'ouest, cupule fruste de 0^m05, qui occupe le point culminant de la roche, comme pour la Pierre d'en Haut des Vignes Blanches (à Ronsuaz).

La seule sculpture intéressante de la roche consiste en une sorte d'équerre, gravée au-dessous de cette dernière cupule. La grande branche (orientée ouest-est) mesure 0^m12 et la petite (dirigée nord-sud), a seulement 0^m09; les traits ont 0^m02 de large sur 0^m02 de creux. Ce signe est un de ceux qu'on rencontre sur les tables

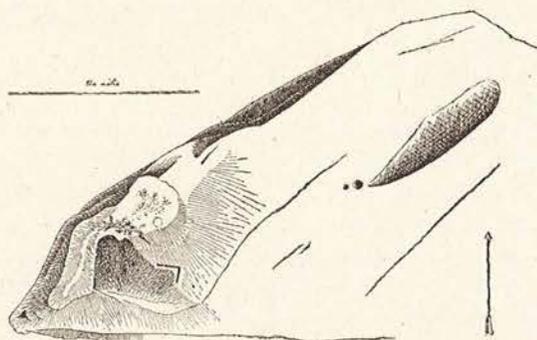


Fig. 41. — Pierre de Chez Jacquet, à Anthy.

hiéroglyphiques de l'Égypte, avec le sceptre en forme de crosse, le fouet, etc.; et de pareilles sculptures témoignent de façon irrécusable de l'importance de la destination donnée à la pierre qui les porte.

NOTE. — Nous ne pouvons quitter le territoire d'Anthy, sans rappeler la découverte qui fut faite au chef-lieu, en décembre 1904, d'un squelette que M. Schenck (*Revue de l'École d'Anthropologie*, décembre 1905), attribue à l'époque néolithique; et dont les caractères sont ceux de la race de Grenelle.

XLII. — Commune de SÉCHEZ. — Lieu-dit : *Chez Brouse*. — *Pierre de la Vigne Vers-les-balises*. — Au nord-ouest et à quelque distance de la Pierre de Chez Jacquet, en tirant vers le lac, et à 30 ou 40 pas sud d'une baraque servant (en été) d'écurie, au bord d'une vigne appartenant au nommé Brouse, on nous a montré une petite roche plate, en calcaire blanchâtre, mesurant 1^m30 sur presque autant de large, passablement régulière, et ne montrant que sa face supérieure qui émerge à ras du sol.

Cette pierre est criblée d'innombrables petites cavités cupelliformes, les unes à peu près indiquées, les autres à peine dessinées ou extrêmement frustes, ayant pour la plupart 0^m02 ou 0^m03 de

diamètre seulement et presque toutes amassées dans les parties sud et sud-ouest de la table (*Fig. 42*).

De ces empreintes, les unes sont isolées, d'autres accouplées, et certaines groupées. Parmi ces dernières, nous remarquerons des lignes de 3 et de 4 trous et des demi-cercles.

Noté également deux rigoles, quelques raies superficielles, toujours parallèles, et une ligne courbe finissant à l'arête (*Fig. 42*).

Ici encore, nous demandons pourquoi le contact de la pierre avec des cailloux remués par les vagues, si tant est que le bloc ait jamais été sous l'eau, n'aurait produit d'empreintes que sur une moitié de la surface, et comment il aurait pu se faire que les cailloux en question se soient trouvés tous à peu près exactement de même diamètre!

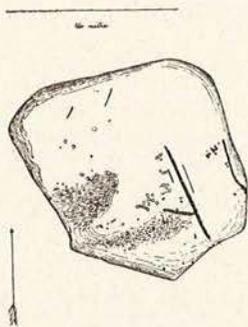


Fig. 42. — Pierre de Chez Brousse, à Séchez.
(Haute-Savoie).

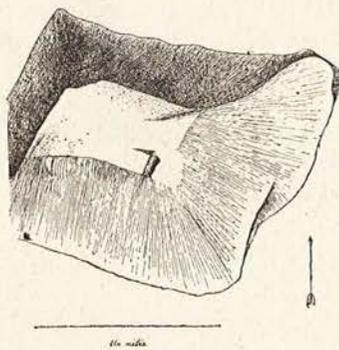


Fig. 43. — Pierre de Rovorée, à Yvoire.
(Haute-Savoie).

XLIII. — Commune d'YVOIRE. — Lieu-dit : *Rovorée*. — Le promontoire d'Yvoire compte de nombreux vestiges du plus grand intérêt tels le manoir féodal de M. le baron d'Yvoire; les portes fortifiées du bourg; l'enceinte médiévale formée par les murailles extérieures des constructions accolées (pratique encore usitée dans la Grande Kabylie), la Roche des Fées (sous laquelle, d'après une légende, serait cachée la dot des filles d'Yvoire); les pilotis lacustres, qu'on aperçoit très bien à la pointe N.-E. du cap; et enfin le souvenir du Château de Rovorée, dont l'emplacement même ne peut plus être exactement indiqué aujourd'hui!

Dans une superbe châtaigneraie, avoisinant la propriété Deloys et comprise entre la route de Sciez et le lac, châtaigneraie dont les arbres séculaires ont une frondaison si touffue qu'elle ne laisse jamais pénétrer sous leurs branches qu'une lumière diffuse et en quelque sorte mystérieuse, gisent d'énormes blocs de pierre dure, noircis par le temps plutôt que par la mousse, et dont les plus gros semblent avoir été équarris, tandis que d'autres sont encore là où le caprice des glaciers les a déposés, il y a des milliers de siècles...

Quelques-uns des blocs travaillés, ou supposés tels, ont deux, trois et même quatre mètres cubes, et paraissent avoir formé un alignement : base inébranlable d'une enceinte ou d'une muraille dont la vengeance des hommes, secondée par l'action des ans, a fait disparaître toute trace!

Ainsi donc, plus de souvenirs et plus aucun vestige matériel de ce qui fut peut-être une citadelle celtique, un camp d'outlaws allobroges, un fort romain, et, plus tard, un réduit féodal...

Après avoir vainement examiné un à un tous les blocs de la châtaigneraie et nous être convaincu qu'aucun d'eux ne portait ni trou cupelliforme ni sculpture d'aucune sorte, nous avons remarqué — à l'entrée du bois ouvrant sur la route —, deux pierres dressées, que M. Reber a considérées comme pouvant avoir indiqué l'accès d'une enceinte sacrée, réservée aux mystérieux offices des prêtres de l'époque druidique.

Ayant mesuré ces roches, qui n'ont jamais été travaillées, nous avons noté que l'une d'elles a un mètre de hauteur apparente, 1^m50 de long, et de 0^m50 à 0^m70 de large; elle est plate et a été dressée par la main de l'homme. L'autre est de forme vaguement pyramidale, avec un sommet tronqué et les faces nord, est et sud à 45° tandis que la face ouest (regardant sa voisine) est presque verticale. Elle mesure 1^m30 et 1^m90 de côtés et 1^m20 de haut, les faces latérales correspondant à peu près à la direction des quatre points cardinaux. Entre les deux blocs est un intervalle de 1^m20, suffisant

pour livrer passage à un cavalier.

Sur le sommet aplani de la roche pyramidale, nous avons relevé une sculpture du type phallique qui nous a rappelé les figures analogues des pierres II, XII, XVI et XX et dont le fond lisse permet d'écarter une fois de plus toute idée d'un accident géologique (*Fig. 43*).

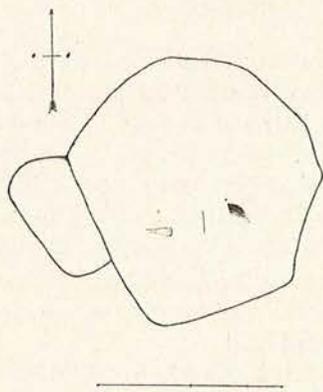


Fig. 44. — *Pierre des Devents*,
Commune de Nernier (Haute-Savoie).

XLIV. — Commune de NERNIER, — Lieu-dit : *Les Devents*. — M. Vuarnet nous a signalé une pierre, qu'il supposait intéressante dans la haie d'un champ, appelé les Devents, haie séparant cet hé-

ritage d'une autre pièce de terre dénommée Devière ou Bévière.

Comme ce nom de Devent est souvent une corruption de Defenset a fréquemment désigné des parcelles réservées par un usage plusieurs fois séculaires, nous sommes allé voir le bloc indiqué (*Fig. 44*).

C'est une roche en granit, de forme plus ou moins circulaire, à surface plane et horizontale, mesurant 3^m10 sur 2^m50, avec une épaisseur de 0^m50 à 0^m60. A côté est un morceau plus petit, faisant supposer que le rocher principal a été l'objet d'une tentative d'exploitation.

En dehors de plusieurs trous accidentels, nous n'avons vu qu'une cupule insignifiante, de facture médiocre, située au centre de la pierre, et presque douteuse tant elle est fruste (Fig. 44).

Pas de vue; eau voisine; château peu ancien dans les parages.

XLV. — Même endroit. — *Les Appralis*. — De l'autre côté du chemin bordant les Devents, et dans une prairie en pente nommée Les Appralis, bloc de pierre verte ayant 3^m50 de long, 2^m30 de large, et 1^m25 de saillie, incliné du nord au sud jusqu'à pénétrer dans le sol, et ayant une forme allongée avec les deux bouts arrondis.

Deux cupules, petites et peu marquées, sur la ligne du grand axe (Fig. 45).

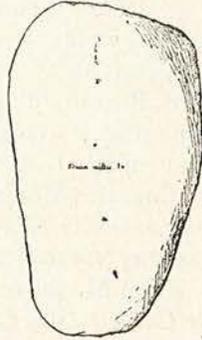


Fig. 45. — *Pierre des Appralis*, Commune de Nernier (Haute-Savoie).

Notes complémentaires.

PIERRES A SCULPTURES DU BAS CHABLAIS, SIGNALÉES PAR REVON EN 1878 ET DISPARUES.

Revon, dans sa publication LA HAUTE-SAVOIE AVANT LES ROMAINS, écrivait que, « dans le département de la Haute-Savoie, il n'avait aperçu que dans l'arrondissement de Thonon ces petits bassins, creusés le plus souvent dans des roches erratiques, et auxquelles les archéologues attribuent une origine très ancienne » (1).

Il signalait les pierres à cupules ou à sculptures suivantes :

1° Commune de Féternes, entre le chef-lieu et Vougron, une roche feuilletée, à cupules, appelée *Pierre d'Epeneux*, et aussi *Pierre de la Chette*, *de la Synagogue* et des *Francs-maçons*. Brisée avant son passage.

2° Même commune, sous Château-Vieux, une plaque de *gneiss*, portant une douzaine de cupules. Disparue depuis.

(1) Page 53. — Si cette observation se trouvait confirmée, elle permettrait d'envisager la thèse d'une immigration arrivée dans le bassin du Léman, en remontant le Rhône.

3° Même commune, lieu-dit sous l'Eveaux, un bloc de roche feuilletée, avec cupules, à stries concentriques trahissant le travail de l'homme. Disparue.

4° A Crevy, commune de Veigy-Foncenex : roche en granit sur la table de laquelle les Fées avaient laissé l'*empreinte de leurs pas*. A rechercher.

M. Revon a indiqué également que, près d'Abondance, une roche légendaire, située au lieu-dit Sous le Saix servait de limites entre les communes d'Abondance et de La Chapelle; 2° que la *Pierre au Cheval*, portant la marque du fer d'un coursier légendaire, servait de limite administrative entre les communes d'Évires et d'Arbusigny (arrondissement de Bonneville).

Enfin M. Revon mentionne les deux dolmens, encore existants, de Cervens (Bas Chablais), et de Reignier (Faucigny), dolmens dont la présence dans la région des pierres à cupules ajoute un grand intérêt à l'étude de ces petits monuments.

Appendice.

Notre travail était terminé quand le garde Camer, de Bonnait, (commune de Sciez), a découvert, dans la forêt des Planbois, une nouvelle pierre à sculptures, qu'il s'est empressé d'indiquer, sur notre avis, à M. Reber. — Le dévoué savant Genevois n'a pas hésité à affronter les ronces et les fondrières de cette partie, encore si mal connue du Chablais, afin de pouvoir apporter au Congrès de Chambéry un nouveau et précieux document, dont nous lui laissons le plaisir de la description.

Disons seulement que cette pierre porte de nombreuses sculptures en forme de semelle où de Pieds humains, dirigées dans tous les sens, et ne permettant aucune interprétation dans l'état actuel de nos connaissances archéologiques.

DESSINS DE QUELQUES PIERRES A SCULPTURES DE LA RÉGION
DE LANS-LE-VILLARD (Fig. A à D).

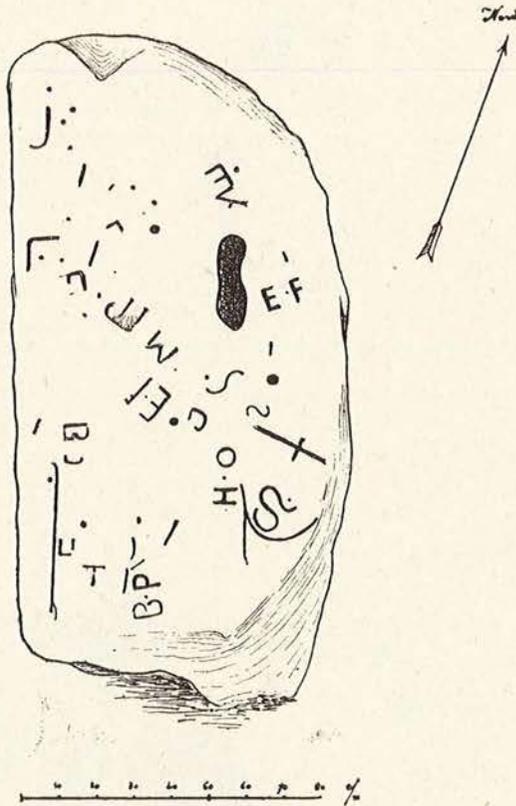


Fig. A. — Première petite Pierre, voisine de la Roche-aux-Pieds (Dessin de L. Jacquot). — Pied humain et Signes alphabétiques, modernes, avec peut-être des anciens.

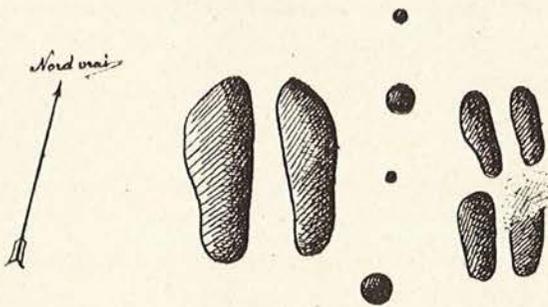


Fig. B. — Deuxième petite Pierre, voisine de la Roche-aux-Pieds [Dessin de L. Jacquot]. — 3 Paires de Pieds humains gravés; et Cupules.

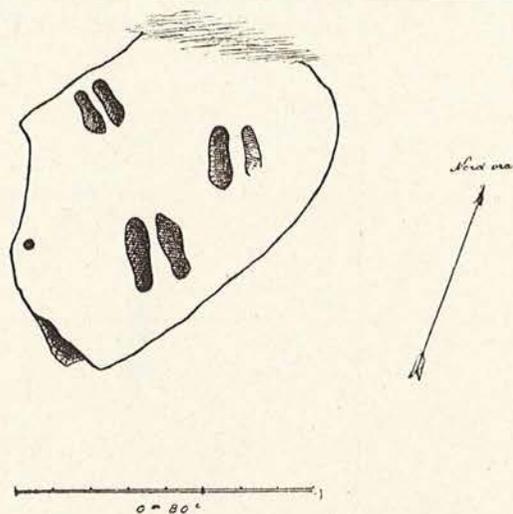


Fig. C. — Troisième petite Pierre, dans les parages de la Roche-aux-Pieds [Dessin de L. Jacquot]. — Pieds humains couplés, c'est-à-dire gravés par Paires.

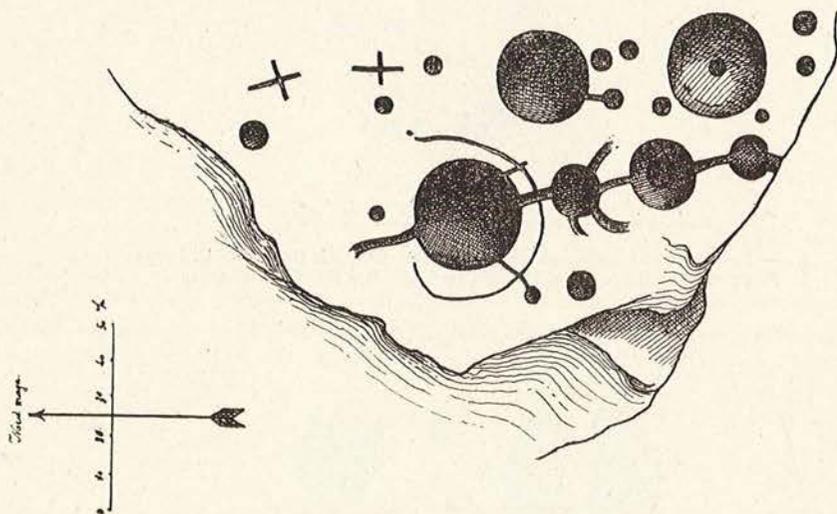


Fig. D. — Sculptures de l'angle Sud-ouest de la Roche de Chantelouve. — Pente Nord du Mont-Cenis [Dessin de L. Jacquot]. — Bassins, Cupules, et Croix.

LISTE DES PHOTOGRAPHIES (13×18) EXÉCUTÉES
PAR M. REBER.

N° d'ordre	Commune	HAMEAU ou lieu dit	NOM DE LA PIERRE	Vue prise du côté	Auteur de la Photo
1		St.-Thomas	Pierre du Crétolet (Quiblier)	Ouest	REBER
2		<i>id.</i>	<i>id.</i>	Sud	<i>id.</i>
3		Les Baraques	La Benne (Lochon)	Vue générale	<i>id.</i>
4		<i>id.</i>	<i>id.</i>	Nord	<i>id.</i>
5	Allinges	Macheron	Pira Passet ou du Diable	Est	<i>id.</i>
6	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	Nord	<i>id.</i>
7	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	Sud	<i>id.</i>
8	<i>id.</i>	<i>id.</i>	Pira Passet et Pira More	Ouest	<i>id.</i>
9	<i>id.</i>	<i>id.</i>	Pira More	Sud-Ouest	<i>id.</i>
10	<i>id.</i>	Chef-Lieu	Pierre du Pré Lochon (Jacquot)	Est	<i>id.</i>
11	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	Ouest	<i>id.</i>
12	<i>id.</i>	Château-vieux	Champ Ronneaud	Vue générale	<i>id.</i>
13	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	Nord-Ouest	<i>id.</i>
14	Perrignier	La Maladière	Pierre du Diner	Sud	<i>id.</i>
15	<i>id.</i>	Le Lieu	Pierre de l'Abbaye	Sud	<i>id.</i>
16	Margeneel	Ronsuaz	Les Vignes blanches : Pierre du haut	Ouest	<i>id.</i>
17	<i>id.</i>	<i>id.</i>	Les Vignes blanches : Pierre du bas	Sud	<i>id.</i>
18	Sciez	Plambois	Bois Charmot ou Bois Cornus		
19	<i>id.</i>				
20	<i>id.</i>				
21	<i>id.</i>				
22	Chavannex	"	Pierre Carreau	Est	<i>id.</i>
23	<i>id.</i>	"	<i>id.</i>	Nord	<i>id.</i>
24	Ballaison	Crête	Château des Fées	"	<i>id.</i>
25	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	"	<i>id.</i>
26	<i>id.</i>	"	"	"	<i>id.</i>
27	Yvoire	Rovorée	Entrée de l'enceinte sacrée	Sud	<i>id.</i>
28	Anthy		Pierre de la Dinde	Ouest	<i>id.</i>
29	<i>id.</i>	Les Granges	Pierre du Champ Frezier	Sud	<i>id.</i>
30	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	Ouest	Vulliermet
31	<i>id.</i>	Commun de la Tour	Pierre Vuarnet ou des Sacrifices	Ouest	<i>id.</i>
32	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	Nord-Ouest	<i>id.</i>
33	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	Nord	REBER

M. Marcel BAUDOIN. — Comme l'un des partisans de la première heure de la réalité et de l'existence réellement *préhistorique* (Néolithique) des *Pierres à Cupules*, je crois de mon devoir de féliciter hautement M. L. Jacquot de ses très belles recherches en Chablais, et de dire de suite que je suis, sur beaucoup de points, tout à fait de son avis.

Comme il l'a rappelé, il est malheureusement par trop certain que les *Travaux publics* ont fait disparaître des quantités énormes de ces blocs. Je l'ai prouvé, en 1908 encore, pour l'Île d'Yeu (Vendée), par des exemples très modernes. — Il est, certes, avéré que certaines *Pierres à légendes* ne sont que de vrais *Pierres à cupules* (Roche-aux-Fras, à l'Île d'Yeu, etc.).

Mais, à l'inverse de M. Jacquot, je crois que les *Gravures sur Rochers* sont une manifestation de l'esprit humain, *qu'on rencontre partout*, parce que l'homme, dans son évolution, *passé toujours* par les mêmes phases de progrès, qu'il ait vécu en Europe, en Asie, en Afrique, ou en Amérique !

L'on sait qu'on a trouvé des *Pieds humains gravés* aussi bien aux États-Unis, dans l'Amérique du Nord, qu'en Afrique (Sud-Oranais), et en Asie mineure, Indes, Siam, etc.), aussi bien qu'à l'Île de Ceylan ! Aussi ne faut-il pas conclure trop tôt à des *rapprochements* et à des *migrations*, qui n'ont peut-être jamais eu lieu. On a dû inventer les Gravures sur Rochers à une certaine époque de Civilisation, et cela *dans différents pays à la fois*. Et il est probable qu'il *n'y a pas eu, pour cela, de rapports réels* entre les peuples. Les mêmes idées sont parfaitement capables de faire germer dans les cerveaux, sous l'influence des mêmes phénomènes naturels, les mêmes conceptions intellectuelles !

En tout cas, et je suis désolé de contredire encore sur ce point M. Jacquot, j'ai démontré que les *Cupules* étaient, à l'Île d'Yeu (Vendée), nettement *antérieures aux Métaux*, et ne pouvaient être que de la *période NÉOLITHIQUE*, et *robenhausienne* (1).

J'ai montré, de plus, dans un travail antérieur (2), les rapports des *Cupules* avec les *Escaliers*, les *Chaires*, et les *lieux de Culte de l'époque Néolithique* ; je n'y insiste pas.

J'ai remarqué, moi aussi, que, dans l'Ouest de la France, les Néolithiques avaient une préférence marquée pour le *Gneiss* et le *Granit*. — A l'Île d'Yeu (Vendée), nous n'avons que du *Granite*

(1) Marcel BAUDOIN. — *Découverte de Rochers gravés et de Pierres à Cupules à l'Île d'Yeu (Vendée)*. — *Homme préhistorique*, Paris, 1908, VI, 360-369. — Tiré à part, Schleicher, Paris, 1908, in-8°, 10 p.

(2) Marcel BAUDOIN. — *La Chaire à Escalier de Roch-ar-Lin, à Saint-Mayeux (Côtes-du-Nord)*. — *Bull. et Mém. Soc. d'Anthropol. de Paris*, 1907, 7 novembre. — Tiré à part, 1908, Paris, in-8°, 33 p., 9 figures.

schisteux, en ce qui concerne les Cupules; or j'y ai fait des découvertes très nombreuses. Les gravures sur *Grès* sont très rares chez nous.

Les Légendes, relatives aux *Glissades* et aux frottis sur Pierres, qu'on observe parfois aussi au niveau ou au voisinage des Pierres à *Cupules*, n'ont pas de rapport avec les *Cupules* elles-mêmes; elles *concernent seulement le Rocher qui les porte*, ou une *Roche voisine*, puisqu'on les retrouve sur des *Pierres à légendes sans Cupules*, les *Menhirs* et les *Dolmens sans cupules ni gravures*, etc.

La plupart de ces légendes sont relativement *modernes*, et pour la plupart de l'époque *historique*.

J'ai observé, à l'Île d'Yeu, un *Lit-fauteuil*, tout à fait comparable à la *Pierre Sur-Carreau*, dont un bras porte des Cupules; une sorte de *Chaire* (Rocher de *Chergiroux*) ou de Fauteuil, avec des Cupules, *usées* par le frottement, etc., etc.

A mon avis, il faut absolument abandonner l'expression de *Phallus*, qui n'a aucune portée scientifique en l'espèce, et qui a le grand défaut de traduire un *fait d'observation* indiscutable (Gravure de forme *déterminée*) par une *interprétation* sans fondement. Il vaudrait beaucoup mieux dire, à la rigueur, *Cavité phalliforme*. Le plus prudent est de s'en tenir à *Cavité en haltère*, expression beaucoup plus vraie. — Quoique M. Jacquot ne soit pas médecin, il comprendra très-bien, à la réflexion, que jamais l'homme primitif n'a pu songer à ainsi *représenter* un phallus!

Pour mon compte, j'appelle *Figures en boudin* des cavités d'aspect différent, qui sont en réalité des *Cavités semi-fusiformes*. Le mot *boudin* est très juste pour les cavités qui se terminent par des *cupules de même volume*; mais il ne l'est plus, quand il y a des *Cupules inégales*. Il faut trouver autre chose, ou s'en tenir au mot *Cavité en haltère*, qui est très exact et ne préjuge de rien.

Les « caisses à fleurs » classiques sont pour moi des « *Augettes* », mot qui ne suggère aucune interprétation, et qui partant est meilleur.

Dès mes premières recherches (1) sur les cupules de l'Île d'Yeu, j'ai avancé qu'elles me paraissaient avoir été faites par *percussions répétées* au même point pendant quelque temps; et j'ai montré que, dans nos pays à cupules (granite schisteux), on trouvait des *percuteurs en quartz de filon* à la surface du sol [Île d'Yeu, Vendée].

(1) Marcel BAUDOIN. — *Moulages de Gravures sur rochers (Cupules et Pieds), découvertes à l'Île d'Yeu (Vendée)*. — C. R. Académie des Sciences, Paris, 1909, 1^{er} sem., XXLVIII, n° 7, 15 février, p. 442-444.

Mais, depuis que j'ai pratiqué des *Moulages de Cupules* et effectué sur ces moulages des *coupes méthodiques* verticales, je crois pouvoir avancer que certaines cupules ont été terminées à l'aide d'un *taraud* ou d'un *alésoir*, dont les traces sont visibles. Quelques gravures, allongées en fuseau, ont même été *polies* à l'intérieur.

M. Jacquot a signalé parmi des Pierres à Cupules ce que j'ai appelé *Pierre à entailles* [celle dite *Pierre Sassy*, à Allinges]. — J'ai montré, dans un travail antérieur (1), qu'il ne s'agissait pas là de *vraies Cupules*, anciennes ou modernes, mais bien de *trous*, faits pour placer des *coins en bois*, par les carriers, dans le but de *débiter des blocs de rochers*, comme le dit M. Jacquot.

Ces *entailles*, au lieu d'être cupuliformes, sont d'ailleurs *très allongées* et à parois *verticales*, ou à peu près (et non pas *inclinées*). — Ce qui permet de les distinguer sûrement des Cupules [sans parler de leur disposition en ligne droite], c'est ce que j'ai appelé leur *INDICE LARGEUR-PROFONDEUR*.

Dans les CUPULES, l'indice *Largeur-Profondeur* est soit le même que celui *Largeur-Profondeur* (Cupules à *base circulaire*), soit différent de celui-ci (Cupules à *base ovale*); dans ces deux cas, il ne dépasse pas 50 [maximum] (2).

Pour les ENTAILLES DES CARRIERS, l'indice *Largeur-Profondeur* est d'ordinaire de 100 [Pierre à trous de la *Haie*, à Apremont, Vendée].

J'aurais bien d'autres remarques à faire sur les diverses Pierres signalées par M. J. Jacquot. Mais cela m'entraînerait beaucoup trop loin et ne ferait que déflorer ce magnifique travail, qui constitue l'un des documents les plus précieux et le plus précis que nous ayons sur les Gravures sur Rochers de la Savoie.

(1) Marcel BAUDOIN et G. LACOULOUMÈRE. — *La Préhistorique à Apremont (Vendée)*. — *Ann. Soc. d'Émul. Vendée*, 1904-1905, LXI, p. 225-281, 10 fig. — Tiré à part, Roche-sur-Yon, 1905, in-8°, 57 p., 10 fig. [Voir page 23, et Fig. 4].

(2) Varie de 25 à 45 d'ordinaire.